

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings the Special
Senate Committee on the*

CHARITABLE SECTOR

Chair:
The Honourable TERRY M. MERCER

Monday, April 8, 2019

Issue No. 14

Twenty-fourth meeting:

Examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
sénatorial spécial sur le*

SECTEUR DE LA BIENFAISANCE

Président :
L'honorable TERRY M. MERCER

Le lundi 8 avril 2019

Fascicule n° 14

Vingt-quatrième réunion :

Examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et examiner l'impact du secteur volontaire au Canada

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

SPECIAL SENATE COMMITTEE ON THE
CHARITABLE SECTOR

The Honourable Terry M. Mercer, *Chair*

The Honourable Ratna Omidvar, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Black (<i>Ontario</i>)	Martin
* Day	Seidman
(or Mercer)	* Smith
Doyle	(or Martin)
Duffy	* Woo
* Harder, P.C.	(or Saint-Germain)
(or Bellemare)	
(or Mitchell)	

*Ex officio members

(Quorum 3)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Doyle replaced the Honourable Senator Maltais (*April 8, 2019*).

The Honourable Senator Duffy replaced the Honourable Senator Francis (*April 2, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR LE
SECTEUR DE LA BIENFAISANCE

Président : L'honorable Terry M. Mercer

Vice-présidente : L'honorable Ratna Omidvar

et

Les honorables sénateurs :

Black (<i>Ontario</i>)	Martin
* Day	Seidman
(ou Mercer)	* Smith
Doyle	(ou Martin)
Duffy	* Woo
* Harder, C.P.	(ou Saint-Germain)
(ou Bellemare)	
(ou Mitchell)	

* Membres d'office

(Quorum 3)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Doyle a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 8 avril 2019*).

L'honorable sénateur Duffy a remplacé l'honorable sénateur Francis (*le 2 avril 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, April 8, 2019
(25)

[*English*]

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 11:08 a.m., in room W110, 1 Wellington Street, the chair, the Honourable Terry M. Mercer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Black (*Ontario*), Doyle, Duffy, Mercer and Omidvar (5).

In attendance: Havi Echenberg and Nicole Sweeney, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament, and Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 30, 2018, the committee continued its study on the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:*Board Voice Society of BC:*

Terry Anne Boyles, Co-Chair.

Réseau de l'action bénévole du Québec:

Marilyne Fournier, Director General;

Irène Langlais, Volunteer, Canadian Red Cross.

Canadian Association for Disabled Skiing - National Capital Division:

Jeff Boucher, Coordinator, Canadian Adaptive Snowsports, CADS-NCD Edelweiss.

Big Brothers Big Sisters of Canada:

W. Matthew Chater, National President and Chief Executive Officer;

Karine Pomilia Gauthier, National Youth Mentoring Advisory Council Member.

Ottawa Food Bank:

Michael Maidment, Chief Executive Officer.

Héma-Québec:

Sylvie Allard, Vice-President, Customer Experience;

Miville Mercier, President of the Provincial Association of Blood Donation Volunteers.

Drache Aptowitz LLP:

Adam Aptowitz, Lawyer, Charities and Not-for-Profits;

Karen Cooper, Legal Counsel.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 8 avril 2019
(25)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 11 h 8, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Terry M. Mercer (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black (*Ontario*), Doyle, Duffy, Mercer et Omidvar (5).

Également présents : Havi Echenberg et Nicole Sweeney, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, et Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 janvier 2018, le comité poursuit son examen de l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires; et son examen de l'impact du secteur volontaire au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Board Voice Society of BC :*

Terry Anne Boyles, coprésidente.

Réseau de l'action bénévole du Québec :

Marilyne Fournier, directrice générale;

Irène Langlais, bénévole, Croix-Rouge canadienne.

Sports de glisse adaptés Canada — Division de la capitale nationale :

Jeff Boucher, coordonnateur, Sports de glisse adaptés Canada, Edelweiss CADS-NCD.

Grands Frères Grandes Sœurs du Canada :

W. Matthew Chater, président national et chef de la direction;

Karine Pomilia Gauthier, membre du Conseil consultatif national sur le mentorat des jeunes.

Banque d'alimentation d'Ottawa :

Michael Maidment, chef de la direction.

Héma-Québec :

Sylvie Allard, vice-présidente à l'expérience clientèle;

Miville Mercier, président de l'Association des bénévoles du don de sang.

Drache Aptowitz LLP :

Adam Aptowitz, avocat, Secteur caritatif et à but non lucratif;

Karen Cooper, conseillère juridique.

Oyler Consulting:

David Oyler.

As individuals:

Susan Manwaring, Partner and Leader, Social Impact Group, Miller Thomson LLP;

Adam Parachin, Associate Professor, Osgoode Hall Law School, York University;

Kayla Smith, Student, Faculty of Law, University of Windsor.

Muttart Foundation:

Bob Wyatt, Executive Director.

Philanthropic Foundations Canada:

Hilary Pearson, President.

Volunteer Canada:

Paula Speevak, President and Chief Executive Officer.

Community Foundations of Canada:

Andrew Chunilall, Chief Executive Officer.

Association of Fundraising Professionals:

Andrea McManus.

Imagine Canada:

Bruce MacDonald, President and Chief Executive Officer.

United Way Canada:

Dan Clement, Acting President and Chief Executive Officer.

The chair made a statement.

Ms. Boyles, Ms. Fournier, Ms. Langlais, Mr. Boucher, Mr. Chater, Ms. Gauthier, Mr. Maidment, Ms. Allard and Mr. Mercier answered questions.

At 12:27 p.m., the committee suspended.

At 1:37 p.m., the committee resumed.

Mr. Aptowitz, Mr. Oyler, Ms. Cooper, Ms. Manwaring and Mr. Parachin answered questions.

At 3:29 p.m., the committee suspended.

At 3:38 p.m., the committee resumed.

Mr. Wyatt, Ms. Pearson, Ms. Speevak, Mr. Chunilall, Ms. McManus, Ms. Smith, Mr. MacDonald and Mr. Clement answered questions.

At 5:27 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Oyler Consulting :

David Oyler.

À titre personnel :

Susan Manwaring, associée et chef, groupe Impact social, Miller Thomson LLP;

Adam Parachin, professeur agrégé, Osgoode Hall Law School, Université York;

Kayla Smith, étudiante, faculté de droit, Université de Windsor.

Muttart Foundation :

Bob Wyatt, directeur exécutif.

Fondations philanthropiques Canada :

Hilary Pearson, présidente.

Bénévoles Canada :

Paula Speevak, présidente et chef de la direction.

Fondations communautaires du Canada :

Andrew Chunilall, chef de la direction.

Association des professionnels en philanthropie :

Andrea McManus.

Imagine Canada :

Bruce MacDonald, président et chef de la direction.

Centraide Canada :

Dan Clement, président et chef de la direction par intérim.

Le président prend la parole.

Mme Boyles, Mme Fournier, Mme Langlais, M. Boucher, M. Chater, Mme Gauthier, M. Maidment, Mme Allard et M. Mercier répondent aux questions.

À 12 h 27, la séance est suspendue.

À 13 h 37, la séance reprend.

M. Aptowitz, M. Oyler, Mme Cooper, Mme Manwaring et M. Parachin répondent aux questions.

À 15 h 29, la séance est suspendue.

À 15 h 38, la séance reprend.

M. Wyatt, Mme Pearson, Mme Speevak, M. Chunilall, Mme McManus, Mme Smith, M. MacDonald et M. Clement répondent aux questions.

À 17 h 27, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, April 8, 2019

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 11:08 a.m. to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

Senator Terry M. Mercer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I welcome you to this meeting of the Special Committee on the Charitable Sector. I'm Senator Terry Mercer from Nova Scotia and chairman of the committee. I will ask the senators to introduce themselves.

Senator R. Black: Senator Robert Black, Ontario.

Senator Doyle: Senator Norm Doyle, Newfoundland and Labrador.

The Chair: We will be joined by other senators. As usual, there are other committees happening.

Today the committee will continue its study to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, non-profit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada. It's important that we talk about volunteers today because my understanding is this is National Volunteer Week, and as a long-time volunteer myself and a participant in the sector for a long time, these are the champions of this sector. They are the people who make it work, so it's appropriate that we are talking about them today.

For the first panel, the committee decided it would be appropriate to highlight this week as National Volunteer Week, and what better way than to invite organizations and individuals who understand the importance of volunteers who can share their own experience. To that effect, we have the privilege of having with us from Board Voice Society of BC, Ms. Terry Anne Boyles, Co-Chair, and from Réseau de l'action bénévole du Québec, Marilyne Fournier, Director General, and Irène Langlais, Volunteer, Canadian Red Cross.

From the Canadian Association for Disabled Skiing - National Capital Division, Mr. Jeff Boucher, Coordinator Canadian Adaptive Snowsports; from Big Brothers Big Sisters of Canada, Mr. Matthew Chater, National President and Chief Executive Officer; and Ms. Karine Pomilia Gauthier, National Youth Mentoring Advisory Council Member; from Ottawa Food Bank, Mr. Michael Maidment, Chief Executive Officer; and from Héma-Québec, Sylvie Allard, Vice-President, Customer

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 8 avril 2019

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 11 h 8, pour examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada.

Le sénateur Terry M. Mercer (*président*) occupe le fauteuil

[*Traduction*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité spécial sur le secteur de la bienfaisance. Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse, président du comité. Je vais demander aux sénateurs de se présenter.

Le sénateur R. Black : Sénateur Robert Black, de l'Ontario.

Le sénateur Doyle : Sénateur Norm Doyle, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le président : D'autres sénateurs se joindront à nous. Comme d'habitude, des séances d'autres comités sont en cours.

Aujourd'hui, le comité poursuit son étude de l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et de l'impact du secteur volontaire au Canada. Il est important de parler des bénévoles aujourd'hui, car je crois comprendre que c'est la Semaine de l'action bénévole. En tant que bénévole et participant au secteur de longue date, j'estime qu'ils sont les champions de ce secteur. Ce sont eux qui font que les choses fonctionnent, il est donc approprié d'en parler aujourd'hui.

Pour le premier groupe, le comité a décidé qu'il serait pertinent de souligner que cette semaine est la Semaine de l'action bénévole, et quel meilleur moyen de le faire que d'inviter des organisations et des personnes qui comprennent l'importance des bénévoles, qui peuvent parler de leur propre expérience. À cette fin, nous avons le privilège de recevoir Mme Terry Anne Boyles, coprésidente de la Board Voice Society of BC; Mme Marilyne Fournier, directrice générale du Réseau de l'action bénévole du Québec; et Mme Irène Langlais, bénévole de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Nous accueillons également M. Jeff Boucher, coordonnateur, Sports de glisse adaptés Canada — Division de la capitale nationale; M. Matthew Chater, président national et chef de la direction et Mme Karine Pomilia Gauthier, membre du Conseil consultatif national sur le mentorat des jeunes de Grands Frères Grandes Sœurs du Canada; M. Michael Maidment, chef de la direction de la Banque d'alimentation d'Ottawa; Mme Sylvie Allard, vice-présidente à l'expérience clientèles d'Héma-

Experience; and Mr. Miville Mercier, President of the Provincial Association of Blood Donation Volunteers.

Thank you all for accepting our invitation to appear. I would like to invite the witnesses to make their presentations. I would also like to remind them, as per instructions they have previously been given, the presentation should be no more than five to seven minutes. We have a lot of people this morning. Following the presentations made by the witnesses, a question-answer session will take place and each senator will be given five minutes to ask questions before the chair recognizes another senator, and there will be as many rounds of questions as time permits. Senators do not need to feel required to ask all their questions at once, although some will try. During the question-and-answer session, I would ask senators to be succinct when asking a question, and I would ask the witnesses to do the same when answering.

We will begin with Ms. Boyles.

Terry Anne Boyles, Co-Chair, Board Voice Society of BC: Good morning.

Thank you for the opportunity to present to the committee. I would like to open by recognizing that we are meeting today on the traditional unceded territory of the Algonquin Nation.

Board Voice represents the collective voices of more than 700 volunteer board members and senior staff of community-based non-profits providing social care in B.C., from child care to immigrant and refugee settlement, from social housing to mental health care, senior services, community kitchens, family counselling, help for children and youth, and lifelong support for people with adult developmental disabilities. Our organizations address the social determinants of health.

Our members range from small organizations like the Kootenay Boundary Community Services Co-operative to large, urban service providers such as the Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society and the B.C. Schizophrenia Society, Association Advocating for Women and Community and my home Board of Family Services of Greater Vancouver.

Our member agencies and volunteer boards of directors who lead them are experts in identifying and addressing the challenges our communities face. We know that unless we plan for better social outcomes and get to the root causes of major societal problems, such as opioid deaths, homelessness, poverty, children going hungry, cultural isolation and the vanishing of affordable housing, harmful social crises will just keep rolling over us.

Québec; et M. Miville Mercier, président de l'Association des bénévoles du don de sang du Québec.

Merci à tous d'avoir accepté notre invitation à comparaître. J'aimerais inviter les témoins à présenter leur exposé. Je tiens également à leur rappeler que, conformément aux instructions qui leur ont été données précédemment, l'exposé ne devrait pas durer plus de cinq à sept minutes. Nous accueillons beaucoup de monde ce matin. Après les exposés des témoins, il y aura une période de questions et de réponses, et chaque sénateur disposera de cinq minutes pour poser des questions avant que le président ne donne la parole à un autre sénateur. Il y aura autant de séries de questions que le temps le permettra. Les sénateurs n'ont pas besoin de se sentir obligés de poser toutes leurs questions en même temps, même si certains tenteront de le faire. Au cours de la période de questions et de réponses, je demanderais aux sénateurs d'être concis lorsqu'ils posent une question et aux témoins de faire de même lorsqu'ils répondront.

Nous allons commencer par Mme Boyles.

Terry Anne Boyles, coprésidente, Board Voice Society of BC : Bonjour.

Merci de me donner l'occasion de témoigner devant le comité. J'aimerais commencer en reconnaissant que nous nous réunissons aujourd'hui sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine.

Board Voice représente les voix collectives de plus de 700 administrateurs et dirigeants bénévoles d'organismes communautaires à but non lucratif qui fournissent des services sociaux en Colombie-Britannique, allant de la garde d'enfants à l'établissement des immigrants et des réfugiés jusqu'au logement social, en passant par les soins de santé mentale, les services aux personnes âgées, les cuisines communautaires, la consultation familiale, l'aide aux enfants et aux jeunes et le soutien offert tout au long de la vie aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Nos organisations s'occupent des déterminants sociaux de la santé.

Nos membres vont de petits organismes comme la Kootenay Boundary Community Services Cooperative à de grands fournisseurs de services en milieu urbain comme le Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society, la B.C. Schizophrenia Society, l'Association Advocating for Women and Community et mon conseil d'administration d'attache de Family Services of Greater Vancouver.

Nos organismes membres et conseils d'administration bénévoles qui les dirigent sont des spécialistes pour ce qui est de reconnaître les difficultés auxquelles nos collectivités sont confrontées et y remédier. Nous savons que, si nous ne planifions pas en vue d'obtenir de meilleurs résultats sociaux et que nous ne cherchons pas les causes profondes de grands problèmes sociaux, comme les décès liés aux opioïdes, l'itinérance, la pauvreté, les enfants qui ont faim, l'isolement

In particular, Board Voice wants to share our thoughts on three areas where we need your support. Board development: The volunteer community leaders who sit on non-profit boards across the country play a vital role in strengthening social care, health care and well-being in our communities. As stewards of our organizations, boards of directors have unique voices for bringing the issues of communities to government and partnering with you in strengthening communities. Board directors have immense personal and professional networks for leveraging needed change and a duty of responsibility to the people we serve and the federal, provincial, territorial and municipal governments that fund the majority of our work.

We ask for your support in strengthening our ability to do this important work, to partake in development opportunities like those provided by Board Voice Society of BC, which I co-chair, and Vantage Point and others to bring a new generation of board members with the diversity of skills, backgrounds, cultures and life experiences that both enrich and reflect our organizations and the complex society in which we now live. We give our time for free, but we really need funding to support more board development efforts.

Second, Indigenous reconciliation and recognition: Board Voice strives to garner the knowledge, wisdom and advice of our Indigenous friends, colleagues, neighbours, organizations and governments. As individuals and community leaders, we recognize the intergenerational trauma and continuing impacts of colonization and strive to expand the important public conversation and do our part to follow the Truth and Reconciliation Commission recommendations.

The children, families and communities we serve continue to be dramatically impacted by fragmented policies and continuing laws of the colonial periods. Our volunteer boards need financial support to enable them to further strengthen and grow their knowledge and understanding with our Indigenous partners. We ask that you lend the committee's support for such initiatives.

We are your partners. Every non-profit got its start when people saw a need not being met in their community and came together as volunteers to make changes. The non-profit model is an ideal partner in the delivery of government services and

culturel et la disparition de logements abordables, des crises sociales néfastes continueront à se perpétuer.

Board Voice souhaite notamment partager sa réflexion sur trois domaines dans lesquels l'organisme a besoin de votre soutien. D'abord, le renforcement des conseils d'administration. Les dirigeants communautaires bénévoles qui siègent à des conseils d'administration à but non lucratif d'un bout à l'autre du pays jouent un rôle vital dans le renforcement des services sociaux, des soins de santé et du bien-être dans nos collectivités. En tant que responsables de nos organisations, les conseils d'administration ont des voix uniques pour exposer les problèmes des collectivités au gouvernement et créer un partenariat avec celui-ci dans le but de renforcer les collectivités. Les administrateurs du conseil disposent d'immenses réseaux personnels et professionnels pour susciter les changements nécessaires en plus d'assumer un devoir de responsabilité envers les personnes que nous desservons et les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et administrations municipales qui financent la plus grande partie de nos travaux.

Nous sollicitons votre soutien afin de renforcer notre capacité d'effectuer ce travail important, de participer à des occasions de perfectionnement comme celles proposées par la Board Voice Society of BC, que je copréside, et Vantage Point, entre autres, dans le but d'attirer une nouvelle génération d'administrateurs avec la diversité de compétences, d'origines, de cultures et d'expériences de vie qui enrichissent et reflètent nos organisations et la société complexe dans laquelle nous vivons. Nous donnons notre temps gratuitement, mais nous avons vraiment besoin de fonds pour soutenir davantage d'efforts axés sur le perfectionnement des conseils d'administration.

Viennent ensuite la réconciliation avec les peuples autochtones et leur reconnaissance. Board Voice s'efforce de recueillir le savoir, la sagesse et les conseils de nos amis, collègues, voisins, organisations et administrations autochtones. En tant que particuliers et dirigeants communautaires, nous reconnaissons le traumatisme intergénérationnel et les répercussions permanentes de la colonisation et nous nous efforçons d'élargir le débat public important; nous faisons notre part afin de suivre les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation.

Les politiques fragmentées et les lois en vigueur des périodes coloniales ont toujours des effets tragiques sur les enfants, les familles et les collectivités que nous servons. Nos conseils d'administration de bénévoles ont besoin d'un soutien financier leur permettant de renforcer et d'accroître leurs connaissances et leur compréhension en ce qui concerne nos partenaires autochtones. Nous demandons le soutien du comité pour de telles initiatives.

Nous sommes vos partenaires. Chaque organisme à but non lucratif a vu le jour lorsque des gens ont constaté que leur collectivité ne répondait pas à un besoin, et ils se sont regroupés en tant que bénévoles afin d'apporter des changements. Le

supports because we are born from the community and reinvest every penny into our communities. When government partners with us, it's also partnering with all the other community non-profits we collaborate with, as well as First Nations, federal, provincial and municipal governments and private funders.

Together we build the foundation for a just, equitable and healthy country for all. We trust you agree with us that the vital work of social care in Canada must be done in partnership with volunteer-led community non-profits committed to building better communities.

In closing, every Canadian has a vital role to play in strengthening social care in our communities. The voices of volunteer board directors of B.C.'s community social service organizations are needed now more than ever. We ask you to celebrate this passionate innovative sector with its long-standing commitment to improving community well-being and social health and to support us in this essential work.

I am here speaking from the volunteer perspective, but we also want to note that we appreciate that Imagine Canada, the United Way, Volunteer Canada and others will be heard by the committee this afternoon. We wish to lend our voice to the insights they will bring to the committee. Board Voice greatly appreciates the opportunity and the invitation to appear before the committee to share our perspective.

[*Translation*]

Marilyne Fournier, Director General, Réseau de l'action bénévole du Québec: We at the Réseau de l'action bénévole du Québec were asked to report on the impact of volunteering on the public. I will share some data with you before turning things over to Ms. Langlais. According to a survey done by the network in 2018, 38 per cent of Quebecers are currently involved with organizations, with an average volunteer involvement of about 10 hours a month.

According to 76 per cent of Quebecers, health and social services are sectors that receive the most volunteers. It's true that, combining these two sectors amounts to 47 per cent of the volunteers. However, only 11 per cent of Quebecers had identified culture and leisure as a volunteer sector, while 37 per cent of volunteers are involved in culture and leisure. I will simply give you some statistics that come only from the 28 groups that are members of the Réseau de l'action bénévole

modèle à but non lucratif est un partenaire idéal dans la prestation de services et de soutien gouvernementaux, car nous sommes nés de la collectivité et réinvestissons chaque cent dans nos collectivités. Lorsque le gouvernement collabore avec nous, il s'associe également à tous les autres organismes communautaires à but non lucratif avec lesquels nous collaborons, ainsi qu'aux Premières Nations, aux gouvernements fédéral et provinciaux, aux administrations municipales et aux bailleurs de fonds privés.

Ensemble, nous jetons les bases d'un pays juste, équitable et en bonne santé pour tous. Nous espérons que vous conviendrez avec nous que le travail vital des services sociaux au Canada doit être effectué en partenariat avec des organismes communautaires à but non lucratif dirigés par des bénévoles, déterminés à bâtir de meilleures collectivités.

En dernier lieu, chaque Canadien a un rôle fondamental à jouer en ce qui concerne le renforcement des services sociaux dans nos collectivités. Les voix des administrateurs de conseil d'administration bénévoles des organismes de services sociaux communautaires de la Colombie-Britannique sont plus nécessaires que jamais. Nous vous demandons de célébrer ce secteur novateur passionné par son engagement de longue date à améliorer le bien-être de la collectivité et la santé sociale, et de nous soutenir dans ce travail essentiel.

Je parle ici du point de vue des bénévoles, mais nous tenons également à souligner que nous sommes conscients qu'Imagine Canada, Centraide, Bénévoles Canada et d'autres organismes seront entendus par le comité cet après-midi. Nous souhaitons prêter notre voix aux idées qu'ils apporteront au comité. Board Voice apprécie grandement l'occasion et l'invitation de comparaître devant le comité afin de transmettre son point de vue.

[*Français*]

Marilyne Fournier, directrice générale, Réseau de l'action bénévole du Québec : On nous a demandé, au Réseau de l'action bénévole du Québec, de faire état de l'impact du bénévolat au sein de la population. Je vais vous faire part de quelques données avant de laisser la parole à Mme Langlais. Selon un sondage mené par le réseau en 2018, 38 p. 100 des Québécois seraient actuellement impliqués auprès d'organisations, et la moyenne d'implication est d'environ 10 heures par mois pour les bénévoles.

Selon 76 p. 100 des Québécois, la santé et les services sociaux seraient les secteurs qui accueilleraient le plus de bénévoles. C'est vrai que, en jumelant ces deux secteurs, on retrouve 47 p. 100 des bénévoles. Par contre, seulement 11 p. 100 des Québécois avaient identifié la culture et les loisirs comme un secteur bénévole, alors que 37 p. 100 des bénévoles sont impliqués dans la culture et les loisirs. Je vais simplement vous donner quelques statistiques qui proviennent uniquement des

du Québec, which includes 6,000 organizations and more than 1.6 million volunteers.

In the health and social services sectors, volunteering makes it possible to prepare and deliver 2 million meals a year to 30,000 people with decreased independence thanks to Meals on Wheels. Volunteers also volunteered 1.5 million hours in health and social services institutions. There are 15,000 volunteers directly involved in health facilities. We are talking about 80,000 seniors who are reached through community centres for seniors. More than 40,000 people were accompanied nearly 300,000 times by volunteers from volunteer centres to run errands or attend medical appointments, representing 10 million kilometres travelled in a single year by volunteers from volunteer centres.

Indeed, 1,530 single seniors receive more than 15,000 visits annually from Les petits frères, and nearly 1,000 people with physical, intellectual or mental health disabilities are currently matched with volunteers. It should be noted that there are still 1,000 people waiting to be matched. In terms of culture and leisure, 560,000 community newspapers are printed for each edition of community newspapers. In addition, 290,000 people in Quebec benefit from a public library operated solely by volunteers in more than 700 municipalities; nearly 400 municipalities are served by independent community television, representing 236 hours of original programming each week, including 71 hours of local and regional information. More than 12,000 young French-speaking Canadians can participate in Scouting thanks to volunteers, and nearly 3,000 young athletes can experience a provincial final with the Jeux du Québec each year and participate in sports competitions thanks to more than 2,500 volunteers.

It is interesting to note, in terms of leisure, when we talk about scientific, cultural, socio-educational or outdoor leisure, that there are currently 44,500 such organizations in Quebec, including 3,000 that operate on a volunteer basis only. This information is interesting since 66 per cent of Quebecers believe that volunteer organizations have a lot of paid staff. That is really not the case.

Finally, volunteering also has an impact on volunteers themselves. Volunteers are in better physical health. According to a recent study, the physical fitness of men and women who volunteer is equal to someone five years younger who doesn't volunteer. A 55-year-old volunteer is as healthy as a 50-year-old non-volunteer. Sixty-six per cent of volunteers said that their volunteering helped build their skills. This statistic goes up to

28 groupes qui sont membres du Réseau de l'action bénévole du Québec, qui comprend 6 000 organismes et plus de 1,6 million de bénévoles.

Dans les secteurs de la santé et des services sociaux, le bénévolat permet annuellement de préparer et de livrer 2 millions de repas à 30 000 personnes en perte d'autonomie grâce aux popotes roulantes. Les bénévoles ont aussi effectué 1,5 million d'heures de bénévolat dans les établissements de santé et de services sociaux. C'est 15 000 bénévoles qui sont impliqués directement dans les établissements de santé. On parle de 80 000 personnes âgées qui sont rejointes par les centres communautaires pour aînés. Plus de 40 000 personnes ont été accompagnées près de 300 000 fois par des bénévoles des centres d'action bénévole pour faire leurs courses ou se rendre à leurs rendez-vous médicaux, ce qui représente 10 millions de kilomètres parcourus en une seule année par les bénévoles des centres d'action bénévole.

En effet, 1 530 personnes âgées seules reçoivent plus de 15 000 visites annuelles de l'organisme Les Petits Frères, et près de 1 000 personnes présentant un handicap physique, intellectuel ou des problèmes de santé mentale sont actuellement jumelés avec des bénévoles. Il faut noter qu'il y en a encore 1 000 personnes qui sont en attente de jumelage. En ce qui concerne la culture et les loisirs, 560 000 journaux communautaires sont imprimés pour chaque édition des journaux communautaires. De plus, 290 000 personnes au Québec profitent d'une bibliothèque municipale exploitée uniquement par des bénévoles dans plus de 700 municipalités; près de 400 municipalités sont desservies par une télévision communautaire autonome, ce qui représente 236 heures de programmation originale chaque semaine, dont 71 heures d'information locale et régionale. Plus de 12 000 jeunes francophones canadiens peuvent pratiquer le scoutisme grâce aux bénévoles, et près de 3 000 jeunes athlètes peuvent vivre chaque année une expérience de finale provinciale avec les Jeux du Québec et participer à des compétitions sportives grâce à plus de 2 500 bénévoles.

Il est intéressant de noter, au niveau des loisirs, quand on parle de loisirs scientifiques, culturels, socioéducatifs ou de plein air, que l'on compte actuellement 44 500 organismes de ce genre au Québec, dont 3 000 qui ne fonctionnent que grâce aux bénévoles. C'est intéressant de le mentionner, si on considère que 66 p. 100 des Québécois ont l'impression qu'il y a beaucoup d'employés salariés dans les organisations bénévoles. Ce n'est vraiment pas le cas.

Finalement, le bénévolat a aussi un impact sur les bénévoles eux-mêmes. Les bénévoles affichent une meilleure santé physique. Selon une récente étude, les hommes et les femmes engagés dans une activité bénévole présenteraient une santé physique de cinq ans plus jeune que leur âge réel. Un bénévole de 55 ans aurait la même santé physique qu'un non-bénévole de 50 ans. Soixante-six pour cent des bénévoles ont affirmé que le

88 per cent among youth under 35 years of age and 77 per cent among youth under 35 years of age among volunteers born outside Canada.

Finally, volunteering is contagious. Indeed, 47 per cent of volunteers have a spouse who volunteers, 47 per cent of volunteers saw their parents do volunteer work and 54 per cent of volunteers saw their children volunteering as well. I'll now give the floor to Ms. Langlais.

Irène Langlais, Volunteer, Canadian Red Cross, Réseau de l'action bénévole du Québec: Good morning. First of all, thank you very much for giving me the opportunity to talk to you. I have been a Red Cross volunteer for 15 years. I would like to thank you for giving me the opportunity to talk about the impact that the Red Cross has had and continues to have on my life, and the impact of our actions on the people we help. I have to go back to the beginning of my retirement to talk to you about all this, when I really wanted to give back to society, because I always believed that I had been very lucky in life.

I was looking for a volunteer experience that would be in line with my principles and aspirations, and would allow me to continue to lead a very active life and meet challenges while travelling. So I did some activities in volunteer sectors that are all very useful to society, but they did not meet my expectations.

Finally, I found the volunteer and palliative care centre in Hudson, and especially the Red Cross. For the past 15 years, the Canadian Red Cross has succeeded in meeting almost all my expectations. I found the Red Cross very satisfying because it is an organization whose fundamental principles mean that it is respected worldwide. These principles have made me very open-minded about all the challenges I have to face and all the people with whom I have to work and be in contact.

I have also found great satisfaction in the teamwork at the Red Cross, which is seen on a daily basis between Red Cross employees and volunteers, and also because the organization places a high value on teamwork. This teamwork allowed me to use my communication skills, because I had been a teacher at both the high school and college levels. For a long time, I was also a department head, which requires a lot of communication skills. This teamwork has allowed me to participate in training some employees in the program, because the Red Cross has signed agreements with major companies such as Bombardier, Bell Canada and Desjardins, to name a few. Under these agreements, the Red Cross was able to train employees of these companies to participate in the partners in action program, to help us when we are involved in major operations. Indeed, we know that, more and more, there are major disasters. In my early days, the Red Cross did not let me take part without training me, without making sure that I was able to respect the fundamental

bénévolat avait contribué à augmenter leurs compétences. Ce chiffre s'établit à 88 p. 100 chez les jeunes âgés de moins de 35 ans et à 77 p. 100 chez les bénévoles nés à l'extérieur du Canada.

Enfin, le bénévolat est contagieux. En effet, 47 p. 100 des bénévoles ont un conjoint qui fait du bénévolat, 47 p. 100 des bénévoles ont vu leurs parents faire du bénévolat et 54 p. 100 des bénévoles ont vu leurs enfants faire du bénévolat également. Je cède maintenant la parole à Mme Langlais.

Irène Langlais, bénévole, Croix-Rouge canadienne, Réseau de l'action bénévole du Québec : Bonjour. D'abord, je vous remercie beaucoup de me donner la chance de vous parler. Je suis bénévole à la Croix-Rouge depuis 15 ans. J'aimerais vous remercier de me donner la chance de parler des impacts que la Croix-Rouge a eus et continue d'avoir sur ma vie et des impacts de nos gestes sur les gens que nous aidons. Je dois me reporter, pour vous parler de tout cela, au début de ma retraite, alors que j'avais vraiment le goût de redonner à la société, parce que j'ai toujours cru que j'ai eu beaucoup de chance dans la vie.

Je cherchais un bénévolat qui serait en accord avec mes principes et mes aspirations et qui me permettrait de continuer de mener une vie très active et de relever des défis tout en voyageant. J'ai donc fait quelques activités dans des secteurs de bénévolat qui sont tous très utiles à la société, mais qui ne comblaient pas mes attentes.

Finalement, j'ai trouvé le centre d'action bénévole et les soins palliatifs à Hudson, et surtout la Croix-Rouge. La Croix-Rouge canadienne, depuis 15 ans, a réussi à combler toutes mes attentes ou presque. J'ai trouvé beaucoup de satisfaction à la Croix-Rouge parce que c'est une organisation dont les principes fondamentaux font qu'elle est respectée mondialement. Ces principes ont fait que j'ai développé une grande ouverture d'esprit face à tous les défis que je dois affronter et à tous les gens avec qui je dois travailler et que je côtoie.

J'ai également trouvé beaucoup de satisfaction dans le travail d'équipe à la Croix-Rouge, que l'on constate quotidiennement entre les employés et les bénévoles de la Croix-Rouge, et aussi parce que cette organisation accorde beaucoup d'importance au travail d'équipe. Ce travail d'équipe m'a permis de mettre à profit les habiletés que j'avais en communication, parce que j'ai été enseignante tant au niveau secondaire qu'au niveau collégial. J'ai été aussi pendant longtemps chef de département, ce qui demande beaucoup d'habiletés en communication. Ce travail d'équipe m'a permis de participer à la formation de certains employés dans le programme, parce que la Croix-Rouge a conclu des ententes avec de grandes compagnies comme Bombardier, Bell Canada et Desjardins, pour n'en nommer que quelques-unes. Dans le cadre de ces ententes, la Croix-Rouge a pu former des employés de ces entreprises pour qu'ils participent au Programme partenaires dans l'action, pour nous aider quand nous sommes impliqués dans des opérations importantes. En

principles of the organization and be very effective when I tried to help disaster victims. Thanks to the training and various Red Cross operations in which I have participated, as well as the example of all its volunteers and respect for its fundamental principles, I have learned to be more flexible in life and adaptable, which was not necessarily part of my personality. I am the daughter of a Canadian Army veteran who has been well “drilled.”

The Red Cross also allowed me to pursue a second career in teaching, in something that was quite different from what I had done before, namely teaching versus emergency services. This new career, which I have been involved in for 14 years now, has allowed me to travel throughout Quebec to train people who were part of the personal disaster assistance (PDA) team, who respond to level 1 disasters in their municipality, and also to train volunteers from the emergency response team (ERT), who respond to levels 2 to 5 disasters, and to help open reception centres, information centres and emergency shelters.

This new career has also allowed me to travel —which was one of my wishes when I retired —throughout Quebec and Canada. I went to train people everywhere and helped to do new training, which is very important for me, because I always valued the training of people who had to work with specific staff.

So, once again, I was able to use the skills I thought I had, and I was also able to acquire new skills that are very useful to me today, not only at the Red Cross, but everywhere else. This new career in emergency management has also allowed me to acquire new skills in personnel management because, as a teacher and department head, it is not at all the same thing to manage people who are salaried and unionized as it is to manage volunteers. It has been very rewarding to work and train at the Red Cross.

My experience at the Red Cross has also allowed me to acquire new communication skills. Indeed, I am in charge of an intervention team in my RCM. I have given and continue to give training, and I participate in conferences within various associations, both for recruitment and for training people. I meet with firefighters at fire stations to explain the work of Red Cross volunteers, and I meet with many suppliers to ensure that they have places to receive all the services to which they are entitled.

effet, on sait que, de plus en plus, il y a de grands sinistres. À mes débuts, la Croix-Rouge ne m’a pas laissée faire des interventions sans me former, sans s’assurer que j’étais capable de respecter les principes fondamentaux de l’organisation et d’être très efficace lorsque j’essayais d’aider les sinistrés. Grâce aux formations et aux diverses opérations de la Croix-Rouge auxquelles j’ai participé, ainsi qu’à l’exemple de tous ses bénévoles et au respect de ses principes fondamentaux, j’ai appris à faire preuve de plus de flexibilité dans la vie et d’adaptabilité, ce qui ne faisait pas nécessairement partie de ma personnalité. Je suis la fille d’un ancien combattant de l’armée canadienne, qui, lui, avait été bien « drillé ».

La Croix-Rouge m’a également permis d’embrasser une deuxième carrière en enseignement, dans quelque chose qui était tout à fait différent de ce que je faisais auparavant, soit l’enseignement par rapport aux services d’urgence. Cette nouvelle carrière, que je mène depuis maintenant 14 ans, m’a permis de sillonner le Québec afin de former des gens qui faisaient partie de l’Équipe d’intervention services aux individus (EISI), qui répond à des sinistres de niveau 1 dans leur municipalité et aussi de former des bénévoles de l’Équipe d’intervention d’urgence (EIU), qui répondent à des sinistres de niveaux 2 à 5, et de participer à l’ouverture de centres d’accueil, de centres d’information et de centres d’hébergement d’urgence.

Cette nouvelle carrière m’a permis aussi de voyager — ce qui était un de mes souhaits quand j’ai pris ma retraite — partout au Québec et au Canada. Je suis allée former des gens un peu partout et j’ai aidé à faire de nouvelles formations, ce qui pour moi est très important, parce que j’ai toujours valorisé la formation des gens qui devaient travailler auprès d’un personnel particulier.

Donc, encore une fois, j’ai pu utiliser les habiletés que je croyais avoir et j’ai pu aussi faire l’acquisition de nouvelles habiletés qui me servent beaucoup aujourd’hui non seulement à la Croix-Rouge, mais partout ailleurs. Cette nouvelle carrière dans la gestion des urgences m’a permis aussi d’acquérir de nouvelles habiletés en ce qui a trait à la gestion du personnel parce que, en tant qu’enseignante et chef de département, ce n’est pas du tout la même chose de gérer des gens qui sont salariés et syndiqués que de gérer des bénévoles. Cela a été très enrichissant de travailler et de suivre une formation à la Croix-Rouge.

Mon expérience à la Croix-Rouge m’a aussi permis d’acquérir de nouvelles habiletés sur le plan de la communication. En effet, je suis responsable d’une équipe d’intervention dans ma MRC. J’ai donné des formations et je continue d’en donner et je participe à des conférences au sein de diverses associations, tant pour le recrutement que pour la formation des gens. Je rencontre des pompiers dans les casernes pour leur expliquer le travail des bénévoles de la Croix-Rouge, et je rencontre de nombreux

I take great pride in working with the Red Cross, which trains its volunteers and the public before and during disasters. So I am proud to tell you that we have helped to limit the number of disasters and perhaps even save lives. It is a great privilege to continue to feel useful, even at my age. The Red Cross subscribes to principles: there is no racism, there is no talk of age, and we make sure that people, whatever their age, are able to carry out their mission, to be very humane towards their colleagues, employees and victims. Working with disaster victims in difficult situations has allowed me, through their resilience, to maintain a very positive attitude towards everything that is happening in my life.

When I come back from taking part in the assistance we provide, I always feel like I have done something good, which is very good for the heart. I invite you to become a Red Cross volunteer.

I will now talk to you about the impact of our actions on the people we are trying to help at the Red Cross. When people see the Red Cross vest, no matter what time of day, even at night, no matter what time of year, even during storms, people are always comforted. They know that we are there to provide them with the services to which they are entitled based on their needs. They are also offered a safe place to stay, which greatly reduces the tension among people who have just experienced a disaster. They know that Red Cross volunteers will provide them with the services to which they are entitled, such as shelter, clothing and food, but especially comfort, because they have just experienced very difficult situations. They are also given, and I am very happy about this, references to other organizations, which are almost always non-profit. We also give them instructions on the steps they must take, because we know that people in these situations are very disorganized. Disaster victims often say thank you, and they are surprised to see strangers offering them things for free. They are always told that it is not us, but that it is thanks to the donations that the public makes to the Red Cross. It means a lot to us, and it's our biggest reward. Basically, this proves that it isn't always money that makes people happy. Thank you.

The Chair: Thank you very much, Ms. Langlais.

[English]

I must say, having worked in the sector since 1978, myself, the reputation of the Red Cross is extraordinary in terms of training of staff and volunteers. If you've come from the Red Cross, you are usually a well trained and very valuable commodity in the sector.

fournisseurs pour m'assurer qu'ils ont des endroits pour recevoir tous les services auxquels ils ont droit.

J'éprouve beaucoup de fierté à travailler avec la Croix-Rouge, qui forme ses bénévoles et le public avant et pendant les sinistres. Je suis donc fière de vous dire que nous avons aidé à limiter le nombre de sinistres et peut-être même à sauver des vies. Le fait de continuer à me sentir utile, même à mon âge, est un grand privilège. La Croix-Rouge souscrit à des principes : il n'y a pas de racisme, on ne parle pas d'âge et on s'assure que les gens, quel que soit leur âge, sont capables de remplir leur mission, d'être très humains envers leurs collègues, les employés et les sinistrés. Travailler auprès de sinistrés qui vivent des situations pénibles m'a permis, grâce à leur résilience, de garder une attitude très positive par rapport à tout ce qui se passe dans ma vie.

Quand je reviens des interventions que nous faisons, j'ai toujours le sentiment d'avoir fait quelque chose de bien, ce qui est très bon pour le cœur. Je vous invite à devenir bénévoles à la Croix-Rouge.

Je vais maintenant vous parler de l'impact de nos gestes sur les gens que nous essayons d'aider à la Croix-Rouge. Lorsque les gens voient le dossard de la Croix-Rouge, peu importe l'heure de la journée, même la nuit, peu importe la période de l'année, même durant les tempêtes, les gens sont toujours réconfortés. Ils savent que nous sommes là pour leur fournir les services auxquels ils ont droit en fonction de leurs besoins. On leur offre aussi un endroit sécuritaire, ce qui fait beaucoup baisser la tension chez les gens qui viennent de vivre un sinistre. Ils savent que les bénévoles de la Croix-Rouge leur fourniront les services auxquels ils ont droit, comme l'hébergement, les vêtements, l'alimentation, mais surtout le réconfort, parce qu'ils viennent de vivre des situations très pénibles. On leur donne aussi, et j'en suis très heureuse, des références pour se diriger vers d'autres organismes, qui sont presque toujours à but non lucratif. On leur donne aussi des indications sur les démarches qu'ils doivent faire, parce qu'on sait que les gens, dans ces situations, sont très désorganisés. Les sinistrés nous disent souvent merci, et ils sont surpris de voir des étrangers leur offrir des choses gratuitement. On leur dit toujours que ce n'est pas nous, mais que c'est grâce aux dons que le public verse à la Croix-Rouge. Cela nous touche beaucoup, et c'est notre plus grande paye. Au fond, cela prouve que ce n'est pas toujours l'argent qui fait le bonheur. Merci.

Le président : Merci beaucoup, madame Langlais.

[Traduction]

Je dois dire que, ayant travaillé dans le secteur depuis 1978, je sais que la réputation de la Croix-Rouge est extraordinaire en ce qui concerne la formation du personnel et des bénévoles. Si vous venez de la Croix-Rouge, vous êtes généralement un atout bien formé et très précieux dans le secteur.

[Translation]

Sylvie Allard, Vice-President, Customer Experience, Héma-Québec: Mr. Chair and members of the committee, our organization is pleased with the invitation extended to it by the Special Senate Committee on the Charitable Sector during National Volunteer Week.

My name is Sylvie Allard and I am the Vice-President of Customer Experience at Héma-Québec. I have the privilege of being accompanied by Miville Mercier, President of the Provincial Association of Blood Donation Volunteers.

Be it donors donating blood, stem cells, cord blood or breast milk, or volunteers volunteering their time to recruit and welcome them to blood drives, each individual makes an invaluable contribution to helping thousands of people regain their health and save lives. Each year, some 16,000 volunteers welcome more than 175,000 donors who donate blood or plasma. These donors are themselves volunteers who generously and freely share a portion of their health. In addition to these thousands of people, there are more than 45,000 people who are willing to donate stem cells to save a person's life, and 850 new mothers who donate their excess breast milk for premature babies. We must also not forget the approximately 1,000 people who consented during their lifetime to become human tissue donors upon their death last year.

These few figures strongly illustrate how much volunteerism is a fundamental and vital element in the daily activities of an organization like Héma-Québec. The importance of the contribution of volunteers in maintaining the collective supply of blood, stem cells, breast milk and human tissues is immense.

Without their actions, Héma-Québec could not fulfill its mission to provide hospitals, mainly in Quebec, but also elsewhere in Canada, with biological products of human origin, in sufficient quantity and safely.

Héma-Québec faces great challenges. Each year, nearly half a million blood components are sent to Quebec hospitals. We must do so in the current budgetary context. We must therefore constantly reinvent ourselves. The complicity and commitment of volunteers are essential. For example, in conjunction with the Ministry of Health and Social Services, we have made the decision to increase plasma self-sufficiency in the province, so that we have a local source of an ingredient to manufacture drugs for which immunodeficient individuals or hemophiliacs have a critical need. This decision has a direct impact on the increase in our plasma collection activities from volunteer donors, notably through the opening of plasma donor lounges called Plasmavie.

[Français]

Sylvie Allard, vice-présidente à l'expérience clientèle, Héma-Québec : Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité, notre organisation est heureuse de l'invitation qui lui a été faite par le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance en cette Semaine de l'action bénévole.

Je m'appelle Sylvie Allard et je suis vice-présidente à l'expérience clientèle chez Héma-Québec. J'ai le privilège d'être accompagnée de M. Miville Mercier, président de l'Association des bénévoles don de sang.

Qu'il s'agisse des donneuses ou des donneurs qui font un don de sang, de cellules souches, de sang de cordon ombilical ou de lait maternel, ou des bénévoles qui donnent de leur temps pour les recruter et les accueillir lors des collectes de sang, chacun d'entre eux pose un geste d'une valeur inestimable pour aider des milliers de personnes à recouvrer la santé et sauver des vies. Chaque année, quelque 16 000 bénévoles accueillent plus de 175 000 donneurs qui font des dons de sang ou de plasma. Ces donneurs sont eux-mêmes des bénévoles qui partagent généreusement et gratuitement une partie de leur santé. À ces milliers de personnes s'ajoutent plus de 45 000 personnes qui sont prêtes à faire un don de cellules souches pour sauver la vie d'une personne, et 850 nouvelles mamans qui donnent leur surplus de lait maternel pour les bébés prématurés. Il ne faut pas non plus oublier les quelque 1 000 personnes qui ont consenti de leur vivant à devenir des donneurs de tissus humains à leur décès, l'an dernier.

Ces quelques chiffres illustrent avec force combien le bénévolat est un élément fondamental et vital dans les activités quotidiennes d'une organisation comme Héma-Québec. L'importance de la contribution des bénévoles dans le maintien de la réserve collective de sang, de cellules souches, de lait maternel et de tissus humains est immense.

Sans leurs actions, Héma-Québec ne pourrait remplir sa mission de fournir des produits biologiques d'origine humaine, sécuritaire et en quantité suffisante, aux hôpitaux, principalement au Québec, mais également ailleurs au Canada.

Héma-Québec fait face à de grands défis. Chaque année, près d'un demi-million de composants sanguins sont envoyés aux hôpitaux du Québec. Nous devons le faire dans le contexte budgétaire que nous connaissons. Il nous faut donc constamment nous réinventer. La complicité et l'engagement des bénévoles sont primordiaux. Nous avons, par exemple, de concert avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, pris la décision d'augmenter l'autosuffisance en plasma de la province, de manière à disposer d'une source locale d'un ingrédient pour fabriquer des médicaments dont les immunodéficients ou les hémophiles ont un besoin critique. Cette décision a pour impact direct l'augmentation de nos activités de collecte de plasma.

These plasma donor lounges are now open in Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières and Saguenay. We are also planning to open other Plasmavie plasma donor lounges in Montreal's west end.

Volunteers have been with us since our creation 20 years ago, in September 1998. They agree to give generously of their time and energy several times a year or monthly to help others regain their health and save their lives. Our work consists in maintaining this vital axis of solidarity between volunteers and donors.

It goes without saying that any federal government assistance that could encourage volunteerism among Canadians will be welcomed by our organization. We would like to take this opportunity to raise awareness among committee members of the challenge of recruiting young volunteers from the 18-35 age group. Our organization places great importance on rejuvenating the volunteer and donor base that supports its mission of giving life. Currently, the 18-25 age group accounts for 25 per cent of volunteer blood donations, but only a very small portion of the volunteers who recruit these donors and who support our collection organization activities.

The recruitment of replacements for our volunteers is a particular challenge. The reason for this phenomenon is largely due to the steady decline of a large pool of volunteers from community social organizations, such as Lions Clubs, Optimist Clubs, Knights of Columbus and the Cercle des fermières, to name a few. We must, therefore, rethink the traditional model of how we do volunteer work. Simple measures can help. For both blood donation donors and volunteers, promoting measures such as granting paid leave to encourage blood donation or volunteering in the federal public service or the armed forces could contribute to achieving our mission, which depends heavily on volunteering.

We are pleased to further refine our recommendations to increase the pool of young volunteers and donors if the Senate committee considers it appropriate. Thank you very much for your attention.

[English]

The Chair: I should say that it was my pleasure to work with Héma-Québec and Canadian Blood Services a number of years ago to sponsor the bill to establish National Blood Donor Week. It was good to work with the professional staff but also with the volunteers. Both groups have some excellent people.

auprès des donateurs bénévoles, notamment par l'ouverture de salons de donateurs de plasma, qui s'appellent Plasmavie.

Ces salons de donateurs de plasma sont maintenant en activité à Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay. Nous projetons également d'ouvrir d'autres salons de donateurs de plasma Plasmavie dans l'ouest de la ville de Montréal.

Les bénévoles ont été à nos côtés depuis notre création il y a 20 ans, en septembre 1998. Ils acceptent plusieurs fois par année ou par mois de donner généreusement de leur temps et de leur énergie, de façon à permettre à d'autres personnes de recouvrer leur santé ou à sauver leurs vies. Notre travail consiste à maintenir cet axe vital de solidarité entre le bénévole et le donneur.

Il va sans dire que toute mesure d'aide du gouvernement fédéral susceptible d'encourager le bénévolat au sein de la population canadienne sera accueillie favorablement par notre organisation. Nous souhaitons profiter de l'occasion pour sensibiliser les membres du comité à l'enjeu de recruter de jeunes bénévoles auprès de la clientèle des 18-35 ans. Notre organisation accorde une grande importance au fait de rajeunir la base des bénévoles et des donateurs qui soutiennent sa mission de dons de vie. Actuellement, le groupe des 18-25 ans constitue 25 p. 100 des dons de sang bénévoles, mais seulement une très petite partie des bénévoles qui recrutent ces donateurs et qui appuient la réalisation de nos activités d'organisation de collecte.

Le recrutement d'une relève pour nos bénévoles pose un défi tout particulier. La raison de ce phénomène découle en bonne partie du déclin constant d'un bassin important de bénévoles provenant d'organismes sociaux communautaires, comme les Clubs Lions, les Clubs Optimistes, les Chevaliers de Colomb ou le Cercle des fermières, pour n'en nommer que quelques-uns. Nous devons, par conséquent, repenser le modèle traditionnel de nos façons de faire en matière de bénévolat. Des mesures simples peuvent y contribuer. Pour les donateurs comme pour les bénévoles en collecte de sang, la promotion de mesures comme l'octroi d'un congé payé pour favoriser le don de sang ou le bénévolat au sein de la fonction publique fédérale ou des forces armées pourrait contribuer à la réalisation de notre mission, qui dépend massivement du bénévolat.

C'est avec plaisir que nous pourrions préciser davantage nos recommandations pour augmenter le bassin de jeunes bénévoles et de jeunes donateurs si le comité sénatorial le juge à propos. Je vous remercie beaucoup de votre attention.

[Traduction]

Le président : Je dois dire que j'ai eu le plaisir de travailler avec Héma-Québec et la Société canadienne du sang il y a plusieurs années au moment de parrainer le projet de loi établissant la Semaine nationale du don de sang. C'était agréable de travailler avec le personnel professionnel, mais aussi les

Michael Maidment, Chief Executive Officer, Ottawa Food Bank: Good morning. As I was sitting here, I was thinking about rushing out to volunteer for the Red Cross. I think I may need to, after I go back to the office this morning.

I appreciate the invitation to address you this morning regarding this important and essential impact of volunteers in the voluntary sector. Across Canada, nearly 1 million people turn to a food bank every single month. I'm privileged to be the chair of the board of directors for Feed Ontario, which is the provincial organization that guides food banks across Ontario. Here in Ontario, that number is nearly 400,000.

At the Ottawa Food Bank, we serve 37,500 people monthly, 37 per cent of whom are children. The way our organization works is that we support a network across the community of 114 community-based food banks and programs, such as addiction rehabilitation programs, but also men's and women's shelters.

Volunteers play an important role in our organization, and we rely on 3,000 volunteers every single year. We've calculated the time volunteered and it is the equivalent of 13 full-time staff. Our organization has 31 paid staff and the equivalent of 13 full-time staff as volunteers. Those volunteers perform a variety of different tasks. They sort food, receive donations, hold food drives, deliver food to our partners across the city and in a new program they grow food on our farm. Last year, just here in the west end of Ottawa, we grew 130,000 pounds of fruit and vegetables with the help of 1,000 volunteers.

Last but not least, volunteers include our board of directors. I didn't strategically put board of directors as the last group of volunteers.

We are fortunate to have volunteers of all ages and abilities. We have students, individuals with sports teams, youth sports teams, corporate groups and retirees, but I know that the committee has heard from other groups about what groups of volunteers are missing. I think in our organization — and we're an example of many food banks across the country — we are missing young professionals and those between the ages of 18 and 35. I have a colleague whose name is Alexandra. She is between 18 and 35, proudly describes herself as a millennial, and she's using every bit of her extra time to earn money to pay debt from student loans and save money to participate in the economy. Right now she's saving to buy a house. I don't believe her story is unusual for individuals across Canada in that age group.

bénévoles. Les deux groupes comprennent d'excellentes personnes.

Michael Maidment, chef de la direction, Banque d'alimentation d'Ottawa : Bonjour. Pendant que j'étais assis ici, j'ai pensé à sortir précipitamment afin de me porter volontaire en vue de faire du bénévolat pour la Croix-Rouge. Je pense que je devrai peut-être le faire, après mon retour au bureau ce matin.

J'apprécie votre invitation à m'adresser à vous ce matin à propos de l'impact important et essentiel des bénévoles au sein du secteur bénévole. Au Canada, près de 1 million de personnes se tournent vers une banque alimentaire tous les mois. J'ai le privilège de présider le conseil d'administration de Feed Ontario, l'organisation provinciale qui guide les banques alimentaires en Ontario. Ici, en Ontario, leur nombre atteint près de 400 000.

À la Banque d'alimentation d'Ottawa, nous desservons 37 500 personnes par mois, dont 37 p. 100 sont des enfants. Notre organisation fonctionne grâce à un réseau de 114 banques et programmes d'alimentation communautaires, comme des programmes de réadaptation pour toxicomanes, mais également des refuges pour hommes et femmes.

Les bénévoles jouent un rôle important dans notre organisation, et nous comptons sur 3 000 bénévoles chaque année. Nous avons calculé le temps de bénévolat, et cela équivaut à 13 employés à temps plein. Notre organisation compte 31 employés rémunérés et l'équivalent de 13 employés à temps plein bénévoles. Ces bénévoles effectuent diverses tâches : ils trient la nourriture, reçoivent des dons, organisent des collectes de nourriture, livrent de la nourriture à nos partenaires de toute la ville et, dans le cadre d'un nouveau programme, cultivent des aliments dans notre ferme. L'année dernière, dans l'Ouest d'Ottawa, nous avons produit 130 000 livres de fruits et de légumes grâce à l'aide de 1 000 bénévoles.

Enfin, et surtout, les bénévoles incluent notre conseil d'administration. Je n'ai pas mis stratégiquement le conseil d'administration comme dernier groupe de bénévoles.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur des bénévoles de tous âges et de toutes capacités : des étudiants, des membres d'équipes sportives, des équipes sportives de jeunes, des groupes de sociétés et des retraités. Je sais toutefois que le comité a entendu d'autres groupes parler de groupes de bénévoles manquants. Je pense que dans notre organisation — et nous sommes un exemple de nombreuses banques alimentaires dans tout le pays —, nous manquons de jeunes professionnels et de membres faisant partie du groupe des 18 à 35 ans. J'ai une collègue qui s'appelle Alexandra. Elle fait partie du groupe des 18 à 35 ans, se décrit fièrement comme une milléniale et consacre tout son temps personnel à gagner de l'argent afin de rembourser une dette liée aux prêts étudiants et d'économiser de l'argent pour participer à l'économie. En ce moment, elle

There are a couple of common themes we see as an organization which relies on volunteers so heavily. We have a lot of students because students are mandated to volunteer in Ontario. We have a lot of corporate groups when staff from those corporate groups are paid to volunteer. We've seen an increase in corporate groups as community building is more the norm in corporate Canada. We've certainly seen an increase in the number of corporate volunteers, but still, individual volunteers are largely seniors or those who are retired and have the extra time to volunteer.

In closing, in your examination of the voluntary sector, I believe we also have to ask the question: What the volunteer sector is doing that government should be addressing? I think food security is potentially one of those issues. Food security is an income issue, not a food issue. As food banks were created as a temporary solution in the 1980s, we've now become a relied-on and essential part of the social safety net. In Ottawa, 60 per cent of people served by the Ottawa Food Bank are recipients of social assistance. The question is, should government policy be to rely on the voluntary sector to fill a gap created by ineffective government policy? Thank you.

The Chair: Thank you very much, Mr. Maidment. I think Canadians all understand the importance of your organization and it's one of the few organizations that appear around these types of tables constantly. We'd like to put you out of business, and I think we all agree with that. I know people from food banks across Canada have the same opinion.

Now from Big Brothers Big Sisters of Canada, Mr. Chater and Ms. Gauthier.

W. Matthew Chater, National President and Chief Executive Officer, Big Brothers Big Sisters of Canada: Thank you, Mr. Chair and fellow committee members for the invitation to be here today.

My name is Matthew Chater and I'm the President and CEO of Big Brothers Big Sisters of Canada. Big Brothers Big Sisters is a youth-led youth-centred federation of 108 local charities serving 42,000 young people annually in more than 1,100 communities across Canada.

épargne afin d'acheter une maison. Je ne crois pas que son histoire soit inhabituelle pour des personnes de ce groupe d'âge au Canada.

Nous voyons plusieurs thèmes communs en tant qu'organisation qui repose énormément sur les bénévoles. Nous comptons beaucoup d'étudiants parce que les étudiants sont tenus de faire du bénévolat en Ontario. Nous avons beaucoup de groupes de sociétés lorsque le personnel de ces groupes est rémunéré pour faire du bénévolat. Nous avons constaté une hausse du nombre de groupes de sociétés, car le renforcement des capacités communautaires constitue davantage la norme dans les entreprises canadiennes. Nous avons certes constaté une augmentation du nombre de bénévoles qui proviennent d'entreprises, mais il reste que les bénévoles individuels sont principalement des personnes âgées ou à la retraite et qui disposent du temps libre pour faire du bénévolat.

En conclusion, dans le cadre de votre examen du secteur volontaire, je crois que nous devons également poser la question suivante : que fait le secteur volontaire dont le gouvernement devrait s'occuper? Selon moi, la salubrité des aliments pourrait être l'un de ces enjeux. La salubrité des aliments est une question de revenu, pas d'alimentation. Les banques alimentaires ont été créées en tant que solution temporaire dans les années 1980, mais elles sont maintenant devenues une partie essentielle du filet de sécurité sociale dont les gens dépendent. À Ottawa, 60 p. 100 des personnes servies par la Banque d'alimentation d'Ottawa sont des bénéficiaires de l'aide sociale. La question est la suivante : la politique gouvernementale devrait-elle compter sur le secteur volontaire pour combler une lacune créée par sa propre inefficacité? Merci.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Maidment. Je pense que les Canadiens comprennent tous l'importance de votre organisation, et c'est l'une des rares qui comparaissent constamment devant ces types de comités. Nous voudrions bien que vous n'ayez plus à exercer vos activités, et je pense que nous nous entendons tous là-dessus. Je sais que les gens qui s'approvisionnent dans les banques alimentaires de partout au Canada sont du même avis.

Maintenant, nous accueillons M. Chater et Mme Gauthier, de Grands Frères Grandes Sœurs du Canada.

W. Matthew Chater, président national et chef de la direction, Grands Frères Grandes Sœurs du Canada : Je vous remercie, monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, de l'invitation à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Matthew Chater, et je suis le président et chef de la direction de Grands Frères Grandes Sœurs du Canada. Il s'agit d'une fédération de 108 organismes de bienfaisance locaux dirigée par des jeunes et axée sur les jeunes : nos organismes offrent des services à 42 000 jeunes par année dans plus de 1 100 collectivités de partout au Canada.

We are committed to ensuring that young people have access to the highest quality one-to-one and group mentoring programs so they can gain the confidence to achieve more. While many of you probably know us as the organization that matches youth with an adult mentor, you may not be aware of our commitment to reflect and serve the diverse communities of which we are a part.

As a national mentoring organization we have a vested interest in improving the lives and outcomes of children and youth across the country, including those from Indigenous communities, from newcomer, immigrant and refugee communities, from black, African and racialized communities, as well as from lesbian, gay, bisexual, trans, queer and two-spirit communities. This is only possible through their involvement in mentoring programs that are culturally proficient and that acknowledge, honour and celebrate them, their communities and their stories.

Within our commitment to being equitable, we are taking time to pause and reflect about where power and privilege lie in our communities and how colonialism, systemic racism, intersectional oppression, heteronormativity, cisgenderism and xenophobia are realities for many of the diverse communities with whom we work.

For National Volunteer Week, we welcome the opportunity to highlight the impact of our volunteers and to underscore the urgency of investing in charities that offer youth-mentoring services.

The Government of Canada can play a critical role in building strong communities and encouraging thriving economic growth through volunteerism and youth mentorship by first considering that mentoring has an extraordinary impact on society through the unpaid economy.

At Big Brothers Big Sisters, we mobilize over 21,000 Canadians who generously volunteer over 2 million hours of their time through high-quality intentional mentoring programs. That equates to more than \$30 million in unpaid work every year. Let's consider that to be a donation to Canadian society.

The Boston Consulting Group undertook a multi-stage study that compared the outcomes of children who participated in one-to-one programs with those who did not. The study demonstrated a social return on investment of 23 to 1 when it comes to long-term economic, health and social outcomes for youth in the most vulnerable situations. So if we have \$30 million invested in the Canadian economy every year by our volunteers with a return

Nous sommes déterminés à nous assurer que les jeunes ont accès à des programmes de mentorat individuel et en groupe de la plus grande qualité afin qu'ils puissent acquérir la confiance en soi nécessaire pour réaliser leur potentiel. Même si vous êtes probablement nombreux à connaître notre programme visant à jumeler des jeunes avec un mentor adulte, vous ne connaissez peut-être pas notre engagement à représenter et à servir les diverses collectivités dont nous faisons partie.

En tant qu'organisation de mentorat nationale, nous avons un intérêt direct pour l'amélioration de la vie et des résultats des enfants et des jeunes de partout au pays, y compris ceux des collectivités autochtones, des communautés de nouveaux arrivants, d'immigrants et de réfugiés, des communautés noires, africaines et racialisées ainsi que des communautés lesbienne, gaie, bisexuelle, trans, queer et bispirituelle. Ce n'est possible que par leur participation à des programmes de mentorat qui sont culturellement appropriés et qui reconnaissent, honorent et célèbrent ces personnes, leurs communautés et leurs histoires.

Dans le cadre de notre engagement envers l'équité, nous prenons le temps de nous arrêter et de réfléchir à la distribution du pouvoir et du privilège au sein de nos collectivités et à la façon dont le colonialisme, le racisme systémique, l'oppression intersectionnelle, l'hétéronormativité, le cissexisme et la xénophobie sont des réalités pour un grand nombre des diverses communautés auprès desquelles nous travaillons.

Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, nous accueillons favorablement la possibilité de mettre en lumière l'incidence de nos bénévoles et de souligner l'urgence d'investir dans les organismes de bienfaisance qui offrent des services de mentorat pour les jeunes.

Le gouvernement du Canada peut jouer un rôle crucial en établissant des collectivités fortes et en encourageant la croissance d'une économie prospère par le truchement du bénévolat et du mentorat des jeunes s'il commence par tenir compte du fait que le mentorat a une incidence extraordinaire sur la société par l'intermédiaire de l'économie non rémunérée.

À Grands Frères Grandes Sœurs, nous mobilisons plus de 21 000 Canadiens qui consacrent généreusement plus de 2 millions d'heures de leur temps au bénévolat dans le cadre de programmes de mentorat intentionnel de grande qualité. Cela équivaut à plus de 30 millions de dollars de travail non rémunéré par année. Considérons qu'il s'agit d'un don à la société canadienne.

Le Boston Consulting Group a entrepris une étude en plusieurs étapes qui comparait les résultats des enfants qui avaient participé à des programmes individuels à ceux qui n'y avaient pas participé. L'étude a montré un rendement social du capital investi de 23 pour 1 en ce qui a trait aux résultats économiques, sanitaires et sociaux à long terme pour les jeunes les plus vulnérables. Ainsi, si nos bénévoles représentent un

of 23 to 1, that equals a \$690 million return over a lifetime through Big Brothers Big Sisters volunteers alone.

In addition, charities provide critical leadership and skill-building opportunities for volunteers. Our volunteer mentors consistently tell us that they get as much, or more, out of a mentoring relationship than a young person. They feel they grow as a person and use the skills they've developed and the experiences they've had in other areas of their lives at home, at work and in their community. The increase in employability and productivity would add millions more to this estimate.

Second, youth mentoring is a catalyst for the next generation of volunteers. According to Statistics Canada, volunteer rates have been in slow but continuous decline for several years, and declining volunteer rates have already spurred the federal government into action with the launch of Canada's Volunteer Service Corps.

Again, research demonstrates youth mentoring is a vehicle for change in these efforts to build a better Canada, and alumni from Big Brothers Big Sisters programs are 50 per cent more likely to volunteer and they spend 30 per cent more time volunteering.

All of these factors bring me to my final point. Canada needs to develop a national mentoring strategy to align the efforts of all stakeholders including youth-serving charities, private sector organizations and stakeholders, multiple levels of government, diverse communities and, of course, young people.

Our volunteers make an extraordinary impact on society, but they cannot do it alone. Big Brothers Big Sisters has more than 1,500 professionally trained staff in local communities who play a critical role in recruiting, screening and training volunteers, matching them with the children and supporting them through the mentoring relationship. While that number sounds big, keep in mind that we are active in 1,100 communities, meaning most of these people are working alone or with one or two people locally with an office sustained through local fundraising.

That match support infrastructure is critical. Our local charities need to hire, train and retain qualified staff to be able to mobilize that volunteer energy. They rely on grassroots

investissement de 30 millions de dollars par année dans l'économie canadienne, à un taux de 23 pour 1, cela équivaut à un rendement de 690 millions de dollars sur toute une vie, uniquement grâce aux bénévoles de Grands Frères Grandes Sœurs.

De plus, les organismes de bienfaisance offrent aux bénévoles des possibilités essentielles de renforcement du leadership et des compétences. Nos mentors bénévoles n'arrêtent pas de nous dire qu'ils tirent d'une relation de mentorat un avantage aussi grand, voire plus grand, qu'un jeune. Ils ont l'impression de grandir en tant que personnes et utilisent les compétences qu'ils ont acquises et l'expérience qu'ils ont cumulée dans d'autres domaines de leur vie, chez eux, au travail et dans leur collectivité. L'accroissement au chapitre de l'employabilité et de la productivité ajoute des millions de dollars de plus à cette estimation.

En outre, le mentorat des jeunes est un catalyseur pour la prochaine génération de bénévoles. Selon Statistique Canada, les taux de bénévolat diminuent lentement, mais continuellement, depuis plusieurs années, ce qui a déjà poussé le gouvernement fédéral à prendre des mesures et à lancer Service jeunesse Canada.

Encore une fois, les recherches montrent que le mentorat des jeunes est un vecteur de changement dans le cadre de ces efforts visant à construire un meilleur Canada, et les anciens des programmes de Grands Frères Grandes Sœurs sont deux fois plus susceptibles de faire du bénévolat et y consacrent plus de temps dans une proportion de 30 p. 100.

Tous ces facteurs m'amènent à ma recommandation finale. Le Canada doit élaborer une stratégie nationale en matière de mentorat afin d'harmoniser les efforts déployés par tous les intervenants, y compris les organismes de bienfaisance au service des jeunes, les organisations et les intervenants du secteur privé, les multiples ordres de gouvernement, les diverses collectivités et, bien entendu, les jeunes.

Nos bénévoles ont une incidence extraordinaire sur la société, mais ils ne peuvent pas y parvenir seuls. Grands Frères Grandes Sœurs compte plus de 1 500 employés professionnels qualifiés dans les collectivités locales qui jouent un rôle crucial en participant au recrutement, à la présélection et à la formation des bénévoles, en jumelant les mentors avec les enfants et en offrant un appui tout au long de la relation de mentorat. Même si ce chiffre semble énorme, n'oubliez pas que nous sommes actifs dans 1 100 collectivités, ce qui signifie que la plupart de ces personnes travaillent seules ou avec une ou deux personnes à l'échelon local et que leur bureau est soutenu grâce à la collecte de fonds locaux.

Cette infrastructure de soutien du jumelage est essentielle. Nos organismes de bienfaisance locaux ont besoin d'embaucher, de former et de maintenir en poste un personnel qualifié qui pourra

generosity of Canadians in addition to essential government and corporate support in order to make mentoring matches happen.

We also need to design and build intentional partnerships that will maximize the impact of mentoring on youth who need it most. A national mentoring strategy would align all efforts and that's where the Government of Canada can help.

We urge the committee to recommend to the Government of Canada to invest at least \$25 million annually in youth mentoring. Youth mentoring must be viewed as a critical, preventive intervention for youth but also a catalyst for volunteerism. Mentoring is essential for future economic growth and to fight against Canada's looming social deficit that is predicted to manifest itself over time in reduced social services, unmet needs, longer waiting lists and a general erosion of the quality of life in Canada.

Thank you once again for the opportunity to be here today and thank you as well to the many volunteers who give their time to make our communities thrive and grow. I now proudly hand it over to a former mentee and current volunteer with Big Brothers Big Sisters to share her experiences.

Karine Pomilia Gauthier, National Youth Mentoring Advisory Council Member, Big Brothers Big Sisters of Canada: Hello, Mr. Chair, committee members. It's a pleasure to be here. My name is Karine Pomilia Gauthier and I'm here on behalf of Big Brothers Big Sisters of Canada as a former little sister and a current member of the agency's National Youth Mentoring Advisory Council.

I have been a little sister since the age of 8. Although I aged out of the Big Sister programming at the age of 18, one never truly stops being a little. It may be in part because I still keep in contact with my big sister, but on a greater level it's because being a part of Big Brothers Big Sisters has become a part of my identity. It's integral to who I am today. I credit my experience with the agency with breaking the cycle of abusive relationships within my family.

Within my lifetime, my mother has been in two abusive relationships, one with my father and the next with the man who came after. My mother is an incredibly strong person, but she was stuck in a cycle. Without my Big Sister and her beautiful and loving family, I likely would have followed in my mother's footsteps. But my Big Sister's life offered me a happy alternative. My big sister didn't set out to volunteer with the goal

mobiliser cette énergie bénévole. Ils comptent sur la générosité des Canadiens eux-mêmes en plus du soutien essentiel du gouvernement et des entreprises pour pouvoir réaliser les jumelages aux fins de mentorat.

Nous devons également concevoir et établir des partenariats intentionnels qui maximiseront l'incidence du mentorat sur les jeunes qui en ont le plus besoin. Une stratégie nationale en matière de mentorat harmoniserait tous les efforts, et c'est là que le gouvernement du Canada peut être utile.

Nous exhortons le comité à recommander au gouvernement du Canada d'investir au moins 25 millions de dollars par année dans le mentorat des jeunes. Ce mentorat doit être perçu comme une intervention préventive cruciale pour les jeunes, mais aussi comme un catalyseur du bénévolat. Le mentorat est essentiel à la croissance économique à venir et à la lutte contre la menace de déficit social du Canada qui, selon les prévisions, se manifesterait au fil du temps sous la forme de services sociaux réduits, de besoins non comblés, de listes d'attente plus longues et d'une érosion générale de la qualité de vie au pays.

Je vous remercie encore de l'occasion de comparaître aujourd'hui, et je remercie également les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pour faire prospérer et croître nos collectivités. Je cède maintenant la parole avec fierté à une ancienne mentorée et actuelle bénévole de Grands Frères Grandes Sœurs afin qu'elle vous fasse part de son expérience.

Karine Pomilia Gauthier, membre du Conseil consultatif national sur le mentorat des jeunes, Grands Frères Grandes Sœurs du Canada : Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs. Je suis ravie d'être là. Je m'appelle Karine Pomilia Gauthier, et je compare au nom de Grands Frères Grandes Sœurs du Canada en ma qualité d'ancienne petite sœur et de membre actuelle du Conseil consultatif national sur le mentorat des jeunes de l'organisme.

J'ai été une petite sœur dès l'âge de 8 ans. Même si je suis devenue trop vieille pour participer aux programmes des Grandes Sœurs quand j'ai atteint l'âge de 18 ans, on ne cesse jamais vraiment d'être un petit frère ou une petite sœur. C'est peut-être dû en partie au fait que je garde encore contact avec ma grande sœur, mais, à une échelle plus grande, c'est parce que ma participation à Grands Frères Grandes Sœurs fait maintenant partie de mon identité. Il s'agit d'une partie intégrante de la personne que je suis aujourd'hui. J'estime que mon expérience au sein de l'organisme a permis de briser le cycle des relations de violence au sein de ma famille.

Durant ma vie, ma mère a été dans deux relations de violence : une avec mon père, et l'autre avec l'homme qui l'a suivie. Ma mère est une personne incroyablement forte, mais elle était prise dans un cycle. Sans ma grande sœur et sa belle famille aimante, j'aurais probablement suivi les traces de ma mère. Toutefois, la vie de ma grande sœur m'a offert une heureuse solution de rechange. Elle ne s'était pas mise à faire du bénévolat dans le but

of changing my life but she did. I think that encapsulates the effect and the impact of mentoring and volunteering on a young person's life.

My own volunteering experience came through Big Brothers Big Sisters as well. I'd help out with local fundraisers and host award nights. Through that, I found my passion for public speaking and later for politics. I didn't only volunteer with Big Brothers Big Sisters. I volunteered in day camps and sat on youth councils that aimed to include more women in politics because I wanted to and because it went towards the 40 hours of volunteer work required for my high school diploma in Ontario. But I almost felt embarrassed to ask for a sign-off on those hours because I wasn't volunteering for some kind of reward or acknowledgment. Volunteering should feel good. Personally, I never feel more productive, motivated and ambitious than I do right after volunteering, so I keep doing it. Being on the Big Brothers Big Sisters of Canada Youth Council gives me the chance to volunteer and give back to an agency that has already given me so much. In this capacity, I chair monthly meetings, write blog posts, help out with national and regional conventions and learn an enormous amount of transferable skills.

It has opened so many doors through other opportunities in volunteering. I currently sit on the youth panel committee which is planning a friendly discussion between upcoming federal leaders in the election season. I sit on the public policy and government relations committee of Big Brothers Big Sisters and I volunteer with my local MP.

I get to do something I love each and every time I volunteer, and maybe, just maybe, I'm helping someone else too. Thank you.

The Chair: Ladies and gentlemen, if you ever wonder if the program works, I present Ms. Gauthier. It's wonderful to have you here. Thank you for that. From the Canadian Association for Disabled Skiing - National Capital Division, Mr. Jeff Boucher.

Jeff Boucher, Coordinator, Canadian Adaptive Snowsports, CADS-NCD Edelweiss, Canadian Association for Disabled Skiing - National Capital Division: Thank you for allowing me to appear to represent adaptive skiing in the National Capital Region. We are 100 per cent volunteer organization with 200 volunteers in the National Capital Region. Nobody gets paid a penny. Some of the things I say will be repetitive, but I hope that encourages and strengthens what other

de changer ma vie, mais elle l'a fait. Je pense que cela résume l'effet et l'incidence du mentorat et du bénévolat sur la vie d'une jeune personne.

J'ai acquis ma propre expérience de bénévolat grâce à Grands Frères Grandes Sœurs également. Je fournissais mon aide dans le cadre des collectes de fonds locales et j'organisais des soirées de remise de prix. Dans le cadre de ces activités, j'ai découvert ma passion pour les arts oratoires et, plus tard, pour la politique. Je n'ai pas fait du bénévolat que pour Grands Frères Grandes Sœurs. J'en ai fait dans des camps de jour, et j'ai siégé à des conseils de jeunes qui visaient à accroître l'inclusion des femmes en politique, parce que j'en avais envie et que cela me permettait de cumuler les 40 heures de travail bénévole requises pour l'obtention de mon diplôme d'études secondaires en Ontario. Toutefois, je me sentais presque mal à l'aise de faire reconnaître ces heures, car je ne faisais pas du bénévolat dans le but d'obtenir un certain genre de récompense ou de reconnaissance. Le bénévolat devrait procurer un bon sentiment. Personnellement, je ne me suis jamais sentie aussi productive, motivée et ambitieuse que tout de suite après avoir fait du bénévolat, alors je continue d'en faire. Le fait de siéger au conseil des jeunes de Grands Frères Grandes Sœurs me donne la possibilité de faire du bénévolat et de redonner à un organisme qui m'a déjà beaucoup donné. À ce titre, je préside les réunions mensuelles, rédige un blogue, fournis de l'aide relativement aux congrès nationaux et régionaux et acquiers énormément quantité de compétences transférables.

Le bénévolat m'a ouvert un très grand nombre de portes grâce aux autres possibilités qui s'y rattachent. Je siège également au comité des jeunes, qui est en train de planifier une discussion amicale entre les chefs de partis fédéraux dans le cadre de la campagne électorale à venir. Je siège au comité des politiques publiques et des relations avec le gouvernement de Grands Frères Grandes Sœurs, et je suis bénévole pour mon député local.

J'ai l'occasion de faire quelque chose que j'adore chaque fois que je fais du bénévolat, et il se pourrait que j'aide quelqu'un d'autre aussi. Merci.

Le président : Mesdames et messieurs, si jamais vous vous demandez si le programme fonctionne, je vous présente Mme Gauthier. C'est merveilleux de vous accueillir. Merci de ce témoignage. Nous accueillons M. Jeff Boucher, de Sports de glisse adaptés Canada — Division de la capitale nationale.

Jeff Boucher, coordonnateur, Sports de glisse adaptés Canada, Edelweiss CADS-NCD, Sports de glisse adaptés Canada — Division de la capitale nationale : Merci de me donner l'occasion de comparaître afin de représenter le milieu des sports de glisse adaptés de la région de la capitale nationale. Nous sommes une organisation entièrement formée de bénévoles et nous en comptons 200 dans la région de la capitale nationale. Personne ne touche un cent de rémunération. Je vais répéter

people have said.

CADS-NCD is a national organization with divisions and provincial organizations within their span of control. In the Ottawa area, there's a national capital division that oversees five individual programs Edelweiss, Camp Fortune and Mont Cascades on the Quebec side, and Calabogie and Mount Pakenham on the Ontario side. There's also a separate program run at Calabogie, a winter sports clinic for ill and injured military serving members and veterans. It is not associated with the Soldier On Program. It's 100 per cent fund raised and organized by the Calabogie CADS program.

All programs are self-sufficient monetarily and rely on the division as a not-for-profit and charitable lead and the national organization for training and certification expertise. The ski hills where we volunteer with are all hosts to our programs in the region, but we have no affiliation with the ski hills themselves. By that I mean we are not aligned by the regular teaching programs and the only fees we get charged by the hills are lift tickets. The ski hills are all very supportive of our programs, and they offer equipment storage areas included in the lift ticket revenue. We work closely with the hills but are completely separate.

We have been in existence for 40 years and have operated as a not-for-profit charitable organization since its inception. We have one treasurer for all of the programs, and he is our watchdog to make sure our charitable status remains intact. He wanted to be here today, but he is helping out the United Way with some of their funding programs.

KPMG is the auditor and the watchdog to our watchdog. This is a cost we don't like to incur, but we know it is essential to ensure we follow all applicable rules and regulations to a tee.

We are a fairly typical adaptive skiing program. I am speaking about Edelweiss, the program I help out with. I actually run the program. We had 105 volunteers and 59 participants this past winter. We have acquired approximately \$200,000 in adaptive equipment over the years with the bulk of that through fundraising within our program. There was support in the past from the Canadian Paralympic Committee that helped us with a 50-50 splitting for buying new equipment. That has changed. We haven't got any money from them for about five or six years as they go from supporting grassroots projects to their Own the Podium, which is their decision. We are now purchasing parts and equipment without any outside funding. We currently have

certaines choses que d'autres témoins ont déjà dites, mais j'espère que cela viendra appuyer ces arguments.

CADS-NCD est une organisation nationale dont les responsabilités s'étendent à des divisions et à des organisations provinciales. Dans la région d'Ottawa, la Division de la capitale nationale supervise cinq programmes distincts : Edelweiss, Camp Fortune et Mont Cascades, du côté du Québec, et Calabogie et Mount Pakenham, du côté de l'Ontario. Un autre programme distinct est également offert à Calabogie; il s'agit d'un cours de sports d'hiver pour les militaires en service et anciens combattants malades et blessés. Il n'est pas associé au programme Sans limites. Il est entièrement financé et organisé par le programme Calabogie CADS.

Tous les programmes sont autosuffisants d'un point de vue financier et dépendent de la division qui tient lieu de responsable caritatif et sans but lucratif et de l'organisation nationale pour l'expertise en matière de formation et d'accréditation. Toutes les stations de ski où nous effectuons du bénévolat offrent nos programmes dans la région, mais nous ne sommes pas affiliés aux centres de ski en soi. J'entends par là que nous ne sommes pas reliés aux programmes d'enseignement ordinaires et que les seuls frais qui nous sont facturés par les stations sont pour les billets de remonte-pente. Les stations de ski appuient toutes fermement nos programmes, et elles offrent des aires d'entreposage d'équipement avec les billets de remonte-pente. Nous travaillons en étroite collaboration avec les centres, mais nous sommes entièrement distincts.

Notre organisation existe depuis 40 ans et est exploitée à titre d'organisme caritatif sans but lucratif depuis sa création. Nous avons un trésorier pour l'ensemble des programmes, et il est notre chien de garde qui veille à ce que notre statut d'organisme caritatif demeure intact. Il voulait se présenter aujourd'hui, mais il est en train d'aider Centraide Canada relativement à certains de ses programmes de financement.

KPMG est le vérificateur et le chien de garde de notre chien de garde. Il s'agit d'un coût qu'il ne nous plaît pas d'engager, mais nous savons qu'il est essentiel pour garantir que nous respectons à la lettre l'ensemble des règles et règlements applicables.

Le programme de ski adapté que nous offrons est assez typique. Je parle d'Edelweiss, le programme auquel je prends part. En fait, je le dirige. L'hiver dernier, nous avons 105 bénévoles et 59 participants. Au fil des ans, nous avons acheté pour environ 200 000 \$ d'équipement adapté, et le gros de ces achats a pu être effectué grâce à des collectes de fonds menées dans le cadre de notre programme. Par le passé, nous avons obtenu le soutien du Comité paralympique canadien, qui nous a aidés en payant la moitié de la facture pour l'achat de nouvel équipement. Cette situation a changé. Nous n'avons reçu aucun argent de ce comité depuis environ cinq ou six ans, car il a délaissé l'appui de projets communautaires pour soutenir son

about 25 sit skis, at about \$6,000 each. Those do need replacing, so we need to raise funds for equipment every year.

Voluntary recruiting is a full-year endeavour and we use all means available to attract new and appropriately qualified volunteers. We use social media, university volunteer websites, booths at local events, but our most successful method is by word of mouth from our volunteers and participants. Family members, friends, work acquaintances and neighbours seem to yield the best volunteers; knowing the program and the skills required to be a good volunteer and allow our existing volunteers and participants to recruit appropriate individuals.

We have started looking at training family members of those with kids with disabilities to ski with their sons and daughters. This has been a great success in the past couple of years and permits us to take more kids into the program.

As Michael has stated, we have a lot of young volunteers, we have a lot of retired and fairly ancient volunteers. That middle sector is where we can't get people to come, and it's very understandable. I did not volunteer any of my time when I had kids. That sector is pretty much out of bounds to us and we can't take people with young families and ask them to come volunteer.

Since money cannot be used as an incentive, we must rely on the good, old-fashioned methods of praise and pins. We praise our volunteers as much as we can and give them five-year pins, which is all the compensation we can give them.

I returned last night from a week-long winter sports clinic in Snowmass, Colorado for U.S. veterans with disabilities and did get to ask some of the U.S. adaptive ski instructors if there were any incentives in the way of tax breaks for their volunteer efforts, and indeed, they are permitted to claim mileage, accommodation and training course costs as charitable donations, which we cannot do in Canada. Unfortunately, there wasn't enough time to pursue how they go about doing that. I found out very late that I was coming here.

programme À nous le podium, et c'est sa décision. Nous achetons maintenant les pièces et l'équipement sans financement extérieur. Actuellement, nous possédons environ 25 appareils de ski assis, d'une valeur approximativement de 6 000 \$ chacun. Il faut les remplacer, alors nous devons recueillir des fonds chaque année pour l'achat d'équipement.

Le recrutement de bénévoles est une activité que nous menons toute l'année, et nous employons tous les moyens à notre disposition pour attirer de nouveaux bénévoles adéquatement qualifiés. Nous avons recours aux médias sociaux et aux sites web de bénévoles universitaires, et nous avons les kiosques dans les événements locaux. Toutefois, la meilleure méthode demeure le bouche-à-oreille, grâce à nos bénévoles et participants. Les membres de la famille, les amis, les connaissances du travail et les voisins semblent devenir les meilleurs bénévoles; ils connaissent le programme et les compétences requises pour être un bon bénévole; et cela permet à nos bénévoles et participants actuels de recruter les bonnes personnes.

Nous avons commencé à envisager de former des membres de la famille d'enfants handicapés afin qu'ils puissent skier avec leurs fils et filles. Cette initiative a connu un grand succès au cours des deux ou trois dernières années et nous permet d'admettre un plus grand nombre d'enfants au sein du programme.

Comme l'a déclaré Michael, nous avons beaucoup de jeunes bénévoles, de bénévoles retraités et de bénévoles qui sont avec nous depuis assez longtemps. C'est dans le groupe des personnes d'âge moyen que nous n'arrivons pas à recruter des gens, et c'est très facile à comprendre. Je n'ai pas du tout consacré de temps au bénévolat quand j'avais des enfants. Ce groupe est pas mal hors de portée pour nous, et nous ne pouvons pas approcher des gens ayant une jeune famille et leur demander de venir faire du bénévolat.

Comme nous ne pouvons pas utiliser l'argent en guise d'incitatif, nous devons compter sur les bonnes vieilles méthodes axées sur les éloges et les décorations. Nous louangeons nos bénévoles le plus possible et leur décernons une épinglette après cinq ans, et c'est toute la rémunération que nous pouvons leur donner.

Hier soir, je suis revenu d'un cours de sports d'hiver d'une fin de semaine à Snowmass, au Colorado, pour les anciens combattants handicapés, et j'ai eu la possibilité de demander à certains des moniteurs de ski adapté américains s'il existait des incitatifs sous la forme d'allègements fiscaux pour leurs efforts de bénévolat et, en effet, ils ont le droit de réclamer les coûts liés au kilométrage, à l'hébergement et aux cours de formation comme s'il s'agissait de dons de bienfaisance, ce que nous ne pouvons pas faire au Canada. Malheureusement, je ne disposais

Unfortunately, the cost of volunteering is seldom free. Transportation, courses and registration fees are sometimes disincentives to people helping out. Those are costs that cannot be paid by most 100 per cent volunteer-driven organizations.

Although some organizations are capable of attracting volunteers by compensating them for their time with free day passes for events, as is the case with a number of music festivals here in Ottawa, we do not have any such means of compensation at our disposal. Perhaps small tax breaks would be appropriate. This would obviously place a burden on programs to record and dispense receipts, but it would be worth the effort in the long run. We already record who is at each program day and training day and it wouldn't be a whole lot of effort to continue that.

We do love high school, university and college students volunteering. The unfortunate part is we are January-February during exams. If we take on too many high school, college or university students, they all disappear in the same weekend or close to each other. The program is very difficult to run when all of these people are gone. We limit the number that we take on. However, last season we took on five high school students who were all of such high-calibre volunteers, we had many discussions on who would be the junior volunteer of the year, and we had to recognize all of them because they were all so good.

I know there are a tremendous number of fantastic people out there willing to assist. It is just a matter of finding them, training them and doing our best to make sure they are suitably matched up for an enjoyable volunteer experience. They will keep coming back as long as they are doing enjoyable work, being appreciated for what they accomplish and any added incentive would be very much appreciated. Thank you very much.

The Chair: Thank you. On behalf of my colleagues here and also on behalf of all 105 senators, I'd like to thank all of you for the work that you do. This country sometimes doesn't work that well, but, generally speaking, it does work well, in large part because we have such a broad and deep volunteer base. I want to thank all of you for doing that.

Senator R. Black: Thank you very much for your presentations. I really appreciate you being here. I come from a rural and agricultural background. Do you notice a difference in

pas d'assez de temps pour découvrir comment ils procèdent pour ce faire. J'ai découvert très tardivement que je viendrais comparaître ici.

Malheureusement, le bénévolat est rarement gratuit. Les frais de transport, de formation et d'inscription ont parfois un effet qui dissuade les gens d'aider. La plupart des organisations entièrement composées de bénévoles ne peuvent pas payer ces coûts.

Même si certaines organisations sont capables d'attirer des bénévoles en les rémunérant pour leur temps sous la forme de laissez-passer gratuits d'une journée à des événements, comme c'est le cas d'un certain nombre de festivals de musique, ici, à Ottawa, nous ne disposons d'aucun moyen de rémunération de ce genre. Peut-être que de petits allègements fiscaux seraient appropriés. Cette mesure imposerait évidemment un fardeau aux responsables des programmes, qui devraient tenir des dossiers et distribuer des reçus, mais cela en vaudrait la peine à long terme. Nous consignons déjà qui participe à chaque journée de programme et de formation, et la poursuite de cette activité ne nécessiterait pas beaucoup d'efforts.

Nous sommes ravis que des élèves du secondaire et des étudiants universitaires et collégiaux fassent du bénévolat. La partie malheureuse tient au fait que les examens ont lieu durant les mois de janvier et février. Si nous acceptons un trop grand nombre de ces élèves et étudiants, ils disparaîtront tous durant la même fin de semaine ou à des intervalles rapprochés. Le programme est très difficile à diriger lorsque toutes ces personnes sont parties. Nous limitons le nombre que nous pouvons accepter. Toutefois, la saison dernière, nous avons accepté cinq élèves du secondaire qui étaient tous des bénévoles de très haut calibre, nous avons tenu de nombreuses discussions afin de déterminer qui serait le bénévole junior de l'année, et nous avons dû souligner leur contribution à tous, car ils étaient tous très bons.

Je sais qu'il existe un nombre exceptionnel de personnes fantastiques qui sont disposées à aider. Il s'agit simplement de les trouver, de les former et de faire de notre mieux pour nous assurer qu'ils sont jumelés adéquatement pour vivre une expérience de bénévolat agréable. Ils reviendront tant qu'ils feront un travail agréable et qu'ils seront appréciés pour ce qu'ils accomplissent, et nous serions très reconnaissants à l'égard de tout incitatif supplémentaire. Merci beaucoup.

Le président : Merci. Au nom de mes collègues ici présents et en celui des 105 sénateurs, je tiens à vous remercier tous du travail que vous faites. Notre pays ne fonctionne parfois pas très bien, mais, de façon générale, il fonctionne bien, en grande partie grâce à notre très grand nombre de bénévoles. Je vous remercie tous de ce que vous faites.

Le sénateur R. Black : Merci beaucoup de vos exposés. Je vous suis très reconnaissant de votre présence. Je viens d'un milieu rural et agricole. Remarquez-vous une différence du point

terms of volunteer recruitment between rural and urban volunteers? What are the barriers and challenges that we should maybe be including in our report that sort of balances the challenges if there are any?

Ms. Boyles: Two things: I used to be the national government relations vice-president for all the colleges and institutes in Canada. In our work, we are always looking at what the impacts were, particularly in rural, remote and northern areas and that the volunteers in those areas are often called on to be volunteers across a multiplicity of organizations, whether it's the rec board, their community library, their not-for-profit or social enterprises that we recognize. It's a real challenge, just being stretched. That's compounded by their accountabilities and their worries in terms of their fiduciary responsibilities in particular.

Mr. Maidment: I would say, anecdotally, at least in the Ontario Association of Food Banks, it is easier for those rural food banks to attract volunteers. Many of the food banks, in rural Ontario at least, are run solely by volunteers. I think we still see some of the same patterns that many of us discussed. Those volunteers skew older. I do think, at least anecdotally, in rural Ontario and rural Canada, it is easier to attract volunteers.

Mr. Chater: With Big Brothers Big Sisters, I agree that we see a number of volunteers who are coming to our organizations to give back to the community from a service perspective. I know many of our organizations struggle on the governance side to attract the individuals who can govern the organization.

We're undertaking a piece of work to understand the landscape of rural and remote communities, particularly for young people. We know the population of young people within rural and remote communities may be going down but the needs are going up. How does mentorship address that? We are undertaking that project right now with the support of some corporate sponsors.

Senator R. Black: When will that report be ready?

Mr. Chater: We're early in the process. It's a two-year piece of work, but we'll have early findings along the way.

[Translation]

Miville Mercier, President of the Provincial Association of Blood Donation Volunteers, Héma-Québec: As for us, we are represented by 13 chapters in the Quebec. It is easier for us to recruit volunteers in cities like Sherbrooke, Montreal and Quebec

de vue du recrutement de bénévoles en milieu rural et urbain? Quels sont les obstacles et les défis que nous devrions peut-être inclure dans notre rapport, de façon à établir en quelque sorte un équilibre au chapitre des difficultés, le cas échéant?

Mme Boyles : Deux choses : autrefois, j'étais la vice-présidente nationale des relations avec le gouvernement pour l'ensemble des collèges et des instituts du Canada. Dans le cadre de notre travail, nous étions toujours en train d'examiner les conséquences, surtout dans les régions rurales, éloignées et nordiques, et nous reconnaissons que les bénévoles de ces régions sont souvent appelés à faire du bénévolat pour une multitude d'organisations, qu'il s'agisse du comité des loisirs, de leur bibliothèque communautaire, d'organismes sans but lucratif ou d'entreprises sociales. Le simple fait que les ressources sont poussées à la limite pose de réelles difficultés. Cette situation est exacerbée par les obligations redditionnelles et les inquiétudes à l'égard des responsabilités fiduciaires en particulier.

M. Maidment : J'affirmerais incidemment que, du moins au sein de l'Ontario Association of Food Banks, il est plus facile pour les banques alimentaires rurales d'attirer des bénévoles. Nombre de banques alimentaires, en Ontario du moins, sont entièrement gérées par des bénévoles. Je pense que nous observons encore certaines des mêmes tendances que nous avons été nombreux à évoquer. Ces bénévoles peuvent être âgés. Je suis d'avis que, du moins, incidemment, dans l'Ontario rural et le Canada rural, il est plus facile d'attirer des bénévoles.

M. Chater : Dans le cas de Grands Frères Grandes Sœurs, je conviens que nous voyons un certain nombre de bénévoles se présenter à nos organisations dans le but de redonner à la collectivité, du point de vue des services. Je sais qu'un grand nombre de nos organisations éprouvent des difficultés du côté de la gouvernance pour ce qui est d'attirer les personnes qui peuvent diriger l'organisation.

Nous menons une étude pour comprendre la situation dans les collectivités rurales et éloignées, surtout en ce qui concerne les jeunes. Nous savons que la population de jeunes de ces collectivités pourrait diminuer, mais que les besoins augmentent. Comment le mentorat permet-il de régler ce problème? Nous entreprenons actuellement ce projet avec l'appui de certaines sociétés commanditaires.

Le sénateur R. Black : Quand ce rapport sera-t-il prêt?

M. Chater : Nous en sommes au début du processus. Cette étude s'étend sur deux ans, mais nous obtiendrons des conclusions préliminaires en cours de route.

[Français]

Miville Mercier, président de l'Association des bénévoles du don de sang, Héma-Québec : De notre côté, nous sommes représentés par 13 chapitres dans la province de Québec. C'est plus facile pour nous, dans des villes comme Sherbrooke,

City. However, in Lac-Saint-Jean, for example, and on the Lower North Shore and Gaspé Peninsula, the distances are significant, and it becomes more expensive to train and bring chapter members together. So we are investing more energy in cities than in the regions right now because of a lack of money.

[English]

Mr. Boucher: I have two points. We are fairly rural; Calabogie has difficulty in attracting volunteers because it has such a small base of people and some skill sets are required. There is some difficulty getting volunteers about an hour and 15 minutes outside of Ottawa. On the other side, because they are in a small community, they have a lot less difficulty attracting companies within the community to donate to the program. So it's a double-edged sword. They could probably get more money, but they need more people to expand their base.

[Translation]

Ms. Fournier: In fact, I told you earlier that the average number of volunteer hours in Quebec is 10 hours per month. The study allowed us to draw a portrait of each of the administrative regions, and it was found that the further away the region is from a major centre, the higher the number of volunteer hours, as well as the number of years people remain volunteers. Conversely, the same survey involved non-volunteers, and the closer people lived to suburbs or major centres, the more they said lack of time was their reason not to volunteer.

I agree that the problem of long distances makes gatherings more difficult, but coming from a small community would encourage people to get more involved, often because if they don't, the activity won't be able to take place. This could explain this situation.

Ms. Langlais: I've been involved in recruitment for several years, and it is always difficult everywhere for the Red Cross, whether in rural or urban environments, because of the particular style of volunteers we need. People who volunteer for the Red Cross must be ready to get up in the middle of the night, in winter, without knowing the conditions under which they will work. It isn't for everyone, and that's understandable.

I would say that we have many young people on our team; however, we have to ask ourselves the question — and I don't have an answer — and determine if it is really volunteer work, because often it falls into the category of volunteer hours that must be done through a particular program. This isn't a criticism, on the contrary, because often these people become true volunteers later on, regardless of the organization.

Montréal ou Québec, de recruter des bénévoles. Par contre, au Lac-Saint-Jean, par exemple, ou sur la Basse-Côte-Nord et en Gaspésie, les distances sont importantes, et cela devient plus onéreux de faire de la formation et de réunir les membres du chapitre. Nous investissons donc davantage d'énergie dans les villes qu'en région à l'heure actuelle, faute d'argent.

[Traduction]

M. Boucher : J'ai deux commentaires à formuler. Nos activités se tiennent pas mal en milieu rural; le programme à Calabogie a de la difficulté à attirer des bénévoles parce que la région est peu habitée et que certains ensembles de compétences sont requis. On a de la difficulté à trouver des bénévoles à environ une heure et quart d'Ottawa. En revanche, comme il s'agit d'une petite collectivité, on a beaucoup moins de difficulté à convaincre les entreprises du coin à donner de l'argent au programme. Il s'agit donc d'une arme à deux tranchants. On pourrait probablement obtenir plus d'argent, mais on a besoin de plus de gens pour élargir le programme.

[Français]

Mme Fournier : En fait, je vous disais plus tôt que la moyenne des heures de présence des bénévoles au Québec est de 10 heures par mois. L'étude nous a permis de dresser un portrait de chacune des régions administratives, et on a constaté que plus la région est éloignée d'un grand centre, plus le nombre d'heures de bénévolat est élevé, ainsi que le nombre d'années pendant lesquelles les gens restent bénévoles. À l'inverse, ce même sondage impliquait des non-bénévoles, et plus les gens habitaient près des banlieues ou des grands centres, plus ils donnaient la raison du manque de temps pour ne pas faire de bénévolat.

Je suis d'accord pour dire que le problème des distances importantes rend plus difficile la tenue de rassemblements, mais le fait de venir d'un petit milieu inciterait les gens à s'impliquer davantage, souvent parce que, s'ils ne le font pas, l'activité ne pourra pas avoir lieu. Cela pourrait expliquer cette situation.

Mme Langlais : En ce qui concerne la Croix-Rouge, que ce soit dans un milieu rural ou urbain, le recrutement, pour en avoir fait pendant plusieurs années, est toujours difficile partout, à cause du style particulier de bénévoles dont nous avons besoin. Les gens qui deviennent bénévoles à la Croix-Rouge doivent être prêts à se lever en pleine nuit, l'hiver, sans savoir dans quelles conditions ils vont travailler. Ce n'est pas fait pour tout le monde et cela se comprend très bien.

Je vous dirais que nous avons beaucoup de jeunes dans notre équipe; par contre, il faut se poser la question — et je n'ai pas de réponse — et déterminer si c'est vraiment du bénévolat, parce que, souvent, cela fait partie de la catégorie des heures de bénévolat qui doivent être faites par le biais d'un programme particulier. Ce n'est pas une critique, au contraire, parce que souvent, ces gens deviennent vraiment bénévoles plus tard, quelle que soit l'organisation.

That's why, as I told you earlier, the Red Cross has partnered with companies like Bombardier and others to try to attract volunteers. Because of the increasing number of disasters, there is a real need for volunteers. Of course, most of the time, it is older people who are willing to volunteer, and that's really where we recruit most often. As Mr. Boucher said, there are people who have families, children, who have a lot of responsibilities; that's where we have the most difficulty recruiting, and we understand very well why.

The Chair: Thank you very much.

[*English*]

Senator R. Black: Second question, just in general terms: How easy is it to get together to converse, to dialogue, to network with your umbrella Canadian organizations if in fact there are some? Do you often get together or is it just once a year? How easy is it to share resources, learnings, understandings, with your like-minded organizations across the country?

Mr. Boucher: For the most part, it is a once-a-year get-together. We have a pre-course where most of the people on the board get together to discuss what's going on for next year, but we have representatives on all of the national boards. Much is done by teleconferencing. Five or six years ago, there was very little interface between the local organizations and national. That's changed incredibly to where they are becoming very supportive between the two. It is getting much better.

Ms. Boyles: In terms of the voluntary sector for the boards in the B.C. context, it's actually very limited. Board Voice itself does have a provincial conference. Our members scrape together pennies to get maybe one person there. If we're fortunate, we might be able to convince Imagine Canada, for example, to bring one of their meetings out to B.C. around the same time we have our conference so we can get that input.

Some of our organizations have connections to the national organizations. We try to bring that to bear when we can but it's very limited. It is very limited at the provincial level and almost non-existent nationally.

[*Translation*]

Mr. Mercier: As for us, the association meets twice a year, in November and May, with three representatives from each chapter, to hold its general assembly and elect the new board of

C'est la raison pour laquelle, comme je vous le disais plus tôt, la Croix-Rouge a créé des partenariats avec des compagnies comme Bombardier et d'autres pour essayer d'attirer des bénévoles. À cause des sinistres de plus en plus nombreux, on a vraiment besoin de bénévoles. C'est sûr que, la plupart du temps, ce sont les gens d'un certain âge qui sont prêts à faire du bénévolat, et c'est vraiment là qu'on fait le plus souvent du recrutement. Comme le disait M. Boucher, il y a des gens qui ont des familles, des enfants, qui ont beaucoup de responsabilités; c'est là qu'on a le plus de difficulté à recruter, et on en comprend très bien la raison.

Le président : Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Le sénateur R. Black : Une autre question, simplement d'un point de vue général : dans quelle mesure est-il facile de se réunir afin de converser, de dialoguer, de réseauter avec vos organisations-cadres canadiennes, si vous en avez une? Vous rassemblez-vous souvent, ou bien est-ce seulement une fois par année? Dans quelle mesure est-il facile d'échanger les ressources, les apprentissages et les connaissances avec des organisations aux vues similaires de partout au pays?

M. Boucher : La plupart du temps, le rassemblement a lieu une fois par année. Nous tenons une rencontre préalable aux cours, où la plupart des membres du conseil d'administration se réunissent afin de discuter de ce qui se passera durant la prochaine année, mais nous avons des représentants qui siègent à tous les conseils nationaux. On fait beaucoup de choses par téléconférence. Il y a cinq ou six ans, il y avait très peu de communication entre les organisations locales et nationales. Cette situation a énormément changé, et les deux commencent maintenant à beaucoup s'entraider. La situation s'améliore beaucoup.

Mme Boyles : En ce qui concerne le secteur volontaire et les conseils d'administration en Colombie-Britannique, c'est très limité. La Board Voice en soi ne tient pas de conférence provinciale. Nos membres grattent les fonds de tiroir pour réunir un peu d'argent afin de peut-être pouvoir y envoyer une personne. Si nous avons beaucoup de chance, nous pourrions être capables de convaincre Imagine Canada, par exemple, de tenir une de ses réunions en Colombie-Britannique vers la même date que notre conférence afin que nous puissions obtenir cet apport.

Certaines de nos organisations ont établi des liens avec les organisations nationales. Nous tentons d'en tenir compte quand nous le pouvons, mais c'est très limité. C'est le cas à l'échelon provincial, et c'est presque inexistant à l'échelon national.

[*Français*]

M. Mercier : En ce qui nous concerne, l'association se réunit deux fois par année, en novembre et en mai, avec trois représentants de chacun des chapitres, pour tenir son assemblée

directors. Each chapter meets two to three times a year and holds a general meeting to appoint its president and board of directors. The executive committee meets once a month in Montreal. The association even meets with Ms. Allard, Director of Operations, about every two or three days, depending on Héma-Québec's demands, to promote blood donations or for future donors.

Ms. Fournier: The Réseau d'action bénévole du Québec has 28 organizational groups and, yes, there is an exchange at the provincial chapter. In addition, starting in 2020, we will hold regional forums in each administrative region for all volunteer supervisors, regardless of which organization they are from, to create a community and share best practices. However, we have no official link with any other organization similar to ours elsewhere in Canada.

I am sure we aren't the only provincial organization that plays the role we do. It would be very interesting, indeed, to build bridges between these different provincial associations.

[English]

Mr. Maidment: I would describe food banks across the country as working in a loose federated model. There are 10 provincial associations and they are members of the national organization called Food Banks Canada. There is a lot of information sharing. Food, food safety and regulations and the sharing of food provincially drives a lot of that membership, but there is a lot of resource development, resource sharing and information sharing. Food Banks Canada is developing a national tool that would house best practices, information sharing, regulations, all those types of things. That has been under development. Then there are provincial conferences annually and biannually, as well as a national conference.

Lastly, there are six large food banks in Canada that deliver food. About 80 per cent of the people in Canada who visit a food bank receive food through one of these six organizations in the largest cities across the country. Ottawa is one of those six. We have an informal information sharing as well because we're of a larger scale. You go from our organization that serves 37,000 people a month all the way down to a rural food bank that may serve 100. The six have an association as well where we meet and share information.

Ms. Pomilia Gauthier: I can speak to the youth council for Big Brothers Big Sisters. We have representation from almost every province. I think we're missing a couple from the east, but

générale et élire le nouveau conseil d'administration. Chaque chapitre se réunit deux à trois fois par année et tient une assemblée générale pour nommer son président et son conseil d'administration. Le comité exécutif se réunit une fois par mois à Montréal. L'association rencontre même Mme Allard, directrice des opérations, à peu près tous les deux ou trois jours, en fonction des demandes d'Héma-Québec, pour faire la promotion des dons de sang ou pour les futurs donateurs.

Mme Fournier : Le Réseau d'action bénévole du Québec compte 28 regroupements d'organisation et, oui, il y a un échange au chapitre provincial. Par ailleurs, à partir de 2020, nous tiendrons dans chaque région administrative des forums régionaux à l'intention de tous les superviseurs de bénévoles, peu importe de quel organisme ils proviennent, pour créer une communauté et échanger sur les meilleures pratiques. Par contre, nous n'avons aucun lien officiel avec une autre organisation similaire à la nôtre ailleurs au Canada.

Je suis certaine que nous ne sommes pas la seule organisation provinciale à tenir le rôle que nous jouons. Il serait fort intéressant, effectivement, de créer des ponts entre ces différentes associations provinciales.

[Traduction]

M. Maidment : Je dirais que les banques alimentaires de partout au pays fonctionnent selon un modèle fédéré peu contraignant. On compte 10 associations provinciales, et elles sont membres de l'organisation nationale appelée Banques alimentaires Canada. Il y a beaucoup d'échange d'information. L'alimentation, la salubrité et la réglementation des aliments ainsi que le partage de la nourriture à l'échelle provinciale amènent beaucoup de membres à participer, mais il y a beaucoup de mise en valeur et de partage des ressources et d'échange d'information. Banques alimentaires Canada est en train de mettre au point un outil national qui rassemblera les pratiques exemplaires, les informations échangées, la réglementation, tous ces types de choses. Cet outil est en cours d'élaboration. Ensuite, on tient des conférences provinciales annuelles et bisannuelles ainsi qu'une conférence nationale.

Enfin, le Canada compte six grandes banques alimentaires qui fournissent de la nourriture. Au pays, environ 80 p. 100 des personnes qui visitent une banque alimentaire reçoivent des aliments par l'intermédiaire de ces six organisations dans les plus grandes villes de partout au pays. Ottawa en fait partie. Nous échangeons des renseignements de façon informelle également parce que nous offrons nos services à grande échelle. On passe de notre organisation, qui sert 37 000 personnes par mois, à une banque alimentaire rurale qui pourrait en servir 100. Les six organisations sont également dotées d'une association où nous nous rencontrons et échangeons des informations.

Mme Pomilia Gauthier : Je pourrais parler du conseil des jeunes de Grands Frères Grandes Sœurs. Nous avons des représentants de presque toutes les provinces. Je crois qu'il nous

we're trying to recruit more youth. We often meet once or twice a year depending on the events. You may have heard about Youth in Office, one of our big events where all the youth meet together in Ottawa and then we have a regional or national conventions. Other than that, we also use a lot of technology. However, the trouble with that is that we often miss time frames and if people get busy it gets trickier. Generally, we like to meet in person but there are alternatives that we try to use.

[Translation]

Ms. Langlais: This is the Canadian Red Cross we are talking about. When I arrived at the Red Cross, the structure was more compartmentalized. Today, there seems to be a desire to centralize. Whether it is for intervention, training, governance or funding, the provinces are represented on the committees. I live in Quebec and, in every province, very often, meetings are held to meet volunteers and permanent employees from all over the province. Now, decisions tend to be made on a Canadian basis.

[English]

Mr. Chater: Within Big Brothers Big Sisters of Canada, we have monthly town halls where all our agencies come together, and we can share things that are happening across the federation. Karine spoke to our regional conventions that happen every other year, as well as our national conventions that happen each year. Across the mentoring space, Big Brothers Big Sisters, in partnership with the Alberta Mentoring Partnership and the Ontario Mentoring Coalition, represent over 320 organizations across Canada. We're working on that pan-Canadian mentoring strategy to be able to share best practices around recruiting and supporting mentors and then sharing research and knowledge as well across those organizations. That work is under way through the Canadian Mentoring Partnership.

We also have a group of national youth serving organizations that come together twice a year to share quality practices as well. Big Brothers Big Sisters, from a sector perspective and as a sector champion within Imagine Canada, has benefited from coming to their meetings as well.

Senator Duffy: Thank you all for coming here today.

I've listened with interest to what you have to say and I have a couple of general questions.

en manque de deux ou trois provinces de l'Est, mais nous essayons de recruter davantage de jeunes. Nous nous rencontrons souvent une ou deux fois par an selon les événements. Vous avez peut-être entendu parler de Jeunes sur la Colline, un de nos plus grands événements, où tous les jeunes se rencontrent à Ottawa, puis nous avons des congrès régionaux et nationaux. À part cela, nous utilisons également beaucoup la technologie. Toutefois, le problème qui se pose, c'est que nous manquons souvent de temps, et si les gens sont occupés, les choses se compliquent. Généralement, nous aimons nous rencontrer en personne, mais nous essayons de trouver d'autres solutions.

[Français]

Mme Langlais : C'est de la Croix-Rouge canadienne dont on parle. Lorsque je suis arrivée à la Croix-Rouge, la structure était plus compartimentée. Aujourd'hui, on semble plutôt vouloir centraliser. Que ce soit pour l'intervention, la formation, la gouvernance ou le financement, les provinces sont représentées au sein des comités. Je vis au Québec et, dans chaque province, bien souvent, on tient des réunions pour rencontrer les bénévoles et les employés permanents qui viennent d'un peu partout dans la province. Maintenant, les décisions ont tendance à être prises sur une base canadienne.

[Traduction]

M. Chater : À Grands Frères Grandes Sœurs du Canada, nous tenons des assemblées mensuelles, où tous nos organismes se réunissent, et nous pouvons échanger sur tout ce qui se passe dans la fédération. Karine a parlé de nos congrès régionaux qui ont lieu une année sur deux, ainsi que de nos conventions nationales qui ont lieu chaque année. En ce qui concerne le mentorat, Grands Frères Grandes Sœurs, en partenariat avec l'Alberta Mentoring Partnership et l'Ontario Mentoring Coalition, représente plus de 320 organisations dans tout le Canada. Nous travaillons sur cette stratégie de mentorat pancanadienne pour que nous puissions échanger des pratiques exemplaires en matière de recrutement et de soutien des mentors, et puis également échanger des résultats de recherche et des connaissances. Cela se fait par l'entremise du Canadian Mentoring Partnership.

Nous avons également un groupe d'organismes nationaux de services à la jeunesse qui se réunit deux fois par an pour échanger également des pratiques de qualité. D'un point de vue sectoriel, en tant que champion du secteur au sein d'Imagine Canada, Grands Frères Grandes Sœurs a également tiré profit de ces réunions.

Le sénateur Duffy : Merci à tous d'être venus ici aujourd'hui.

J'ai écouté avec intérêt ce que vous avez dit et j'ai deux ou trois questions d'ordre général.

First, Mr. Mercier, are you aware, and others involved in blood donation, of Senate Bill S-252, in the works now and proposed by Senator Pamela Wallin, which would outlaw payment for blood donations in Canada? That is, clinics — I think there are some in Saskatchewan and some in New Brunswick, maybe elsewhere — where blood donors are paid.

How do you feel paying people for their blood?

Ms. Allard: Yes. We've thought about that.

[Translation]

We've given it a lot of thought. For the time being, we think it's extremely important that the donation be voluntary and not paid. As with volunteering, if it were paid, it would no longer be volunteering. We are opposed to paying donors. One day, the pressure may be greater to move in this direction, and we will have to reconsider this possibility. However, for the moment, we are able to convince people, in different ways, to give without being paid, in the same way that we are able to find volunteers without paying them.

[English]

The Chair: I think that's what we'd hear from the Canadian Blood Services if they were here as well. Héma-Québec and Canadian Blood Services are usually on the same page.

[Translation]

Ms. Allard: The practice is more common in the United States and donors are paid. Some places in Europe offer incentives that increasingly resemble a monetary benefit. The trend is really very strong in the United States. Many blood donation companies, and other donations as well, have adopted a business-like approach.

[English]

Senator Duffy: In Canada, there are already clinics in Saskatchewan, and I believe there's a proposal to open pay-for-blood in New Brunswick. My fear is that when you start paying people, then the voluntary donations will drop off. One of the great success stories of Canada is our national blood system, which depends on volunteers. I congratulate you all who work in that sector.

Second, we've heard from all of our witnesses over the last few months that there is a growing crunch as young people don't seem to have time or to make time for volunteerism. There is the whole question of philanthropy and younger donors, how much

D'abord, monsieur Mercier, ainsi que les autres personnes concernées par le don de sang, connaissez-vous le projet de loi du Sénat S-252, lequel est maintenant à l'étude et qu'il a été proposé par la sénatrice Pamela Wallin, qui interdirait la rémunération des donneurs de sang au Canada? Cela vise les cliniques — je crois qu'il y en a quelques-unes en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick, et peut-être ailleurs — où les donneurs de sang sont rémunérés.

Que pensez-vous du fait de rémunérer des personnes pour leur sang?

Mme Allard : Oui. Nous y avons pensé.

[Français]

On y a beaucoup réfléchi. Pour l'instant, à notre avis, il est extrêmement important que le don soit volontaire et non payé. Comme pour le bénévolat, s'il était payé, ce ne serait plus du bénévolat. Nous nous opposons au fait de payer les donneurs. Un jour, la pression sera peut-être plus forte d'aller en ce sens, et on devra reconsidérer cette possibilité. Toutefois, pour le moment, nous arrivons à convaincre les gens, de différentes façons, de donner sans être payés, de la même façon que nous réussissons à trouver des bénévoles sans les payer.

[Traduction]

Le président : Je pense que c'est ce qu'auraient dit les représentants de la Société canadienne du sang s'ils étaient ici également. Héma-Québec et la Société canadienne du sang sont généralement sur la même longueur d'onde.

[Français]

Mme Allard : La pratique est plus courante aux États-Unis et on paie les donneurs. Certains endroits en Europe offrent des incitatifs qui ressemblent de plus en plus à un avantage monétaire. La tendance est vraiment très forte aux États-Unis. Plusieurs compagnies de dons de sang, et d'autres dons aussi, ont adopté une démarche où on fait des affaires.

[Traduction]

Le sénateur Duffy : Au Canada, il y a déjà des cliniques en Saskatchewan, et je crois qu'il y a une proposition pour mettre en œuvre un système visant à rémunérer les donneurs de sang au Nouveau-Brunswick. Ce que je crains, c'est que lorsqu'on commence à payer les gens, les dons volontaires diminuent. Une des plus grandes réussites du Canada, c'est le système national d'approvisionnement en sang, qui dépend des bénévoles. Je félicite toutes les personnes qui travaillent dans ce secteur.

Ensuite, au cours des derniers mois, nous avons entendu tous les témoins dire qu'il y a une crise de plus en plus importante, car les jeunes ne semblent pas avoir le temps de faire du bénévolat ou ne consacrent pas de temps à cette activité. Il y a

money they give, if they give at all, and how they're motivated to give.

We've heard about spectacular events like the tragedy in Humboldt, Saskatchewan, where millions of dollars are raised overnight. Yet, long-term donations needed to provide for continuing services don't have the same appeal for the new generation.

As people who work in the system, do you believe that it would be to the advantage of the voluntary sector to have a champion in the federal government? That is, a minister responsible for charities who would be an advocate for charities and who would serve as a public ambassador going across the country, trying to encourage young people and speak in schools? The possibilities are endless in terms of finding people who appeal to youth so that we can try to build up interest in this area, where it has been falling off.

If you have any comments I'd like to hear them.

[*Translation*]

Ms. Allard: We are trying to recruit volunteers as we have always done. As we know, young people are digital media enthusiasts. You have to approach them in a different way to motivate them. There are several ways to do this. You have to evolve with them. Recruiting young people must be done differently from the way volunteers have always been recruited. There are several other solutions, and I can come back to them. We really need to transform the way we recruit volunteers, but also the way we retain them.

Ms. Fournier: I fully agree with Ms. Allard. Volunteering has changed. Would it be a good idea to have a representative or department on volunteerism or the charitable sector? Certainly.

Indeed, it must be considered that in Quebec, 57 per cent of youth aged 18 to 35 are not volunteers because they don't know where to go or have not had the opportunity to volunteer. This is what emerged from Statistics Canada's latest survey on social participation and donation. Almost 50 per cent of people are not volunteers because they haven't been asked. They need to be aware of the opportunities and benefits of volunteering. In addition, there are few or no volunteers among young adults. We may not have the right organizations around the table for this purpose. Volunteering follows life cycles. If you are in your 30s and have children, it is very likely that you will volunteer at your children's school or in sports and leisure activities. In Quebec, the majority of sports and leisure volunteers are between 35 and 50 years old, probably because they follow their children during their activities. We need to find a new way to approach volunteers, but also adapt our message to the generation of

toute la question de la philanthropie et des jeunes donateurs, de la somme qu'ils donnent, s'ils donnent, et de ce qui les motive à donner.

Nous avons entendu parler d'événements spectaculaires comme la tragédie de Humboldt, en Saskatchewan, où des millions de dollars ont été recueillis en une nuit. Pourtant, les dons à long terme nécessaires pour assurer la continuité des services n'ont pas le même attrait pour la nouvelle génération.

En tant que personnes qui travaillent dans le système, croyez-vous qu'il serait dans l'intérêt du secteur bénévole d'avoir un champion dans le gouvernement fédéral? Il s'agirait d'un ministre qui s'occupe des organismes de bienfaisance, qui défendrait leurs intérêts et qui parcourrait le pays à titre d'ambassadeur, pour essayer d'encourager les jeunes et parler dans les écoles. Les possibilités sont infinies pour ce qui est de trouver des personnes qui attirent les jeunes, afin que nous puissions essayer de susciter l'intérêt dans ce domaine, lequel est en déclin.

Si vous avez des commentaires à faire, j'aimerais bien les entendre.

[*Français*]

Mme Allard : Nous essayons de recruter des bénévoles comme nous l'avons toujours fait. Comme on le sait, les jeunes sont adeptes des médias numériques. On doit les approcher d'une façon différente pour les motiver. Il existe plusieurs moyens. Il faut évoluer au même rythme qu'eux. Le recrutement auprès des jeunes doit se faire différemment de la façon dont on a toujours recruté les bénévoles. Il existe plusieurs autres solutions, et je pourrai y revenir. Il faut vraiment transformer nos façons de recruter les bénévoles, mais aussi de les fidéliser.

Mme Fournier : Je suis tout à fait d'accord avec Mme Allard. Le bénévolat a changé. Serait-ce une bonne idée d'avoir un représentant ou un ministère sur le bénévolat ou le secteur de la bienfaisance? Certainement.

En effet, il faut considérer qu'au Québec, 57 p. 100 des jeunes âgés de 18 à 35 ans ne sont pas bénévoles parce qu'ils ne savent pas où s'adresser ou qu'ils n'ont pas eu l'occasion de faire du bénévolat. C'est ce qui est ressorti de la dernière enquête sur la participation sociale et le don de Statistique Canada. Près de 50 p. 100 des gens ne sont pas bénévoles parce qu'on ne le leur a pas demandé. Ils doivent connaître les possibilités et les bienfaits du bénévolat. Par ailleurs, il y a peu de bénévoles ou pas du tout chez les jeunes adultes. On n'a peut-être pas les bons organismes à cette fin autour de la table. Le bénévolat suit les cycles de la vie. Si vous êtes dans la trentaine et que vous avez des enfants, il est fort probable que vous allez vous impliquer bénévolement à l'école de vos enfants ou dans les activités sportives et de loisirs. Au Québec, la majorité des bénévoles en sports et loisirs ont de 35 à 50 ans, sans doute parce qu'ils suivent leurs enfants lors de leurs activités. Il faut trouver une nouvelle façon d'aborder les

volunteers we want to reach. Volunteer Canada has conducted a very interesting study on the different generations of volunteers, what interests them and what they see as barriers to volunteering for different age groups. It is a very interesting resource for our colleagues in other organizations.

[English]

The Chair: We missed you in the last round, Ms. Boyles. I apologize for that.

Ms. Boyles: I want to reaffirm that I was speaking through the lens of the volunteer members of the board of directors on your earlier question. I'm the chair of the board of Family Services of Greater Vancouver, our CEO sits on the national board of the Family Service Canada. We do have some of the national volunteers at the staff level but not at the governance level, which is what I was addressing.

On the question of a national charities directorate, or including non-profits that are not yet charities but may soon be with changes in the regulations, I would say there would be strong support from the members of the boards in B.C. We have been calling for a social policy framework for B.C. itself. There is such an incongruence in equities among the various government departments, including at the federal level. My former work with the federal government and the ways to be able to apply common lenses. A social lens to all the programs, including youth engagement, would be very valuable.

Ms. Pomilia Gauthier: From a youth perspective, I can tell you that we do often pass it off as being too busy or having to go to work or school, that we should be making money instead, and we see volunteering almost as a luxury. Something our parents and grandparents have time to do but our lives are so busy. That comes down to whether or not we've seen people volunteer while we were growing up. I was lucky to have my big sister. She was a big volunteer in her community and I grew up with that same mindset, thinking that it doesn't matter if I have to go to work or school, I can always make time. We decide what we do with our time. I think that is what is key in increasing youth mentoring and volunteering, especially among young professionals, to make it more accessible and visible. Maybe having a minister of volunteerism would be an interesting path to follow because it would make volunteering a lot more visible. I wrote down here that we often don't volunteer if no one around us is volunteering. Volunteers come together in little groups.

bénévoles, mais aussi adapter notre message à la génération de bénévoles à laquelle on veut s'adresser. Bénévoles Canada a mené une étude très intéressante sur les différentes générations de bénévoles, sur ce qui les intéresse et sur ce qu'il voient comme des obstacles au bénévolat, et ce, pour les différentes tranches d'âge. C'est une ressource très intéressante pour nos collègues des autres organisations.

[Traduction]

Le président : Nous avons sauté au dernier tour la dernière fois, madame Boyles. Je m'en excuse.

Mme Boyles : En ce qui concerne votre précédente question, j'aimerais rappeler que je parlais du point de vue des membres bénévoles du conseil d'administration. Je suis la présidente du conseil d'administration des Family Services of Greater Vancouver. Notre présidente-directrice générale siège au conseil d'administration national de Services à la famille-Canada. Nous avons certains bénévoles nationaux à l'échelon du personnel, mais pas à l'échelon de la gouvernance, ce qui revient à ce que je disais.

Pour ce qui est de la création d'une direction nationale des organismes de bienfaisance, ou de l'inclusion des organismes sans but lucratif qui ne sont pas encore des organismes de bienfaisance, mais qui pourraient l'être bientôt avec les changements apportés aux règlements, je dirais que les membres des conseils d'administration de la Colombie-Britannique soutiendraient fortement cette mesure. Nous avons demandé la mise en place d'un cadre sociopolitique pour la Colombie-Britannique elle-même. Il y a une telle incohérence en matière d'équité entre les divers ministères du gouvernement, y compris à l'échelon fédéral. Mon précédent travail auprès du gouvernement fédéral et les façons dont nous pouvons adopter des points de vue communs... Il serait très utile de tenir compte des aspects sociaux au moment d'examiner tous les programmes, y compris la participation des jeunes.

Mme Pomilia Gauthier : Du point de vue des jeunes, je peux vous dire que nous utilisons souvent l'excuse que nous sommes trop occupés ou obligés d'aller au travail ou à l'école, et que nous devrions plutôt faire de l'argent. Nous considérons le bénévolat presque comme un luxe. C'est une chose que nos parents et nos grands-parents ont le temps de faire, mais nos vies sont trop chargées. Cela revient à la question de savoir si nous avons vu, dans notre jeunesse, des personnes faire du bénévolat. J'ai été chanceuse d'avoir une grande sœur. Elle faisait beaucoup de bénévolat dans sa collectivité et j'ai grandi avec le même état d'esprit, en me disant que même si je dois aller au travail ou à l'école, je peux toujours trouver le temps de le faire. Nous décidons de ce que nous faisons avec notre temps. Je pense qu'il s'agit de l'élément clé pour accroître le mentorat et le bénévolat chez les jeunes, surtout les jeunes professionnels, et rendre cette possibilité plus accessible et visible. Le fait d'avoir un ministre du Bénévolat serait peut-être une voie intéressante à suivre, car il

Most of my friends volunteer. If we see people volunteering at high levels, it might encourage us to follow the same.

Mr. Maidment: It is an interesting idea and a really interesting question. I spoke earlier about a gap in volunteers between 18 and 35, I've certainly experienced that. I don't believe it's around the technique of how we communicate with that group. We communicate with our donors electronically and we've seen that grow exponentially, so it's not necessarily around the tools.

I can't help but think there is a correlation in the culture of our young people. I grew up in a small town in Newfoundland and as part of a church community. I now work at a food bank. Before there was a food bank there was a church community. We cooked for the neighbour who lost a loved one, or someone who lost a job, or the firefighters fighting a forest fire. I grew up in my grandmother's kitchen watching her do that. We've seen a cultural shift, and churches shrink and close. There was a report on how many churches are expected to be closed and sold in Canada over the next several years. We're seeing a shift. Senator R. Black, your question about volunteers in rural communities and volunteers in urban communities, that's also connected to this. I think we need to be aware of the shift we are seeing in Canada and potentially attracting younger people and making it appeal to them. If you think, based on your question, senator, what portion of the GDP non-profits contribute in Canada, I think there is a significant enough case to make that this is an initiative we should look at.

The Chair: Ladies and gentlemen, I want to thank you all for being here. It has been a very interesting session. It was a large group. We wanted to have you all here because you all have backgrounds in volunteers and volunteering that we thought was important for the committee to hear as we are coming to the end of the hearing part of our study. Then the hard work, and we give that to the two analysts from the Library of Parliament to help us write the report. I can assure you that your testimony today will hopefully be reflected somewhat in the report. I look forward to us publishing that relatively soon. Again, thank you for being here, but, more importantly, thank you for what you do in the community. We're a better place because of your work.

rendrait le secteur beaucoup plus visible. J'ai noté ici que souvent, nous ne faisons pas de bénévolat si personne dans notre entourage n'en fait. Les bénévoles arrivent en petits groupes. La plupart de mes amis sont bénévoles. Si nous voyons des personnes faire du bénévolat à des niveaux élevés, cela peut nous encourager à suivre leur exemple.

M. Maidment : C'est une idée intéressante et une très bonne question. J'ai parlé tout à l'heure d'un manque de bénévoles chez les 18 à 35 ans, et j'en ai certainement fait l'expérience. Je ne pense pas que cela tienne à la manière dont nous communiquons avec ce groupe. Nous communiquons avec nos donateurs par voie électronique et nous avons constaté une croissance exponentielle à cet égard, ce n'est donc pas nécessairement en raison des outils.

Je ne peux m'empêcher de penser qu'il y a un lien avec la culture de nos jeunes. J'ai grandi dans une petite ville de Terre-Neuve et je faisais partie d'une communauté chrétienne. Je travaille actuellement dans une banque alimentaire, mais j'ai commencé dans une communauté chrétienne. Nous cuisinions pour des voisins qui avaient perdu un être cher, pour une personne qui avait perdu son travail, ou pour les pompiers qui combattaient un feu de forêt. J'ai grandi dans la cuisine de ma grand-mère, à la regarder faire. Nous avons observé un changement de culture, et les églises perdent de l'importance et ferment. Un rapport a été publié sur le nombre d'églises qui devraient fermer et être vendues au Canada au cours des prochaines années. Nous observons un changement. Monsieur le sénateur Black, cela nous ramène également à votre question au sujet des bénévoles dans les collectivités rurales et ceux dans les collectivités urbaines. Je pense que nous devons être conscients du changement que nous observons au Canada, et que nous devons potentiellement attirer les jeunes et rendre le bénévolat attrayant pour eux. D'après votre question, sénateur, si vous pensez à la part du PIB du Canada qui provient des organismes sans but lucratif, je pense qu'il y a suffisamment d'arguments pour dire que nous devrions examiner cette initiative.

Le président : Mesdames et messieurs, j'aimerais tous vous remercier d'être ici. C'est une séance très intéressante, et nous sommes un grand groupe. Nous voulions que vous soyez tous ici parce que vous avez tous une expérience dans le secteur du bénévolat, et nous pensions qu'il était important que le comité entende vos avis, étant donné que nous arrivons à la fin de la partie des audiences pour notre étude. Ensuite, c'est l'heure du travail laborieux, et nous remettons tous les renseignements à nos deux analystes de la Bibliothèque du Parlement pour qu'ils nous aident à rédiger le rapport. Je peux vous assurer que vos témoignages d'aujourd'hui seront, je l'espère, quelque peu repris dans le rapport. J'ai hâte à la publication, qui ne devrait pas trop

This afternoon, we have assembled legal scholars for a regulatory and legal round table. The format of this panel is going to be different from what we usually do, colleagues, so we all know, and I think you have been briefed on this. Each of the panellists has been given a series of questions, and I propose we address each question at a time and allow each witness to provide comment on the question if they choose. Senators may feel free to ask questions when they wish, although I would suggest it might be more efficient to hear the responses from the panellists before asking your own questions. We shall begin.

We have with us today Susan Manwaring, Partner and Leader, Social Impact Group, Miller Thomson LLP; Adam Parachin, Associate Professor, Osgoode Hall Law School, York University; from Drache Aptowitz LLP, we have Adam Aptowitz, Lawyer, Charities and Not-for-Profits; Karen Cooper, Legal Counsel, Drache Aptowitz LLP; and from Oyler Consulting, Mr. David Oyler, who is from Halifax, which is always good news.

Thank you for accepting our invitation to appear.

You see the questions. We can go question by question if you like or we can do a random search of the various questions. The first question would be on the question of Canada's Anti-Spam Legislation. To what extent, if at all, are concerns shared by other members of the non-profit sector about spam and its possible negative effect? What steps, if any, could the federal government take to address the respondent's concerns?

Susan Manwaring, Partner and Leader, Social Impact Group, Miller Thomson LLP, as an individual: Not because I have a lot to say on this topic, but it struck me in looking at this question if there are charity-like organizations that are not being treated the same as charities, then from a policy perspective, it would make sense to treat them like charities. I think the question is how you determine which other organizations are charity-like, and I think that would require some review.

I'm not sure that charities necessarily know that these organizations aren't being treated the same because they do not realize it. The people who raised it, like a government agency or an agent of the Crown, might have raised it. Registered charities probably don't know that those other organizations aren't being treated the same, and I suspect that because of that it's not high on their radar.

tarder. Encore une fois, je vous remercie de votre présence et — élément plus important encore — de votre travail dans la collectivité. Notre collectivité se porte mieux grâce à votre travail.

Cet après-midi, nous avons réuni des juristes pour discuter des questions réglementaires et juridiques. Chers collègues, pour que vous le sachiez — et je pense que vous avez été mis au courant —, nous procéderions un peu différemment qu'à l'habitude avec ce groupe de témoins. Chacun des témoins a reçu une série de questions, et je propose que nous abordions une question à la fois et que nous permettions à chaque témoin de formuler des commentaires s'il le souhaite. Les sénateurs peuvent poser des questions quand ils le veulent, même si je dirais qu'il serait plus efficace que nous entendions les réponses des témoins avant que chacun pose ses propres questions. Commençons.

Nous avons aujourd'hui avec nous Susan Manwaring, associée et chef, groupe Impact social de Miller Thomson LLP; Adam Parachin, professeur agrégé de l'Osgoode Hall Law School de l'Université York; Adam Aptowitz, avocat, Secteur caritatif et à but non lucratif, et Karen Cooper, conseillère juridique, tous deux de Drache Aptowitz LLP; et David Oyler, ce dernier témoin nous vient d'Oyler Consulting d'Halifax, ce qui est toujours une bonne nouvelle.

Merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître devant le comité.

Vous voyez les questions. Nous pouvons procéder question par question si vous le voulez, ou nous pouvons y aller de manière aléatoire. La première question porte sur la Loi canadienne anti-pourriel. Dans quelle mesure, le cas échéant, les autres membres du secteur sans but lucratif partagent-ils cette préoccupation au sujet des pourriels et de leurs possibles effets négatifs? Quelles mesures, s'il y a lieu, le gouvernement fédéral peut-il prendre en réponse à cette préoccupation?

Susan Manwaring, associée et chef, Groupe Impact social, Miller Thomson LLP, à titre personnel : Ce n'est pas que j'aie beaucoup de choses à dire à ce sujet, mais une chose m'a frappée à la lecture de cette question. S'il existe des entités semblables à des organismes de bienfaisance qui ne sont pas traités comme tels, il serait alors logique, du point de vue des politiques, de les traiter ainsi. Je pense que la question est de savoir comment décider quels autres organismes ressemblent à des organismes de bienfaisance, et je pense que cela nécessiterait un certain examen.

Je ne suis pas certaine que les organismes de bienfaisance sachent nécessairement que ces organismes ne sont pas traités de la même manière, car ils ne s'en rendent pas compte. Les personnes qui ont soulevé la question... C'est peut-être un organisme gouvernemental ou un agent de la Couronne qui l'a soulevée. Les organismes de bienfaisance enregistrés ne savent probablement pas que ces autres organismes ne sont pas traités

Having a policy treatment that makes it consistent would seem to me to make the most sense. Whether you look at qualified donees and say they should maybe apply not only to all registered charities, but all qualified donees. I don't know if that's the right solution. You'd have to go through carefully from a policy perspective to check it.

The Chair: Anybody else? Not everyone has to comment on everything. That's the best part of today.

The second question was about the Canada Not-for-profit Corporations Act. In evidence given at this committee, Cliff Goldfarb discussed the Canada Not-for-profit Corporations Act and recommended that certain changes be made when the Act is reviewed in 2020. 2020 is not that far away. I think it's next year if my mathematics is correct.

To what extent, if at all, are amendments to the Canada Not-for-profit Corporations Act required in order to better support the non-profit sector? If you could, provide comments or have examples. To what extent, if at all, do you consider that reform of the Canada Not-for-profit Corporations Act should be prioritized by this committee? Any comments?

Karen Cooper, Legal Counsel, Drache Aptowitz LLP: I think changes to the act are essential. It's been in force for a sufficient length of time for people to have experience and to be able to make recommendations. I know that the CBA section has prepared a list of 20 recommendations that it is submitting directly to Corporations Canada, so I would say that, with no disrespect to Cliff Goldfarb, there is a process and a mechanism. The Canadian Bar Association and lawyers with experience with the statute are actively engaged in providing recommendations. It is highly technical.

Ms. Manwaring: Just to say that Mr. Goldfarb is the one organizing the CBA submission. It is being dealt with. I think Ms. Cooper is right.

Senator R. Black: A second question, should it be a priority of this committee or is it going to happen anyway? Do we save that space for something else, if you know what I mean?

Ms. Manwaring: I would think the details are not a priority. I think there are other regulatory issues which are topics that you have in these questions which would be higher. I think suggesting, if you can, as a committee, that the submissions be

de la même manière qu'eux, et je soupçonne que, pour cette raison, la question ne suscite pas beaucoup d'intérêt.

Ce qui me paraît le plus logique, c'est d'avoir une politique qui apporte une certaine cohérence. Il s'agit de regarder les donateurs reconnus et de dire que ce titre devrait peut-être s'appliquer non seulement à tous les organismes de bienfaisance enregistrés, mais à tous les organismes reconnus. Je ne sais pas s'il s'agit de la bonne solution. Il faudrait faire preuve de prudence du point de vue de la politique pour le vérifier.

Le président : Personne d'autre? Tout le monde n'a pas à tout commenter. Voilà qui est formidable.

La deuxième question concernait la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Dans son témoignage devant le comité, Cliff Goldfarb a parlé de cette loi et a recommandé que l'on y apporte certains changements au moment de son examen en 2020. Ce n'est pas si loin. Je crois que c'est l'année prochaine si mes calculs sont bons.

Dans quelle mesure, le cas échéant, est-il nécessaire de modifier la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif pour mieux appuyer le secteur sans but lucratif? Si vous pouviez nous fournir des commentaires ou des exemples, cela serait utile. Dans quelle mesure, le cas échéant, le comité devrait-il accorder la priorité à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif? Avez-vous des commentaires à formuler à ce sujet?

Karen Cooper, conseillère juridique, Drache Aptowitz LLP : Je pense qu'il est nécessaire d'apporter des changements à la loi. Elle est en vigueur depuis assez longtemps pour que les gens aient une certaine expérience et soient capables de formuler des recommandations. Je sais que l'Association du Barreau canadien a préparé une liste de 20 recommandations qui est directement présentée à Corporations Canada; je dirais donc que, avec tout le respect que je dois à Cliff Goldfarb, il y a bien un processus et un mécanisme. L'Association du Barreau canadien et les avocats qui ont une expérience avec cette loi s'emploient activement à formuler des recommandations. C'est très technique.

Mme Manwaring : J'aimerais simplement dire que c'est M. Goldfarb qui a organisé la rédaction du mémoire de l'ABC. Ce travail est fait. Je pense que Mme Cooper a raison.

Le sénateur R. Black : J'ai une autre question : faudrait-il que ce soit une priorité pour le comité, ou est-ce que cela serait fait de toute façon? Doit-on réserver cette espace pour autre chose, si vous voyez ce que je veux dire?

Mme Manwaring : Je pense que les détails ne sont pas une priorité et qu'il y a d'autres sujets liés à la réglementation qui figurent dans ces questions et qui seraient prioritaires. Si vous le pouvez, je pense que vous devriez recommander que les

looked at carefully by Corporations Canada and considered appropriate.

Adam Aptowitzer, Lawyer, Charities and Not-for-Profits, Drache Aptowitzer LLP: The CNCA superseded an act that was 80-plus years old. I think it has a lot of good qualities, a lot that speaks to it. I think it's entirely appropriate that a review of the law and making some technical changes that are clearly there, but, on the whole, I think there are more fundamental issues that affect the sector that could use this committee's review.

Senator Omidvar: To any of you who would care to weigh in, we have heard a number of witnesses weigh in on the fact that the not-for-profit sector is as diverse and as confusing as is the charity sector, and that maybe it is time to reflect and to bring some discipline to that sector. Discipline in terms of dividing the sector into public benefit and private benefit not-for-profits. That would be a major change. Could any of you weigh in on that?

Ms. Manwaring: That is something which would require a lot of careful consideration. I would ask back, do you mean from a tax perspective? Do you mean from a corporate law perspective? It's that distinct and different. The way it is today reflects the fact that there is such diversity and there are so many different categories, whether it be in the Income Tax Act or other places. The corporate law is trying to work for all categories as it is. It's not a bad question, to ask if that is the best way to do it. At this point, I'm not sure we have enough background to have — I don't feel I can answer that, as to which way to go.

Senator Omidvar: It's time to consider it but not —

Ms. Manwaring: Yes. It's something that might have to be considered and take research and information that I've never seen in one place.

Adam Parachin, Associate Professor, Osgoode Hall Law School, York University, as an individual: One response to that question is that we already do draw that distinction and we call that the distinction between charity and not-for-profit. We could substitute the terms used to describe those phenomena, but public benefit is the domain of the charitable sector and the not-for-profit sector is something else that is, you're quite right, a diverse sector. One of the subsequent questions will probably morph into a discussion about what one might describe as an underdeveloped regulatory, both on the administrative and legislative front, dealing with non-charitable not-for-profits because the questions aren't identical. I don't approach this topic as one of needing a new taxonomy. I think it might be an exercise of adding additional detail to the existing framework of

mémoires soient examinés attentivement par Corporations Canada et que cet organisme juge de ce qui est pertinent.

Adam Aptowitzer, avocat, Secteur caritatif et à but non lucratif, Drache Aptowitzer LLP : La Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif a remplacé une loi vieille de plus de 80 ans. Je pense qu'elle a beaucoup de qualités et qu'elle est bien étayée. Selon moi, il est tout à fait approprié d'examiner la loi et d'apporter certains changements techniques qui sont manifestement requis, mais, dans l'ensemble, je suis d'avis que des questions plus fondamentales touchent le secteur, sur lesquelles le comité devrait se pencher.

La sénatrice Omidvar : Pour ceux qui aimeraient intervenir, nous avons entendu un certain nombre de témoins parler du fait que le secteur sans but lucratif est aussi diversifié et compliqué que le secteur de la bienfaisance, et qu'il est peut-être temps de réfléchir et de mettre un peu d'ordre dans ce secteur. Il faudrait diviser le secteur en deux : les organismes sans but lucratif dédiés à la poursuite du bien public et ceux dédiés au bien de leurs membres. Ce serait un changement majeur. L'un de vous pourrait-il intervenir à ce sujet?

Mme Manwaring : C'est une question qui devrait être examinée très attentivement. Parlez-vous de fiscalité ou de droit des sociétés? C'est à ce point distinct et différent. La façon dont sont faites les choses aujourd'hui reflète l'existence d'une telle diversité et d'un grand nombre de catégories différentes, que ce soit dans la Loi de l'impôt sur le revenu ou ailleurs. Actuellement, on essaye d'appliquer le droit des sociétés à toutes les catégories. Ce n'est pas mauvais de se demander si c'est la meilleure façon de procéder. À ce stade, je ne suis pas certaine que nous ayons assez d'expérience... Je ne pense pas pouvoir répondre à cette question, en ce qui concerne la voie à suivre.

La sénatrice Omidvar : Il est temps d'en tenir compte mais pas —

Mme Manwaring : Oui. Nous allons tenir compte et examiner les résultats de recherche et des informations que je n'ai jamais vus rassemblés à un seul endroit.

Adam Parachin, professeur agrégé, Osgoode Hall Law School, Université York, à titre personnel : Une des réponses à cette question, c'est que nous établissons déjà cette distinction, et nous appelons cela la distinction entre les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif. Nous pourrions remplacer les termes pour décrire ces phénomènes, mais le bien public relève du secteur de la bienfaisance, et les organismes sans but lucratif forment un autre secteur qui est, vous avez raison, diversifié. Une des questions suivantes donnera probablement lieu à une discussion au sujet de ce qu'on pourrait décrire comme étant une réglementation sous-développée, sur le plan à la fois administratif et législatif, à l'égard des organismes sans vocation de bienfaisance et à but non lucratif, car les questions ne sont pas identiques. Je ne crois pas que nous ayons

charitable or not-for-profits. I don't see it as a new taxonomy or new categorical distinction.

Senator Duffy: To follow up on that, are you telling us this is kind of like equalization? Highly technical, only a few people understand it and we're probably better off not to jump into that swimming pool at the moment? We have other things that are easier to accomplish?

Ms. Cooper: Exactly. My morning was attempting to write a primer on HST. You've got tax definitions and you've got excise tax definitions, and legislation tries to define who's in and who's out on multi-layers. It's anti-spam, it's corporate — you name the regulatory regime, and there's an attempt at who is in and who's out. You have this taxonomy that's getting more and more complex.

My view is if there's an area where there's perceived abuse, you're almost better carving that out than trying to create big baskets because there is always going to be exceptions. If you've heard evidence where there are areas that shouldn't get the kinds of benefits that the other organizations get, then if you're going to approach it, it would be far better to try to identify what those are and then carve them out.

The problem there, of course, is that you are singling groups out and focusing attention on it. Otherwise, with these great big classifications, we have enough of them already that we spend many legal dollars defining.

Mr. Aptowitzer: I'm not sure that the division of the question, in terms of taxonomy or areas of practice of the various not-for-profits or charities necessarily get us very far.

One issue that I think is very fundamental, which my esteemed colleagues here have heard me say many times, is the fact that fundamentally, regulation of benevolent charitable organizations is a provincial jurisdiction under the Constitution. If you really want to get at the idea of functional rules that can regulate down to the sub sector or look at various types of taxonomical groups and say this group needs this regulation versus that, you really need to bring to the table the people who have the constitutional authority to legislate on the area. That is a big project. It's easy to understand, of course. The people who have the authority are the ones who need to be at the table.

besoin de nouvelles catégories. Je pense qu'il pourrait s'agir d'un exercice où on ajoute des détails supplémentaires au cadre déjà existant des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif. Je ne crois pas qu'il s'agit d'une nouvelle catégorie ou d'une nouvelle distinction.

Le sénateur Duffy : Pour poursuivre sur ce sujet, voulez-vous dire qu'il s'agit d'un genre de péréquation? Est-ce que c'est très technique, de sorte que seulement quelques personnes comprennent et que nous ferions probablement mieux de ne pas nous lancer dans ce sujet pour le moment? Avons-nous d'autres choses plus faciles à réaliser?

Mme Cooper : Exactement. J'ai passé ma matinée à essayer de rédiger un document d'introduction sur la TVH. On doit tenir compte des définitions relatives à la taxe et de celles relatives à l'accise, et les dispositions législatives tentent de définir ce qui est visé et ce qui ne l'est pas à différents niveaux. Il peut s'agir de mesures antipourriel, de droit des entreprises... Peu importe le régime de réglementation, on tente de déterminer ce qui est visé et ce qui ne l'est pas. Vous avez cette classification qui devient de plus en plus complexe.

À mon avis, s'il y a un secteur où l'on perçoit des abus, vous devriez le retirer plutôt que d'essayer de créer de grands ensembles car il y aura toujours des exceptions. Si vous avez entendu dire que certains secteurs ne devraient pas recevoir les types d'avantages que reçoivent les autres organismes des autres secteurs, et si vous voulez aborder la question, ce serait beaucoup mieux d'essayer de les recenser et ensuite les retirer.

Le problème qui se pose, bien sûr, c'est qu'on isole des groupes et qu'on concentre l'attention sur eux. Autrement, nous avons assez de ces très grandes catégories qui nous coûtent très cher à définir, sur le plan juridique.

M. Aptowitzer : Je ne suis pas certain que cette façon de voir les choses, en ce qui concerne la classification ou les domaines de pratique des différents organismes sans but lucratif ou organismes de bienfaisance, nous mène nécessairement très loin.

Une question que je pense être fondamentale, dont mes distingués collègues m'ont entendu parler à de nombreuses reprises, c'est le fait que la réglementation des organismes de bienfaisance bénévoles relève de la compétence des provinces en vertu de la Constitution. Si on veut vraiment arriver à l'idée de règles fonctionnelles pouvant être appliquées jusqu'à l'échelon des sous-secteurs ou envisager divers types de catégories, et dire que cette catégorie a besoin de cette réglementation plutôt que de celle-là, vous devez réellement réunir les personnes qui ont l'autorité constitutionnelle de légiférer dans ce domaine. Il s'agit d'un grand projet. C'est facile à comprendre, bien sûr. Les

Part of the difficulty with what we have now is that cramming some of this stuff into the Income Tax Act is subject to the constitutional limitations of the federal government in doing so. Some of the difficulties that we see are very fundamental with fundamental solutions.

The Chair: Thank you. In evidence submitted to this committee by the Pemsel Foundation, they made the following recommendation:

. . . we believe that the three statutory categories of registered charity — which are the charitable organization, the public foundation and the private foundation — should be consolidated and classed into two on whether the charity is closely held or widely and more publicly held, with the appropriate degree of regulation turning primarily on the closely or widely held nature of those criteria.

What is your assessment of this view? Mr. Parachin, please.

Mr. Parachin: I'll preface my comment by suggesting to you, if I may, what my value-added is for a committee like this because I'm no longer a practising lawyer in the trenches with day-to-day clients. But what I do have, given the luxury of my academic work as a law teacher and law scholar, is the time to stand back from legal systems and try to source where confusion comes from. So that's my engagement with practical problem-solving. When you look at a body of law, where is it going off the rails? Where are the difficult questions that are leading us astray coming from? I can't think of a better example than this one and the activities and purposes distinction where the status quo has led us fundamentally astray. This is clearly a source of confusion.

The good news is that it's a self-inflicted wound and can be easily fixed. It's easy to illustrate the problem. The current categories of charity in the act rest on a false dichotomy. We have two fundamentals, charitable foundations, which need to be established and operated for charitable purposes; and charitable organizations, which have to devote their resources to charitable activities. That sounds like two distinct things, but given the way that the common law characterizes activities with reference to their purposes, it actually turns out there are two distinct ways of saying the same thing.

personnes qui ont cette autorité sont celles qui doivent en discuter.

Une partie du problème qui se pose relativement au cadre actuel, c'est que l'intégration d'une partie de ces éléments dans la Loi de l'impôt sur le revenu est assujettie aux limites constitutionnelles du gouvernement fédéral à cet égard. Certaines des difficultés qui se posent sont très fondamentales et exigent des solutions de fond.

Le président : Merci. Dans le mémoire présenté par la Pemsel Foundation au comité, on peut lire la recommandation qui suit :

[...] nous croyons que les trois catégories d'organismes de bienfaisance enregistrés prévues par la loi — œuvres de bienfaisance, fondations publiques et fondations privées — devraient être regroupées et classées en fonction de deux désignations, selon qu'il s'agisse d'une société à peu d'actionnaires ou d'une société à grand nombre d'actionnaires ou ouverte, avec le degré approprié de réglementation reposant principalement sur la nature de ces critères, qui précisent s'il y a peu d'actionnaires ou un grand nombre d'actionnaires.

Que pensez-vous de ce point de vue? Monsieur Parachin, allez-y, s'il vous plaît.

M. Parachin : En guise d'introduction, j'aimerais vous dire, si je peux me permettre, quelle est ma valeur ajoutée pour un comité comme celui-ci, car je ne suis plus un avocat en exercice, sur le terrain avec une clientèle quotidienne. En revanche, ce que j'ai, compte tenu de mon travail universitaire en tant que professeur de droit et spécialiste du droit, c'est le temps de prendre du recul relativement aux systèmes juridiques et d'essayer de trouver d'où vient la confusion. Ma participation consiste donc à chercher des solutions concrètes aux problèmes. Quand on examine un ensemble de lois, on se demande où elles dévient. D'où viennent les questions difficiles qui nous font perdre notre chemin? Je ne peux pas penser à un meilleur exemple que celui-ci, et c'est le statu quo relatif à la distinction entre les activités et les objectifs qui nous a clairement détournés de notre chemin. C'est une réelle source de confusion.

La bonne nouvelle, c'est qu'il s'agit de blessures auto-infligées et qu'on peut aisément y remédier. Il est facile d'illustrer le problème. Les catégories d'organismes de bienfaisance actuelles qui figurent dans la loi reposent sur une fausse dichotomie. On a deux éléments fondamentaux, soit les fondations de bienfaisance, qui doivent être constituées et administrées à des fins de bienfaisance, et les organismes de bienfaisance, qui doivent consacrer leurs ressources à des activités de bienfaisance. Cela semble être deux choses distinctes, mais compte tenu de la façon dont la common law

To be established and operated for exclusively charitable purposes is to engage in activities that further those purposes, which is to say that further charitable ends. To be established for exclusively charitable activities is to do the very same thing, to engage in activities that further charitable purposes. If that sounds relatively simple, it's because it is.

Where that falls off the rails is once the act introduces the idea to courts and regulators that these are two distinct things, the dutiful regulator or court has to try and make sense of the distinction. So we end up being drawn down in inane conversations about what makes a charitable activity a charitable activity. In the context of the last 30 years, we've seen that create inordinate confusion with reference to any number of activities, including political activities, business activities, direction and control activities. All of those big picture problems morph out of this one distinction.

There's more to be said about that, but I would wholeheartedly endorse the recommendation made by the Pemsel Foundation. As a statement of principle you can summarize it quickly, which is that our categories of charities should be based on the unique regulatory challenges that different kinds of charities raise. In getting at that with reference to the closely held versus more disparately managed charity, or the public versus private charity, is a much better of getting at the problem than the organization's activities versus foundation's purposes distinction, which I don't think has solved any problems and only raised unanswerable questions.

Ms. Manwaring: Thank you. I wholeheartedly agree with Mr. Parachin. I wanted to note the history.

Just the way the section evolved, we had provisions around what I call the funders or the banks, which were the charities that gave money away. We had provisions around the doers, the charities that do things. Over time, the distinction in those provisions or the way the provisions have applied to both have basically become the same except for, as Mr. Parachin mentioned, the closely held versus the public. This would be simply bringing all the provisions to where they are now except for a couple of minor changes. It would be great to clarify the act this way.

Ms. Cooper: I would like to echo Adam and Susan's remarks on this. I think it's an excellent recommendation. I thought long and hard about the factual situations where it would make sense to still have the three, and for the life of me I could not come up

décrit les activités en se rapportant à leurs objectifs, il s'avère qu'il s'agit en fait de deux manières distinctes de dire la même chose.

Le fait d'être constitué et administré exclusivement à des fins de bienfaisance, suppose la participation à des activités qui favorisent ces fins. Le fait d'être exclusivement constitué aux fins d'activités de bienfaisance suppose la même chose, soit de participer à des activités qui favorisent les fins de bienfaisance. Si cela semble relativement simple, c'est parce que cela l'est.

Là où on déraile, c'est qu'une fois que la loi présente aux tribunaux et aux organismes de réglementation l'idée que ce sont deux choses distinctes, l'organisme de réglementation ou le tribunal doivent s'efforcer de donner un sens à cette distinction. On se retrouve donc dans des discussions absurdes sur ce qui distingue une activité de bienfaisance. Au cours des 30 dernières années, nous avons vu cela semer énormément de confusion en ce qui concerne un certain nombre d'activités, notamment les activités politiques, commerciales, de contrôle et de direction. Tous ces problèmes d'ensemble découlent de cette distinction.

Il y a plus à dire à ce sujet, mais j'appuierais sans réserve la recommandation formulée par la Pemsel Foundation. On peut résumer l'énoncé de principes en peu de mots, à savoir que nos catégories d'organismes de bienfaisance devraient reposer sur les défis réglementaires uniques qu'elles posent. En ce qui concerne les organismes de bienfaisance à peu d'actionnaires par rapport à ceux à grand nombre d'actionnaires, ou les organismes publics par opposition aux privés, cette distinction permet de mieux s'attaquer au problème que la distinction entre les organismes et les fondations — les activités ou la mission — laquelle, je pense, n'a réglé aucun problème et a uniquement soulevé des questions sans réponse.

Mme Manwaring : Merci. Je suis entièrement d'accord avec M. Parachin. Je voulais souligner l'expérience passée.

De la même façon que l'article a évolué, nous avons des dispositions concernant ce que j'appelle les bailleurs de fonds ou les banques, qui étaient les organismes de bienfaisance qui donnaient de l'argent. Nous avons des dispositions en ce qui concerne les exécutants, les organismes de bienfaisance qui font des choses. Au fil du temps, la distinction qui existait entre ces dispositions a pratiquement disparu, et la manière dont les dispositions sont appliquées aux deux est fondamentalement devenue identique, sauf pour, comme l'a mentionné M. Parachin, les organismes à peu d'actionnaires par opposition à ceux à grand nombre d'actionnaires. Il s'agirait simplement de modifier toutes les dispositions pour qu'elles reflètent la situation actuelle, à l'exception de deux ou trois changements mineurs. Il serait excellent de clarifier la loi de cette manière.

Mme Cooper : J'aimerais me faire l'écho des commentaires d'Adam et de Susan à ce sujet. Je crois qu'il s'agit d'une excellente recommandation. J'ai longuement réfléchi aux situations où il serait logique d'avoir quand même les trois, et je

with a single fact situation where, oh, that's why they would retain that kind of a rule. It just adds to more confusion.

It does sort of take you to the very next question. Once you get rid of the purposes, foundations are registered because they have charitable purposes and charitable organizations, the focus is on carrying on activities. Once you get rid of that distinction, then you can focus on where the real, everyday day-to-day confusion lies and that's, "What the heck is a charitable activity and why is there such a focus on charitable activities?"

The Chair: Thank you. In the course of the committee's hearings, several witnesses recommended that the government remove the capital gains tax on private company shares and real estate when the proceeds of the sale of these assets are donated to a charity. While proponents of such measures believe it would increase charitable donation, others have suggested that it would primarily benefit hospitals and universities, not community-based organizations. Although, I want to say that universities and hospitals are community-based and they, number one, function in the communities, employ people in communities, buy things in communities, generate activities in communities. I come from a town that has five institutions, so universities are important to the economy of my city.

What are the potential advantages and risks of removing the capital gains tax on charitable donations of private company shares and real estate?

Mr. Aptowitz: I think there are certain obvious difficulties, but they present themselves depending on the mechanism that the act uses to incentivize these kinds of donations. I spoke about this in my last appearance before this committee, so I'll be brief.

Fundamentally, the difficulties in donating shares of a private corporation relate to the valuation of those shares when donated to, particularly, a private foundation or a non-arm's length body from the donor. And the second ongoing issue involves the control of the corporation using those shares by a non-arm's length entity, usually a private foundation.

There are different mechanisms that can be used to deal with these two issues. The one currently in the act involves the fact that the individual does not get a receipt until those shares are no longer what we call non-qualifying security, so effectively they've gone public or the company has been sold to some other arm's length person. So there are mechanisms already in place to deal with these kinds of issues in the act, which is one of the

n'ai vraiment pas pu en trouver une seule qui expliquerait pourquoi on conserverait ce genre de règle. Cela ne ferait qu'embrouiller encore plus les choses.

Cela mène en quelque sorte à la prochaine question. Une fois qu'on écarte la mission, les fondations sont enregistrées parce qu'elles ont une mission de bienfaisance, alors que dans les organismes de bienfaisance, l'attention est tournée vers les activités. Une fois que l'on élimine cette distinction, on peut ensuite se concentrer sur ce qui sème véritablement la confusion, dans les activités quotidiennes, et cela tient à la question de savoir à quoi correspond une activité de bienfaisance au juste, et pourquoi il y a tant d'attention apportée à ces activités.

Le président : Merci. Au cours des séances qu'a tenues le comité, plusieurs témoins ont recommandé que le gouvernement élimine l'impôt sur les gains en capital provenant des recettes des ventes d'actions de société privée et de biens immobiliers quand ces recettes font l'objet d'un don à un organisme de bienfaisance. Même si les tenants de telles mesures estiment qu'elles feraient en sorte d'augmenter les dons de bienfaisance, d'autres ont laissé entendre que ce serait les hôpitaux et les universités qui en profiteraient le plus, plutôt que les organismes communautaires. Toutefois, je serais porté à dire que les universités et les hôpitaux ont un lien avec la collectivité et que leur fonctionnement touche les collectivités; ces établissements embauchent des gens, achètent des biens et créent des activités dans les collectivités. Je viens d'une ville qui en compte cinq, donc les universités sont importantes pour l'économie de ma ville.

Quels sont les avantages et les risques possibles liés à l'exonération de l'impôt sur les gains en capital pour les dons d'actions de sociétés privées ou de biens immobiliers?

M. Aptowitz : Je crois qu'il y a certaines difficultés qui sont évidentes, mais elles sont fonction du mécanisme utilisé dans la loi pour inciter les gens à faire ce genre de dons. J'ai abordé ce sujet lors de mon dernier témoignage devant ce comité, donc je serai bref.

Au fond, les difficultés relatives aux dons d'actions de sociétés privées sont liées à l'établissement de la valeur de ces actions au moment du don, en particulier, quand il s'agit d'un don à une fondation privée ou à une entité qu'on ne peut qualifier de non liée au donateur. L'autre problème qui existe concerne le contrôle d'une société au moyen de ces actions par une entité qu'on ne peut qualifier de non liée, et qui est habituellement une fondation privée.

Il existe différents mécanismes pour traiter ces deux problèmes. Celui qui figure actuellement dans la loi prévoit que le donateur n'obtient pas de reçu de don jusqu'à ce que les actions en question cessent d'être ce qu'on appelle un titre non admissible. Donc, dans les faits, la société devient ouverte ou elle est vendue à une autre personne qui n'est pas liée au donateur. Il existe déjà des mécanismes dans la loi pour traiter ce

reasons why I found the proposals made in 2015 so confusing, in that it attempted to solve a problem that had already been solved in the act. I'm in favour of the current mechanisms, perhaps with some fine-tuning, but as they relate to the donation of private shares. The only real question is at what rate do you want to tax the disposition? It's easy to change that rate without necessarily changing the entire mechanism to deal with the fault lines.

Senator Omidvar: For those of us who are non-lawyers here, I see this rather simply. You have privately held securities. They have gained in value. They're not public yet. By donating them to a charity, if this law is passed, you can get a number of benefits. One is you don't have to pay capital gains on them. The second is you get a charitable deduction for their donation and the third is you have control over those shares until you sell. Am I right in understanding these benefits to the donor in this way?

Mr. Aptowitz: You say, "if this law is passed." Which law are we discussing?

Senator Omidvar: The proposal before us is to enable donations of privately held securities and real estate to also qualify for a charitable deduction in the same way as donations of publicly held securities.

Mr. Aptowitz: Under the current system, one does not get a receipt unless those shares — using your facts — one would not get that receipt if they are still able to exercise control over those shares. That's fundamentally the way the system is designed to work. In other words, the shares have gone public, so the individual has little control or the company has been sold to some outside party, in which case, again, the control issue goes away. What happens is you have a five-year time limit for the shares to cease being non-qualifying and if you get that receipt within five years then you can use it to offset the tax owing when you made the gift and disposed of the shares to the charity.

I think it's a functional system. I think there is probably some fine-tuning to do. But fundamentally there is no policy reason that is readily apparent to distinguish between the donation of shares of public corporations and shares of privately held corporations.

genre de questions, et c'est en partie pourquoi j'ai trouvé que les propositions formulées en 2015 créaient autant de confusion, car il semblait qu'on tentait de régler un problème qui n'existait plus, vu les dispositions existantes de la loi. Je suis favorable aux mécanismes actuellement en place, quoiqu'ils pourraient être légèrement améliorés, mais seulement en ce qui concerne les dons d'actions de sociétés privées. La seule véritable question est celle de savoir quel taux d'imposition on veut appliquer à l'aliénation des titres? Il est facile de modifier ce taux sans nécessairement modifier tout le mécanisme afin de régler les failles.

La sénatrice Omidvar : Pour ceux d'entre nous qui ne sont pas des avocats, j'aimerais résumer les choses de façon plutôt simple. Une personne détient des titres d'une société privée. Leur valeur a augmenté. La société n'est pas encore ouverte. En choisissant de donner ces titres à un organisme de bienfaisance, si cette loi est adoptée, on pourrait obtenir un certain nombre d'avantages. Premièrement, on n'aurait pas à payer de l'impôt sur les gains en capital qui s'appliquerait normalement à ces titres. Deuxièmement, on aurait droit à une déduction pour don de bienfaisance et, troisièmement, on conservait le contrôle de ces titres jusqu'à ce qu'on les vende. Ma compréhension de ces avantages pour le donateur est-elle juste?

M. Aptowitz : Vous avez dit « si cette loi est adoptée ». De quelle loi s'agit-il?

La sénatrice Omidvar : La proposition qui nous a été soumise vise à faire en sorte que les dons de titres de sociétés privées et de biens immobiliers soient admissibles à une déduction pour dons de bienfaisance, comme le sont les dons de titres de sociétés ouvertes.

M. Aptowitz : Selon le système actuel, une personne ne reçoit pas de reçu de don à moins que les titres en question... Pour utiliser les faits que vous avez avancés... Le donateur ne reçoit pas ce reçu s'il est toujours en mesure d'exercer un contrôle sur ces titres. C'est essentiellement la façon dont le système a été conçu. En d'autres mots, les titres deviennent des titres d'une société publique, donc la personne exerce peu de contrôle, ou la société a été vendue à une tierce partie et, dans ce cas, encore une fois, la question du contrôle disparaît. Ce qui se passe, c'est que vous disposez d'une période de cinq ans pour que les titres cessent d'être non admissibles, et si vous obtenez ce reçu pour don au cours des cinq années, alors vous pouvez l'utiliser pour compenser l'impôt dû au moment où vous avez fait le don des titres à l'organisme de bienfaisance.

À mon avis, le système fonctionne. Il y a peut-être quelques petits ajustements à apporter, mais, dans l'ensemble, il n'y a aucune raison d'ordre stratégique qui semble s'imposer pour qu'on fasse une distinction entre un don de titres d'une société publique et un don de titres d'une société privée.

Senator Omidvar: In other words, you would support the proposal just on a fairness level; that if you can donate shares of publicly held securities, you should be able to donate shares of privately held securities as well.

Mr. Aptowitzer: I think fairness is one way to look at it. It is also a giant reservoir of untapped wealth that would be made available to the charitable sector.

Senator Omidvar: May I pursue this line of questioning?

The Chair: Others on the panel wanted to respond. Let's go to Ms. Manwaring.

Ms. Manwaring: I would broaden it a little bit to focus on the 2015 proposals, which were that you would be able to get the exemption from tax on the capital gain if the shares were monetized within a particular period. Adam is talking about the existing rules, which actually give a five-year period for them to either become public shares or be sold. In the 2015 proposal, they actually said if you could sell them right away basically it would be like a gift of cash because you're going to sell right away, and the only thing would be that evening of the playing field between the public and private shares. To my mind, monetization to get the tax receipt is critical on the private company shares, and that was also the suggestion for real estate in the 2015 proposals and the issue there is getting the money directly into the charity.

Mr. Parachin: To provide a bit of context, there are some objections to the proposal, one of which is the one that has already been alluded to, which is the valuation question. These are the kinds of assets that don't avail themselves of a readily accessible market, such as publicly listed securities, but the remedy for that is the one that has been put on the table, which is to require the donor to liquidate the asset to an arm's length purchaser and donate the sale proceeds within a specified period of time, whether 30 days or some other number of days, which significantly diminishes if not eliminates concerns over valuation. The other concern is we would be saddling charities with illiquid assets, minority positions in privately held corporations with no ready market or land with no readily available market, but the monetizing solution actually also addresses that. If the donor has converted the asset into cash and donates the cash that needs to be a transaction meeting certain transactions, an arm's length transaction that gives us a proxy for fair market value. If the donor then donates the cash, we have also dealt with that concern.

La sénatrice Omidvar : Autrement dit, vous appuyez la proposition simplement pour l'aspect équitable; c'est-à-dire que si vous pouvez faire don de titres de sociétés ouvertes, vous devriez être en mesure aussi de faire don de titres de sociétés privées.

M. Aptowitzer : Je crois que l'aspect d'équité est une façon de voir les choses. Il s'agit aussi d'un bassin gigantesque de richesses inexploitées qui deviendrait accessible au secteur des organismes de bienfaisance.

La sénatrice Omidvar : Puis-je poursuivre sur cette question?

Le président : D'autres témoins dans le groupe souhaitaient répondre. Allez-y, madame Manwaring.

Mme Manwaring : J'élargirais un peu la portée pour parler des propositions de 2015, selon lesquelles il serait possible d'avoir droit à l'exonération de l'impôt sur les gains en capital si les titres ont été vendus pendant une période en particulier. Adam fait référence aux règles existantes, qui prévoient une période de cinq ans pour que les titres deviennent des titres d'une société ouverte ou qu'ils soient vendus. Dans la proposition de 2015, on avait affirmé de fait que, si on pouvait les vendre immédiatement, ce serait considéré en somme comme un don en argent, parce qu'on vendait les titres tout de suite, et que cela aurait pour seul effet de faire en sorte que les règles soient les mêmes pour les titres de sociétés ouvertes et les titres de sociétés privées. À mon sens, le fait de vendre des titres pour de l'argent afin d'obtenir un reçu de don est essentiel dans le cas de titres de sociétés privées; c'est aussi ce qui figurait dans les propositions de 2015 à l'égard des biens immobiliers, et l'enjeu dans ce cas tenait au fait de verser l'argent directement à l'organisme de charité visé.

M. Parachin : Question de donner un peu de contexte, il y a des objections à la proposition, notamment une qui a déjà été évoquée, c'est-à-dire en ce qui concerne la question de la valeur. Ce genre de biens ne se vendent pas sur un marché facilement accessible, comme c'est le cas pour les titres cotés en bourse. Toutefois, la solution à ce problème, c'est celle qui a été mise sur la table, c'est-à-dire d'exiger que le donateur vende le bien à un acheteur auquel il n'est pas lié et qu'il donne les recettes de la vente dans une période de temps précise, que ce soit une période de 30 jours ou une autre période donnée, ce qui a pour effet de diminuer de façon importante, sinon d'éliminer, les préoccupations liées à la valeur. L'autre préoccupation tient au fait que les organismes de bienfaisance seraient coincés avec des biens immobilisés, ou dans une position d'actionnaires minoritaires de sociétés privées, sans avoir accès à un marché, ou encore auraient des terrains qui n'auraient pas de marché facilement accessible. Toutefois, la solution qui consiste à vendre les biens et les titres règle aussi cette question. Si le donateur a converti le bien en argent et en a fait don, il faut que

There is a long-standing argument against this kind of donation incentive that it's inequitable, it will disproportionately benefit wealthy donors, and we need to acknowledge that's true. But I don't think that's a reason not to back the measure. And the reason I say that is charity tax concessions are to one degree or another inherently regressive and it inheres in the nature of the enterprise of voluntary sharing. The people who have more are going to share more. They have more to share and I don't think we should frustrate voluntary wealth redistribution on the premise that it's wealth redistribution, on the premise that it's disproportionately the wealthy doing it. I don't think that is a fatal objection.

I generally support this proposal, subject to one caveat. When I stand back at donation incentives, the ideal donation incentive has at least two attributes; one, it attracts donations. If it's not attracting donations then why do we have it? Two, it attracts donations without attracting the same degree of government scrutiny that would accompany a direct state transfer. If we wanted the kind of regulatory oversight that direct state grants carry with them, we know exactly how to do that and that's through direct state grants. We fund charities through donations incentives in order to not have government intervention and I worry that there is a tipping point at which donation incentives get too generous for the sector's own good. What I mean by that is at a certain level excessively generous donation incentives invite the kind of state oversight that we don't want in the sector. I'm not saying this would necessarily put us there because we're already doing this already with publicly listed securities, but it's a concern that should be reflected in the report at some level.

The Chair: Thank you.

Ms. Cooper: To address the last bullet, certainly you heard my answer to the question the last time I was here and I understand that the Nature Conservancy of Canada has also made a written submission on the issue. I will perhaps use an example for Senator Mercer's benefit. Farley Mowat, a good

cette transaction corresponde à certaines transactions, soit une transaction à une partie non liée, qui nous donne ainsi une façon de connaître la valeur marchande équitable. Si le donateur fait ensuite don de l'argent, cette préoccupation se trouve aussi à être dissipée.

Certains font valoir depuis longtemps que ce genre de mesure incitative pour susciter des dons est inéquitable, qu'elle avantagera surtout les donateurs fortunés, et on doit reconnaître que cela est vrai. Toutefois, je ne crois pas que ce soit une raison de ne pas appuyer la mesure. Je suis de cet avis parce que les concessions sur le plan fiscal liées au don de bienfaisance sont jusqu'à un certain point régressives en soi, et liées à la nature du geste de partage volontaire. Les personnes qui possèdent davantage partageront plus. Elles possèdent plus de richesses à partager, et je ne crois pas que nous devrions nuire à la redistribution volontaire de la richesse en nous fondant sur le fait qu'il s'agit justement de redistribution de la richesse, et que ce sont, de façon disproportionnée, les gens fortunés qui le font. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un argument qui justifie une fin de non-recevoir.

J'appuie de façon générale cette proposition, mais j'ai toutefois une réserve. Quand je prends un pas de recul et que j'examine les mesures incitatives liées aux dons, je conclus que la mesure incitative idéale en ce qui concerne les dons devrait avoir au moins deux qualités. Premièrement, elle doit susciter les dons. Si ce n'est pas le cas, pourquoi la mettre en place? Deuxièmement, elle doit susciter des dons sans entraîner le même degré d'examen de la part du gouvernement qui viserait habituellement un transfert direct de la part de l'État. Si nous souhaitons imposer le genre de surveillance réglementaire qui accompagne le financement octroyé par l'État, nous savons exactement comment faire cela, et c'est en ayant recours à du financement direct de la part de l'État. Nous finançons les organismes de bienfaisance au moyen de mesures incitatives qui visent les dons pour éviter que le gouvernement intervienne, et je suis préoccupé par le fait qu'il existe un seuil à partir duquel les mesures incitatives pour susciter des dons deviennent trop généreuses et finissent par nuire au secteur. Ce que j'entends par là, c'est que des mesures incitatives pour susciter des dons qui sont à un certain degré excessivement généreuses ouvrent la porte à une surveillance de l'État dont nous ne voulons pas dans le secteur. Je ne dis pas que cette mesure nous placerait nécessairement dans une telle situation, parce que nous exerçons déjà une surveillance en ce qui concerne les titres cotés en bourse, mais il s'agit d'une préoccupation qui devrait figurer dans le rapport d'une certaine façon.

Le président : Merci.

Mme Cooper : En ce qui concerne le dernier point, vous avez assurément entendu ma réponse à cette question lors de mon dernier passage devant ce comité, et je crois savoir que les responsables de l'organisme Conservation de la nature Canada ont aussi soumis un mémoire à ce sujet. Je vais utiliser un

Canadian writer, environmentalist, big supporter of the University College at the University of Toronto and large contributor of a very significant stretch of the Cabot Trail.

The problem with no capital gains on gifts of real estate is that you take away the incentive from Mr. Mowat to have given that land to the Nova Scotia Nature Trust. If the land had gone to the University of Toronto, they would have been obliged to sell it at the highest best price.

So I will repeat: The reason why the capital gains exemption is there for gifts of real estate is because it is an incentive for protection of privately held ecologically sensitive land. It comes entirely from environmental protection policy. Great big swaths of southern Ontario are under huge pressures for development and if it was going to the highest bidder, it would not be protected. That's the reason for that incentive. To remove that incentive, what would the impact be? There's no way of knowing, but certainly, you're not going to be encouraging that land to be going to organizations that will protect it in perpetuity.

The Chair: I will speak on behalf of almost one million Nova Scotians and tell you the Cabot Trail is not for sale, but we do encourage everyone to visit.

Ms. Manwaring: The only observation I was going to make is that the piece of real estate that most Canadians own, your house, is already exempt from tax when it is sold. This potential incentive would be mostly available for non-principal residence type real estate that is held by Canadians. Again, the proposal from 2015 was it was to be liquidated not retained, and I think Karen's point is an excellent one. The policy around eco-gifts is to direct something to conservation, and this would be counter to that.

The Chair: What other approaches to incentivize the charitable donation of private company shares and real estate, if any, could be considered?

Mr. Aptowitzer: Well, the issue is not — and I don't think anyone is proposing removing the eco-gift incentive program. I think the problem is it gets undermined when the donation of real estate to any other body has the same type of treatment.

The obvious answer is if you were to create a program to incentivize the donation of real estate, you make it less rich, perhaps far less rich, than the donation of environmental

exemple à l'intention du sénateur Mercer. Il s'agit de celui de Farley Mowat, un bon écrivain canadien et environnementaliste qui offre beaucoup de soutien à l'University College de l'Université de Toronto et qui est un important donateur d'un grand tronçon de la piste Cabot.

Le problème lié à l'exonération de l'impôt sur les gains en capital pour les dons de biens immobiliers, c'est que vous privez M. Mowat de cette mesure incitative vu qu'il a donné ce bien foncier au Nova Scotia Nature Trust. Si ce bien foncier avait été donné à l'Université de Toronto, les responsables auraient été obligés de le vendre au prix le plus élevé possible.

Donc, je le répète : la raison pour laquelle l'exonération de l'impôt sur les gains en capital existe en ce qui concerne les dons de biens immobiliers tient au fait que c'est une mesure incitative pour protéger les terres écosensibles de propriété privée. Elle découle entièrement des politiques de protection environnementale. De vastes étendues du Sud de l'Ontario font l'objet d'une pression immense de la part de promoteurs, et, si ces terres étaient vendues aux plus offrants, elles ne seraient pas protégées. C'est pourquoi cette mesure incitative existe. Quelles seraient les répercussions si l'on supprimait cette mesure? On ne peut le savoir, mais, assurément, on n'inciterait pas les gens à donner ces terres à des organisations qui les protégeront à perpétuité.

Le président : Je vais m'exprimer au nom d'environ un million de Néo-Écossais et affirmer que la piste Cabot n'est pas à vendre, mais que nous invitons tout le monde à venir la visiter.

Mme Manwaring : Mon seul commentaire porte sur le fait que le bien immobilier que la plupart des Canadiens possèdent, soit leur maison, est déjà exonéré de l'impôt sur les gains en capital au moment de sa vente. Cette possible mesure incitative pourrait surtout s'appliquer à des biens immobiliers qui ne sont pas qualifiés de résidence principale que détiennent des Canadiens. Encore une fois, selon la proposition de 2015, ce type de bien devait être vendu et non conservé, et je crois que Karen a soulevé un excellent point. La politique relative aux dons écologiques sert à transférer un bien aux fins de conservation, et cela irait à l'encontre de cette intention.

Le président : Quelles autres approches touchant les mesures incitatives pour susciter les dons de titres de sociétés privées et de biens immobiliers à des organismes de bienfaisance pourrait-on examiner?

M. Aptowitzer : Eh bien, le problème n'est pas... Je ne crois pas que quiconque propose de supprimer le Programme des dons écologiques. Je crois que le problème réside dans le fait que l'objectif du don est miné quand le don de biens immobiliers à n'importe quelle autre entité est soumis aux mêmes conditions.

La réponse qui saute à l'esprit, c'est de créer un programme pour favoriser les dons de biens immobiliers et de faire en sorte que ce genre de dons soient moins avantageux que les dons de

property. The current program requires the individual and the charity together to have the property certified as being of environmental value and then being donated only to certain organizations. Beyond the fact that you don't have to have a program which incentivizes regular real estate as richly, you don't want to have barriers or create barriers to the donation of environmental property which makes it more of a hassle. I would suggest if the committee is considering a recommendation to incentivize the donation of real estate, to be wary of not undermining either the value or the ease of the Echo Gifts Program in doing so.

Senator Omidvar: We've heard conflicting evidence here on this panel regarding the result of the charitable incentive from the donation of publicly held securities and we're waiting to get definitive evidence from the Ministry of Finance.

The proponents of the proposal talk about the millions of dollars that were raised and distributed, I will maintain and argue with Senator Mercer that there is a difference between small community-based organizations and universities and hospitals. They all serve the people, but they live in different realities.

There is one possibility that we have not discussed here enough: Is it possible that by creating an added incentive avenue for people with privately held securities, second homes and cottages, obviously people who are well off — I agree with your point, Mr. Parachin, the statute is structured to serve people who have wealth that they can distribute.

Is it possible that individuals are simply shifting the route of donation as opposed to the actual amount of money that they give? So they are now giving to publicly held securities but not through direct charitable donations. Is that a possibility?

Ms. Manwaring: I think the answer has to be yes. I would not suggest that just because it's a different source it is not additional. It might be more, though, because the cost of a donation when you don't have to pay tax on the capital gain goes down. I would say that my experience with clients is that they will show donors that if you give us \$100,000 in cash it will give you this kind of benefit on your tax calculation, but if it's securities that are worth \$100,000, and you're not paying tax on the gain and you get to use the receipt against other income, it will cost this much less so you get more benefit.

biens immobiliers à valeur écologique. Selon le programme actuellement en place, le donateur et l'organisme de bienfaisance doivent faire attester la valeur écologique de la propriété et ensuite procéder au don à certaines organisations seulement. Mis à part le fait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un programme qui offre des mesures incitatives aussi avantageuses pour des dons de biens immobiliers, on ne veut pas qu'il y ait d'obstacles, ni créer d'obstacles, aux dons de propriétés à valeur écologique qui rendraient les choses plus compliquées. Je proposerais, si les membres du comité pensent formuler une recommandation pour mettre en place des mesures incitatives touchant les dons de biens immobiliers, de s'assurer de ne pas miner la valeur ni la facilité d'utilisation du Programme des dons écologiques.

La sénatrice Omidvar : Nous avons entendu des témoignages contradictoires dans ce groupe de témoins concernant le résultat d'une mesure incitative visant les dons de bienfaisance d'actions détenues par le public, et nous attendons que le ministère des Finances nous transmette des renseignements définitifs à cet égard.

Ceux qui ont avancé la proposition mentionnent les millions de dollars recueillis et distribués; je maintiens et affirme, comme le sénateur Mercer, qu'il y a une différence entre les petits organismes communautaires et les universités et les hôpitaux. Ils sont tous au service de la population, mais leurs réalités sont différentes.

Il y a une possibilité dont nous n'avons pas suffisamment discuté ici : est-il possible que, en créant une autre mesure incitative visant les personnes qui détiennent des titres de société privée, une deuxième maison ou un chalet, de toute évidence des personnes qui sont bien nanties... Je souscris à votre argument, monsieur Parachin, c'est-à-dire que la loi est conçue pour servir les intérêts des personnes qui ont assez de richesses pour en donner.

Serait-il possible que les gens empruntent tout simplement une autre voie pour faire des dons, sans modifier le montant d'argent qu'ils donnent dans les faits? Donc, les gens feraient des dons au moyen d'actions détenues par le public, et non directement à des organismes de charité. Est-ce possible?

Mme Manwaring : Je crois qu'on doit répondre par l'affirmative. Je n'irais pas jusqu'à dire que parce que c'est une source différente, elle ne s'ajoute pas aux autres. C'est peut-être même plus élevé, parce que le coût lié à un don diminue quand il n'y a pas d'impôt sur les gains en capital à payer. Je dirais, d'après mon expérience avec des clients, qu'on explique aux donateurs que s'ils font un don de 100 000 \$ en espèces, ils recevront un avantage X dans leur déclaration de revenus, mais que s'ils donnent des actions qui valent 100 000 \$, et qu'ils n'ont pas à payer l'impôt sur les gains en capital et peuvent utiliser le

I will be fascinated if you get the financial information and I hope it gets to be shared publicly because it's a question we have always wanted to know. I would think that it has some impact, but it's not necessarily that it's all in addition to what are otherwise cash donations.

Ms. Cooper: From a practical perspective, when does this discussion come up? It comes up usually with a wealthier person, not quite at retirement but close to, and the conversation is, what do I do with these assets upon my death and just prior to death? And the standard script is, what are they? You go through asset by asset, and it's a very deliberate exercise to minimize tax and come up with plans to deal with assets and to minimize tax so that the most liquid is left for your heirs and for others and, we always hope, for philanthropy.

Once again, the numbers will bear out, but that is indeed the exercise. To go through the assets and try to deal with them in order to minimize tax. As soon as one group of assets gets a more favourable tax treatment if it is gifted, then you tend to focus the plan in that direction.

Senator Duffy: I wanted to ask for a little more detail if we have it. You made some reference, Mr. Aptowitz to a pool of capital. If we are into this transfer of shares in private corporations, you say there is an untapped pool of capital there. Do we have any idea of how much capital we might be freeing up?

Mr. Aptowitz: I do not have a clue.

Ms. Manwaring: I was going to say the same thing. We've been talking about that untapped pool of capital for many years and I'm not sure there is any way of knowing.

Senator Duffy: Is it worth the hassle?

Ms. Manwaring: I think the idea is that as a certain generation gets older, there will be a transfer of wealth and we know there are significant private businesses in this country that are in that category, but in actual numbers, I don't know.

Mr. Aptowitz: If you take an anecdotal view and walk down the street and see the small mom-and-pop shops, there are large private corporations operating next door and people have private investment companies, you know that there are huge numbers of private corporations in every city, in every province across the country.

reçu de don pour l'appliquer à un autre revenu, les coûts seront réduits de Y, donc ils en retireront plus d'avantages.

Je serai fascinée si vous obtenez les renseignements financiers, et j'espère qu'ils seront communiqués au public, parce que c'est une question à laquelle nous avons toujours voulu avoir une réponse. À mon avis, il y a assurément un effet, mais ce n'est pas nécessairement que tout cela s'ajoute aux dons qui seraient autrement versés en espèces.

Mme Cooper : Sur le plan pratique, quand tient-on ce genre de discussion? C'est habituellement avec une personne bien nantie, pas tout à fait arrivée à l'âge de la retraite, mais qui s'en approche, et elle se demande quoi faire avec ses actifs à son décès et juste avant son décès. Quelles sont les étapes habituelles? On examine chaque actif, et on cherche délibérément à réduire au minimum les impôts et à établir des plans de gestion, de sorte qu'il reste le plus d'argent possible pour les héritiers, pour d'autres personnes et, nous l'espérons toujours aussi, pour des œuvres philanthropiques.

Toutefois, les chiffres le montreront, mais c'est en effet l'exercice que l'on mène. Nous examinons tous les actifs et tentons de les gérer d'une façon à réduire au minimum l'impôt. Dès qu'un groupe d'actifs est visé par des dispositions fiscales plus avantageuses si on en fait don, alors on a tendance à axer le plan dans ce sens.

Le sénateur Duffy : J'aimerais vous demander de donner un peu plus de détails, si c'est possible. Vous avez fait allusion, monsieur Aptowitz, à un bassin de capitaux. Si on parle du transfert d'actions de sociétés privées, vous affirmez qu'il y a là des capitaux inexploités. Avons-nous une idée des capitaux que nous pourrions ainsi libérer?

M. Aptowitz : Je n'en ai aucune idée.

Mme Manwaring : Je m'apprêtais à dire la même chose. On parle depuis de nombreuses années d'un bassin de capitaux inexploités, et je ne suis pas certaine qu'il existe une façon d'en mesurer l'ampleur.

Le sénateur Duffy : Vaut-il la peine de consentir des efforts dans ce sens?

Mme Manwaring : Je crois que l'idée, c'est que, à mesure qu'une certaine tranche de la population vieillit, il s'effectuera un transfert de richesses, et nous savons qu'il y a un nombre important d'entreprises privées au pays qui sont visées par ce transfert, mais je ne pourrais donner de chiffres précis.

M. Aptowitz : Si vous faites des observations anecdotiques et marchez le long d'une rue, vous verrez de petits commerces; il y a de grandes sociétés privées qui sont exploitées juste à côté, et les gens ont des sociétés d'investissement privées. On sait qu'il y a un très grand nombre de sociétés privées dans chaque ville et dans chaque province d'un bout à l'autre du pays.

That is the pool of capital we're talking about, these private corporations that have built businesses of some value.

I would like to go back to the other question about whether or not an incentive such as this would increase the total donations or is it simply a question of donating from one pot versus another. You would have to look at the mechanism and overall picture of the individual. One of the problems with the 2015 proposals was that you had to sell the shares and then donate the cash within 30 days. The difficulty is that a lot of small businesses have a five-year arrangements for the payment of the total funds of the sale. On a practical level, people don't necessarily have the money available to donate within 30 days and will not be able to take advantage of the incentive program and therefore not be able to donate. They are related questions.

Senator Omidvar: Previously, when finance considered new proposals to incent charitable giving, they said, "We'll do it for a number of years, observe it and think about it." We're a risk-averse country. We like to go slowly. Should we apply that caution to the same proposal?

My second question is the one that I ask every panel. This is a proposal that will benefit largely wealthier, middle-class donors. Is there a counter proposal that you can think about that would benefit small donors so they, too, are incentivized to give more to charitable organizations and causes? This committee is, to some extent, interested in increasing awareness of the good of charitable organizations, the incentives and the donations that go to them. Can you think of something that would help us to balance the audience here with an audience there?

David Oyler, Oyler Consulting: Larger charities seem to be the only ones that would benefit from this concept, perhaps, because, if we're talking about large sums of money, small charities are exempted from that because they don't have a need for six or seven figures. I'm sure they do —

Senator Omidvar: They do.

Mr. Oyler: Yes, but that may be the reason why they are not viewed as the possible beneficiaries of it. I'm wondering if there is an option for one of these transactions to be distributed among multiple charities. Logistically, could that be an option to present

Voilà le bassin de capitaux dont nous parlons; ce sont ces sociétés privées qui ont créé des entreprises d'une certaine valeur.

J'aimerais revenir à l'autre question concernant le fait de savoir si une telle mesure incitative ferait augmenter, ou non, l'ensemble des dons, ou si les dons proviendraient tout simplement d'une source plutôt qu'une autre. Il faudrait examiner le mécanisme, et le profil global du donateur. Un des problèmes que soulèvent les propositions de 2015, c'est qu'une personne devait vendre les actions et ensuite donner les recettes en argent dans un délai de 30 jours. Ce qui est difficile, c'est qu'un bon nombre de petites entreprises ont conclu des ententes de paiement des recettes totales de la vente sur une période de cinq ans. Sur le plan pratique, les gens ne disposent pas nécessairement de cet argent pour le donner dans un délai de 30 jours, et ils ne pourront pas tirer avantage du programme incitatif, ce qui, en conséquence, fait en sorte qu'ils ne sont pas en mesure de faire le don. Il s'agit de questions connexes.

La sénatrice Omidvar : Auparavant, quand le ministère des Finances examinait de nouvelles propositions de mesures incitatives pour favoriser les dons à des organismes de bienfaisance, les responsables se disaient : « Nous allons mettre la mesure en place pour un certain nombre d'années, observer les choses et y réfléchir. » Dans ce pays, nous sommes réfractaires aux risques. Nous aimons procéder par étape. Devrions-nous appliquer ce principe de précaution à cette même proposition?

Ma deuxième question est celle que je pose à tous les groupes de témoins. Cette proposition sera avantageuse surtout pour les donateurs de la classe moyenne qui sont mieux nantis. Y a-t-il une autre proposition à laquelle vous pensez qui pourrait être avantageuse pour les petits donateurs afin qu'ils puissent aussi tirer avantage de mesures incitatives et faire plus de dons à des organismes de bienfaisance et à des causes charitables? Les membres de ce comité cherchent, dans une certaine mesure, à augmenter la sensibilisation concernant les bienfaits que procurent les organismes de bienfaisance, les mesures incitatives et les dons qui sont versés à ces organismes. Avez-vous quelque chose à proposer qui nous aiderait à atteindre un certain équilibre entre différents groupes de donateurs?

David Oyler, Oyler Consulting : Les grands organismes de bienfaisance semblent être les seuls qui bénéficieraient de ce concept, peut-être parce que, quand il s'agit de sommes importantes, les petits organismes sont écartés, parce qu'ils n'ont pas besoin d'un don dans les six ou sept chiffres. Je suis certain qu'ils en ont besoin...

La sénatrice Omidvar : Ils en ont besoin.

M. Oyler : Oui, mais c'est peut-être la raison pour laquelle ils ne sont pas perçus comme des donataires possibles dans le cas de grosses sommes. Je me demande s'il serait possible de diviser ce type de transaction entre plusieurs organismes de bienfaisance.

to potential donors?

Senator Omidvar: Like a trial period.

Mr. Parachin: As for the trial period, we can take for granted that's a given. Income tax law is under a continual state of evolution. It's clear what finance and Parliament do when they have a result they don't like because they amend the act immediately to the tune of several hundred pages a year.

I think that comes with the territory. One of the frustrations of being a tax lawyer, as any tax lawyer will tell you, is that your knowledge is never complete.

As I alluded to, a certain taxpayer profile would disproportionately claim this kind of tax concession. It is a push back on whether or not that's best framed as a benefit relative to the status quo. It's a benefit. There is a tendency about this kind of tax concession to conflate the distinction between something like a principal residence exemption and a charity tax concession because people are giving property away. The tax credit is less than 100 per cent, so you're always left out of pocket. Some advocates might say we'd be removing a penalty. Right now, there is a tax penalty on donating certain kinds of securities and properties and we're equalizing the treatment. To some extent, we've already made the decision to do this, so why confine it to publicly listed securities? I don't disagree a certain kind of taxpayer will claim this, but I'm not sure it's a tax benefit in the same way as other tax concessions.

The Chair: You talked about the frustrations of being a tax lawyer.

What about the frustration of the legislators that end up looking at those 500 pages? Many of us are not trained as lawyers. That's a rhetorical question.

Ms. Manwaring: I've lost a bit of the train of thought about the two questions, Senator Omidvar.

Senator Omidvar: Small charities and trial periods.

Ms. Manwaring: Regarding trial periods, I think Mr. Parachin is right, the act is always subject to review. However, I don't think identifying a trial period, as they did with publicly listed securities and the DQ, is harmful because it requires someone to go back and look at it. Whereas if it's not

Sur le plan logistique, cela pourrait-il être une option à présenter à des donateurs potentiels?

La sénatrice Omidvar : À titre d'essai.

M. Parachin : En ce qui concerne la période d'essai, nous pouvons la tenir pour acquise. Les mesures législatives touchant l'impôt sur le revenu évoluent continuellement. On sait ce que le ministère des Finances et le Parlement font quand ils constatent un résultat qui ne leur plaît pas, parce qu'ils modifient immédiatement la loi, et ces modifications tiennent sur plusieurs centaines de pages chaque année.

Je crois que cela est inévitable dans notre profession. Un des sentiments de frustration qui accompagnent le fait d'être un avocat fiscaliste, comme n'importe lequel de mes collègues vous le dira, c'est que nos connaissances ne sont jamais complètes.

Comme je l'ai mentionné, certains types de contribuables pourraient réclamer de façon disproportionnée ce genre d'allègement fiscal. C'est un recul quant à la question de savoir s'il s'agit vraiment d'un avantage par rapport au statu quo. C'est un avantage. Il y a une tendance concernant ce genre d'allègement fiscal à estomper la distinction entre une disposition comme une exonération de l'impôt dans le cas d'une résidence principale et un allègement fiscal lié aux organismes de bienfaisance, parce que les gens donnent des biens. Le crédit d'impôt est inférieur à 100 p. 100, donc vous êtes toujours un peu perdant. Certains défenseurs affirmeraient peut-être que nous supprimerions une pénalité. Actuellement, il existe une pénalité fiscale qui touche les dons de certaines actions et de certains biens, et nous rendons le traitement uniforme. Dans une certaine mesure, nous avons déjà décidé de faire cela, alors pourquoi limiter la mesure aux titres cotés en bourse? Je reconnais qu'un certain type de contribuables en feront la réclamation, mais je ne suis pas certain qu'il s'agit d'un avantage fiscal du même ordre que d'autres allègements fiscaux.

Le président : Vous avez évoqué des sentiments de frustration liés au fait d'être un avocat fiscaliste.

Qu'en est-il du sentiment de frustration des législateurs à qui il incombe d'examiner ces 500 pages? Nombre d'entre nous ne sont pas des avocats. C'est une question purement rhétorique.

Mme Manwaring : J'ai quelque peu perdu le fil des deux questions, sénatrice Omidvar.

La sénatrice Omidvar : Elles portaient sur les petits organismes de bienfaisance et les périodes d'essai.

Mme Manwaring : En ce qui concerne les périodes d'essai, je souscris à ce que dit M. Parachin; la loi est constamment modifiée. Toutefois, je ne crois pas que le fait d'établir une période d'essai, comme on l'a fait avec les titres cotés en bourse et le contingent des versements, puisse nuire, parce que cela

obviously making a change one way or the other, they might not do it. There is nothing wrong there.

The first time donations super tax credit introduced a number of years ago was probably removed because they looked at it and didn't find it was much of an incentive or wasn't giving them enough of an incentive. That was a situation where they tried to incent giving.

On the smaller charities, you could give publicly listed securities to small charities. If they go through CanadaHelps, and that sort of thing, there are mechanisms to do that. Education is huge in this area. I think they could get the benefits if people understood what they had to do. It is the largest organizations that have the staff and sophistication to speak to their donors about it who are able to do so. If smaller charities had that knowledge, it would help to level that playing field.

Mr. Aptowitzer: With respect to the trial period, I agree that an identified period of review makes sense if for no other reason than it will certainly focus the mind of the sector on making the best use of that provision.

I wrote a paper on the topic for the C.D. Howe Institute where I suggested both a trial period and a trial rate. It's not necessarily true that the government has to say the donation of private securities is completely eliminated from tax in the first iteration of law. They could say we're going to make it 50 per cent taxable or 50 per cent of the capital gain taxable and see what the effect is on the tax revenues and what the way forward may be. I suggest both of those things be looked at as trials.

With respect to the issue of small charities — and this goes to Senator Mercer's point and Mr. Parachin's point — forget about the tax lawyers and the legislators. What about the poor taxpayers that have to deal with an immensely complicated act? The act is not currently designed in such a way as to improve the benefits of giving the lower your income is. In other words, the tax credit available on the donation is equalized because the credit is given at the highest marginal rate.

While I fully understand where you're coming from, the difficulty is that it would complicate the act to improve the incentive for a smaller giver so as to give them a super incentive for the donation of those types of securities. It could be done — it's just a question of math — but it introduces a certain level of complexity into the administration of the act.

exige que quelqu'un en fasse l'examen. Par contre, s'il n'y a de toute évidence pas de changement d'une façon ou d'une autre, on pourrait ne pas le faire. Il n'y a rien de mal.

Le supercrédit pour premier don de bienfaisance qui a été instauré il y a plusieurs années a probablement été supprimé parce que les responsables l'ont examiné et ont conclu qu'il n'avait pas un effet incitatif important ou qu'il ne représentait pas une mesure incitative importante à leurs yeux. Il s'agissait d'une situation où les responsables ont essayé de susciter des dons.

En ce qui concerne les organismes de bienfaisance de petite taille, il est possible de leur donner des titres cotés en bourse. Si les donateurs passent par l'organisme CanaDon, et des organismes du genre, il existe des façons de le faire. L'éducation est un point essentiel à cet égard. Je crois que ces organismes de bienfaisance pourraient en tirer des bénéfices si les gens comprenaient ce qu'ils doivent faire. Ce sont les organismes importants qui ont le personnel nécessaire et les moyens de faire valoir cela auprès de leurs donateurs. Si les responsables de petits organismes de bienfaisance avaient cette connaissance, cela les aiderait à se battre à armes égales.

M. Aptowitzer : En ce qui concerne la période d'essai, je conviens qu'il est sensé de prévoir une période d'examen, ne serait-ce que pour centrer l'attention des intervenants du secteur sur la façon de tirer le meilleur parti de la disposition visée.

J'ai rédigé un article sur ce sujet pour l'Institut C.D. Howe, dans lequel j'ai proposé d'appliquer une période d'essai et un taux d'essai. Il n'est pas forcément vrai que le gouvernement doit complètement soustraire les dons d'actions de société privée de l'impôt dans la première version de la loi. Le gouvernement pourrait décider de les imposer à 50 p. 100, ou d'imposer 50 p. 100 des gains en capital, et en mesurer l'effet sur les recettes fiscales et décider des mesures à prendre à l'avenir. Je propose d'examiner la possibilité d'inclure ces deux aspects.

En ce qui concerne la question des petits organismes de bienfaisance — et cela touche les points soulevés par le sénateur Mercer et M. Parachin —, il ne faut pas s'attarder aux avocats fiscalistes ni aux législateurs. Qu'en est-il des pauvres contribuables qui doivent se débattre avec une loi extrêmement compliquée? Actuellement, la loi n'est pas conçue de façon à améliorer les avantages de faire des dons si votre revenu est faible. En d'autres mots, le crédit d'impôt lié aux dons sera fonction du taux marginal d'impôt le plus élevé.

Même si je comprends où vous voulez en venir, le problème est que cela compliquerait la loi pour améliorer les mesures incitatives visant les petits donateurs en leur offrant un super incitatif pour qu'ils fassent don de ce genre de titres. Cela pourrait se faire — ce n'est qu'une question de calcul —, mais l'application de la loi serait complexe.

The Chair: When we talk about de-incentivizing the major donor, I'm concerned that if we take the major donor out of the picture, we've taken a lot of money out of the picture. Whether or not we like the fact that there are rich benefiting from the incentive, that's secondary. Let's look at the benefit of that money. If we don't raise the money from those wealthy Canadians, where does it come from? It only works if you're going to substitute that with a massive increase in donations at the lower end of the scale. I've always been a big believer that I want \$100 from one donor as opposed to \$100,000 from a corporate donor because the corporate donor is giving it to me for one reason or another, whereas the \$100 donor gives it to me because he or she believes in my cause. That's worth a lot more than money.

Ms. Cooper: On the time period question, I completely agree with Susan. I was going to make the point that Adam made about the rate.

If you remember the history for gifts of cultural property, eco-gifts and private securities, it started with a smaller capital gains exemption and then went the whole hog. I would never think that's a good idea for real estate but certainly private corporation shares, I wouldn't be opposed.

With respect to smaller charities, thinking about tax incentives is perhaps not the way to go. That's because of the experience had with the first-time donors tax credit. I think that for smaller charities, it's also unfair to focus on donors with fewer means, because the smaller charities would just as much like to have the donors with more means, and the gap is one of education and access to technology.

I was always struck by the mandate of this committee, which is innovation. I think that measures that would enable smaller organizations to raise more money, if it's through cause marketing or the phone thing, the funding for creating those kinds of mechanisms is how you're going to address the needs of smaller organizations to attract the dollars from more affluent donors.

The Chair: I'm going to do something that I've always watched lawyers do and wondered how they got to this point. I got to this point by accident because I read the documents in

Le président : Lorsqu'il est question de retirer les mesures incitatives visant les grands donateurs, je crains que nous renoncions à beaucoup d'argent si nous les retirons de l'équation. Que des riches tirent profit de la mesure incitative nous plaise ou non, c'est secondaire. Il faut tenir compte du profit que nous tirons de cet argent. Si nous ne recueillons pas les fonds auprès de ces Canadiens bien nantis, où allons-nous les trouver? La seule autre manière d'obtenir de l'argent serait de recevoir un nombre considérablement croissant de dons provenant du bas de l'échelle. J'ai toujours cru qu'il était préférable de recevoir 100 \$ d'un seul donateur que 100 000 \$ d'une société donatrice, car celle-ci me fait un don pour une raison quelconque, tandis que le donateur m'offre un montant de 100 \$ parce qu'il croit en ma cause. Cela vaut beaucoup plus que de l'argent.

Mme Cooper : Je suis entièrement d'accord avec Susan sur la question de la période. J'allais parler du point soulevé par Adam au sujet du taux.

Si vous vous souvenez bien, en ce qui concerne les dons de biens culturels, les dons écologiques et les dons de titres de participation à des sociétés privées, on a commencé par prévoir de petites exemptions pour gains en capital et on a ensuite poussé les choses à l'extrême. Je ne serais jamais d'avis que c'est une bonne idée pour ce qui est des biens immobiliers, mais je ne m'y opposerais certainement pas en ce qui a trait aux actions de sociétés privées.

Envisager la prise de mesures incitatives fiscales à l'égard de petits organismes de bienfaisance n'est peut-être pas la manière de procéder. Je dis cela en raison de ce qui s'est passé avec le crédit d'impôt pour premier don de bienfaisance. À mon avis, il est également injuste pour les petits organismes de bienfaisance que nous concentrons les efforts sur les donateurs qui ont peu de moyens, car ces organismes souhaitent tout autant obtenir des dons de personnes nanties, et les lacunes concernant l'éducation et l'accès à la technologie.

J'ai toujours été étonnée du mandat du comité, qui est d'innover. Je crois que les mesures qui permettraient aux petits organismes de recueillir davantage de fonds, que ce soit au moyen du marketing des causes sociales ou d'appels téléphoniques... Le financement de la mise en œuvre de ce genre de mécanismes permettra de répondre aux besoins des petits organismes pour qu'ils puissent attirer les investissements de plus de donateurs prospères.

Le président : Je vais faire quelque chose que j'ai toujours vu les avocats faire, et je me suis toujours demandé comment ils en arrivaient là. J'en suis arrivé là par pur hasard, car j'ai lu les

front of me. I'm going to ask a question quoting one of you.

Ms. Manwaring, in your testimony before the committee, you said.

. . . it's time to permit a charity to carry on any type of revenue-generating activity so long as the proceeds are used to further its charitable purpose. This would mean the focus would be on the use to which the funds are put, not on how it raises the money.

Can somebody please explain your understanding of the destination of funds test? How could a destination of funds test be incorporated in the Canadian federal regulatory environment?

Ms. Manwaring, I suppose I should give you the first crack at this since I was mean enough to quote you.

Ms. Manwaring: I don't mind that you quoted me. The concept of destination of funds goes back, in my thinking, to the premise in the Income Tax Act that is critical to both registered charities and also to non-profits that aren't registered charities. That is that the wealth or the profits that are generated within the organization are not there to then be paid out to the owners and to increase personal wealth, but they're being generated for the purpose for which the organization is established.

The destination of funds concept takes that and recognizes that you're able to make money from an activity within your charity and you're successful at it. If you're an education charity, it may be fixing cars because it happens that you have a shop in a school and somehow you've been able to generate a very positive income stream. As long as you use that profit for the charitable purpose, why do we care that you're doing that without paying tax?

I think that over the years, my view is that the corporate world has been very successful at saying: "No, that's unfair competition." I've always found that striking because I think, in fact, it's not. The charity wants to make as much as they can from that and will charge the same thing that the local gas station will charge if they can do it, because then it helps them carry on their purpose more. It's the idea that the destination of that profit is for the charitable mission.

I know this question gets asked, so I'm going to jump into it. In Australia, there was a decision in the High Court in the Word Investments case. They're Bible translators; it's a registered charity and they had a funeral business. The court held that as long as those profits were being used in the charitable activity of the registered charity and they were furthering that purpose, that was okay. The world hasn't fallen apart in Australia, and that's

documents qui étaient sous mes yeux. Je vais poser une question en citant l'un d'entre vous.

Madame Manwaring, lorsque vous avez témoigné devant le comité, vous avez déclaré ce qui suit :

[...] il serait temps de permettre à un organisme de bienfaisance de mener n'importe quel type d'activité génératrice de revenus, dans la mesure où il en utilise les profits pour accomplir sa mission de bienfaisance. Ainsi, on mettrait l'accent sur les fins auxquelles les fonds sont utilisés plutôt que sur la façon dont l'argent est recueilli.

Quelqu'un peut-il m'expliquer son interprétation du critère en matière d'utilisation des fonds? Comment pourrait-on intégrer un tel critère dans le cadre réglementaire fédéral canadien?

Madame Manwaring, j'imagine que vous devriez répondre en premier, étant donné que j'ai eu la méchanceté de vous citer.

Mme Manwaring : Cela ne me dérange pas. À mon avis, le concept d'utilisation des fonds renvoie au principe énoncé dans la Loi de l'impôt sur le revenu qui est essentiel à la désignation des organismes de bienfaisance enregistrés et des organismes de bienfaisance sans but lucratif qui ne sont pas enregistrés. Selon ce principe, la richesse ou les profits qui sont générés au sein de l'organisation ne doivent pas être versés aux propriétaires ni servir à augmenter la richesse personnelle, mais doivent être utilisés aux fins pour lesquelles l'organisme est établi.

Le concept d'utilisation des fonds repose sur ce principe et tient compte du fait qu'il est possible de faire de l'argent grâce à une activité réalisée au sein d'un organisme de bienfaisance. Un organisme de bienfaisance orienté vers l'éducation pourrait arriver à générer de très bons revenus en offrant des services de réparation de voitures, car il se trouve qu'il a un atelier dans une école. Du moment qu'un organisme utilise ces profits à des fins caritatives, pourquoi cela nous dérange-t-il qu'il mène ces activités sans payer d'impôts?

Je crois que, au fil des ans, le monde des affaires a bien réussi à faire valoir qu'il s'agissait d'une concurrence déloyale. J'ai toujours trouvé cela étonnant, car je crois, en fait, que ce n'est pas le cas. Les organismes de bienfaisance souhaitent tirer le maximum d'argent de leurs activités, et, s'ils le peuvent, leurs prix seront les mêmes que ceux des stations-service locales, car cela peut les aider à réaliser leurs objectifs. L'idée, c'est d'utiliser ces profits aux fins caritatives prévues.

Je sais qu'on pose cette question; je vais donc m'y attaquer. Une décision a été rendue par la Haute Cour de l'Australie dans l'affaire Word Investments. C'est une entreprise de bienfaisance enregistrée qui offre des services de traduction biblique et qui avait une entreprise de services funéraires. La cour a déclaré que, dans la mesure où l'organisme utilisait ses profits pour accomplir sa mission de bienfaisance, il n'y avait aucun problème. Le

really the concept.

I want to make one more comment, and then I'll stop. I do think there's something to be said about ensuring the purpose is being furthered by the activity and that it's probably subordinate to the charitable activity, but that it's not the only thing that happens.

The Chair: Not only did you generate a question from me, but you've generated three comments from your fellow panellists.

Mr. Parachin: I think the obvious lines of discussion here are some of which have already been alluded to. Would this contribute to a problem with competitive neutrality with charities competing at unfair terms? The response to that is that charities can already operate through a for-profit and donate the proceeds and, thereby, achieve an effective tax rate that would itself achieve a functionally similar thing.

Another issue is: Are we willing to live with both the big hits and the big misses in the sector that will inevitably follow? We always have this conversation from the perspective that there will be profits to actually distribute. There's going to be a range of hits and misses. I think that's something we need to be mindful of.

Would this contribute to mission drift? For-profits already debate whether to pay dividends or reinvest in the business. Charities would be balancing incommensurable things. Do we relieve poverty or invest in the business? I'm not putting to you that I have settled answers, but I do think those are things that we would want to think about.

I want to circle back as a big-picture guy: What is it that we're investing in with registered charities? Is it just the goods and services that charities supply? If the answer to that question is yes, then, to quote a famous tax phrase — a buck is a buck is a buck — we shouldn't care about whether the buck originates from a donation or a business activity if we just care about the goods and services being supplied. A lot of economists have said that the charitable sector is simply a remedy for government and private market failure.

I don't believe that, frankly. I think that part of what we're investing in with charities is a culture of giving. I think it's not just the goods and services that charities provide. I think there's something profound in us collectively validating, celebrating and recognizing the choice to share and that choice to share through a donation is itself intrinsically important, independently of the goods and services supplied by charities.

monde ne s'est pas écroulé en Australie, et c'est vraiment le principe.

Je souhaite faire un autre commentaire et je m'arrêterai ensuite. Il faut reconnaître que la promotion de la mission se fait par la réalisation d'activités charitables et en dépend probablement, mais ce n'est pas la seule chose qui se produit.

Le président : Non seulement vous m'avez incité à poser une question, mais vous avez encouragé trois des autres témoins à faire des commentaires.

M. Parachin : Je crois qu'on a déjà évoqué certains des principaux sujets de discussion abordés ici. Cela poserait-il un problème de neutralité concurrentielle étant donné que les organismes de bienfaisance représenteraient une concurrence déloyale? La réponse est la suivante : les organismes de bienfaisance peuvent déjà mener leurs activités par l'intermédiaire d'une entité à but lucratif et faire don des profits et, ainsi, obtenir un taux d'imposition intéressant, ce qui reviendrait à la même chose du point de vue fonctionnel.

Il faut se poser une autre question. Sommes-nous prêts à composer avec les importantes réussites et les importants ratés qui suivront inévitablement dans le secteur? Nous abordons toujours ce sujet dans l'optique qu'il y aura des profits à répartir. Il y aura bon nombre de réussites et de ratés. Je crois que nous devons garder cela à l'esprit.

Cela contribuera-t-il à la dérive de la mission? Les entités à but lucratif se demandent déjà si elles devraient verser des dividendes ou réinvestir dans l'entreprise. Les organismes de bienfaisance établiraient un équilibre entre des choses incommensurables. Faut-il lutter contre la pauvreté ou investir dans l'entreprise? Je ne vous dis pas que j'ai des réponses claires, mais je crois que nous devrions réfléchir à ces choses.

Pour dresser un tableau d'ensemble, j'aimerais revenir sur une question. Dans quoi investissons-nous lorsque nous faisons des dons à des organismes de bienfaisance enregistrés? Est-ce simplement dans les biens et services fournis par ces organismes? Dans l'affirmative, nous ne devrions donc pas nous préoccuper du fait que l'argent provienne d'un don ou d'une activité commerciale, si l'offre des biens et services est la seule chose qui nous tient à cœur. Comme on dit dans le domaine fiscal, un dollar, c'est un dollar, peu importe sa source. Selon bon nombre d'économistes, le secteur caritatif n'est qu'un remède aux échecs du gouvernement et du marché privé.

En toute franchise, je ne crois pas que c'est le cas. À mon avis, lorsque nous investissons dans les organismes de bienfaisance, nous investissons en partie dans la culture de la charité. Il n'y a pas que les produits et services offerts. Selon moi, quelque chose de profondément ancré en nous nous pousse, collectivement, à valider, à célébrer et à souligner le choix de partager, et ce choix, concrétisé grâce à un don, est fondamentalement important, sans

I think we should worry about preserving that. Market transactions with charities may fund charitable goods and services, but it's not the same thing as the choice to share. I worry about us crowding that out as a defining feature of the sector.

The Chair: We seem to assume that everything charities do is successful, and that's not true. Take the lotteries that charities sometimes get involved in. People assume those lotteries are all successful. Some are very successful, but there are some that are huge drains on the charity because they've engaged in the lottery but they had no idea what they were doing. They ended up losing money and had to follow through on the laws of the lottery, which means giving away whatever the prize was, but they didn't make any money in the process. So we shouldn't assume that.

Mr. Oyler: My first thought when business activity comes to mind is always that I think everybody agrees that businesses have risk. What is a practical way to assess and possibly avoid that risk? The answer seems to be that the current rule is that you would set up a separate corporate entity, hold the money-generating operation in a separate corporate entity and pay some taxes. It sounds like most of it can be contributed to a charity and, at the end of the day, the charity would get a substantial amount of money if the business is profitable.

The example in Australia that's alluded to sounds like a similar kind of set up in that there is a distinct corporate entity. In this case, it's a separate registered charity that the business operation is taking care of. In my mind, I'm not quite sure if that means the separate charitable entity has been separately financed and, therefore, it's not using any charitable assets such as donations and funding to put towards the business or, in the case of a loss that takes place, that it's using donations and funding.

I think that is potentially a model that could be looked at, but that still brings up one of the drawbacks that the current rules have in place. That is that a charity — specifically a small one — perhaps doesn't have the capacity to set up a distinct corporate entity and that would cut into their capacity. I think the Australian model would have the same sort of concerns or issues, in that you'd have to set up a distinct corporate entity and another registered charity with a separate board. At the end of the day, perhaps that's a model that could be viewed with those stipulations.

égard aux biens et services fournis par les organismes de bienfaisance.

Nous devrions nous préoccuper du maintien de cette culture. Les transactions commerciales effectuées avec les organismes de bienfaisance financent sans aucun doute les biens et services caritatifs, mais ce n'est pas la même chose que de choisir de partager. Je crains que nous érodions cette caractéristique déterminante du secteur.

Le président : Il semble que nous supposons que les organismes de bienfaisance réussissent tout ce qu'ils entreprennent, mais c'est faux. Prenez, par exemple, les loteries auxquelles participent parfois ces organismes. Les gens pensent que ces loteries portent leurs fruits. C'est le cas, pour certaines d'entre elles, mais certaines autres deviennent d'énormes fardeaux pour les responsables d'organismes de bienfaisance qui ont pris part à la loterie sans savoir dans quoi ils s'embarquaient. Ils ont fini par perdre de l'argent et ont été soumis aux règlements sur les loteries, c'est-à-dire qu'ils ont dû remettre le prix qui était offert, sans gagner d'argent dans le processus. Nous ne devrions donc pas présumer que c'est vrai.

M. Oyler : La première chose qui me vient en tête lorsque je pense aux activités commerciales est la suivante : je crois que tout le monde s'entend pour dire que les entreprises présentent des risques. Quel moyen pratique permettrait d'évaluer et d'éviter ces risques? En fait, la règle actuelle consisterait à mettre sur pied une société distincte, à mener les activités qui génèrent de l'argent au sein de cette société et à payer des impôts. Il semble que pratiquement l'ensemble des recettes pourraient être versées à un organisme de bienfaisance et, au bout du compte, cet organisme recevrait un montant d'argent considérable si l'entreprise génère des profits.

L'organisme en Australie dont on a fait mention semble avoir été mis sur pied de la même manière, puisqu'il comportait une société distincte. Dans ce cas, c'est un organisme de bienfaisance enregistré distinct que les activités de l'entreprise visent à financer. Je ne suis pas vraiment certain si cela veut dire que l'organisme de bienfaisance distinct a été financé séparément et n'utilise donc pas les actifs de bienfaisance comme les dons et le financement aux fins des activités de l'entreprise, ou bien si ces dons et ce financement sont utilisés en cas de perte.

Je crois que l'on pourrait envisager ce modèle qui, toutefois, n'élimine pas l'un des inconvénients découlant des règles actuelles, c'est-à-dire qu'un organisme de bienfaisance — en particulier, un petit — n'a peut-être pas les moyens de mettre sur pied une entreprise distincte, ce qui nuit à sa capacité. Je crois que le modèle australien soulèverait le même genre de préoccupations ou de problèmes, étant donné qu'il faudrait mettre sur pied une entreprise distincte et un autre organisme de bienfaisance enregistré avec un conseil distinct. En fin de compte, on pourrait peut-être envisager ce modèle en tenant compte de ces exigences.

Ms. Cooper: I'm actually going to pass. I think Adam Parachin said it better than I could. Beyond indicating in a hierarchy, I think there are other ways to deal with this issue, so this isn't on my top three list of where some work needs to be done.

Ms. Manwaring: I don't want to sound problematic. I find some of the reasons that people object to the destination of funds test to be a little paternalistic. I totally agree there's risk in every kind of program, every new program that charities start. Charities do research and experiment. There's a lot of risk. The fact that they might generate revenues from some other activities, or might find an opportunity to generate revenues from some other activities that can support their activities, you're right, there could be risk. But I also think with education and providing a system, we could use the destination of funds to solve some of the problems that charities have as far as funding, without requiring them to put in place complicated corporate structures.

Clients who come to me with revenue-generating opportunities where they are questioning this are organizations that are doing things like training people to work in catering or restaurants. They realize they can operate a revenue-generating business or some kind of activity that relates similar to what they're doing, but it's purely to support their activity and allow them to make extra money. Destination of funds allows us to work with them and allow them to access this.

There are a lot of concerns that are valid for-profits or not-for-profits. I think in the for-profits, we don't restrict them. They get a lot of tax incentives and benefits from the government to do things in certain ways, write-offs and that sort of thing, but nobody questions which business line they go down. I sometimes get concerned when we start doing that with charities.

Senator Omidvar: Should a review of the destination of funds test, related and unrelated business activities, should this be a priority for the CRA advisory panel?

Ms. Manwaring: It could be. The purpose activity question brings up, if you go to purposes and we adopt purposes, there then comes a question of what kind of things do we want to limit in some way? I'm going to call it revenue generation and not business on purpose. Revenue generation is one of those. We have to come up with a solution for what, if any, limits there are on revenue generation in the context of going with the purposes

Mme Cooper : Je vais passer mon tour. Je crois qu'Adam Parachin l'a dit mieux que je n'aurais pu le faire. En ce qui concerne le fait d'établir une hiérarchie, je crois qu'il y a d'autres manières de traiter la question. À mon sens, cela ne fait donc pas partie des trois choses prioritaires sur lesquelles il faut travailler.

Mme Manwaring : Je ne veux pas sembler critique. Je trouve que certaines des raisons pour lesquelles on s'oppose au critère de l'utilisation de fonds sont un peu paternalistes. Je suis entièrement d'avis que chaque type de programme et chaque nouveau programme lancé par un organisme de bienfaisance présentent des risques. Ces organismes mènent des recherches et font des essais. Cela présente beaucoup de risques. La possibilité pour eux de générer des revenus grâce à d'autres activités, ou de trouver un moyen de générer des revenus d'une autre façon pour financer la réalisation de leur mission, pourrait présenter des risques, vous avez raison. Pour ce qui est de l'éducation et de la mise en place d'un système, je crois aussi que nous pourrions utiliser les fonds pour régler certains problèmes de financement auxquels font face les organismes de bienfaisance, sans qu'ils aient à mettre en place des structures organisationnelles complexes.

Les clients qui me posent des questions sur les possibilités de revenus sont des organisations qui, par exemple, offrent des formations pour des postes dans des services de traiteur ou des restaurants. Elles se rendent compte qu'elles peuvent exploiter une entreprise qui génère des revenus ou mener des activités liées à leur domaine, mais simplement en vue de soutenir leurs activités et de gagner plus d'argent. L'utilisation des fonds nous permet de collaborer avec elles et leur permet d'accéder à ces revenus.

Bon nombre des préoccupations concernant les organismes à but lucratif et à but non lucratif sont légitimes. Je crois qu'on n'impose pas de restrictions aux organismes à but lucratif. Ils bénéficient d'un grand nombre d'incitations fiscales et de prestations de la part du gouvernement pour faire les choses d'une certaine façon, ainsi que des radiations et ce genre de choses, mais personne ne remet en question le secteur d'activités dans lequel ils évoluent. Je m'inquiète parfois quand on commence à faire cela avec les organismes de bienfaisance.

La sénatrice Omidvar : Est-ce qu'un examen du critère de la destination des fonds et des activités commerciales connexes et non connexes devrait être une priorité pour le groupe consultatif de l'Agence du revenu du Canada?

Mme Manwaring : Cela pourrait l'être. La question portant sur les activités se pose. Si ces activités sont adoptées, une question se pose : qu'est-ce que nous souhaitons limiter? Je qualifie cela de génération de revenus et non pas d'activités commerciales délibérées. La génération de revenus en fait partie. Nous devons trouver une solution concernant les limites imposées, le cas échéant, quant à la génération de revenus dans

proposal. I think it is something that needs to be considered and reviewed.

In Australia, if you look hard, it has not been a negative. The world hasn't stopped there, it's not a real disaster, so maybe there's something to look at.

Mr. Aptowitzer: I would certainly agree. In my practice, the destination of funds adoption would make life easier for a lot of charities. The difficulty again comes down to the regulation of the particular nature of charities getting involved in these kinds of business and revenue-generation activities. Charities, for example, can keep receiving the use of donations for a losing cause and continue that until such time as they throw in the towel or donors throw in the towel. There are certain concerns related to the sector getting involved in unrelated business activity.

I go back to my original comment about the jurisdiction to regulate charities at all. It's a fundamental problem if you don't have the people who can regulate these activities and look at these issues at the table. Arguably, the related business rules within the Income Tax Act are unconstitutional because it doesn't have a direct bearing on the collection of an income tax. So the authority of Parliament is questionable, I would think.

The concern I have is in popping the lid off the bottle and then not having the mechanism in place to regulate it. I'm not sure what the situation is in Australia or if the government has looked at the specific concerns of charities getting involved in these areas, but I would suggest the issues are intertwined. Not that the destination of funds is a bad thing. It's certainly not. It's intertwined with how the charities themselves are regulated and getting involved in these businesses.

Mr. Parachin: You asked whether or not there should be further study of this discrete topic. I feel like, having sat through a number of these conversations over the years, I would abstract your question one big step further out because I think there's a prior question we need to ask and think about before we answer your question, which is what's the point of charity regulation under the Income Tax Act. What is it that we're trying to achieve? Are you trying to preserve assets? Are you trying to economize a tax expenditure or are you trying to vindicate some idea or trade about legal charity? Depending on how you answer that question, you're going to go in any number of different directions in the act.

My own bias is we've landed on the common law of charity. The common law of charity is incredibly enabling, and from time to time questions arise as to whether or not the Income Tax Act

le contexte de l'adoption de la proposition d'activités. Je pense que c'est quelque chose qui doit être examiné.

En Australie, si vous regardez bien, il n'y a pas eu d'effet négatif. La terre n'a pas arrêté de tourner; ce n'est pas un vrai désastre, alors peut-être qu'il y a quelque chose à envisager.

M. Aptowitzer : Je suis tout à fait d'accord. Selon mon expérience, l'adoption de la destination des fonds rendrait la vie plus facile à bon nombre d'organismes de bienfaisance. La difficulté tient encore une fois à la réglementation de la nature particulière des organismes de bienfaisance qui font ce genre d'activités commerciales et génératrices de revenus. Des organismes de bienfaisance, par exemple, peuvent continuer à recevoir des dons pour une cause perdue jusqu'à ce qu'ils jettent l'éponge ou que les donateurs jettent l'éponge. Il y a certaines préoccupations liées à la participation par le secteur à des activités commerciales non connexes.

Je reviens à mon commentaire initial sur le pouvoir de réglementer les organismes de bienfaisance. Il s'agit d'un problème fondamental si personne n'est en mesure de réglementer ces activités et de se pencher sur ces questions autour de la table. On peut soutenir que les règles administratives connexes prévues par la Loi de l'impôt sur le revenu sont inconstitutionnelles parce que cela n'a pas d'incidence directe sur la perception de l'impôt sur le revenu. L'autorité du Parlement est donc contestable, selon moi.

Ce qui me préoccupe, c'est d'ouvrir la voie à quelque chose et de ne pas avoir de mécanisme en place pour la réglementer. Je ne sais pas exactement quelle est la situation en Australie ou si le gouvernement s'est penché sur les préoccupations particulières des organismes de bienfaisance qui interviennent dans ces domaines, mais je dirais que les questions sont étroitement liées. Je ne dis pas que l'utilisation de fonds est une mauvaise chose. Ça ne l'est certainement pas. Ce qui est étroitement lié, c'est la façon dont les organismes de bienfaisance sont réglementés et leur participation à ces activités.

M. Parachin : Vous avez demandé s'il y avait lieu ou non de réaliser plus d'études sur ce sujet en particulier. Comme j'ai assisté à un certain nombre de ces conversations au fil des ans, je crois que je pousserais votre question beaucoup plus loin parce que je pense qu'il y a une question préalable à laquelle nous devons réfléchir avant de répondre à votre question : quel est l'intérêt de réglementer les organismes de bienfaisance sous le régime de la Loi de l'impôt sur le revenu? Que veut-on accomplir? Tentez-vous de préserver les actifs? Tentez-vous d'économiser une dépense fiscale ou de faire valoir une idée ou un échange au sujet d'un organisme de bienfaisance légal? Selon la réponse à cette question, vous allez prendre un certain nombre de directions différentes par rapport à la loi.

J'ai l'impression que nous sommes tombés sur la common law liée aux organismes de bienfaisance. Celle-ci est incroyablement habilitante, et de temps à autre, on se demande si la Loi de

should supplement that for tax purposes only, either by including more things in the category of charity or limiting them. That's normally done, in my view, to vindicate some idea of charity, which is why I have some reservations about business activities. People can agree to disagree on that. We're never going to agree on the right answer without a defined target.

Mr. Oyler: I just want to make a comment about competition. It is brought up quite often whether there is unfair competition. I'm not quite sure there's a great understanding that charities can charge fees in their charitable programs, which is I think separate from what we're discussing here. We're not talking about a car-fixing business. We're talking about maybe the YMCA or an accessible transportation system. In my mind, any complaints about competition should be rendered moot, as clearly those charitable activities are meeting a community need, that is not being met in the private or public sector.

Where unfair competition can be brought up is if in the car-fixing business, whether the charity financed that car-fixing business by getting donations in place in order to purchase a garage, then I think the garage down the road would have perhaps a reasonable argument about competition.

If there's going to be a further review of this then perhaps the current rules as they are and all of the different revenue-generation activities — I've counted four very distinct ones — are clarified and perhaps the CRA policy is clarified to charities. I certainly get a lot of questions about exactly what we're talking about in terms of business activity and distinguishing that from charitable activity.

The Chair: I'm going to move on to a new question. Do you think the minimum disbursement rate for charities should remain at 3.5 per cent? If not, at what rate should it be fixed?

Ms. Cooper: You skipped one, direction and control.

The Chair: I didn't, actually. I read the question and I thought I might get a little different debate on this one. I may go back. I haven't finished. This is the benefit of being the chairman. I can skip around. Go ahead on the disbursement question.

Ms. Cooper: Absolutely no position on that one.

The Chair: Ms. Manwaring?

l'impôt sur le revenu devrait la compléter uniquement aux fins de l'impôt, soit en incluant plus de choses dans la catégorie des organismes de bienfaisance, soit en leur imposant des limites. C'est normalement fait, à mon avis, pour justifier une certaine idée de la bienfaisance. C'est pourquoi j'ai quelques réserves par rapport aux activités commerciales. Les gens peuvent convenir de ne pas être en accord avec ce point. Nous ne serons jamais d'accord sur la bonne réponse, s'il n'y a pas de cible définie.

M. Oyler : J'aimerais simplement faire un commentaire à propos de la concurrence. On se demande assez souvent s'il y a de la concurrence déloyale. Je ne suis pas certain que les gens comprennent que les organismes de bienfaisance peuvent exiger des frais dans le cadre de leurs programmes de bienfaisance, ce qui est, selon moi, distinct de ce dont nous discutons ici. On ne parle pas d'une entreprise de réparation de voitures. Nous parlons peut-être du YMCA ou d'un réseau de transport accessible. À mon avis, toute plainte au sujet de la concurrence n'a pas de raison d'être, puisque ces activités caritatives répondent assurément à un besoin communautaire qui n'est satisfait ni par le secteur privé ni par le secteur public.

La concurrence déloyale peut-être soulevée si, par exemple, l'organisme de bienfaisance a financé une entreprise de réparation de voitures en obtenant des dons en vue d'acheter un garage, j'estime alors que le garage en question pourrait avoir un argument raisonnable au sujet de la concurrence.

Si l'on procède à un examen plus approfondi de la question, alors peut-être que les règles actuelles telles qu'elles sont et toutes les activités génératrices de revenus — j'en ai compté quatre très distinctes — sont clarifiées et peut-être que la politique de l'ARC est clarifiée au chapitre des organismes de bienfaisance. On me pose certainement beaucoup de questions sur ce dont nous parlons exactement en ce qui concerne les activités commerciales et ce qui les distingue des activités de bienfaisance.

Le président : Je vais passer à une nouvelle question. Pensez-vous que le taux de contingents minimum des versements devrait demeurer à 3,5 p. 100? Si ce n'est pas le cas, quel taux devrait s'appliquer?

Mme Cooper : Vous avez sauté la question portant sur la direction et le contrôle.

Le président : En fait, je ne l'ai pas sautée. J'ai lu la question et j'ai pensé que je pourrais obtenir un débat un peu différent sur cette question-ci. J'y retournerai peut-être. Je n'ai pas encore fini. C'est l'avantage d'être le président. Je peux passer d'une question à l'autre. Vous pouvez répondre à la question portant sur le décaissement.

Mme Cooper : Je n'ai absolument aucune opinion à ce sujet.

Le président : Madame Manwaring?

Ms. Manwaring: The only thing that I would remind all of us — and this is thanks to Mr. Wyatt, who I think is sitting behind me, whom I spoke to about this question — the disbursement quota used to be 4.5 per cent. Some years ago it was reduced to 3.5 per cent, but that was done after a careful and considered review of the investment returns and disbursement rates and how organizations did over quite a lengthy period, perhaps 20 years. When it was reduced, Canada Saving Bonds were still higher than 3.5 per cent. It was reduced below the Canada Savings Bond rate.

I don't see a reason necessarily to change it, but I think Canada Savings Bonds are now at 2.5 per cent. If you're following the theory that they changed it but it was below, you might reduce it rather than increase it.

In any event, I think it's a complicated question that really requires careful review. It does fit a little bit into one of Mr. Aptowitz's comments here that constitutionally and in charitable law, gifts can be subject to restriction on payouts and you can only pay out income and not capital. You couldn't change that under the Income Tax Act.

Senator Omidvar: To any of you, probably more to Susan, because I know she has a point of view on this, why is the disbursement rate embedded in the Income Tax Act as opposed to in regulations?

Ms. Manwaring: I'm not sure.

Senator Omidvar: Should it be in the act? We deal with enough legislation here that we've come to experience there are certain things you put in regulation to enable flexibility, timeliness because it's all transparent, but you leave that out.

Ms. Manwaring: Many prescribed rates are in the regulation. That may stand for "you can put it into regulation." My only caution would be doing that doesn't mean it should change a lot because I think it's a very complex question as to what the right rate is based on how gifts are structured and how returns are. We've come out of a very low rate of return environment.

Mr. Parachin: I think the answer to that question depends again on what you are trying to achieve with the disbursement quota. One of the points Susan made that needs to be kept in mind is that income tax law exists alongside an accessory body of private law that donors are availing themselves of, in many instances to establish an asset lock that only the annual yields,

Mme Manwaring : La seule chose que je rappellerais à tous — et c'est grâce à M. Wyatt, qui est assis derrière moi, à qui j'ai parlé de cette question — c'est que le contingent des versements était autrefois à 4,5 p. 100. Il a été réduit à 3,5 p. 100 il y a quelques années, après un examen attentif et réfléchi du rendement des investissements et des taux de décaissement, et de la façon dont les organismes s'en sont tirés sur une période assez longue, peut-être sur 20 ans. Lorsque cela a été réduit, le taux des Obligations d'épargne du Canada était encore supérieur à 3,5 p. 100. Les contingents des versements ont été réduits sous le taux des obligations d'épargne du Canada.

Je ne vois pas nécessairement de raison de le changer, mais je pense que les obligations d'épargne du Canada sont maintenant à 2,5 p. 100. Si vous suivez la théorie selon laquelle on a modifié le taux, mais qu'il était plus bas, vous pourriez le réduire plutôt que l'augmenter.

Quoi qu'il en soit, je pense que c'est une question complexe qui nécessite d'être examinée avec soin. Cela se rapporte un peu au commentaire de M. Aptowitz, qui disait que sur le plan constitutionnel et en vertu du droit relatif à la bienfaisance, les dons peuvent faire l'objet d'une restriction sur les versements et vous ne pouvez verser que des revenus et non du capital. Vous ne pourriez pas changer cela en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La sénatrice Omidvar : Ma question s'adresse à tout le monde, probablement plus à Susan, parce que je sais qu'elle a un point de vue à ce sujet. Pourquoi le taux de décaissement est-il intégré dans la Loi de l'impôt sur le revenu plutôt que dans la réglementation?

Mme Manwaring : Je n'en suis pas certaine.

La sénatrice Omidvar : Cela ne devrait-il pas être inscrit dans la loi? Nous traitons ici d'un grand nombre de projets de loi, et nous constatons qu'il y a certaines choses qui ne sont pas réglementées pour permettre une souplesse et une rapidité compte tenu de la transparence; cependant, vous n'en parlez pas.

Mme Manwaring : De nombreux taux sont inscrits dans la réglementation. Cela pourrait signifier que vous pouvez l'inscrire dans la réglementation. Ma seule mise en garde, c'est que cela ne veut pas dire que le changement doit être important, parce que je pense que la détermination du bon taux en fonction de la structure des dons et des rendements est une question très complexe. Nous sortons d'un environnement où le taux de rendement était très faible.

M. Parachin : Je pense que la réponse à cette question dépend encore une fois de ce que vous essayez d'obtenir avec le contingent des versements. L'un des points que Susan a soulevés et qu'il faut garder à l'esprit est que la Loi de l'impôt sur le revenu existe parallèlement à un corpus accessoire de droit privé, dont les donateurs se prévalent, dans de nombreux cas pour

the annual income can be spent down.

Having regard to that, I've always construed the 3.5 per cent disbursement quota as a mechanism for requiring payout of annual returns. If I'm right in positing that, then I would think it would be an amount prescribed by regulation that corresponds with changing rates of return from time to time. It is odd that it's embedded in the act.

Senator Omidvar: Could you help us understand, because I don't remember, what Australia does with regard to disbursement rates or the U.K.? Is it in legislation? Is it in the regulations? Do they have a disbursement quota?

The Chair: Nobody is taking you up on that, Senator Omidvar. But I am going to take direction from the panel and go backward so I don't get chastised again. I actually didn't like the question; that is why I avoided it.

Many witnesses discussed the Canada Revenue Agency's guidance on direction and control, which specifies that charities must undertake their own activities. In considering alternatives to the direction and control approach, Ms. Eakin noted that other countries use an expenditure responsibility test that holds the charity accountable for their funding decisions without requiring the charity to do it all themselves.

How, if at all, could an expenditure responsibility test be incorporated into the Canadian federal regulatory environment? The second question is: What are the potential advantages and disadvantages of an expenditure responsibility test?

Mr. Parachin: My colleagues will have more to say on this than me. I just want to highlight one point, which is the fact that the question only arises because the Income Tax Act, for reasons that I'm not sure anyone really fully understands, requires charitable organizations to further their own activities, to carry on charitable purposes through their own activities. That's the context for why activities carried on abroad through partners raises this question. Whatever discussion is going to follow from this, the genesis of this is an ill-conceived reference to charitable activities in the Income Tax Act. I'll leave it to my colleagues to resolve a better answer.

But it's important to highlight that. You don't like the question and I don't think the sector likes the question either, but it originates to drafting something subpar in the act.

The Chair: Something subpar? You heard it here first, folks. We appreciate your diplomacy.

verrouiller les actifs de sorte que seuls les rendements annuels et le revenu annuel peuvent être dépensés.

À cet égard, j'ai toujours considéré le contingent des versements de 3,5 p. 100 comme un mécanisme qui exige le paiement des bénéficiaires annuels. Si j'ai raison à ce sujet, je pense qu'il s'agirait alors d'un montant prescrit par règlement qui correspond au changement du taux de rendement de temps à autre. Il est étrange que cela soit inscrit dans la loi.

La sénatrice Omidvar : Pourriez-vous nous aider à comprendre, parce que je ne me souviens plus de ce que l'Australie et le Royaume-Uni font en ce qui concerne les taux de décaissement. Est-ce inscrit dans la loi? Est-ce que cela figure dans la réglementation? Ont-ils un contingent des versements?

Le président : Personne ne vous reprend à cet égard, madame la sénatrice Omidvar. Cependant, je vais continuer dans la lancée du groupe de témoins et revenir en arrière afin que l'on ne me réprimande pas encore une fois. En fait, je n'ai pas aimé la question, c'est pourquoi je l'ai évitée.

Un grand nombre de témoins ont parlé des lignes directrices en matière de direction et de contrôle données par l'Agence du revenu du Canada, qui précisent que « les organismes de bienfaisance doivent mener eux-mêmes leurs propres activités ». Examinant des solutions de rechange à l'approche axée sur la direction et le contrôle, Mme Eakin a fait observer qu'ailleurs dans le monde, on applique un critère tenant l'organisme de bienfaisance responsable de ses décisions de financement sans qu'il ne soit obligé de tout faire lui-même.

De quelle manière un critère axé sur la responsabilité à l'égard des dépenses pourrait-il être intégré au cadre réglementaire fédéral canadien? Ensuite, quels sont les avantages et désavantages possibles d'un tel critère?

M. Parachin : Mes collègues en auront plus long à dire que moi à ce sujet. J'aimerais simplement souligner le fait que la question ne se pose pas parce que la Loi de l'impôt sur le revenu, pour des raisons que je ne suis pas sûr que quiconque comprenne vraiment, exige que les organismes de bienfaisance mènent eux-mêmes leurs propres activités de bienfaisance. C'est dans ce contexte que les activités menées à l'étranger par l'entremise de partenaires soulèvent cette question. Quelle que soit la discussion qui en découlera, cette question fondée sur une idée mal conçue des activités de bienfaisance qui sont inscrites dans la Loi de l'impôt sur le revenu. Je vais laisser à mes collègues l'occasion de donner une meilleure réponse.

Cependant, il est important de le souligner. Vous n'aimez pas la question et je ne pense pas que le secteur l'aime non plus. Cependant, elle trouve son origine dans la rédaction de quelque chose de médiocre dans la loi.

Le président : Quelque chose de médiocre? Vous l'aurez tous entendu ici d'abord. Nous apprécions votre diplomatie.

Ms. Cooper: Part of why I was disappointed that we skipped it is because this is an issue in my top three. Its roots are back in that whole activities thing, as Adam just explained. And they've conflated a requirement to carry on your own activities into a complex, oftentimes — I'll say it — shell game to comply with requirements that CRA has made up, and I'll say it respectfully, to fill a vacuum. What does "carry on own activities" mean? Many people try to transfer resources out to other entities to do the work. We need to put a frame around how that is done. It has created a whole regime that I spend way too much time on, trying to get organizations to comply, the reporting requirements, the drafting.

If you flipped it, instead of a requirement to carry on your own activities to a requirement to simply be accountable for how those monies are spent — you transfer the funds to the other organization to engage in the activity — your accountability is simply to ensure and to be able to demonstrate that the funds were spent well, that they were properly spent on the activities that you intended to have them spent on rather than creating a perception that somehow this other entity is doing the work on your behalf.

It's one of the issues that causes organizations to circle around and around. I'm regularly on the phone with American, English, Scottish, Irish counsel trying to explain how backward our rules are in this regard compared to the rules in other jurisdictions. You understand from whence the rule comes, but it really is an over conflation of a tiny little requirement.

The Chair: We may be the biggest country in the world but it doesn't mean we have the greatest writers of legislation in the world.

Ms. Manwaring: I agree with Karen and the comments being made about this. One point is that it's often brought up in the international space. And certainly in the international space, if you speak with Global Affairs Canada or others, the notion that we would try to direct and control the parties being supported in some of the countries in the world is seen on the ground as being offensive by them. It really is a game that we as CRA is trying to show something on the ground — the organizations couldn't even begin to suggest they have that kind of thing. It would be considered offensive.

The other point I want to make about this, and it comes up in a later question, these rules apply and this issue is applicable every time a charity works with a non-charity on a project. These issues come up in Canada, often when Canadian organizations are working in the North or with Indigenous groups that are not normally registered charities. They have their own different categories, but they may not be qualified as a donee. It's an

Mme Cooper : Si j'ai été déçue que l'on ait sauté cette question, c'est en partie parce qu'elle traite de l'une de mes trois préoccupations principales. La question découle des activités, comme Adam vient de l'expliquer. On a imposé l'exigence d'exercer ses propres activités souvent — je dois l'admettre — par un tour de passe-passe complexe afin de se conformer aux exigences que l'ARC a établies dans le but, en tout respect, de combler un vide. Que signifie « en effectuant ses propres activités de bienfaisance »? Bon nombre de personnes essaient de transférer des ressources à d'autres entités pour qu'elles fassent le travail. Nous devons encadrer la façon dont cela se fait. Un régime complet a été créé, et je consacre beaucoup trop de temps à essayer d'amener les organisations à s'y conformer, et à respecter les exigences relatives aux déclarations et à la rédaction.

Si vous l'inversez, et qu'au lieu d'exiger qu'on effectue ses propres activités, vous exigez simplement qu'on rende compte de la façon dont l'argent est dépensé — on transfère les fonds à l'autre organisation pour s'adonner à l'activité —, la responsabilité est simplement de s'assurer et de démontrer que les fonds ont été dépensés à bon escient et qu'ils ont été dépensés pour les activités pour lesquelles ils étaient prévus, plutôt que de créer une perception que cette autre entité fait en quelque sorte le travail en son nom.

C'est l'un des problèmes qui font que les organismes tournent en rond. Je m'entretiens régulièrement au téléphone avec des avocats américains, anglais, écossais et irlandais et j'essaie de leur expliquer à quel point nos règles sont rétrogrades à cet égard par rapport à celles d'autres administrations. On comprend l'origine de cette règle, mais il s'agit en réalité d'un amalgame exagéré pour une toute petite exigence.

Le président : Nous sommes peut-être le plus grand pays du monde, mais cela ne veut pas dire que nous avons les plus grands rédacteurs de lois au monde.

Mme Manwaring : Je suis d'accord avec Karen et avec les commentaires qui ont été faits à ce sujet. D'abord, on évoque souvent cela sur la scène internationale. Si vous vous entretenez avec Affaires mondiales Canada ou d'autres, l'idée selon laquelle nous tenterions de diriger et de contrôler les parties qui sont appuyées dans certains pays du monde est perçue comme étant offensante. L'ARC essaie vraiment de montrer quelque chose sur le terrain; les organismes ne pourraient même pas commencer à suggérer qu'elles ont en place ce type de mesures. Cela serait considéré comme étant offensant.

Ensuite, et ce point sera abordé dans une question ultérieure, ces règles et cette question s'appliquent chaque fois qu'un organisme de bienfaisance travaille à un projet de concert avec un organisme non caritatif. Ces questions sont soulevées au Canada, souvent lorsque des organismes canadiens travaillent dans le Nord ou avec des groupes autochtones qui ne sont habituellement pas des organismes de bienfaisance enregistrés.

important issue not only for the group of registered charities working in the international development world, but also for organizations working on the ground here and supporting organizations and people in Canada through organizations that are not a registered charity.

The Chair: I should declare my conflict because my son and daughter-in-law both have master's degrees in international development.

Ms. Manwaring: You hear about this.

The Chair: No, I don't, actually.

Ms. Manwaring: One last point I would raise is we have a significant client who has described for us the amounts of money they spend annually on the administration, trying to prove direction and control. Out of a funding bucket of \$1 million they may end up spending, through all the different organizations, with staff time and everything, almost up to 10 per cent in just trying to make this work and it seems like it's a poor expenditure of resources.

The Chair: We're at the end of this study here and coming into this study this was an area I wanted to explore and I kept waiting for witnesses to take me down that road and no one did. It is an issue.

Ms. Manwaring: I think we all thought someone else was doing it. As Karen suggested, it is a top priority across all witnesses.

I do want to make one more statement. I think the expenditure responsibility type regime has worked for other countries for many years. Ours is the outlier. I don't believe this is something new and different that we're recommending here.

Mr. Aptowitzer: At the risk of echoing my colleagues' comments, I think I know the guy who wrote that own activities bit though I'm not sure that he would agree with us about subpar.

One element of the control and direction test which has proven useful is the idea of explaining the fact that the federal government, by virtue of the donation tax credit, is effectively subsidizing donations. So the idea that really gets underlined is accountability has to be inherent into the spending of the money.

I'm not in favour of the control and direction test. As my colleagues suggest, in some cases it's a bit of a farce to suggest that Canadian involvement in an international project at a

Ils ont leurs propres catégories, mais ils ne se qualifient peut-être pas comme donateurs. Il s'agit d'un problème important non seulement pour les organismes de bienfaisance enregistrés qui travaillent dans le domaine du développement international, mais également pour les organisations qui travaillent sur le terrain ici et qui soutiennent des organismes et des personnes au Canada par l'entremise d'organisations autres que des organismes de bienfaisance enregistrés.

Le président : Je devrais déclarer mon conflit d'intérêts, parce que mon fils et ma belle-fille ont tous deux une maîtrise en développement international.

Mme Manwaring : Vous en entendez donc parler.

Le président : Pas du tout, en fait.

Mme Manwaring : Un dernier point que j'aimerais soulever, c'est que nous avons un client important qui nous a décrit les sommes d'argent qu'il dépense annuellement en administration, afin de prouver qu'il y ait bien direction et contrôle. Sur un financement de 1 million de dollars, il peut finir par en dépenser, pour tous les différents organismes, avec le salaire du personnel et ainsi de suite, jusqu'à presque 10 p. 100 seulement pour assurer le fonctionnement; cela semble être une mauvaise utilisation des ressources.

Le président : Nous arrivons à la fin de cette étude et, depuis le début, c'est l'aspect que je souhaite explorer et j'attendais toujours que des témoins l'abordent et personne ne l'a fait. Il s'agit d'un problème.

Mme Manwaring : Je crois que nous pensions tous que quelqu'un d'autre allait le faire. Comme Karen l'a dit, il s'agit d'une priorité pour tous les témoins.

J'aimerais faire un dernier commentaire. J'estime que le type de régime axé sur la responsabilité à l'égard des dépenses a fonctionné dans d'autres pays pendant bon nombre d'années. Le nôtre est aberrant. Je ne pense pas qu'il s'agit d'une recommandation qui soit nouvelle ou différente.

M. Aptowitzer : Au risque de répéter les commentaires de mes collègues, je crois que je connais la personne qui a rédigé la partie portant sur le fait de mener ses propres activités, mais je ne pense pas qu'il serait d'accord avec nous pour dire que c'est médiocre.

L'un des éléments du critère portant sur le contrôle et la direction qui s'est avéré utile, c'est l'idée d'expliquer le fait que le gouvernement fédéral, en vertu du crédit d'impôt pour dons, subventionne effectivement les dons. Par conséquent, ce qui est souligné, c'est que la reddition des comptes doit être inhérente aux dépenses de fonds.

Je ne suis pas en faveur du critère portant sur le contrôle et la direction. Comme mes collègues l'ont dit, dans certains cas, il est ridicule de suggérer que le Canada, de par sa participation

minority level should have control over the project. It's simply unworkable in many circumstances. It's certainly offensive in many circumstances, and it doesn't do Canada any favours.

Whatever test does replace it, as I hope this committee will suggest, does both accentuate the idea that Canadians are accountable for spending of the funds but also portrays to the Canadian government that the funds are being spent as they were originally intended.

Ms. Manwaring: The first question here — and I think this goes a little, Senator Mercer, to what you were saying, that you were waiting to hear about this — is I realize we didn't make a recommendation as to what could be done.

There are two key things to understand here. First off, the words “direction and control” are not in the Income Tax Act. They came out of case law and my colleagues are right, it really was driven by the definition of charitable organization and the concepts of charitable activities carried on by it. Assuming you pick up the recommendation about purposes and activities and changing those definitions, that piece would fall away to a certain degree and give CRA the ability to move to an expenditure responsibility regime.

The second thing is in their wisdom the government added a prohibition in the Income Tax Act about registered charities making grants to non-qualified donees, and that would have to come out if we were going to go the expenditure responsibility route because in effect you would be making grants to non-Canadian charities. You would just be getting expenditure reports that would show you they're being spent for their charitable purposes. The provisions that are in the act that say you cannot make those grants to non-qualified donees would have to be removed from the act.

The Chair: I would contend there is a need to audit the demands of the CRA on all information that's requested and demanded from charities to see the benefit, not just from a cost point of view but a benefit to regulating. Charities give the government all this data. Is it of any use to them on an ongoing basis? If it is not any use why are they demanding that charities provide it and then analyze how much it costs for charities to produce it? So there would be a strain on the sector of spending money to produce information that no one needs on an ongoing basis.

secondaire à un projet international, devrait avoir le contrôle du projet. C'est simplement impossible dans bon nombre de circonstances. C'est certainement offensant dans bien des situations, et cela ne rend pas service au Canada.

Le critère qui le remplace, comme j'espère que le comité le suggérera, renforce l'idée que les Canadiens doivent rendre des comptes sur les dépenses de fonds, mais montre aussi au gouvernement canadien que les fonds sont dépensés comme ils devaient l'être à l'origine.

Mme Manwaring : D'abord — et je pense que cela va un peu, sénateur Mercer, dans le même sens que ce que vous disiez, soit que vous attendiez que quelqu'un en parle —, je sais que nous n'avons pas fait de recommandation relative à ce qui pourrait être fait.

Il y a deux choses importantes à comprendre ici. Premièrement, les termes « direction et contrôle » ne figurent pas dans la Loi de l'impôt sur le revenu. Ils sont issus de la jurisprudence, et mes collègues ont raison, ils découlent réellement de la définition d'un organisme de bienfaisance et des activités caritatives qu'il mène. Supposons que vous adoptiez la recommandation sur les fins et les activités et que vous changiez ces définitions, cet élément disparaîtrait, dans une certaine mesure, et cela permettrait à l'ARC de passer à un régime de responsabilité à l'égard des dépenses.

Deuxièmement, dans sa sagesse, le gouvernement a ajouté dans la Loi de l'impôt sur le revenu une disposition qui interdit aux organismes de bienfaisance enregistrés d'accorder des subventions à des donataires non reconnus. Cette interdiction devra être supprimée si nous souhaitons prendre la voie de la responsabilité à l'égard des dépenses, puisqu'en fait, nous accorderions des subventions à des organismes de bienfaisance étrangers. Vous n'obtiendriez que des rapports de dépenses qui vous montreraient que l'argent est dépensé à des fins de bienfaisance. Les dispositions qui interdisent d'accorder des subventions à des donataires non reconnus devraient être retirées de la loi.

Le président : Je dirais qu'il est nécessaire de vérifier les demandes de l'ARC en ce qui concerne tous les renseignements exigés des organismes de bienfaisance afin de voir les avantages, du point de vue non seulement des coûts, mais aussi de la réglementation. Les organismes de bienfaisance donnent toutes ces données au gouvernement. Est-ce qu'elles lui sont utiles à long terme? Si ce n'est pas le cas, pourquoi les exige-t-il des organismes de bienfaisance pour ensuite analyser combien il en coûte aux organismes de bienfaisance de produire ces données? Le secteur se sentira alors contraint de dépenser de l'argent pour

It's not very often that a non-lawyer gets to sit here and question five lawyers on an ongoing basis and they can't leave. I've got them; or as Kevin pointed out, or charge me.

Senator Omidvar: I've worked in charities and foundations my entire life before I became a senator, so I understand really well what direction and control mean. I also understand and I can imagine the loosening of the constraints if we were to go to an expenditure responsibility test.

One of our challenges is we always legislate for the main, not for the avenues or the tiny paths on the side of the highway, but there are risks.

Could you advise us on how we manage those risks? Because it is possible that in certain circumstances substituting direction and control for expenditure responsibility test could see charitable funds being used for purposes and activities that are not for charity. Is there some limitation? Is there some caution you would exercise?

Ms. Cooper: I think you manage the risk by replacing it with expenditure responsibility. Because the risk is that the funds will be spent wrongly. The risk is there is a certain current of concern with respect to terrorist financing. At its core, expenditure responsibility is just simply ensuring that the charity is held accountable for how the money is spent.

I don't know necessarily that there will be that fewer books and records that will have to be kept. It's just you're not going to be proving a fiction, you're not going to have to be proving that it was your activity. I would think they are still going to have to account for how the funds were spent.

With respect to the financial transactions, a good measure of that risk is already being managed through our FINTRAC and other financial regulation systems.

Senator Omidvar: It serves to be raised although I think they are all on one side with this.

Ms. Manwaring: I think the difference in the reporting is you can take the reporting from the organization rather than saying it's your own books and records.

I'm throwing this out there and might get some looks from my peers, but a while back we introduced intermediate sanctions into to Income Tax Act for charities, which means there are certain circumstances where rather than the charity losing its charitable

fournir des renseignements dont personne n'a besoin à long terme.

Il n'arrive pas souvent qu'une personne qui n'est pas avocate ait la possibilité de s'asseoir ici et de questionner cinq avocats de façon continue sans qu'ils puissent partir. J'ai cette occasion; comme Kevin l'a souligné —, faites-moi payer.

La sénatrice Omidvar : J'ai travaillé toute ma vie pour des organismes de bienfaisance et des fondations avant de devenir sénatrice, alors je saisis très bien ce que signifie la direction et le contrôle. Je peux également comprendre et imaginer l'assouplissement des contraintes si nous devions utiliser un critère sur la responsabilité à l'égard des dépenses.

L'un des défis auxquels nous faisons face, c'est que nous légiférons toujours de façon générale, et non pas pour les menus détails. Cependant, il y a des risques.

Pourriez-vous nous conseiller sur la façon de gérer ces risques? Parce qu'il est possible que, dans certaines circonstances, remplacer la direction et le contrôle par un critère sur la responsabilité à l'égard des dépenses pourrait faire en sorte que les fonds de bienfaisance soient utilisés pour des fins et des activités qui ne sont pas caritatives. Y a-t-il des limites? Auriez-vous une mise en garde à formuler?

Mme Cooper : Je pense qu'il faut gérer le risque en le remplaçant par la responsabilité à l'égard des dépenses, parce que le risque est que les fonds soient dépensés à mauvais escient. Le risque est qu'il y ait certaines inquiétudes par rapport au financement d'activités terroristes. Fondamentalement, la responsabilité à l'égard des dépenses sert simplement à garantir que l'organisme de bienfaisance rende des comptes sur la façon dont l'argent est dépensé.

Je ne crois pas nécessairement qu'il y aura moins de livres et de registres qui devront être tenus. C'est juste que vous n'allez pas prouver une invention, vous n'aurez pas à prouver qu'il s'agissait de votre activité. J'imagine que les organismes devront toujours rendre compte de la façon dont les fonds sont dépensés.

Pour ce qui est des opérations financières, le CANAFE et d'autres systèmes de réglementation financière utilisent déjà une bonne mesure de ce risque.

La sénatrice Omidvar : Il est utile d'avoir soulevé ce point, cependant, je pense qu'ils sont tous du même avis là-dessus.

Mme Manwaring : Je crois que la différence pour ce qui est des rapports tient au fait que vous pouvez utiliser les rapports de l'organisme, plutôt que de dire que c'était dans vos propres livres et registres.

Je lance cette idée, et je vais peut-être m'attirer les regards de mes pairs, mais il y a un certain temps, nous avons introduit des sanctions intermédiaires dans la Loi de l'impôt sur le revenu pour les organismes de bienfaisance, ce qui veut dire qu'il y a

status it can be penalized and those penalties, if they are in fact applied, can be satisfied by making a grant to another charity. You don't have to pay money to the government. It's actually not a horrific system but there may be something that says if you're not getting the appropriate books and records in a system like this that at some level there could be some kind of sanction, so that there would be a disincentive for the charity.

Mr. Aptowitzer: I would suggest that there are a range of options for control and direction, depending on the nature of the activity undertaken by the charity. Under further thought, we may say that the nature of the control necessary on the distribution of alms for the poor in some part of the world is different from the nature of the control and direction we would expect or a large multinational organization, engaging in some other activity elsewhere in the world.

I would suggest that the fact that these rules are not codified in the Income Tax Act gives us a little bit of power to sit down and say, well, assuming that it's some other kind of a test, what does it get replaced with? We should give thought to the fact that there is room for nuance, depending on the nature of the various activities being undertaken by the charities, wherever that might be. It may be that charities are involved in multiple activities and so they have different burdens to ensure accountability. We don't necessarily have to have a one-size-fits-all kind of a test.

The Chair: Thank you. Since I was chastised for skipping a question earlier, I want to remind people that there are five questions I haven't covered yet.

Under the current rules, "the required annual disbursement to qualified donees by foundations is applicable at the sponsoring foundation level, not at the donor-advised fund level." During the hearings, some witnesses expressed concerns about the absence of reporting requirements on the activities of donor-advised funds and recommended that measures be taken to require or incentivize distributions from donor-advised funds to charities.

I have three questions: What measures, if any, should the federal government take to require or incentivize distributions from donor-advised funds to charities? Do you support the introduction of a disbursement quota for individual donor-advised funds? And what steps, if any, could the federal government take to improve the transparency of donor-advised funds?

certaines circonstances où l'organisme, plutôt que de perdre son statut d'organisme de bienfaisance, peut être pénalisé; ces pénalités, si elles sont imposées, peuvent être acquittées par une subvention à un autre organisme de bienfaisance. Vous n'avez pas à donner d'argent au gouvernement. Il ne s'agit pas d'un système horrible, mais il peut y avoir quelque chose qui dise que, si vous n'avez pas les livres et les registres appropriés dans un système comme celui-ci, il pourrait y avoir, dans une certaine mesure, une sanction, ce qui pourrait être dissuasif pour l'organisme de bienfaisance.

M. Aptowitzer : Je dirais qu'il y a une gamme d'options en matière de contrôle et de direction, en fonction de la nature de l'activité menée par l'organisme de charité. En outre, nous pourrions dire que le contrôle nécessaire pour la distribution de l'aumône pour les pauvres dans certains pays est différent du contrôle et de la direction dont on attend des grandes organisations multinationales, lesquelles mènent d'autres activités ailleurs dans le monde.

Je dirais que le fait que ces règles ne sont pas inscrites dans la Loi de l'impôt sur le revenu nous permet de nous asseoir et de nous demander, en supposant qu'il s'agit d'un autre type de test, par quoi on pourrait le remplacer. Nous devrions réfléchir au fait qu'il est possible d'établir des nuances, selon la nature des activités diverses qui sont menées par les organismes de bienfaisance, peu importe l'endroit. Il se peut que les organismes de bienfaisance participent à de nombreuses activités et doivent donc rendre compte de différents fardeaux. Nous n'avons pas nécessairement besoin d'avoir un critère universel.

Le président : Merci. Puisque j'ai été réprimandé pour avoir sauté une question, j'aimerais rappeler à tous qu'il y a cinq questions que je n'ai pas encore abordées.

En vertu des règles actuelles, « le versement annuel exigé, effectué par les fondations aux donataires qualifiés, est applicable à l'échelle de la fondation parraineuse, non pas à l'échelle du fonds orienté par le donateur ». Au cours des audiences, quelques témoins ont exprimé des réserves au sujet de l'absence d'exigence en matière de production de rapports sur les activités des fonds de dotation nommés. Ils ont recommandé que des mesures soient prises afin d'exiger ou d'encourager la distribution aux organismes de bienfaisance des dons perçus par les fonds orientés par les donateurs.

J'ai trois questions. Quelle mesure, le cas échéant, le gouvernement fédéral pourrait-il prendre pour exiger ou encourager la distribution aux organismes de bienfaisance des dons perçus par les fonds orientés par les donateurs? Appuyez-vous l'idée d'établir un contingent des versements pour les fonds orientés par les donateurs individuels? Quelles mesures, le cas échéant, le gouvernement fédéral pourrait-il prendre pour accroître la transparence des fonds orientés par les donateurs?

Mr. Oyler: Just so everyone knows, I am actually the only non-lawyer on the panel. Perhaps you noticed my deferring many of the topics to them to handle very well. I will offer a non-legal opinion, and I'm sure in spirit everyone will agree, but I'm sure they will want to handle this in their respective professional manners.

I think everyone in the room would agree you would like to see the money being distributed at the donor-advised fund level. That would be my opinion, so I am in support of moving towards that, looking at the logistics and how to handle that.

Mr. Parachin: I think the essential question raised here is how much ongoing control donors should have after the moment of gift. That's the essential question. One of the arguments in favour of donor-advised funds is that donors are at liberty to establish their own private foundation and if they did that, they would, through the board level of a private foundation, have ongoing control. The question then becomes: What's the problem?

There are a few responses to that in terms of framing the issues, one of which is, at least, the legal issue of whether a gift has been made if you have not surrendered control over the donated property. There is a genuine legal issue as to whether it's a receiptable transaction if, for all practical purposes, you have control over distribution of the funds moving forward. That's a live question there.

There are some complicated policy issues related to whether allowing donors continuing control over funds is an invitation to mischief. The analogy at some level to the private foundation is imperfect because we can regulate private foundations as private foundations. If you have got one foundation housing 300 donor-advised funds, that poses some different regulatory hurdles to ensure funds are being appropriately spent down.

By way of providing context, the common law already provides donors extraordinary measures of control over donated property. You can impose, with the imprimatur and enforcements of law, specific, granular purposes for which the funds have to be used.

You can, in perpetuity, which means what it says, require that the capital be held and that only income distributions be made. Where we've drawn the bright line is at that point of gift, that's where the control is supposed to sever. When I look at this and stand back as a legal analyst, I'm left to ask why that is inadequate for donors. Why do they have to have ongoing control beyond the point of the donation? I'm sure that people that deal with donors on a daily basis have an answer, but I think it's at least a worthy question.

M. Oyler : Pour que tout le monde le sache, je suis le seul témoin qui n'est pas avocat. Peut-être avez-vous remarqué que je m'en remettais à eux pour de nombreux sujets abordés. Je vais offrir un avis non juridique, et je suis convaincu que tout le monde sera en accord avec le principe, mais je suis certain qu'ils voudront tout de même traiter la question de façon professionnelle.

Je pense que tout le monde ici conviendra qu'on aimerait que cet argent soit versé à des fonds orientés par les donateurs. Je suis de cet avis, et je crois que nous devrions adopter cette approche, examiner les possibilités et trouver une façon de procéder.

M. Parachin : Je pense que la question essentielle qui se pose ici est de savoir dans quelle mesure les donateurs devraient avoir un contrôle continu après le moment du don. Voilà la question essentielle. L'un des arguments en faveur des fonds orientés par les donateurs, c'est que les donateurs sont libres de créer leurs propres fondations privées et que, s'ils le faisaient, ils auraient, par l'intermédiaire du conseil d'administration d'une fondation privée, un contrôle continu. La question devient alors la suivante : quel est le problème?

Il y a quelques réponses à cela pour ce qui est de définir les questions, dont l'une est, à tout le moins, la question juridique de savoir si on peut parler de don si le contrôle sur le bien donné n'a pas été cédé. Il y a une véritable question juridique au moment de savoir s'il s'agit d'une opération pour laquelle un reçu peut être remis si, en pratique, vous avez le contrôle sur la distribution des fonds à l'avenir. C'est une question réelle.

Certaines questions stratégiques complexes se posent pour savoir si le fait de permettre aux donateurs de continuer à contrôler les fonds ne constitue pas une invitation aux méfaits. À un certain degré, l'analogie avec la fondation privée est imparfaite parce que nous pouvons réglementer les fondations privées en tant que telles. Si vous avez une fondation qui compte 300 fonds orientés par les donateurs, cela représente des obstacles réglementaires différents pour qui veut s'assurer que les fonds sont dépensés de façon appropriée.

En guise de contexte, la common law fournit déjà aux donateurs des mesures extraordinaires de contrôle sur les biens donnés. Vous pouvez imposer, avec l'imprimatur du législateur et l'application de la loi, des usages précis et détaillés de l'utilisation des fonds.

Vous pouvez, à perpétuité — cela dit bien ce que cela veut dire — exiger que le capital soit détenu et que seule la répartition des revenus soit faite. Là où nous avons fixé la limite claire, c'est à cette étape du don; c'est là que le contrôle est censé être cédé. Quand j'examine la question et que je prends du recul en tant qu'analyste juridique, je me demande pourquoi cela est inadéquat pour les donateurs. Pourquoi doivent-ils avoir un contrôle continu après avoir effectué le don? Je suis sûr que les gens qui traitent quotidiennement avec les donateurs ont une

Ms. Manwaring: In the interests of time, because I think there are arguments to respond to everything that Mr. Parachin and Mr. Oyler have said, I think there is so much in this area that we don't know. There is a lot of speculation, and I don't want to sound repetitive, but I think this is something that needs to be carefully studied. Implications of saying it should be by fund basis or there should be disclosure is something that could have far-reaching implications in many charities beyond the benefit.

Similar to what Senator Mercer was saying earlier, is the cost of trying to do something worth the benefit you get from it? I'm not sure. There are a lot of small donor-advised funds that have been set up by families in community foundations and others that aren't there for any nefarious reason except it worked.

I would encourage us to study that before making concrete recommendations.

Senator Omidvar: We heard from one witness, and I think it was the Vancouver Foundation, who said they have a policy at their community foundation. They hold many hundreds of donor-advised funds. They have a minimum disbursement policy for each individual donor-advised fund. Here's an institution that has been proactive and taken a step that others could follow.

Is this something we should leave up to the community foundations of the world? I notice there are \$3.5 billion in donor-advised funds in Canada today. It's the fastest-growing market in a way. Do we do a bit of both?

Mr. Parachin: The rate of the payout strikes me as not the difficult question. I want to be clear that my comments weren't directed at the obviousness of the answers so much as pointing out the difficulty of the questions. I'm not sure what the answer to this is. I don't think the rate of the payout is the concern. As it is, the Income Tax Act requires modest payouts. I don't know why we would get more concerned about that in a donor-advised context than in other contexts. I think the concern is the ongoing influence over how the amounts paid out is spent, not the amount of the payout.

Senator Omidvar: I have looked at this because it made me a little uncomfortable that there is a huge amount of money that is basically in a parking lot. The money has been receipted. The donor has received the deduction, but there is no requirement to pay out from the fund as long as it's in an aggregate, like in a

réponse, mais je pense que, à tout le moins, il s'agit d'une question valable.

Mme Manwaring : Pour économiser du temps, parce que je pense qu'il y a des arguments pour réagir à tout ce que M. Parachin et M. Oyler ont dit... Je pense qu'il y a beaucoup de choses dans ce domaine que nous ignorons. Il y a beaucoup de spéculation, et je ne veux pas avoir l'air de me répéter, mais je pense que c'est quelque chose qui doit être étudié avec soin. Le fait de dire que cela devrait se faire en fonction des fonds ou qu'il devrait y avoir divulgation pourrait avoir de lourdes conséquences pour de nombreux organismes de bienfaisance, au-delà des avantages qui en découlent.

Comme le sénateur Mercer l'a dit tout à l'heure, est-ce que le coût d'essayer de faire quelque chose vaut les avantages que l'on en tire? Je n'en suis pas sûre. Il y a beaucoup de petits fonds orientés par les donateurs qui ont été créés par des familles dans des fondations communautaires et d'autres qui ne sont pas là pour de mauvaises raisons : ils sont là parce que cela fonctionnait.

Je propose d'étudier cela avant de faire des recommandations concrètes.

La sénatrice Omidvar : Nous avons entendu un témoin, et je crois qu'il s'agit de la Vancouver Foundation, qui a dit avoir une politique au sein de sa fondation. Cette dernière détient plusieurs centaines de fonds orientés par les donateurs. Elle a une politique de versement minimum pour chaque fonds orienté par les donateurs. Voilà une institution qui a été proactive et qui a pris une mesure dont d'autres pourraient s'inspirer.

Est-ce une question que nous devrions laisser aux fondations communautaires du monde? Je remarque qu'il y a aujourd'hui au Canada 3,5 milliards de dollars en fonds orientés par les donateurs. D'une certaine façon, c'est le marché qui croît le plus rapidement. Faisons-nous un peu des deux?

M. Parachin : Le taux de paiement ne me semble pas être la question difficile. Je tiens à préciser que mes commentaires ne portaient pas tant sur l'évidence des réponses que sur la difficulté des questions. Je ne suis pas certain de la réponse à cette question. Je ne pense pas que le taux de paiement soit le problème. À l'heure actuelle, la Loi de l'impôt sur le revenu exige des paiements modestes. Je ne sais pas pourquoi nous serions plus préoccupés par cette question dans un contexte orienté par les donateurs que dans d'autres contextes. Je pense que ce qui nous préoccupe, c'est l'influence continue sur la façon dont les sommes versées sont dépensées, et non le montant du paiement.

La sénatrice Omidvar : Je me suis penchée sur la question parce que j'étais un peu mal à l'aise à l'idée qu'il y avait une énorme somme d'argent qui se trouve essentiellement inactive. L'argent a fait l'objet d'un reçu. Le donateur a reçu la déduction, mais il n'y a aucune exigence de payer à partir du fonds tant

community foundation where there are hundreds of funds. If one fund pays out 10 per cent, it equalizes everyone else, and there is the concern.

I think there is an issue about getting charitably receipted dollars to charities to do the good work that they are set up to do, as opposed to parking it in a bank somewhere.

Ms. Cooper: My initial inclination was to respond to this question that this is not one of my primary concerns. It is because, in part, as Adam says, it is so complex. What is a donor-advised fund? In my view, a fund where no income can be paid out may not be a gift in the first place because there is too much donor control.

The concern underlying all of this is that we're absolutely seeing a multiplication of those donor-advised funds. As a lawyer, I'm not sure how many of them should have been receipted in the first place. So it's a rabbit hole that takes much more study than you can do at this point. I suspect you might be coming up with a solution that is almost too simple. It's almost too simple to say that X per cent out of every donor-advised funds should now be spent when I think the source is in fact a lot of these gifts aren't being structured correctly in the first place.

Senator Omidvar: In other words, it's important for someone — the government — and that's, perhaps, a recommendation that we should consider. That is, maybe the CRA advisory panel should study the context of donor-advised funds before we go down a particular path.

Mr. Aptowitzer: Certainly more study can't hurt. Before you're going to put together a set of solutions for one subsector of the charity community, you will have to be very knowledgeable about what it is you're legislating.

If you're going to get to that point and look at the distribution of the funds from donor-advised funds and the control issues, you're going to draw in the idea of private foundations — certainly on the control side; perhaps less so on the expenditure side. They didn't have to put it into a community foundation, which, I would suggest by its very nature, is interested in spending the money on the community rather than a private foundation, which does not necessarily have that same focus.

If you're concerned about those issues, I suggest you're concerned about more than donor-advised funds.

qu'il s'agit de fonds regroupés, comme dans une fondation communautaire où il y a des centaines de fonds. Si un fonds verse 10 p. 100, tous les autres fonds sont alors nivelés, et il y a un problème.

Je pense qu'il y a un problème lié au fait d'obtenir des déductions pour un don de bienfaisance qui permet aux organismes de bienfaisance de laisser dormir les sommes reçues dans une banque quelque part plutôt que de faire le bon travail pour lequel ils ont été mis sur pied.

Mme Cooper : Au départ, j'avais tendance à répondre à cette question que ce n'est pas l'une de mes principales préoccupations. C'est en partie parce que, comme le dit Adam, c'est vraiment complexe. Qu'est-ce qu'un fonds orienté par les donateurs? À mon avis, un fonds où aucun revenu ne peut être versé n'est peut-être pas un don en premier lieu parce qu'il y a un contrôle trop grand de la part du donateur.

Le problème sous-jacent à tout cela, c'est que nous assistons à une multiplication de ces fonds orientés par les donateurs. En tant qu'avocate, je ne sais pas combien d'entre eux auraient dû faire l'objet d'un reçu en premier lieu. C'est donc un sujet laborieux qui nécessite beaucoup plus d'étude que ce qu'il est possible de faire à l'heure actuelle. Je soupçonne que vous pourriez avoir une solution qui est presque trop simple. Il est presque trop simple de dire que X p. 100 de tous les fonds orientés par les donateurs devraient maintenant être dépensés alors que je pense que la source du problème tient en réalité au fait qu'un grand nombre de ces dons ne sont pas structurés correctement au départ.

La sénatrice Omidvar : En d'autres termes, c'est important pour quelqu'un — le gouvernement — et c'est peut-être une recommandation que nous devrions examiner. Autrement dit, le comité consultatif de l'ARC devrait peut-être étudier le contexte des fonds orientés par les donateurs avant de s'engager dans une voie particulière.

M. Aptowitzer : D'autres études ne peuvent certainement pas nuire. Avant d'élaborer un ensemble de solutions pour un sous-secteur de la communauté des organismes de bienfaisance, vous devrez être très bien renseignés au sujet de ce sur quoi vous légiférez.

Si on en arrive à ce stade et qu'on examine la répartition des fonds provenant de fonds orientés par les donateurs et les questions de contrôle, vous vous tournerez vers les fondations privées — certainement pour ce qui est du contrôle; peut-être moins pour ce qui est des dépenses. On n'a pas à investir dans une fondation communautaire qui, de par sa nature même, a intérêt à dépenser l'argent dans la collectivité, plutôt que dans une fondation privée qui n'a pas nécessairement le même intérêt.

Si ces questions vous préoccupent, je pense que vous êtes préoccupés par bien plus que les fonds orientés par les donateurs.

Mr. Parachin: The fact that the money is parked in a foundation is, in my judgment, a red herring vis-à-vis donor-advised funds. I'm not saying it's not a live issue, but that circles back to the disbursement quota rate. Either 3.5 per cent is the right number or it's too low. I can see a community foundation saying we met the minimum payout. That's not where my concern lies. My concern goes to Karen's point. I wonder whether some of these arrangements are creating agency relationships more so than tax receiptable gifts. I don't know that for a fact, but when I hear what it starts to sound like in my legal mind, I would characterize that as a non-gift. I don't see it as a payout issue.

The Chair: We have five minutes left and we have the next panel sitting at the back of the room, ready to take your seat. I'm looking for a question that will help.

I will go to the final question. Throughout the study, several witnesses expressed concern about the Canada Revenue Agency's technical interpretation on "surplus income" held by non-profit organizations. These rules have been described as raising the level of risk for not-for-profit organizations by establishing a higher standard, or benchmark, for the not-for-profit organizations to meet to avoid taxation on any surplus of income over expenditures. What measures, if any, should the federal government take to address, clarify or amend the rules governing surplus income held by NPOs?

Mr. Aptowitzer: This is a difficult question. The fundamental problem is that we don't have good data, at least not in the hands of the Canada Revenue Agency, about the extent of the not-for-profit world. For many years, these organizations did not have to file tax returns. It was only fairly recently that the Canada Revenue Agency, realizing the paucity of information, started enforcing the requirement and collecting the data. Even the part not-for-profits were required to file was not enforced. We were left with a general lack of information.

For many years, the rule was that not-for-profit organizations could have one year of operating revenue. Realizing this was a one-size-fits-all approach, the CRA's current approach is a lot more reasonable in trying to suggest that there are variances among different areas of the not-for-profit world.

I think one of the things the CRA advisory committee may want to do is undertake a deeper review of this area, as one concrete suggestion.

M. Parachin : Le fait que l'argent qui demeure passif dans une fondation est, à mon avis, un faux-fuyant à l'égard des fonds orientés par les donateurs. Je ne dis pas que le problème n'est pas réel, mais cela nous ramène au taux du contingent des versements. Le taux de 3,5 p. 100 est soit correct soit trop faible. Je peux imaginer qu'une fondation communautaire dise qu'elle a atteint le versement minimum. Ce n'est pas ce qui m'inquiète. Je m'inquiète de la question soulevée par Karen. Je me demande si certaines de ces dispositions créent des relations de mandataires plus que des dons ouvrant droit à un reçu d'impôt. Je n'en suis pas certain, mais, quand je vois à quoi cela commence à ressembler dans mon esprit juridique, je dirais qu'il ne s'agit pas d'un don. Je ne vois pas cela comme un problème de paiement.

Le président : Il nous reste cinq minutes, et nous avons le prochain groupe de témoins au fond de la salle, prêt à prendre votre place. Je cherche une question qui sera utile.

Je vais passer à la dernière question. Tout au long de l'étude, plusieurs témoins se sont dits préoccupés par l'interprétation technique de l'Agence du revenu du Canada au sujet du « revenu excédentaire » détenu par les organismes à but non lucratif. On estime que ces règles augmentent le degré de risque pour les organismes à but non lucratif en établissant une norme — ou un critère de référence — plus élevée qu'ils doivent respecter pour éviter l'imposition de tout excédent de revenu sur les dépenses. Quelles mesures, le cas échéant, le gouvernement fédéral devrait-il prendre pour aborder, clarifier ou modifier les règles régissant les revenus excédentaires détenus par les OBNL?

M. Aptowitzer : C'est une question difficile. Le problème fondamental, c'est que nous n'avons pas de bonnes données — du moins l'Agence du revenu du Canada n'en possède pas — sur l'étendue du monde des organismes à but non lucratif. Pendant de nombreuses années, ces organismes n'ont pas eu à produire de déclaration de revenus. Ce n'est que très récemment que l'Agence du revenu du Canada, prenant conscience du peu d'information dont elle disposait, a commencé à appliquer cette exigence et à recueillir les données. Même la partie des données que les OBNL étaient tenus de produire n'était pas appliquée. Nous nous sommes retrouvés avec un manque général d'information.

Pendant de nombreuses années, la règle était que les organismes à but non lucratif pouvaient conserver un an de revenus d'exploitation. Conscient du fait qu'il s'agissait d'une approche universelle, l'ARC utilise actuellement une approche beaucoup plus raisonnable qui laisse entendre qu'il y a des différences entre les différents secteurs du monde des organismes à but non lucratif.

Je pense que l'une des choses que le comité consultatif de l'ARC pourrait vouloir faire, c'est d'entreprendre une étude plus approfondie de cette question; c'est une suggestion concrète.

Over and above that, the problem that exists for these organizations from a technical perspective is the idea that if they have amassed too much money, that's suggestive of the idea that they are not really a not-for-profit organization. They are doing something, which is amassing money, subject only to a windfall game, which happens from time to time. I would suggest this is not necessarily a logical conclusion to draw from the fact that they have money in the bank. It is not necessarily a bad thing that they have money in the bank even if they are charging a below market value fee for a service that they may provide. Even if it's taken up by a large number of organizations or customers, it's not necessarily true that they're operating for the purpose of a profit. It just so happens they have done well in a particular year or with a particular project. Perhaps the right thing to do is go back to a destination of funds test, or something like that, for the not-for-profit world as well and look at the options available to us.

The Chair: Thank you very much. I have room for one response from Ms. Manwaring, and then we will have to adjourn for the next panel.

Ms. Manwaring: Non-profit organizations in this question are the non-registered charity non-profit organizations, to clarify that's what I'm talking about, and I'm sure that's what Adam was talking about, too.

This ran well for a long time, until CRA rulings somehow got a hold of it and went on a bit of a tangent. I think they've come back and we seem to be in a better place. That's not to say that the question of whether non-profit organizations that are not charities should be tax exempt could not be looked at. In fact, the Department of Finance was about to release a consultation paper, I think in 2012 or 2013, on this topic. After James Flaherty resigned as finance minister, it was shelved. A study on this area could be helpful. I don't think surpluses are the damaging piece. It's really a much bigger question than that.

The Chair: I am going to make a suggestion. You have a list of the questions. Questions 10, 11 and 12 are questions that we didn't get to in any detail. We would welcome your response in writing, if you are so inclined.

We are tremendously grateful for your time today, particularly given that we have four eminent lawyers and someone else who has added a lot of good opinions to the debate. We thank you for that. We hope that some of your comments will be reflected in our final report for your edification. This is the last series of meetings that we are having. We will meet with another group in a few moments, and then the hard work goes to these ladies to

De plus, le problème qui existe pour ces organismes d'un point de vue technique, c'est l'idée que, s'ils ont amassé trop d'argent, cela laisse entendre qu'ils ne sont pas vraiment des organismes à but non lucratif. Ils font quelque chose, c'est-à-dire amasser de l'argent; c'est un peu comme un jeu de fortune, et la chance leur sourit de temps à autre. Je dirais que ce n'est pas nécessairement une conclusion logique à tirer du fait qu'ils ont de l'argent en banque. Ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose qu'ils aient de l'argent en banque, même s'ils exigent des honoraires inférieurs à la valeur marchande pour un service qu'ils peuvent rendre. Même si un grand nombre d'organisations ou de clients y recourent, ce n'est pas nécessairement vrai qu'ils exercent leurs activités dans le but d'en tirer un profit. Il se trouve simplement qu'ils se sont bien débrouillés au cours d'une année ou dans le cadre d'un projet particulier. Ce qu'il convient peut-être de faire, c'est de revenir à un critère relatif à la destination des fonds, ou quelque chose du genre, pour le monde des organismes à but non lucratif également, et d'examiner les options qui s'offrent à nous.

Le président : Merci beaucoup. Il reste du temps pour une réponse de Mme Manwaring, et nous devons ensuite suspendre la séance pour le prochain groupe de témoins.

Mme Manwaring : Les organismes à but non lucratif dont il est question sont les organismes de bienfaisance non enregistrés comme étant à but non lucratif, pour que vous compreniez bien ce dont je parle, et je suis certaine que c'est également ce dont parlait Adam.

Cela a bien fonctionné pendant longtemps, jusqu'à ce que les décisions de l'ARC s'y attachent d'une façon ou d'une autre et qu'elles prennent une certaine tangente. Je pense que l'ARC est revenue en arrière, et nous semblons être en meilleure posture. Cela ne veut pas dire qu'on ne pourrait pas examiner la question de savoir si les organismes à but non lucratif qui ne sont pas des organismes de bienfaisance devraient être exonérés d'impôt. En fait, le ministère des Finances était sur le point de publier un document de consultation, en 2012 ou en 2013, je crois, sur ce sujet. Après la démission de James Flaherty de son poste de ministre des Finances, le document a été mis sur les tablettes. Il pourrait être utile de mener une étude dans ce domaine. Je ne pense pas que les excédents soient l'élément nuisible. La question est beaucoup plus grande que cela.

Le président : Je vais faire une suggestion. Vous avez une liste des questions. Les questions 10, 11 et 12 sont des questions auxquelles nous n'avons pas répondu en détail. Nous serions heureux de recevoir votre réponse par écrit, si vous le souhaitez.

Nous vous sommes extrêmement reconnaissants du temps que vous nous avez accordé aujourd'hui, d'autant plus que nous avons quatre éminents avocats et une autre personne, qui ont ajouté beaucoup de bons points de vue au débat. Nous vous en remercions. Nous espérons que certains de vos commentaires seront pris en considération dans notre rapport final pour votre gouverne. C'est la dernière série de réunions que nous tenons.

my right from the Library of Parliament to start writing the report, then review it on an ongoing basis with us, trying to reflect what we've heard. You can be assured what, whatever the final report is, you have had a major effect on it, so thank you.

Today we're doing something different. This is our final day of public hearings, and many of you have been witnesses already. What we wanted to do was have a round table to have a bit of a final discussion to make sure that we haven't missed anything. We wanted to review some questions with you. You should have all received copies of the questions. We're going to try to get through those questions and have a discussion among yourselves with senators interjecting on occasion with a question for clarification or to stimulate the discussion.

It's not a normal fashion where we're going to sit here and actually ask you questions. We're going to propose the questions and prod a bit, but we're also interested in hearing your answers as you respond to each other. That will add a good deal to the debate.

Let me review who we have here. From the Muttart Foundation, Bob Wyatt, Executive Director; from Philanthropic Foundations Canada, Hilary Pearson, President; from Volunteer Canada, Paula Speevak, President and Chief Executive Officer; from the Community Foundations of Canada, Andrew Chunilall, Chief Executive Officer; from the Association of Fundraising Professionals, Andrea McManus; from Imagine Canada, Bruce MacDonald, President and Chief Executive Officer; and from United Way Canada, Dan Clement, Acting President and Chief Executive Officer. There's one other person on the list, but she's not here yet.

As I say, you've seen the questions. The last panel held my feet to the fire. I tried to skip a question and they didn't particularly care for it. They caught me.

Anyway, the first question is on recruitment and retention of volunteers.

Officials from Statistics Canada reported on the changing demographics of volunteering, with an increasing proportion of older Canadians engaged in this work. Other witnesses described the challenges of attracting and retaining younger volunteers and still others identified the need for the promotion of volunteerism. There are a series of questions that go with this. I'll pose them all so we can get it all on the table here.

How can the federal government most efficiently promote volunteerism? Would you support the introduction of a tax credit for volunteers? If so, what administrative challenges might this

Nous allons rencontrer un autre groupe dans quelques instants, puis ces dames à ma droite, de la Bibliothèque du Parlement, auront la tâche ardue de commencer à rédiger le rapport, puis de le revoir avec nous en continu, en essayant de refléter ce que nous avons entendu. Soyez assurés que, quel que soit le rapport final, vous avez eu une incidence majeure sur celui-ci, alors merci.

Aujourd'hui, nous faisons quelque chose de différent. C'est notre dernière journée d'audiences publiques, et bon nombre d'entre vous ont déjà comparu. Ce que nous voulions, c'était d'avoir une table ronde pour tenir une discussion finale afin de nous assurer que rien ne nous a échappé. Nous voulions revoir quelques questions avec vous. Vous devriez tous avoir reçu un exemplaire des questions. Nous allons essayer de répondre à ces questions; discutez-en entre vous, et les sénateurs interviendront à l'occasion pour obtenir des précisions ou pour stimuler la discussion.

Normalement, nous nous asseyons et vous posons des questions. Nous allons plutôt proposer les questions et vous orienter un peu, mais nous souhaitons également entendre vos réponses alors que vous vous répondez les uns aux autres. Cela enrichira grandement le débat.

Permettez-moi de passer en revue les personnes présentes ici. Bob Wyatt, directeur exécutif de la Muttart Foundation; Hilary Pearson, présidente de Fondations philanthropiques Canada; Paula Speevak, présidente et chef de la direction de Bénévoles Canada; Andrew Chunilall, chef de la direction de Fondations communautaires du Canada; Andrea McManus de l'Association des professionnels en philanthropie; Bruce MacDonald, président et chef de la direction de Imagine Canada; Dan Clement, président et chef de la direction par intérim de Centraide Canada. Il y a une autre personne sur la liste, mais elle n'est pas encore là.

Comme je l'ai dit, vous avez vu les questions. Le dernier groupe de témoins m'a mis beaucoup de pression. J'ai essayé de sauter une question, et ils n'ont pas particulièrement apprécié. Ils m'ont pris sur le fait.

Quoi qu'il en soit, la première question porte sur le recrutement et le maintien en poste des bénévoles.

Des représentants de Statistique Canada ont fait état de l'évolution démographique du bénévolat, une proportion croissante de Canadiens plus âgés s'adonnant à ce travail. D'autres témoins ont décrit les défis que posent le recrutement et le maintien en poste des jeunes bénévoles, et d'autres encore ont souligné la nécessité de promouvoir le bénévolat. Il y a une série de questions à ce sujet. Je vais toutes vous les poser pour que tout soit sur la table.

Comment le gouvernement fédéral peut-il promouvoir le bénévolat de manière plus efficace? Seriez-vous en faveur de l'instauration d'un crédit d'impôt pour les bénévoles? Dans

impose? What role, if any, would you recommend for the Canada Service Corps in encouraging younger Canadians to volunteer? How can the federal government best equip charitable and non-profit organizations to take advantage of the new platforms and other technology innovations that can support volunteer recruitment? What role could the federal government play in encouraging broader recognition of the contribution of volunteers?

No small questions there. Who would like to begin?
Ms. Speevak.

Paula Speevak, President and Chief Executive Officer, Volunteer Canada: Hello. First of all, happy National Volunteer Week to everyone. We're celebrating the 12.7 million Canadians volunteering, so it's a pretty exciting week for us.

I wanted to start by responding to the framing of the question. I know I've participated in some of the sessions before. When we say that there is a larger proportion of older adults volunteering, that's simply because the population is aging. I want to clarify that this does not mean that youth are not volunteering. In fact, youth have the highest volunteer rate among all ages. That preceded any kind of mandatory community service program in high school. Young volunteers, 66 to 70 per cent, depending on the —

Senator Duffy: We misunderstood that, so that's a good clarification.

Ms. Speevak: Yes. The reason I make that clarification is that I'm sensitive to us acknowledging and recognizing the amazing passion and contributions that youth are making to volunteering. That doesn't mean there aren't barriers. I think we've looked at some of those, but I think it needs to be said.

The second thing is that the nature of volunteering is changing. While we often count formal volunteering — someone taking a role within an organization — we also know that people are doing great things outside of organizations. People are raising funds through various platforms for a neighbour to renovate their van because they have a child who's disabled or following a tragedy, people are mobilizing people around issues and causes, organizing events. These are happening outside of organizations, and they're also having great results.

One of the things that we are looking at in Volunteer Canada, and I know you have looked at in the committee, is the notion of the changing nature of volunteering. Statistics Canada has now added a module for the 2018 survey on informal volunteering. So

l'affirmative, quels défis administratifs cette mesure poserait-elle? Quel rôle, le cas échéant, recommanderiez-vous à Service jeunesse Canada pour encourager les jeunes Canadiens à faire du bénévolat? Comment le gouvernement fédéral peut-il mieux outiller les organismes de bienfaisance et à but non lucratif pour qu'ils tirent parti des nouvelles plateformes et des autres innovations technologiques favorisant le recrutement de bénévoles? Quel rôle le gouvernement fédéral pourrait-il jouer pour favoriser une plus grande reconnaissance de la contribution des bénévoles?

Il n'y a pas de petites questions. Qui veut commencer?
Madame Speevak.

Paula Speevak, présidente et chef de la direction, Bénévoles Canada : Bonjour. Tout d'abord, je vous souhaite à tous une bonne Semaine de l'action bénévole. Nous célébrons les 12,7 millions de Canadiens qui font du bénévolat; c'est donc une semaine très emballante pour nous.

J'aimerais commencer par réagir à la façon dont la question est formulée. J'ai participé à certaines des séances par le passé. Lorsque nous disons qu'il y a une plus grande proportion de personnes âgées qui font du bénévolat, c'est simplement parce que la population vieillit. Je tiens à préciser que cela ne veut pas dire que les jeunes ne font pas de bénévolat. En fait, les jeunes ont le taux de bénévolat le plus élevé parmi toutes les catégories d'âge. C'était le cas bien avant tous les programmes de service communautaire obligatoire à l'école secondaire. Des jeunes bénévoles, de 66 à 70 p. 100, selon —

Le sénateur Duffy : Nous n'avions pas bien compris cela, alors c'est une bonne précision à apporter.

Mme Speevak : En effet. Si j'apporte cette précision, c'est parce que je suis sensible au fait que nous reconnaissons l'incroyable passion et la contribution des jeunes envers le bénévolat. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'obstacles. Je pense que nous en avons examiné quelques-uns, mais je pense qu'il faut le souligner.

Ensuite, la nature du bénévolat est en train de changer. Même si nous comptons souvent le bénévolat officiel — quelqu'un qui joue un rôle au sein d'une organisation —, nous savons aussi que les gens font de grandes choses à l'extérieur des organisations. Des gens recueillent des fonds par l'entremise de diverses plateformes pour qu'un voisin puisse adapter sa fourgonnette parce qu'il a un enfant handicapé ou encore, à la suite d'une tragédie, des personnes en mobilisent d'autres autour d'un enjeu ou d'une cause, en organisant des événements. Cette mobilisation a lieu à l'extérieur des organisations et elle donne aussi d'excellents résultats.

L'une des choses que nous examinons à Bénévoles Canada, et je sais que le comité s'est penché sur la question, c'est la notion de la nature changeante du bénévolat. Statistique Canada a maintenant ajouté un module pour l'enquête de 2018 sur le

pretty soon we will have some of those results. The challenge for us within organizations is not to say that that doesn't count and that volunteering is decreasing, but to really think about how we make space in our organizations and support and recognize all the volunteering that's happening. I wanted to raise that before getting into some of the specifics. I don't know if any of my colleagues have any comments about that.

You asked a couple of questions about support. One of the things I think has been really useful is the relationship with Statistics Canada and the Canada Social Survey — Giving, Volunteering and Participating, the fact that that's continued through many changes. I think many people in the sector are appreciative of having the information, being able to identify barriers, motivations, what people are learning through volunteering, what people's inclinations are. I think that's really important. I think we could feel good about the fact that's continued and hope it should continue.

The second thing that I would mention in terms of the role of the federal government is the system with respect to screening volunteers. That includes a whole range of activities, including vulnerable sector checks and police record checks. I think many of you are familiar with some of the systems in Australia and in Northern Ireland and Scotland, where there's a streamlined process that does not frustrate volunteers or organizations, but also balances social inclusion with safety. I think that's another thing is looking at revamping that system.

The third thing would be to recognize the infrastructure that's needed in all ways to support volunteers. That could be anything from human resources to technology and other things.

Then you had a specific question about the Canada Service Corps. I want to say I have a vested interest. Some of you know that Volunteer Canada is a partner in that program. We have looked at the 220 local volunteer centres across the country, each of whom has their own separate volunteer matching system and created a hub to be able to draw from that. Youth anywhere in the country are able to search for volunteer opportunities.

In terms of what can be done to support through that program would be to recognize that youth are already contributing a lot and so not to create the myth or to perpetuate the idea that the Canada Service Corps is there because youth are not volunteering. It is simply there to make it more meaningful, to help people draw from their experiences and reflect upon them as they develop their sense of citizenship and identity. I'll leave

bénévolat non encadré. Par conséquent, nous aurons bientôt certains de ces résultats. Le défi pour nous, au sein des organisations, consiste non pas à dire que cela ne compte pas et que le bénévolat est en baisse, mais plutôt à réfléchir vraiment à la façon dont nous faisons de la place dans nos organisations, de même qu'à appuyer et reconnaître tout le bénévolat qui se fait. Je voulais soulever cette question avant d'entrer dans les détails. Je ne sais pas si mes collègues ont des commentaires à faire à ce sujet.

Vous avez posé quelques questions à propos du soutien offert. La première chose qui, à mon avis, a été vraiment utile, c'est la relation avec Statistique Canada et l'Enquête sociale générale du Canada — dons, bénévolat et participation, le fait que cela s'est poursuivi malgré de nombreux changements. Je pense que beaucoup de gens dans le secteur sont heureux d'avoir l'information, d'être capables de cerner les obstacles, les motivations, ce que les gens apprennent grâce au bénévolat et quels sont leurs penchants. Selon moi, c'est très important. J'estime que nous pouvons être satisfaits du fait que cela se poursuive et j'espère que cela ne s'arrêtera pas.

La deuxième chose que je mentionnerais en ce qui concerne le rôle du gouvernement fédéral, c'est le système de filtrage des bénévoles. Cela comprend tout un éventail d'activités, y compris des vérifications des secteurs vulnérables et des vérifications du casier judiciaire. Je pense que bon nombre d'entre vous connaissent certains des systèmes en Australie, en Irlande du Nord et en Écosse, où il existe un processus simplifié qui ne frustre pas les bénévoles ni les organisations, mais qui concilie l'inclusion sociale et la sécurité. Je pense qu'une autre chose à envisager serait la refonte de ce système.

La troisième chose serait de reconnaître l'infrastructure nécessaire de toutes les façons pour appuyer les bénévoles. Cela peut aller des ressources humaines à la technologie en passant par d'autres choses.

Ensuite, vous aviez une question précise au sujet de Service jeunesse Canada. Je veux dire que j'ai un intérêt direct à ce sujet. Certains d'entre vous savent que Bénévoles Canada est un partenaire de ce programme. Nous avons examiné les 220 centres locaux d'action bénévole du pays, qui ont chacun leur propre système de jumelage des bénévoles, et nous avons créé un carrefour pour pouvoir en tirer parti. Les jeunes de partout au pays peuvent chercher des occasions de faire du bénévolat.

Quant à ce qui peut être fait pour appuyer ce programme, ce serait de reconnaître que les jeunes contribuent déjà beaucoup et de ne pas créer le mythe ou perpétuer l'idée que Service jeunesse Canada est là parce que les jeunes ne font pas de bénévolat; l'organisme vise simplement à rendre le bénévolat plus gratifiant afin d'aider les gens à tirer parti de leurs expériences et à y songer lorsqu'ils mettent en valeur leur sens de la citoyenneté et

it at that for now and maybe come back to it as the conversation goes.

Bob Wyatt, Executive Director, Muttart Foundation: I'm going to address two of the items. Let me segue off something my colleague just said.

If the federal government wants to encourage the use of volunteerism, then in its grants and contribution agreements it should recognize that volunteer managers and access to the technology are critical components of making that work, rather than trying to build them into an overall too small percentage of administrative costs. Let's accept the fact that's a direct cost to a voluntary organization, to recruit and support their volunteers.

The other question, I know it is close to your heart, senator, is the question of a tax credit for volunteering. You have pointed out in the past that there have been some introduced for volunteer firefighters. That's a great policy decision. The idea about widespread volunteer tax credit would in my view create an administrative and regulatory nightmare. Simply tracking it, trying to value the volunteerism, issuing the receipts and then CRA's requirement to audit for fraud I think will offset any good that it does and is going to require more resources of an organization to administer than they'll benefit from.

I think there are ways that you can find to encourage volunteers. So there are already in policy provisions so that volunteers who make legitimate disbursements can receive a receipt for that without the old exchange of cheques thing.

The Chair: There was a very recent witness we had who made a suggestion that we hadn't heard before. It was with respect to young people that they wanted to either volunteer or I think the context in which he put the proposal was incentivizing young people to work for not-for-profits and for charities was the potential forgiveness of part of their student loan. I think it was an interesting thing and much easier to manage than your final comment.

How does that fit into the process? It would be an incentive for charities to hire young people, give them work experience in the sector and the incentive that they would have not only of doing good work, working in the sector. It would be, number one, experience; number two, reducing their sizeable debt to someone for their student loans.

Mr. Wyatt: There have been discussions about that going back 20 years or more at least. My recollection — subject to check — there have been a couple of U.S. states that have

leur identité. Je vais en rester là pour l'instant et je reviendrai peut-être sur la question au fur et à mesure que la conversation progressera.

Bob Wyatt, directeur exécutif, Muttart Foundation : Je vais aborder deux des points. Permettez-moi d'enchaîner avec quelque chose que ma collègue vient de dire.

Si le gouvernement fédéral veut encourager le recours au bénévolat, il devrait reconnaître, dans ses accords de subvention et de contribution, que les gestionnaires de bénévoles et l'accès à la technologie sont des éléments essentiels pour que cela fonctionne, plutôt que d'essayer de les intégrer dans un pourcentage global trop faible des coûts administratifs. Acceptons le fait que c'est un coût direct pour une organisation bénévole, au moment de recruter et d'appuyer ses bénévoles.

L'autre question — je sais qu'elle vous tient à cœur, sénateur — c'est celle d'un crédit d'impôt pour le bénévolat. Vous avez signalé par le passé qu'il y en a eu certains pour les pompiers volontaires. Il s'agit d'une excellente décision stratégique. L'idée d'un crédit d'impôt généralisé pour les bénévoles engendrerait, à mon avis, un cauchemar administratif et réglementaire. Le simple fait d'effectuer un suivi, d'essayer d'évaluer le bénévolat, d'émettre les reçus, puis d'exiger que l'ARC vérifie s'il y a fraude annulera, à mon avis, tout le bien que cela apporte et les coûts en ressources administratives d'une organisation seront plus grands que les profits qu'elle en tirera.

Je pense qu'il y a des moyens que vous pouvez trouver pour encourager les bénévoles. Il y a donc déjà des dispositions dans la politique pour que les bénévoles qui ont des dépenses légitimes puissent recevoir un reçu à cet égard sans l'ancien système d'encaissement de chèque.

Le président : Il y a un témoin qui, très récemment, nous a fait une suggestion que nous n'avions jamais entendue auparavant. Cela concernait en fait les jeunes qui voulaient faire du bénévolat... Je pense que le contexte dans lequel il a placé la proposition... Il s'agissait d'inciter les jeunes à travailler pour des organismes à but non lucratif ou des organismes de bienfaisance en prévoyant, peut-être, qu'une partie de leur prêt étudiant soit remboursée. Je pense que c'était quelque chose d'intéressant et de beaucoup plus facile à gérer que ce dont vous parliez dans votre dernier commentaire.

Comment cela s'inscrit-il dans le processus? Cela inciterait les organismes de bienfaisance à embaucher des jeunes, à leur donner de l'expérience de travail dans le secteur et à les inciter non seulement à faire du bon travail, mais également à travailler dans ce secteur. Il s'agirait, premièrement, d'acquérir de l'expérience et, deuxièmement, de réduire leur dette considérable envers quelqu'un dans le cadre de leur prêt étudiant.

M. Wyatt : Il y a des discussions à ce sujet depuis au moins 20 ans, sinon plus. Si je me souviens bien — sous réserve de vérification —, il y a eu quelques États américains qui ont

introduced that model. I haven't seen any evaluation adjudicating how successful they are. My colleagues and I can certainly check and refer the committee to literature, if we can find any.

The Chair: Any other comments?

Bruce MacDonald, President and Chief Executive Officer, Imagine Canada: Just a couple of things. As we look at the companion tax credit for giving and the impact on young people, and witnessing a decline of younger people claiming that on their income tax, our feeling is that it's not a suggestion that young people are not generous. It's the fact that their economic starting point is so fundamentally different and not having the income where a tax credit might benefit.

I'm curious whether there might be some similar thinking here, that having a tax deduction for volunteerism when you don't have enough income for it to make a difference on your income tax. I just muse out loud as to whether that might be something.

The other thing — I pose this question to Paula — is whether Volunteer Canada has noted any correlation between volunteerism and this kind of incentive and whether you think this would actually drive volunteerism on a larger scale?

Andrew Chunilall, Chief Executive Officer, Community Foundations of Canada: I would build on Bruce's idea of asking a question. The one that comes to mind is: What does altruistic action look like in the context of the 21st century?

Volunteerism has a long legacy in this country, but we also know that young people — if young people are the ones we are talking about — are exercising new ways of having an impact. Ultimately, that is what drives volunteerism.

We see that young people are creating new businesses and new sectors, whether it's social entrepreneurship, an impact economy or hybrid of for-profit and non-profit businesses that have a primary aim of doing good while also earning income.

This might be the new way. This might be the new form of volunteerism, which really isn't recognized in any way in our legislative frameworks, that fragment or silo out for profit and other organizations. I think they themselves are creating a new sector through their actions, which aren't readily accommodated by the infrastructure that we currently have.

introduit ce modèle. Je n'ai pas vu d'évaluation indiquant si cela a été une réussite. Mes collègues et moi pouvons certainement vérifier cette information et renvoyer le comité à la documentation, si nous en trouvons.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires?

Bruce MacDonald, président et chef de la direction, Imagine Canada : Juste une ou deux choses. Lorsque nous examinons le crédit d'impôt accordé pour les dons et les retombées sur les jeunes, et que nous constatons une diminution du nombre de jeunes qui réclament ce crédit dans leur déclaration de revenus, nous ne croyons pas que cela veuille dire que les jeunes ne sont pas généreux. C'est juste que leur situation économique au départ est très différente et qu'ils n'ont pas un revenu qui ferait en sorte qu'ils pourraient bénéficier d'un crédit d'impôt.

Je me demande si le même raisonnement ne s'appliquerait pas ici : le fait d'avoir une déduction fiscale au titre du bénévolat lorsque vous n'avez pas un revenu suffisant pour que cela fasse une différence dans votre déclaration de revenus. Je ne fais que me demander à voix haute si ce pourrait être quelque chose.

Par ailleurs — je pose cette question à Paula —, est-ce que Bénévoles Canada a remarqué une corrélation entre le bénévolat et ce genre d'incitatif, et pensez-vous que cela stimulerait réellement le bénévolat à plus grande échelle?

Andrew Chunilall, chef de la direction, Fondations communautaires du Canada : Je ferai comme Bruce et poserai une question. Celle qui me vient à l'esprit est la suivante : à quoi ressemble l'action altruiste dans le contexte du XXI^e siècle?

Le bénévolat a une longue tradition dans notre pays, mais nous savons également que les jeunes — si les jeunes sont ceux dont nous parlons — adoptent de nouvelles méthodes pour faire bouger les choses. Au bout du compte, c'est ce qui stimule le bénévolat.

Nous constatons que les jeunes créent de nouvelles entreprises et de nouveaux secteurs, qu'il s'agisse de l'entrepreneuriat social, d'une économie d'impact ou d'un mélange d'entreprises à but lucratif et à but non lucratif qui ont comme objectif principal de faire le bien tout en procurant un revenu.

C'est peut-être la nouvelle façon de faire. C'est peut-être la nouvelle forme de bénévolat, qui n'est vraiment pas reconnue dans nos cadres législatifs, lesquels fragmentent ou cloisonnent les organismes à but lucratif et autres. Je pense qu'ils créent eux-mêmes un nouveau secteur grâce à leurs actions, auxquelles il est difficile de s'adapter avec l'infrastructure dont nous disposons actuellement.

I also agree with Paula that young people are volunteering, but their definition and orientation around volunteering may not be what we might situate as volunteering around this particular table.

Dan Clement, Acting President and Chief Executive Officer, United Way Canada: Just a couple of reinforcing points. I think we're in the era of engaged exchange. If we look at charitable giving, the number of donors, the age profile of donors, fewer individuals giving more, but fewer donors overall, and generationally that is declining. We're not going to be replacing the donors of today with donors of the future without a highly committed approach to this idea of engaged exchange, which means that we want people to participate first. I suspect that their giving will follow in terms of building their spirit of philanthropy.

It was mentioned a couple of times that for United Way in the workplace, there is no shortage of individuals who want to participate. Sometimes you can only paint the wall in the agency so many times. In fact, the hardest thing that we have is actually having the capacity to find, mobilize and match. That is actually infrastructure, whether it's a volunteer centre, United Way or other philanthropic organizations.

I think we're under-invested in our capacity to find and create those opportunities, and that is partly because charitable organizations are often challenged on where do they spend money, on what, and what are the administrative costs? We have to look at this as actually a significant value added to our Canadian societies. That means we have to think about what it takes to invest in that work and infrastructure, because you're not going to create those volunteer opportunities without that infrastructure.

That infrastructure is sorely tested, certainly within the community services sector. There is a ton of demand. Sometimes it places more burden on those organizations than it does on value, because they don't have the infrastructure to manage it. We are perhaps supporting a physical plant improvement, but not necessarily an improvement in their strategic direction. Again, focus in on things like skills-based matching.

In order to get more volunteerism, we're going to have to invest in it and the community sector to enable it. There is a ton of opportunity, but we don't often have that infrastructure and support.

The Chair: Any other comments? We'll move on to the next question. Witnesses told the committee that recruitment and retention of staff in the charitable and non-profit sector is made particularly challenging because of generally lower salaries than

Je suis également d'accord avec Paula pour dire que les jeunes font du bénévolat, mais leur définition du bénévolat et leur orientation par rapport à celui-ci ne sont peut-être pas ce que nous pourrions désigner comme du bénévolat à cette table.

Dan Clement, président et chef de la direction par intérim, Centraide Canada : J'aimerais simplement renforcer un ou deux points. Je pense que nous sommes à l'ère de l'échange engagé. Si nous examinons les dons de bienfaisance, le nombre de donateurs et leur profil d'âge, moins de personnes donnent davantage, mais il y a moins de donateurs dans l'ensemble, et, sur le plan générationnel, il s'agit d'une baisse. Nous n'allons pas remplacer les donateurs d'aujourd'hui par des donateurs de demain sans une approche fortement résolue à l'égard de cette idée d'échange engagé, ce qui signifie que nous voulons d'abord que les gens participent. Je soupçonne que leurs dons suivront pour renforcer leur esprit philanthropique.

Il a été mentionné à quelques reprises que, pour Centraide en milieu de travail, il ne manque pas de personnes qui veulent participer. Parfois, il y a une limite au nombre de fois qu'on peut peindre le mur de l'organisme. En fait, la chose la plus difficile à laquelle nous faisons face, c'est d'avoir la capacité de trouver, de mobiliser et de jumeler. Il s'agit en fait d'infrastructures, que l'on parle d'un centre de bénévolat, de Centraide ou d'autres organisations philanthropiques.

Je pense que nous n'investissons pas assez dans notre capacité de trouver et de créer des possibilités, et c'est en partie parce que les organismes de bienfaisance sont souvent remis en question quant à l'endroit où ils dépensent de l'argent, au motif des dépenses et aux coûts administratifs. Nous devons considérer cela comme une valeur ajoutée importante pour nos sociétés canadiennes. Cela signifie que nous devons réfléchir à ce qu'il faut pour investir dans ce travail et cette infrastructure, parce qu'on ne va pas créer ces possibilités de bénévolat sans cette infrastructure.

Cette infrastructure est mise à rude épreuve, certainement dans le secteur des services communautaires. Il y a une tonne de demandes. Parfois, on s'attache davantage à l'organisation qu'à la valeur, parce qu'elles ne disposent pas de l'infrastructure nécessaire à sa gestion. Nous sommes peut-être en faveur d'une amélioration physique des installations, mais pas nécessairement d'une amélioration de leur orientation stratégique. Encore une fois, l'accent est mis sur des choses comme le jumelage fondé sur les compétences.

Afin qu'il y ait davantage de bénévolat, nous devons investir dans ce secteur ainsi que dans le secteur communautaire. Il y a une tonne de possibilités, mais nous n'avons pas souvent cette infrastructure et ce soutien.

Le président : D'autres commentaires? Nous allons passer à la prochaine question. Des témoins ont dit au comité que le recrutement et le maintien en poste du personnel dans le secteur des organismes de bienfaisance et à but non lucratif sont

those available in the public and private sector. Short-term funding makes employment especially precarious for staff in charitable and non-profit organizations, and the sector has been unable to offer long-term employees retirement income security.

Have longer-term funding arrangements assisted in recruiting and retaining staff in the sector? If not, why not?

To what extent, if any, does funding of pilot projects rather than ongoing programs by governments make recruiting and retaining staff challenging?

To what extent, if any, does low or no funding for administration in grants and contribution agreements contribute to the challenge in recruiting and retaining staff?

To what extent, if any, do recent offerings in retirement income benefits for employees in the sector organizations contribute to increased recruitment and retention of staff?

Finally, what role, if any, can the federal government play in supporting recruitment and retention of staff in charitable and non-profit sector employees?

Very easy questions. I'm sure someone can give us the answers.

Mr. MacDonald: Similar to Paula's approach, I wanted to invite another thought in terms of the framing of this.

As we look at our sector's ability to be an employer of choice and hire, attract and retain the best and brightest, it's our belief, at least at Imagine Canada, that this is going to get more difficult and problematic in the future.

If you look at any of the national or global data around labour market shortages and the private sector's ability to attract and retain talent, they're ramping up their ability to be able to find and keep good staff. For a sector that has always been a bit behind the curve in terms of our ability to pay competitively and offer competitive benefits programs, we don't offer many of the same options that the private sector does. It's our belief that our gap, in terms of being able to be that employer of choice, is about to widen.

particulièrement difficiles en raison des salaires généralement inférieurs à ceux offerts dans les secteurs public ou privé. Le financement est accordé à court terme, ce qui rend l'emploi particulièrement précaire pour le personnel des organismes de bienfaisance et à but non lucratif, et le secteur n'est pas en mesure d'offrir aux employés à long terme une sécurité du revenu de retraite.

Les ententes de financement à plus long terme ont-elles aidé à recruter et à maintenir en poste le personnel dans le secteur? Dans la négative, pourquoi?

Dans quelle mesure, s'il y a lieu, le financement de projets pilotes plutôt que de programmes permanents par les gouvernements rend-il difficiles le recrutement et le maintien en poste du personnel?

Dans quelle mesure, s'il y a lieu, le fait que, peu ou pas de financement soit réservé à l'administration dans les accords de subvention et de contribution complique-t-il le recrutement et le maintien en poste du personnel?

Dans quelle mesure, le cas échéant, les récentes offres de prestation de revenu de retraite à des employés du secteur contribuent-elles à accroître le recrutement et le maintien en poste du personnel?

Enfin, quel rôle, le cas échéant, le gouvernement fédéral peut-il jouer pour appuyer le recrutement et le maintien en poste du personnel dans le secteur des organismes de bienfaisance et à but non lucratif?

Ce sont des questions très faciles. Je suis certain que quelqu'un peut nous donner les réponses.

M. MacDonald : Comme l'a fait Paula, j'aimerais introduire une autre réflexion en ce qui concerne la formulation de ces questions.

Lorsque nous examinons la capacité de notre secteur d'être un employeur de choix et d'embaucher, d'attirer et de maintenir en poste les meilleurs employés et les plus brillants d'entre eux, nous croyons, du moins chez Imagine Canada, que la situation deviendra plus difficile et problématique à l'avenir.

Si vous examinez les données nationales ou mondiales sur les pénuries de main-d'œuvre et la capacité du secteur privé d'attirer et de maintenir en poste les employés talentueux, vous constaterez qu'il est de plus en plus en mesure de trouver et de garder de bons employés. Pour un secteur qui a toujours été un peu en retard en ce qui concerne la capacité de payer et d'offrir des programmes d'avantages sociaux concurrentiels, nous n'offrons pas beaucoup des mêmes options que le secteur privé. Nous croyons que le fossé qui nous sépare de ce statut d'employeur de choix est sur le point de se creuser.

I think some of these questions here are really important to be talking about, because for organizations that are potentially surviving on short-term agreements, the ability to have some longer-term stability might start to be able to make their offerings to employees or prospective employees a bit more attractive.

I think this is a broader question than just our sector. This is the economic environment in which we're operating.

Ms. Speevak: One of the things to note about this question is simply the impact it has on governance volunteers who often struggle to attract and keep talent. When you look at the support that boards of directors need sometimes when going through a hiring process or when there's destabilization because of staff changes because of the shorter-term funding, it has an impact on the ability for board members to stay active.

That is something we're hearing at Volunteer Canada, the need for that support when they become the continuity in the organization, more so than traditionally where it was staff members who were providing the continuity and stability.

Mr. Wyatt: You're going to get a lot of anecdotal evidence on this question. To answer the last part of the question, the way to get around that is to reinstate funding for the HR Council for the Voluntary Sector.

We benefited significantly during the decade that we had the HR resource council, the human resource sector council, and as a result of the elimination of the sector council program, the HR Council for the Voluntary Sector was gone. We need it back. We need to be able to answer these questions. We need to be able to do the broad-based research that none of us can do individually.

The other point I would make is, and this is going to be anecdotal, is that those of you who have worked in the sector or been on boards of the sector will recognize it immediately: We're approaching the middle of April. There are a number of charities whose funding under government contracts ended March 31 and still have no idea whether their funding will continue.

It is a traditional thing that each January or December when the CEO of the charity comes to the board and says, "I don't know if we're going to have money, so I have to issue layoff notices to our staff for that project now." And not surprisingly, those staff then have to start looking for other jobs. Then in mid-April when you find out the money is going to come, you now

Je pense qu'il est très important de parler de certaines de ces questions, parce que, pour les organismes qui pourraient survivre grâce à des ententes à court terme, la possibilité d'avoir une certaine stabilité à long terme pourrait commencer à rendre leurs offres aux employés ou aux employés éventuels un peu plus intéressantes.

Je pense que c'est une question qui va au-delà de notre secteur. Il s'agit de l'environnement économique dans lequel nous évoluons.

Mme Speevak : L'une des choses à noter à propos de cette question tient simplement aux répercussions sur les membres bénévoles de conseil d'administration qui ont de la difficulté à attirer et à maintenir en poste les employés talentueux. Lorsqu'on songe au soutien dont les conseils d'administration ont parfois besoin lorsqu'ils passent par un processus d'embauche ou lorsqu'il y a déstabilisation du fait d'un roulement de personnel imputable au financement à court terme, cela a des répercussions sur la capacité des membres des conseils de demeurer actifs.

C'est quelque chose dont nous entendons parler à Bénévoles Canada, le besoin d'un tel soutien lorsqu'ils deviennent responsables d'assurer la pérennité de l'organisation, plus que ce n'était habituellement le cas lorsque c'étaient les membres du personnel qui assuraient la continuité et la stabilité.

M. Wyatt : Vous aurez beaucoup de preuves empiriques sur cette question. Pour répondre à la dernière partie de la question, la façon de contourner le problème consiste à rétablir le financement du Conseil des RH pour le secteur bénévole.

Nous en avons beaucoup profité au cours des 10 années où nous avons eu le conseil des ressources humaines, le conseil sectoriel des ressources humaines, et, à la suite de l'élimination du programme des conseils sectoriels, le conseil des RH pour le secteur bénévole a disparu. Il faut le rétablir. Nous devons être en mesure de répondre à ces questions. Nous devons être en mesure de faire la recherche à grande échelle qu'aucun d'entre nous ne peut faire individuellement.

L'autre chose que je voulais dire, et ce sera une anecdote, c'est que ceux d'entre vous qui ont travaillé dans le secteur ou qui ont siégé à des conseils d'administration du secteur reconnaîtront immédiatement cette réalité : nous approchons de la mi-avril. Il y a un certain nombre d'organismes de bienfaisance dont le financement reçu dans le cadre de contrats gouvernementaux a pris fin le 31 mars et qui n'ont toujours aucune idée si leur financement sera maintenu.

Chaque année, en janvier ou en décembre, le PDG de l'organisme de bienfaisance se présente devant le conseil d'administration et dit : « Je ne sais pas si nous allons avoir de l'argent, alors je dois envoyer des avis de mise à pied aux membres du personnel travaillant à ce projet dès maintenant. » Il va donc de soi que ces employés doivent alors se mettre à la

need to do a recruitment effort to replace the people who have left and we start all over again. And we've lost the experience of whatever we have done.

You heard from Treasury Board a week or two ago that they are moving to multi-year agreements, not fast enough. Government endorsed the Blue Ribbon Panel's report in 2006. It's now 2019. That program should already be operating across government and it's not.

The Chair: Ms. McManus, I will get you in two seconds. I would first like to introduce Kayla Smith, Student, Faculty of Law at the University of Windsor who has joined us. Thank you for accepting our invitation.

Senator Duffy: I was wondering if I could ask Mr. Wyatt one short question. Where was that HR council housed?

Mr. Wyatt: Initially it was through Employment and Social Development Canada, as it then was. It was a program for a variety of industries. This was set up for the voluntary sector. For some of the construction sectors, it was something they had taken for granted. For us, this was brand new and incredibly welcome and produced some very good material.

Andrea McManus, Association of Fundraising Professionals: At the risk of providing anecdotal information — but I totally agree with Bob about reinstating the HR counsel — the sector doesn't only compete with the private sector for talent and to be able to recruit the talent that we need, but we also compete vigorously within our own sector. The organizations in the non-profit and charitable world are small organizations that may have a staff of one or none or five, to universities and hospitals that have significant staff components. They have a lot of benefits and perks, and good medical health plans, things that smaller organizations can't compete with.

I know we talk about salaries being low, and they are, but nowhere so low as they are when you get into human services and some of those other organizations. We're competing across the board and anything our organizations do that would try to compete with those benefits and recruitment and retention of staff, which is huge in the private sector world now, goes to the overhead line.

That's where the problem lies, is it going to overhead and administrative costs, and we shouldn't be doing that as charities in Canada.

recherche d'un autre emploi. Puis, à la mi-avril, lorsqu'on apprend que l'argent sera versé, on doit faire du recrutement pour remplacer les gens qui sont partis et tout recommencer. En outre, le bassin d'expérience est perdu.

Il y a une ou deux semaines, le Conseil du Trésor a indiqué qu'il passait à des ententes pluriannuelles, mais le déploiement n'est pas assez rapide. Le gouvernement a approuvé le rapport du groupe d'experts en 2006. Nous sommes maintenant en 2019. Ce programme devrait déjà être en vigueur dans l'ensemble du gouvernement, et il ne l'est pas.

Le président : Madame McManus, je vous céderai la parole dans deux secondes. J'aimerais d'abord vous présenter Kayla Smith, étudiante à la faculté de droit de l'Université de Windsor, qui s'est jointe à nous. Merci d'avoir accepté notre invitation.

Le sénateur Duffy : Je me demandais si je pouvais poser une brève question à M. Wyatt. De qui relevait ce conseil des RH?

M. Wyatt : Au départ, il relevait d'Emploi et Développement social Canada, comme il s'appelait à l'époque. C'était un programme qui s'adressait à diverses industries. Il a été mis sur pied pour le secteur bénévole. Pour certains secteurs de la construction, c'était quelque chose qu'ils tenaient pour acquis. Pour nous, c'était tout à fait nouveau et très bien accueilli, et nous avons produit de très bons documents.

Andrea McManus, Association des professionnels en philanthropie : Au risque de fournir des informations anecdotiques — mais je suis tout à fait d'accord avec Bob au sujet du rétablissement du Conseil des RH —, notre secteur est en concurrence avec le secteur privé pour maintenir en poste les employés talentueux et être en mesure de recruter les personnes dont on a besoin, et nous sommes également en forte concurrence avec d'autres organismes de notre propre secteur. Cela va des organismes à but non lucratif et de bienfaisance, qui sont de petits organismes pouvant avoir de un à cinq employés, ou même aucun, aux universités et aux hôpitaux, qui ont un grand nombre d'employés. Ces derniers ont beaucoup d'avantages sociaux ainsi que de bons régimes d'assurance-maladie, ce avec quoi les petits organismes ne peuvent rivaliser.

Je sais que nous disons que les salaires sont bas, et ils le sont, mais nulle part ailleurs ils ne sont aussi bas que dans les services sociaux et certaines autres organisations. La concurrence vient de toutes parts, et tout ce que nos organismes font pour essayer de concurrencer ces avantages, ainsi que le recrutement et le maintien en poste du personnel, un enjeu énorme dans le secteur privé à l'heure actuelle, n'a aucune incidence.

C'est là que le bât blesse : il y aura des frais généraux et administratifs, et nous ne devrions pas en arriver là en tant qu'organismes de bienfaisance au Canada.

Mr. Clement: Just building on that theme — and sorry to be blunt but especially in human services — our human service community organizations have become the agents of service delivery on behalf of the public sector. Why? Because it's less expensive and cheaper. We can do short-term funding, we don't have to pay the same wages, we don't have to pay the same benefits. It's less burden.

I think if you want to answer the question, certainly in human services, a lot of the revenue is coming from the public sector. The question is: What is a fair wage to pay for the benefits being generated by those service delivery organizations and their employees in terms of fair wages, benefits, access to retirement benefits that often don't exist? And these are people that are mission-driven. There are real answers here, but they are saying yes to a number of questions, which is not short-term funding, long-term funding and recognizing that those organizations are delivering public benefit. If it's less expensive than doing it in-house in the public service, what does it mean to establish fair wage guidelines and-benefit expectations? And build that into the granting infrastructure. That will go a long way because you will give the organization stability and you can start to set some expectations in terms of wages.

Kayla Smith, Student, Faculty of Law, University of Windsor, as an individual: Let me apologize for being late. I was in the wrong building, but thank you for having me. To my understanding, we're discussing question two about recruitment and retention of staff. I would like to speak from the perspective of a young person interested in the sector and the idea that when we're looking at the current state of underemployment and unemployment of youth, I think stable funding in the charitable sector is important for young people to consider entering into the sector for professional reasons. When they think about the private and public sector, they know the stability is there. But when it comes to the voluntary sector at large, young people are not entirely sure if the competitiveness is there in terms of benefits and salaries. Stability of funding would definitely help to increase the recruitment and retention for staff when it comes to young people.

Ms. McManus: I would like to add to what Kayla said. Wouldn't it be great if we could recruit Kayla to come and work in the non-profit sector and provide her with a career path that included professional development, which took into account building the team, provided things you can get in a lot of places in the private sector and kept her in the sector? She doesn't have to go outside the sector to make a career and life for herself; we could capture that commitment to the community and keep it within the sector, but it costs money to do that and we have to

M. Clement : Simplement pour poursuivre sur ce thème — et excusez-moi d'être direct, mais surtout dans le domaine des services sociaux —, nos organismes communautaires de services sociaux sont devenus les agents de la prestation de service pour le compte du secteur public. Pourquoi? Parce que c'est moins cher et plus économique. Nous pouvons accorder du financement à court terme, nous n'avons pas à payer le même salaire et nous n'avons pas à payer les mêmes avantages sociaux. Le fardeau est moins grand.

Je pense que, si vous voulez répondre à la question... Certainement dans les services sociaux, une grande partie des recettes provient du secteur public. La question est la suivante : en quoi consiste un salaire équitable qui permet de payer les avantages générés par ces organismes de prestation de services et leurs employés? On parle de salaires équitables, d'avantages sociaux et d'accès à des prestations de retraite, qui, souvent, n'existent pas? Ce sont des gens qui sont animés par une mission. Il y a de vraies réponses ici, mais les gens disent oui à un certain nombre de questions... Il n'est pas question de financement à court terme, de financement à long terme et de la reconnaissance du fait que ces organismes offrent des avantages publics. S'il est moins coûteux que de le faire à l'interne dans la fonction publique, pourquoi établir des lignes directrices sur les salaires et les avantages sociaux équitables? Intégrez cela dans l'infrastructure de subvention. Cela contribuera grandement à donner de la stabilité à l'organisation, et on pourra commencer à fixer des attentes à l'égard des salaires.

Kayla Smith, étudiante, faculté de droit, Université de Windsor, à titre personnel : Je vous prie d'excuser mon retard. J'étais dans le mauvais édifice, mais je vous remercie de me recevoir. Je crois comprendre que nous discutons de la question 2 concernant le recrutement et le maintien en poste du personnel. J'aimerais vous parler du point de vue d'une jeune personne qui s'intéresse au secteur; lorsque nous examinons l'état actuel du sous-emploi et du chômage chez les jeunes, du financement stable dans le secteur de la bienfaisance est important pour que les jeunes envisagent d'y faire carrière. Lorsqu'ils pensent aux secteurs privé et public, ils savent qu'ils peuvent jouir d'une stabilité. Toutefois, lorsqu'il s'agit du secteur bénévole en général, les jeunes ne sont pas tout à fait certains qu'il est concurrentiel au chapitre des avantages sociaux et des salaires. Un financement stable aiderait assurément à augmenter le recrutement et le maintien en poste des jeunes.

Mme McManus : J'aimerais ajouter quelque chose à ce qu'a dit Kayla. Ne serait-il pas merveilleux que nous puissions la recruter pour travailler dans le secteur sans but lucratif, lui offrir une carrière assortie de perfectionnement professionnel, tenir compte de la constitution de l'équipe et lui offrir des choses qu'elle pourrait obtenir dans nombre d'endroits dans le secteur privé afin qu'elle demeure dans le secteur? Elle n'a pas besoin de travailler à l'extérieur du secteur pour se bâtir une carrière et une vie; nous pourrions tirer profit de cet engagement envers la

invest in our talent.

Mr. Chunilall: I believe there is a provision in the Income Tax Act that calls for charities to spend substantially all of their resources on “charitable activities,” which are defined. And the technical definition around that is roughly 90 per cent. Whether you’re in the for-profit world or in government, you would be hard-pressed to find an organization that would spend 90 per cent or more of its assets outward as opposed to building its own internal capacities for retention and recruitment. So I think that particular provision within the Income Tax Act, or at least its interpretation, would need further augmentation to allow charities to invest in its capacities to retain people but also creates more meaning in the work.

When people work in our sector, they are more interested in making an impact. Beyond pay and benefits, if you are unable to realize that impact or have a growing sentiment of frustration around achieving that impact, this will create difficulties in terms of retention and recruitment. So if we can truly emerge as an impact sector, that goes a long way above and beyond compensation and retirement benefits.

The Chair: And there was a comment that industry consistently reinvests in their own human infrastructure, to keep them and train them, and bring them closer to the goals and become more successful.

Mr. MacDonald: To pick up on Andrew’s point and going back to the point he made about the private sector, it’s interesting that this idea of working for purpose, mission or cause, which has traditionally been a competitive advantage for the charitable sector, we believe that will be reduced. As more and more young people are defining that the place they want to spend their career in, has to have some meaning to it and to a certain degree, because of labour market shortages — and they will be in the driver’s seat as boomers move into retirement — we’re starting to witness more and more private sector firms who are doubling down on making sure they are environmentally responsible, have ethical supply chains and are connected to the community.

In terms of the ability of this sector to attract and retain staff, that’s why we feel this challenge could be getting more acute. Because, to a certain degree, the traditional competitive advantage we’ve had is being eroded by companies who are saying they had better be doing this or the workforce of tomorrow won’t want to work for them. I want to reiterate Bob’s point around re-examining many of those recommendations out of the Blue Ribbon Panel, because whether it’s multi-year funding, timely payment, covering costs such as employee

collectivité et le conserver dans le secteur, mais il faut de l’argent pour faire cela, et nous devons investir dans notre talent.

M. Chunilall : Je crois qu’il y a une disposition dans la Loi de l’impôt sur le revenu qui oblige les organismes de bienfaisance à utiliser une très grande partie de leurs ressources pour des « activités de bienfaisance », qui sont définies dans la loi. Sur le plan technique, cette utilisation de ressources est environ 90 p. 100. Qu’on soit dans le monde à but lucratif ou au gouvernement, il serait difficile de trouver une organisation qui dépense 90 p. 100 ou plus de ses actifs à l’externe au lieu de renforcer ses propres capacités internes en matière de maintien en poste et de recrutement. Je crois donc que cette disposition précise au sein de la Loi de l’impôt sur le revenu, ou du moins son interprétation, devrait être renforcée dans une certaine mesure afin de permettre aux organismes de bienfaisance non seulement d’investir dans leurs capacités à maintenir en poste leur personnel, mais également de valoriser le travail.

Lorsque les gens travaillent dans notre secteur, ils souhaitent plus avoir une incidence. Au-delà du salaire et des avantages sociaux, si les employés n’ont pas d’incidence ou qu’ils ressentent de plus en plus de frustration à cet égard, cela rendra difficiles le maintien en poste et le recrutement. Alors, si nous pouvons vraiment nous démarquer comme un secteur qui change la donne, cela nous aiderait beaucoup, bien plus que les salaires et les pensions de retraite.

Le président : On a dit que l’industrie réinvestit constamment dans sa propre infrastructure humaine afin de maintenir en poste et de former son personnel et de l’aider à réaliser ses objectifs en vue de connaître plus de succès.

M. MacDonald : J’aimerais revenir à ce que disait Andrew sur le secteur privé. Il est intéressant de noter que l’attrait de travailler dans un but précis, pour une mission ou pour une cause, ce qui a été par le passé un avantage concurrentiel pour le secteur de la bienfaisance, sera réduit, à notre avis. De plus en plus de jeunes veulent que le domaine dans lequel ils choisissent de faire carrière signifie quelque chose, et en raison des pénuries de main-d’œuvre, dans une certaine mesure — ils se retrouveront en position de force lorsque les baby-boomers prendront leur retraite —, de plus en plus d’entreprises du secteur privé redoublent d’efforts pour s’assurer d’être respectueuses de l’environnement, d’avoir des chaînes d’approvisionnement éthiques et d’être liées à la collectivité.

Quant à la capacité du secteur d’attirer du personnel et de le maintenir en poste, nous croyons que ce problème pourrait s’aggraver, car l’avantage concurrentiel que nous avions auparavant est miné en quelque sorte par des entreprises qui se disent qu’elles devraient en faire autant sinon la main-d’œuvre de demain ne voudra pas travailler pour elles. J’aimerais reprendre ce que Bob disait concernant le fait de réexaminer nombre des recommandations du groupe d’experts parce que du financement pluriannuel, des paiements en temps opportun, la

benefits, these are the kinds of things that could make us a competitive employer.

Senator Omidvar: My question is for Ms. Pearson as one of the two; congratulations to both of you, Mr. MacDonald and Ms. Pearson, for being appointed as vice-chairs of the advisory panel. You will be working in the sector and we're talking about this sector and this question and others, so you will forgive me for asking you to overlay on your reflections: Is it possible to talk about a sector? It is so big, it is so diverse. Are we able to look at policy solutions through one lens or should we engage in some differentiation?

Hilary Pearson, President, Philanthropic Foundations Canada: That's a great question. Andrea started to talk about that. There isn't one sector, no. I think that the charitable sector or the voluntary sector, if we want to use different terminology to try to capture a sector, those things only pin point one aspect of a large group of organizations that are very diverse in size, employees, means, business models and operating models. To try to boil it down, it is probably fairer I think — and Andrea I think you were suggesting this — is that we look at two parts of the non-profit sector. One of which would be the larger organizations. Many of them are publicly funded and/or have a business model that allows them to charge a revenue stream that allows them to fund themselves, or another least do the investing in human resources that we've been talking about.

The other part of the sector is the one that, again, Andrea hinted at too, and it's the one where you have many small organizations. Dan mentioned this too. Social service organizations that tend to have more volunteers depend more on people who are willing to be paid less to work in conditions that are difficult because they care about the mission.

It is important when the government is thinking about framing its policies that it should take this into account. There are some infrastructural things. Bob mentioned the HR council. The HR council could continue to look at the whole sector and take into account these different types of organizations, but I think other sorts of policies that the government is thinking about, should be framed by taking into account that there are very different sets of organizations here. That's particularly true for funding. I know that's the next question that we're coming to. There are different challenges around financing the sector depending on which part of the sector you're looking at. I think that is something we should all explore. It does make a difference.

Senator Omidvar: Different strokes for different folks.

Ms. Pearson: In a sense.

couverture de coûts comme les avantages sociaux des employés et ce genre de choses feraient en sorte que nous pourrions être un employeur concurrentiel.

La sénatrice Omidvar : Ma question s'adresse à Mme Pearson; félicitations à vous deux, monsieur MacDonald et madame Pearson, d'avoir été nommés vice-présidents du comité consultatif. Vous allez travailler dans le secteur, nous discutons actuellement de ce secteur, de cette question et d'autres choses, alors pardonnez-moi d'ajouter un élément à vos réflexions, mais est-il possible de parler d'un seul secteur? Il est si grand et si diversifié. Sommes-nous en mesure de trouver des solutions politiques en examinant la situation sous un seul angle, ou devrions-nous établir des distinctions?

Hilary Pearson, présidente, Fondations philanthropiques Canada : C'est une excellente question. Andrea a commencé à parler de cet aspect. Il n'existe pas qu'un seul secteur. Je crois que le secteur de la bienfaisance ou le secteur bénévole, si nous voulons utiliser des termes différents pour les distinguer, ne représente qu'une seule partie d'un grand groupe d'organismes qui sont très différents en ce qui concerne la taille, les employés, les moyens, les modèles de gestion et les modèles opérationnels. Pour résumer, il est probablement plus juste, à mon avis — et Andrea, je crois que c'est ce que vous proposiez —, de dire qu'il y a deux sections dans le secteur sans but lucratif. D'abord, il y aurait les grands organismes. Nombre d'entre eux sont financés par l'État ou ont un modèle de gestion assorti d'un flux de rentrées qui leur permet de se financer eux-mêmes ou du moins d'investir dans les ressources humaines dont nous parlions.

Ensuite, encore une fois, c'est ce qu'Andrea a également mentionné, il y a les nombreux petits organismes. Dan en a aussi parlé. Les organismes de services sociaux, qui tendent à avoir plus de bénévoles, dépendent davantage de gens disposés à être rémunérés moins pour travailler dans des conditions difficiles parce qu'ils ont à cœur la mission.

Il importe que le gouvernement tienne compte de cela lorsqu'il élabore ses politiques. Il y a des éléments infrastructuraux. Bob a mentionné le Conseil des RH. Ce dernier pourrait continuer d'examiner l'ensemble du secteur et de prendre en considération ces différents types d'organismes, mais je crois que le gouvernement devrait élaborer les autres autres types de politiques qu'il envisage en tenant compte du fait qu'il existe des organismes très différents. C'est particulièrement vrai pour le financement. Je sais que c'est la prochaine question que nous allons aborder. Différents défis se posent relativement au financement du secteur selon la partie qu'on examine. Je crois que c'est quelque chose que nous devrions tous examiner. Cela fait effectivement une différence.

La sénatrice Omidvar : À chacun sa façon.

Mme Pearson : Dans un sens.

Senator Omidvar: I wish you well as you taking this challenge.

Ms. Pearson: Congratulations might not be quite the right word.

The Chair: We'll move on to the next question, financing the sector. Officials from Statistics Canada provided testimony on declining numbers of tax filers claiming the charitable tax credits available to them. Other witnesses noted that this decline has resulted in an increasing reliance on smaller numbers of individual donors and on high-net worth and corporate donors. While some testimony indicated that increasing the tax benefit associated with charitable donations would not make a substantial difference in the number of donors or the amount of their donations, other witnesses suggested modifying or increasing the benefit to achieve that goal.

What changes, if any, would you recommend to the tax benefits provided to donors to charities?

Mr. Chunilall: We've done some research, particularly in the U.S. market, and we see some similar phenomenon in Canada where younger donors in particular are opting to exercise their charity or philanthropic measures outside of the charitable regime. The way they view it is that they are willing to sacrifice the charitable tax credit for additional flexibility or more tools to achieve impact. In the charitable sector, we operate in a fairly permissive-based environment. We're allowed to do particular things in order to achieve our mission. When you go outside the charitable realm, it's not permissive-based. It's due within the context of not doing anything illegal, immoral or unethical. You can choose to pursue your impact with different tools and flexibility. So a 15 to 30 per cent premium to achieve more tools to have impact is something a lot of younger people are opting to do. Perhaps it isn't a question of how we look at the charitable tax credit per se, but more around how we give the sector — however we want to define it — more tools and abilities to achieve impact, which would further bring in resources to charities in Canada.

Ms. McManus: The Association of Fundraising Professionals has submitted over a number of years continued support for the tax on gifts of private assets, and particularly real estate. I personally have done a lot of work in the homeless and affordable housing sectors. I can tell you from my experience that if we had this as a tool in our toolkit - it's such a direct connection, homelessness and affordable housing is an issue across the country. It would go a long way to filling some of

La sénatrice Omidvar : Je vous souhaite bonne chance pour relever ce défi.

Mme Pearson : Félicitations n'est peut-être pas tout à fait le bon mot.

Le président : Nous allons passer à la prochaine question : le financement du secteur. Des représentants de Statistique Canada ont témoigné de la diminution du nombre de contribuables qui demandent les crédits d'impôt pour don de bienfaisance auxquels ils ont droit. D'autres témoins ont fait remarquer que cette diminution s'est traduite par une dépendance accrue à l'égard, soit des donateurs bien nantis et des entreprises soit d'un nombre réduit de donateurs individuels. Bien que certains témoignages aient indiqué que l'augmentation de l'avantage fiscal lié aux dons de bienfaisance n'aurait pas d'incidence importante sur le nombre de donateurs ni sur le montant de leurs dons, d'autres témoins ont suggéré de modifier ou d'augmenter l'avantage.

Quels changements, le cas échéant, recommanderiez-vous d'apporter aux avantages fiscaux accordés aux personnes qui font des dons aux organismes de bienfaisance?

M. Chunilall : Nous avons réalisé des recherches, particulièrement dans le marché américain, et nous observons le même phénomène au Canada, à savoir que les jeunes donateurs en particulier choisissent de faire leurs dons de bienfaisance ou leurs dons philanthropiques à l'extérieur du régime fiscal applicable aux organismes de bienfaisance. Ils sont disposés à sacrifier le crédit d'impôt pour don de bienfaisance pour obtenir plus de souplesse ou d'outils pour avoir une incidence. Nous fonctionnons dans un environnement assez permissif dans le secteur de la bienfaisance. Nous sommes autorisés à faire des choses précises en vue de réaliser notre mission. À l'extérieur du domaine de la bienfaisance, le milieu n'est pas aussi permissif. Cette permissivité est possible dans la mesure où on ne fait rien d'illégal, d'immoral ou de contraire à l'éthique. On peut choisir d'avoir une incidence avec une souplesse et des outils différents. Alors, une prime de 15 à 30 p. 100 pour disposer de plus d'outils pour avoir une incidence, c'est quelque chose que beaucoup de jeunes choisissent de faire. La question n'est peut-être pas de savoir comment nous examinons le crédit d'impôt pour don de bienfaisance à proprement parler, mais plutôt de savoir comment nous pouvons donner au secteur — peu importe la façon dont nous voulons définir cela — plus d'outils et plus de capacité pour avoir une incidence, ce qui fournirait plus de ressources aux organismes de bienfaisance au Canada.

Mme McManus : L'Association des professionnels en philanthropie appuie de façon continue depuis un certain nombre d'années l'imposition sur les dons d'actifs privés, particulièrement les biens immobiliers. J'ai personnellement beaucoup travaillé dans les secteurs de l'itinérance et du logement abordable. Je peux vous dire d'après mon expérience que si nous avions cet outil dans notre trousse... C'est un lien très direct; l'itinérance et le logement abordable sont un problème

those gaps in the continuum which has many different spots on it.

I don't know about the first-time tax credit. In our view, it wasn't that successful. It wasn't well communicated or around very long. I think the collective could have done a better job at communicating that and demonstrating the importance of it. Then again, it was only around for a few years. I think those kinds of things have potential to make a difference, and often they make a difference in triggering a first-time gift. A charity can then work with that donor and it can lead to the lifetime value of a gift which becomes much more valuable to them.

Mr. Clement: My comments are not on tax tools. Today there is a growing number of private sector, venture-funded organizations that are capturing a growing slice of charitable giving for profit. They're enabling it through investments in new technology tools. That is good for them. My point here is that they are mobilizing entirely different types of capital to support innovation. They're going to venture capitalists to get capital dollars to build technology tools, which allow them to identify a slice of the philanthropic pie where they can facilitate that transaction using new technology and generate a profit. Increasingly, charities will have to engage with those tools.

My main point is we don't have tools to allow the charitable sector to invest in and develop solutions that allow them to compete in a world where they are not competing with charities with the same barriers. They're competing with purpose-based, for-profit organizations. There's nothing wrong with that, but the tool box we have is different than what you have in the private sector.

There is an opportunity, when we think about innovation, to say if the Government of Canada is investing in industry innovation because they want to generate benefit in the economy, where is the innovation investment in the charitable sector to give us the capital tools we need to build our organizational capacity and invest in new tools and technologies? I don't think we're on the same level playing field. This is a real opportunity to think of the charitable sector as an important part of the economy that generates employment; it actually generates tons of public good, but it is increasingly going to be destabilized by growing competition with private sector organizations that have a different pool of capital to draw from.

partout au pays. Cela contribuerait grandement à combler certaines lacunes du continuum qui en compte de nombreuses.

Je ne suis pas convaincue par le crédit d'impôt pour un premier don. À notre avis, il n'a pas donné les résultats escomptés. On n'en a pas beaucoup parlé, et il n'a pas existé bien longtemps. Je crois que la société de gestion collective aurait pu mieux l'expliquer et démontrer son importance. Par ailleurs, il n'a existé que quelques années. À mon avis, ces types d'outils peuvent faire évoluer les choses, et ils le font souvent en déclenchant un premier don. Un organisme de bienfaisance peut ensuite travailler avec le donateur, et le don de ce dernier lui profite alors tout au long de sa vie, ce qui est beaucoup plus précieux.

M. Clement : Mes commentaires ne portent pas sur les outils fiscaux. Aujourd'hui, un nombre croissant d'organisations du secteur privé et d'organisations financées par du capital de risque obtiennent une plus grande part des dons offerts au secteur à but lucratif. Elles y arrivent grâce à des investissements dans les nouveaux outils technologiques. C'est bien pour elles. Ce que je veux dire, c'est qu'elles mobilisent entièrement les divers types de capitaux pour appuyer l'innovation. Elles se tournent vers les investisseurs en capital-risque pour obtenir des capitaux en vue d'élaborer des outils technologiques, ce qui leur permet de trouver une part du marché philanthropique où elles peuvent faciliter la transaction en utilisant les nouvelles technologies et générer un profit. Les organismes de bienfaisance devront de plus en plus utiliser ces outils.

Ce que je veux dire, c'est que nous n'avons pas les outils qui permettent au secteur de la bienfaisance de réaliser des investissements et de trouver des solutions qui lui permettront d'être concurrentiel dans un monde où les organisations que j'ai mentionnées ne concurrencent pas avec les organismes de bienfaisance selon les mêmes règles. Ces derniers se livrent à une concurrence avec des organisations à but lucratif fondées sur un objectif. Il n'y a rien de mal à cela, mais notre trousse à outils est différente de celle du secteur privé.

Lorsque nous pensons à l'innovation, si le gouvernement du Canada investit dans l'innovation de l'industrie parce qu'il veut générer des retombées dans l'économie, où sont les investissements en innovation dans le secteur de la bienfaisance pour lui donner les instruments financiers dont il a besoin pour renforcer sa capacité organisationnelle et investir dans de nouveaux outils et de nouvelles technologies? Je ne crois pas que nous sommes sur un pied d'égalité. Il s'agit d'une véritable occasion de dire que le secteur de la bienfaisance est une partie importante de l'économie et qu'il crée des emplois; il génère en réalité beaucoup de biens publics, mais il sera de plus en plus déstabilisé par la concurrence croissante de la part d'organisations du secteur privé, qui jouissent d'un bassin de capitaux différent.

We're challenged to make those investments. We're making them off of charitable dollars. The public asks, "Where are you spending that money? What does that do for your cost-revenue ratio?" That becomes a barrier and disincentive to be able to make the necessary investments in the sector's capacity.

There is an interesting opportunity for the public sector and the government to think about what an investment strategy could look like; one that provides capital resources into the charitable sector, develop new tools for volunteer engagement and strengthen capacity to use technology. The other side is this: Is our talent oriented toward making use of new digital communications tools? Again, that costs money.

There are the tax tools, but if we think about the sector as a sector that contributes to the economy and good, where are the opportunities to make strategic pools of capital available for building our capacity? Because we don't have access to those in the same way that others do.

Mr. MacDonald: I know you've heard from our chief economist, who has talked with you about the work he has done on the social deficit. We are projecting this gap between rising demand and the ability of society to pay for it, which he's projecting that by 2026 it will look something like \$25 billion. Philanthropy is a tool that can be used to help reduce that social deficit. Tax tools or tax instruments are one thing in that tool box.

The "30 Years of Giving" study, which we had the good fortune of participating in with the Rideau Hall Foundation, was also showing this concentration of giving in older Canadians, with 30 per cent coming from people who are already in their 70s, 80s and 90s, and a doubling of concentration in 1 per cent of tax filers. It seems to me that instruments like the extension of favourable capital gains treatment to donations of real estate in private company shares is a good idea, especially in the short term. Because as we continue to have wealthy or older adults thinking about legacy gifts and contributions, the ability to take advantage of those types of tax instruments would likely be beneficial to the sector.

We also need to acknowledge that we live in a country that has one of the most generous tax regimes in the world. We consider that very fortunate. However, if there is an opportunity to be looking at targeted instruments that will incent giving, particularly with demographics that have the capacity to give, those are likely good things to do.

Ms. Smith: Some of the research around why people give suggests that younger donors aren't giving to charities and non-profits because of the tax benefits. A lot of young people don't know what the benefits are and how it works. When thinking about the giving capacity of younger donors, who don't have as

Réaliser ces investissements est un défi. Nous les effectuons avec des dollars philanthropiques. Le public nous demande : « Où dépensez-vous cet argent? Qu'est-ce que cela fait pour votre ratio d'exploitation? » Cela devient un obstacle qui nous dissuade de faire les investissements nécessaires dans la capacité du secteur.

C'est une belle occasion pour le secteur public et le gouvernement de réfléchir à une stratégie d'investissement qui fournirait les ressources pécuniaires au secteur de la bienfaisance, ce qui lui permettrait d'élaborer de nouveaux outils favorisant la participation des bénévoles et de renforcer la capacité d'utiliser la technologie. D'un autre côté, notre talent est-il orienté vers l'utilisation des nouveaux outils de communication numériques? Encore une fois, cela coûte de l'argent.

Il y a les outils fiscaux, mais si nous pensons au secteur comme un secteur qui contribue à l'économie et qui est bon pour celle-ci, où sont les occasions de profiter de bassins de capitaux stratégiques pour renforcer notre capacité? Nous n'avons pas accès à ces capitaux de la même manière que les autres.

M. MacDonald : Je sais que vous avez entendu notre économiste en chef, qui vous a parlé du travail qu'il a réalisé sur le déficit social. Nous prévoyons qu'il y aura un écart entre la demande croissante et la capacité de payer de la société; selon les prévisions, d'ici 2026, ce sera de l'ordre de 25 milliards de dollars. La philanthropie est un outil qu'on peut utiliser pour aider à réduire le déficit social. Les outils ou les instruments fiscaux font partie de cette trousse.

L'étude « 30 ans de don au Canada », à laquelle nous avons eu la chance de participer avec la Fondation Rideau Hall, montrait également une concentration de dons chez les Canadiens âgés — 30 p. 100 des dons venaient de personnes de 70 ans et plus — et une concentration doublée chez 1 p. 100 des contribuables. Il me semble qu'un instrument comme l'application du traitement favorable des gains en capital aux dons de biens immobiliers sous forme d'actions de sociétés privées est une bonne idée, particulièrement à court terme. Comme des adultes nantis ou âgés pensent à laisser un legs et à faire des contributions, il serait probablement bénéfique pour le secteur de tirer avantage de ces types d'instruments fiscaux.

Il faut également reconnaître que nous avons un des régimes d'imposition les plus généreux au monde. Nous considérons cela comme une chance. Toutefois, si on pouvait envisager des instruments ciblés qui inciteraient les dons, particulièrement pour les gens qui ont la capacité d'en faire, ce serait probablement une très bonne chose.

Mme Smith : Certaines recherches sur la raison pour laquelle les gens font des dons indiquent que les jeunes donateurs ne font pas des dons à des organismes de bienfaisance et à des organismes sans but lucratif en raison des avantages fiscaux. Beaucoup d'entre eux n'en connaissent pas les avantages et ne

much to give, I think we should be broadening our understanding of volunteerism as a whole, how we understand what it means to be a volunteer. Young people don't necessarily have the capacity to give financially, but then they don't benefit in return from the tax benefits.

I wanted to point out that — again, from the perspective of somebody a bit younger — we are not necessarily giving to charities because of the tax benefits. It shows that it's because we align with the values of the charity organization as to why we are giving. It doesn't necessarily answer the question as to recommendations for changes to the tax benefit, but it offers a broader understanding of why people do give.

Ms. Pearson: The question of financing in the sector brings together a number of threads we discussed in the two earlier questions around volunteer capacity and staff capacity. If you have the money, you are able to hire, pay and retain the staff. It comes down to a question of funding.

I also want to come back to the point made earlier about the great differences between very large organizations, like universities, hospitals and cultural institutions, and the very small or mid-sized charities.

I was struck by the fact that in these questions around financing the sector, you talk about tax benefits for donors, philanthropy and government grants and contributions, but not about what actually most small- to medium-sized charities are looking at, which is earned revenue, earned income.

There was discussion in the previous panel around ways in which it could be made easier for charities to earn more revenue on a sustainable basis. I want to support the things said by the previous panel. I think a destination of funds test would be extremely helpful. I think looking at the question of activities versus purposes, and actually really regulating for purposes and not nitpicking on activities, would help a lot.

I think the government could do a number of things at the federal level — and this builds on what Dan was saying — to support the access of small- and medium-sized charities to IT investments, getting rural charities to connect to the Internet. Giving them grants for that kind of technological capacity would go a long way. Programs that the federal government runs for small and mid-sized businesses can easily be repurposed for small and mid-sized charities. We've been talking about this for years. This has been going on since the Voluntary Sector Initiative over 10 years ago.

savent pas comment cela fonctionne. Lorsque nous réfléchissons à la capacité de donner des jeunes donateurs, qui n'ont pas grand-chose à donner, à mon avis, nous devrions élargir notre compréhension du bénévolat dans son ensemble et ce que signifie être bénévole. Les jeunes n'ont pas nécessairement la capacité de faire des dons financiers, et, par conséquent, ils ne tirent pas profit des avantages fiscaux.

J'aimerais souligner — encore une fois, du point de vue d'une personne un peu plus jeune — qu'on ne fait pas nécessairement des dons à des organismes de bienfaisance en raison des avantages fiscaux, mais parce qu'on souscrit aux valeurs de l'organisme de bienfaisance. Cela ne répond pas tout à fait à la question en ce qui concerne les recommandations de modification des avantages fiscaux, mais cela permet de mieux comprendre la raison pour laquelle les gens font des dons.

Mme Pearson : La question du financement du secteur touche un certain nombre d'aspects dont nous avons discuté dans le cadre des deux questions précédentes concernant la capacité des bénévoles et du personnel. Si on a de l'argent, on est en mesure d'embaucher, de rémunérer et de maintenir en poste le personnel. Cela revient à une question de financement.

J'aimerais également revenir sur quelque chose qui a été mentionné plus tôt concernant les principales différences entre les très grandes organisations, comme les universités, les hôpitaux et les institutions culturelles, et les petits et les moyens organismes de bienfaisance.

J'ai été frappée par le fait que, pour les questions concernant le financement du secteur, vous avez parlé des avantages fiscaux pour les donateurs, de la philanthropie et des subventions et des contributions gouvernementales, mais pas de ce que recherchent en réalité la plupart des petits et moyens organismes de bienfaisance, c'est-à-dire des recettes et des revenus.

Avec le groupe de témoins précédent, nous avons discuté de façons qui pourraient aider les organismes de bienfaisance à gagner davantage de revenus de manière durable. J'aimerais appuyer les choses qu'ont proposées les témoins précédents. Je pense qu'un critère relatif à la destination des fonds serait extrêmement utile. À mon avis, il faut examiner la question des activités par rapport aux fins et vraiment régler les fins et ne pas tatillonner relativement aux activités; cela aiderait beaucoup.

Je crois que le gouvernement fédéral pourrait faire un certain nombre de choses — et cela appuie ce que Dan disait — pour faciliter l'accès aux investissements en TI par les petits et les moyens organismes de bienfaisance, ce qui permettrait aux organismes de bienfaisance en milieu rural de se connecter à Internet. Des subventions pour ce type de capacité technologique les aideraient grandement. On peut facilement réorienter vers les petits et les moyens organismes de bienfaisance des programmes gouvernementaux offerts aux petites et aux moyennes entreprises. Nous en parlons depuis des années. Cela dure depuis

The solutions are there. I think the question is how to think about these organizations not as charities that need philanthropy, or not as voluntary sector organizations run entirely or mostly by volunteers — and I'm not saying that to be at all critical of volunteers. When you look at it one dimensionally in this way, you don't get the full picture of what it takes for those small and mid-sized organizations to do what they do effectively. They could be supported by government in ways that go well beyond tax credits and different conditions around grants and contributions, as important as I think it would be to develop.

Senator R. Black: This is just a comment. Your comment about giving rural charities access to the Internet, that's absolutely wonderful if the infrastructure is available. We know that now it's not available across Canada, and so we can't do it. That's unfortunate for those small and medium-sized organizations that work in rural Canada.

Ms. McManus: It is true that younger donors give because they have a value set, but we can apply that across the board with donors. I have never met a donor in my entire life who gave because he or she got a tax credit. Where the tax tool may come into play is the size of the gift, if it's part of their tax planning.

The vast majority of people give because the organization is doing something that they think is important. They want to pay it forward. They want to pay it back. They want to contribute to community. Those three things outstrip everything else. There is a values fit with them. How we can increase and grow that kind of revenue and the image of the non-profit sector, charities in particular, is by valuing work of the sector. It's about being a recognized and trusted partner with government of all levels, as well as the donors and stakeholders that we're working with.

We're the only sector where we focus totally on expenses. No other sector, sub-sector or whatever focuses totally on expenses. "What does it cost to do that?" "How much are you spending to do that?" "Where's that money going?" and "How do I know you spent it where it was supposed to go and none of it went to administration, salaries or overhead?"

You don't do that in the private sector. In the private sector, risk is a good thing, because risk is how you grow and innovate. Risk is not possible in the non-profit sector, because it's a

l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire il y a plus de 10 ans.

Les solutions existent. Je crois que la question est de savoir comment réfléchir à ces organismes non pas comme des organismes de bienfaisance qui ont besoin de la philanthropie ou des organismes du secteur bénévole gérés entièrement ou presque par des bénévoles — et je ne dis pas cela du tout pour critiquer les bénévoles. Lorsqu'on regarde la situation sous un seul angle, on ne voit pas l'ensemble de ce qu'il faut à ces petits et à ces moyens organismes pour faire ce qu'ils font de manière efficace. Ils pourraient être appuyés par le gouvernement de façons qui vont bien au-delà des crédits d'impôt et des conditions diverses concernant les subventions et les contributions, même si c'est également important de le faire, à mon avis.

Le sénateur R. Black : J'ai juste un commentaire. Pour ce qui est de l'accès à Internet par les organismes de bienfaisance ruraux, c'est absolument merveilleux si l'infrastructure existe. Nous savons que, à l'heure actuelle, ce n'est pas le cas partout au Canada, alors nous ne pouvons pas offrir cet accès. C'est malheureux pour ces petits et ces moyens organismes qui mènent leurs activités dans les régions rurales du Canada.

Mme McManus : Il est vrai que les jeunes donateurs font des dons selon leurs valeurs, mais c'est vrai pour l'ensemble des donateurs. De toute ma vie, je n'ai jamais rencontré un donateur qui faisait des dons parce qu'il recevait un crédit d'impôt. L'aspect pour lequel l'outil fiscal peut jouer un rôle, c'est la taille du don, si ce dernier fait partie de la planification fiscale du donateur.

La grande majorité des gens donnent parce que l'organisme fait quelque chose d'important à leurs yeux. Ils veulent redonner à la société. Ils désirent contribuer à la collectivité. Cela dépasse tout le reste. Ce que fait l'organisme correspond à leurs valeurs. La façon dont nous pouvons augmenter et faire croître ce type de revenu et améliorer l'image du secteur sans but lucratif, des organismes de bienfaisance en particulier, c'est en valorisant le travail du secteur. Il faut que nous soyons reconnus comme un partenaire digne de confiance du gouvernement à tous les échelons, ainsi que des donateurs et des intervenants avec qui nous travaillons.

Nous sommes le seul secteur où nous nous concentrons entièrement sur les dépenses. Aucun autre secteur, sous-secteur ou autre ne se concentre complètement sur les dépenses. « Combien il en coûte de faire ceci? » « Combien dépensez-vous pour faire cela? » « À quoi sert cet argent? » « Comment puis-je savoir si vous avez dépensé l'argent où il était censé l'être et qu'aucune somme n'est allée à l'administration, aux salaires ou aux frais administratifs généraux? »

On ne le fait pas dans le secteur privé. Le risque est une bonne chose dans le secteur privé parce que c'est ainsi que l'on connaît une croissance et qu'on innove. Il n'est pas possible de prendre

misuse an unwise expenditure of funds, or it's not going to the people we're serving. It's a very narrow perspective on that.

We have to raise and broaden the perceived value of the sector across the board.

The Chair: That preoccupation with expenses emanates throughout the whole sector, whether it be from the media watching the sector or from volunteers in the sector.

I can relate an incident from a zillion years ago, I went to do a contract for a charity, and I insisted on doing my work inside the charity — physically being there. I was there for a couple of days, and I overhear a volunteer asking the executive director, “How much money has that guy raised for us so far?” I barely knew where the washroom was, and one of the volunteers was questioning how much money I raised at that point. No fundraiser goes in and is able to instantly raise money. If he or she is, they're probably the donor.

It's ongoing.

Ms. Speevak: Getting back to the question of tax receipts — and I know we were talking about this earlier with respect to tax receipts for volunteering — Kayla was saying about how people at different stages of their lives give in a way that makes sense for them. One of the options is to consider tax receipts not for volunteer time — because I think I agree with what Mr. Wyatt said about the burden on organizations and how you would calculate that — but a tax receipt for volunteer expenses. That could be things like attendant care, baby-sitting and transportation. Sometimes volunteers are paying for their own vulnerable sector cheques and whatnot. In the same way what medical expenses and other expenses can be considered, something to think about is whether volunteer expenses would make that easier or be a form of recognizing that investment, aside from the time.

Mr. Wyatt: Before getting to my point, I'm just going to comment on Ms. Speevak's point. We can already do that. It's not necessarily well-known, but the policy already allows that. If there's an actual disbursement, the volunteer can file an expense claim. At the bottom of it, it says rather than paying me back, issue a receipt. We used to have to do the exchange of cheques thing. We no longer have to do that, so we can handle those sorts of things.

Part of it is that the sector doesn't necessarily know what it can and can't do.

des risques dans le secteur sans but lucratif parce que c'est une mauvaise utilisation des fonds ou parce que l'argent ne va pas aux gens que nous servons. Il y a une perspective très étroite à cet égard.

Nous devons accroître et élargir la valeur perçue du secteur de façon générale.

Le président : Cette préoccupation touchant les dépenses est exprimée dans l'ensemble du secteur, que ce soit les médias qui surveillent le secteur ou les bénévoles qui y œuvrent.

Je peux vous raconter un incident qui s'est passé il y a fort longtemps. Je suis allé faire un travail à contrat pour un organisme de bienfaisance et j'ai insisté pour faire mon travail dans l'organisme de bienfaisance — je voulais être sur place. J'y ai passé deux ou trois jours et j'ai entendu un bénévole demander au directeur administratif : « Combien d'argent cet homme a-t-il recueilli pour nous jusqu'à maintenant? » Je savais à peine où se trouvait la salle de bains, et un des bénévoles demandait combien d'argent j'avais recueilli jusqu'alors. Aucun collecteur de fonds n'est en mesure de recueillir des fonds dès son arrivée dans l'organisme de bienfaisance. Si c'est le cas, c'est probablement parce qu'il est le donateur.

Cela se poursuit.

Mme Speevak : Pour revenir à la question des reçus d'impôt — et je sais que nous en parlions plus tôt en ce qui a trait aux reçus d'impôt pour bénévolat —, Kayla disait que les gens à différentes étapes de leur vie donnent selon ce qui est logique pour eux. Une des options, c'est d'envisager des reçus d'impôt non pas pour le temps de bénévolat — parce que j'adhère à ce que disait M. Wyatt concernant le fardeau des organismes et la façon de calculer cela —, mais pour les dépenses de bénévole. Il pourrait s'agir de choses comme les soins auxiliaires, la garde d'enfants et le transport. Les bénévoles paient parfois pour leurs propres chèques du secteur bénévole et tout cela. De la même façon qu'on peut tenir compte des dépenses médicales et d'autres dépenses, le fait de tenir compte des dépenses de bénévole faciliterait les choses ou permettrait de reconnaître cet investissement, outre le temps.

M. Wyatt : Avant d'en arriver à ce que je veux dire, je vais faire un commentaire sur l'observation de Mme Speevak. Nous pouvons déjà faire cela. Ce n'est pas nécessairement bien connu, mais la politique le permet déjà. S'il y a une véritable dépense, le bénévole peut en demander le remboursement. Au lieu d'être rémunéré, le bénévole demande un reçu. Par le passé, nous faisons un échange de chèques. Nous ne procédons plus ainsi, alors nous pouvons faire ce genre de choses.

Une partie du problème, c'est que le secteur ne sait pas nécessairement ce qu'il peut faire et ce qu'il ne peut pas faire.

On the topic of infrastructure — and I'm not going to disagree with anything my colleagues have said, whether it's expertise or patient capital — but I also want it noted that this is not only government that's not providing the funding; my colleagues in the funding community are not providing the funding either. There are precious few foundations, community or private, that are funding sector infrastructure, and we, more than anyone, should come to understand that this is critical.

If the committee wants to put a challenge out to the philanthropic community as well as government, I'm okay with that, because we should be picking up some of this stuff.

The Chair: Applications to the Muttart Foundation will be happening tomorrow.

Testimony also focused on the federal government's increasing reliance on contribution agreements rather than grants, and the government's reluctance to fund either administrative costs associated with projects or operating costs for organizations, more generally. The committee also heard that some contribution agreements with the federal government are for more than one year period but that few agreements provide the funding stability organizations need.

What impacts, if any, have changes to the duration of contribution agreements assisted the management of sector organizations? Are you aware of contribution agreements that cover administrative costs associated with project funding? If so, how are administrative costs calculated?

Would a standardized set of categories for reporting, like Australia's National Standard Chart of Accounts, help with meeting reporting requirements? If so, would you recommend that they be adopted by provincial and territorial governments as well as the federal government? Finally, how, if at all, would you recommend that administrative costs associated with project funding be calculated and administered?

Who wants to have the first go at that? Come on now.

Mr. Wyatt: Let me start at the bottom. Find out what it costs to deliver a program and pay those costs — not 80 per cent of the cost, not 90 per cent of the cost but 100 per cent of the cost. Because we don't do any fundraising in our foundation, I can say some things that my colleagues may not want to say out loud, which is that all of this attention paid to administrative overhead is absolute nonsense. The numbers are absolutely meaningless and tell you absolutely nothing.

Pour ce qui est de l'infrastructure — et je ne contredirai rien de ce qu'ont dit mes collègues, qu'il s'agisse de l'expertise ou du capital patient —, j'aimerais également mentionner que ce n'est pas seulement le gouvernement qui ne fournit pas de financement; mes collègues du domaine du financement n'en fournissent pas non plus. Quelques précieuses fondations communautaires ou privées financent l'infrastructure du secteur, et nous, plus que quiconque, devrions comprendre que c'est essentiel.

Si le comité veut lancer un défi à la communauté philanthropique ainsi qu'au gouvernement, cela me va parce qu'on devrait payer certaines de ces choses.

Le président : Des gens vont poser leur candidature à la Muttart Foundation dès demain.

Les témoignages ont également porté sur le fait que le gouvernement fédéral se fie de plus en plus aux accords de contribution plutôt qu'aux subventions et qu'il hésite à financer les coûts administratifs liés aux projets ou les coûts de fonctionnement des organismes. Le comité a également appris que certains accords de contribution conclus avec le gouvernement fédéral ont une durée de plus d'un an, mais que peu d'accords procurent la stabilité financière dont les organisations ont besoin.

Quelle incidence, s'il y a lieu, les changements apportés à la durée des accords de contribution ont-ils eue sur la gestion des organismes du secteur? Connaissez-vous des accords de contribution qui couvrent les coûts administratifs liés au financement de projets? Dans l'affirmative, comment les coûts administratifs sont-ils calculés?

Est-ce qu'un ensemble normalisé de catégories pour la présentation de rapports, comme le plan comptable national normalisé de l'Australie, pourrait faciliter le respect des exigences en matière de rapports? Dans l'affirmative, recommanderiez-vous que ces catégories soient adoptées par les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que par le gouvernement fédéral? Enfin, comment, le cas échéant, recommanderiez-vous que les coûts administratifs liés au financement de projets soient calculés et gérés?

Qui aimerait tenter une première réponse? Allez-y.

M. Wyatt : Permettez-moi de commencer par la dernière question. Trouvez ce que coûte la prestation d'un programme et payez ce coût — non pas 80 ni 90 p. 100 du coût, mais 100 p. 100. Comme nous n'organisons pas de collecte de fonds dans notre fondation, je peux dire des choses que mes collègues ne veulent peut-être pas dire tout haut : toute l'attention portée aux frais généraux administratifs est absolument illogique. Les chiffres sont complètement insignifiants et ne veulent rien dire du tout.

Every year or every two years, before physicians entered into contracts with provincial governments over fee arrangements, they will say, “Well, the amounts aren’t that high because 50 per cent of the fee covers overhead.” I don’t know of anyone who selects their doctor based on the overhead the doctor has in place.

The same thing is true of the voluntary sector. If their overhead, however calculated, is different than somebody else’s, I am more interested in what they are accomplishing. What public benefits are they providing and to whom? That’s going to drive my donation behaviour.

It is really easy to pick numbers off a T3010, divide one by the other and say it tells you everything you need to know. It tells you nothing you need to know, and the sooner we realize that, the sooner we debunk that theory, and the sooner we have government and private funders saying, “Ignore those numbers, because they do not tell you anything,” the better it’s going to be.

Senator Duffy: Mr. Wyatt, how much of this focus on overhead is the result of urban myths, that somehow charities are taking the funds that people give them and wasting them? Anybody who has ever had anything to do with a charity knows just how bare bones everything is, yet there is this thing that seems to be looming. Is this politics?

Mr. Wyatt: I don’t think it’s politics.

Senator Duffy: Is it one or two bad apples years ago that created a situation that people saw, and people assumed it applied across the board?

Mr. Wyatt: As far as I can go back — and one of the problems, senator, being around as long as I have, is that you’ve seen too many things too many times.

Senator Duffy: I’m in that boat.

Mr. Wyatt: We can relate.

It seems to me that it had its start when some people did not like a certain type of organization and so started using this as ammunition. It has now turned into a whole industry. We now have whole publications that do nothing but allegedly report on administrative overhead. Whereas if I go in to buy an automobile, I have no idea how much each widget costs. I accept the fact that the cost includes all of the cost of building that car and delivering it to me. It’s not clear to me why community organizations should be regarded any differently.

À tous les ans ou deux ans, avant que les médecins concluent des accords avec les gouvernements provinciaux concernant les frais, ils diront : « Eh bien, les montants ne sont pas si élevés parce que 50 p. 100 des frais couvrent les frais généraux administratifs. » Je ne connais personne qui choisit son médecin en fonction des frais généraux administratifs que ce dernier doit assumer.

C’est la même chose pour le secteur bénévole. Ses frais généraux administratifs, peu importe la façon dont on les calcule, peuvent être différents de ceux d’autres organisations; ce qui m’intéresse le plus, c’est le travail qu’accomplit l’organisme. Quels avantages publics offre-t-il et à qui? C’est ce qui va influencer mon comportement de donateur.

Il est très facile de choisir des chiffres tirés d’un formulaire T3010, de les diviser et de dire que cela représente tout ce qu’on a besoin de savoir. Ces chiffres ne nous apprennent rien. Plus vite nous comprendrons cela, plus vite nous réfuterons cette théorie et plus vite le gouvernement et les bailleurs de fonds privés diront « oubliez ces chiffres parce qu’ils ne vous révèlent rien », mieux se portera le secteur.

Le sénateur Duffy : Monsieur Wyatt, dans quelle mesure cette attention portée aux frais généraux administratifs est-elle le résultat de mythes urbains selon lesquels les organismes de bienfaisance gaspillent en quelque sorte l’argent que les gens leur donnent? Quiconque a déjà eu affaire à un organisme de bienfaisance sait à quel point son budget est serré, pourtant c’est quelque chose qu’on entend souvent. Est-ce une question de politique?

M. Wyatt : Je ne crois pas qu’il s’agit d’une question de politique.

Le sénateur Duffy : Est-ce une ou deux pommes pourries il y a nombre d’années qui ont créé une situation que les gens ont vue, et ils ont mis tout le monde dans le même panier?

M. Wyatt : Aussi longtemps que je me souviens... C’est un des problèmes, monsieur le sénateur, comme il y a longtemps que je suis dans le domaine, j’ai vu trop de choses trop souvent.

Le sénateur Duffy : C’est la même chose pour moi.

M. Wyatt : Nous nous comprenons.

Il me semble que des gens ont commencé à utiliser cet argument comme munition parce qu’ils n’aimaient pas un certain type d’organisme. C’est maintenant toute une industrie. Il y a maintenant des publications complètes qui ne font rien d’autre que faire supposément rapport sur les frais généraux administratifs. Si je vais acheter une automobile, je n’ai aucune idée de ce que coûte chaque gadget. J’accepte le fait que le prix comprend tous les coûts de construction de l’automobile qu’on me livre. Je ne sais pas pourquoi les organismes communautaires devraient être traités différemment.

Ms. Pearson: I support what Bob has just said, and I do think that private funders have to come together more effectively to discuss standards for supporting so-called overhead or administrative costs. Full-cost accounting by organizations in the sector would certainly help, and funders could ask for that and also support that, give grants to support the work that charities do in trying to understand their own business models and their own finances.

A standard chart of accounts idea is very important, and I think the Australians have given us a very interesting model that I think should definitely be pursued. That would certainly help private funders and public funders.

I go back to my point about there being different kinds of organizations, in fact at least two different sectors. When you think about universities which consider themselves to be charities, they are also turning around and charging costs to private funders. So if you enter into a donor agreement with the university — I know this is true because in our organization a number of our members have complained about this — a foundation that's being asked to give a grant to a university will find out only when the donor agreement is presented to them that they actually have to put in at least another 30 to 40 per cent to cover the overhead charge. So universities are definitely passing on these charges to donors.

I think it's definitely reasonable to recognize that there is a cost to doing the work that you do, and that should include salaries of the people administering the programs. I think in the private sector you have standards around what is reasonably considered to be the cost of delivering a program that you're engaged in. I think it's absolutely necessary for funders to recognize that, government and private funders. We have many models to look at. So recommendations to that effect would be very important for us.

Mr. MacDonald: To pick up on the theme, I think one of the other things that we need to think about is actual program quality and outcomes. Study after study shows that organizations that are not adequately resourced deliver poor programs. I spent most of my career working for service delivery organizations. I don't have research at my fingertips to prove it, but I can tell you that we know when we had the dollars to deliver on program quality and outcomes, we could do it. When we were scrimping and under-resourced, the same kind of quality wasn't there.

So I think this reframing of the conversation, if we're talking about tax dollars here, around what it is that is actually delivering for citizens and that we want the highest quality

Mme Pearson : J'appuie ce que vient de dire Bob et je pense que les bailleurs de fonds privés doivent se regrouper de manière plus efficace afin de discuter de normes pour soutenir les soi-disant frais généraux administratifs ou coûts administratifs. Une comptabilisation du coût complet par les organismes du secteur aiderait certainement, et les bailleurs de fonds pourraient exiger et appuyer cela et donner des subventions pour appuyer le travail que font les organismes de bienfaisance en essayant de comprendre leurs propres modèles de gestion et leurs propres finances.

L'idée d'un plan comptable normalisé est très importante, et je crois que l'Australie nous a présenté un modèle très intéressant qui, à mon avis, devrait certainement être envisagé. Cela aiderait assurément les bailleurs de fonds privés et publics.

Je reviens à ce que je disais concernant le fait qu'il existe divers types d'organismes; il y a en réalité au moins deux secteurs différents. Prenons par exemple les universités, qui se considèrent comme des organismes de bienfaisance et qui imposent des frais aux bailleurs de fonds privés. Si une fondation conclut une entente de donateur avec une université — je sais que c'est vrai parce que, dans notre organisme, un certain nombre de nos membres s'en sont plaint —, si on lui demande de donner une subvention à l'université, elle n'apprendra que lorsque l'entente lui sera remise qu'elle doit en réalité ajouter un montant de 30 à 40 p. 100 pour couvrir les frais généraux administratifs. Les universités refilent donc assurément la note aux donateurs.

Je crois qu'il est certainement raisonnable de reconnaître qu'il y a un coût lié au travail qu'on fait, et il devrait comprendre les salaires des personnes qui administrent les programmes. À mon avis, dans le secteur privé, des normes existent concernant ce qu'il est raisonnable de considérer comme le coût de prestation d'un programme auquel on participe. À mon sens, il est absolument nécessaire pour le gouvernement et les bailleurs de fonds privés de reconnaître cela. Il existe de nombreux modèles que nous pouvons examiner. Des recommandations à cet égard seraient très importantes pour nous.

M. MacDonald : Pour revenir à ce sujet, je crois qu'une des choses auxquelles nous devons réfléchir également, c'est la qualité et les résultats réels du programme. Nombre d'études montrent que les organismes qui n'ont pas les ressources suffisantes offrent de mauvais programmes. J'ai passé la plus grande partie de ma carrière dans des organismes de prestation de services. Je n'ai pas devant moi les recherches qui le montrent, mais je peux vous dire que lorsque nous avons les fonds pour offrir un programme et des résultats de qualité, nous pouvions le faire. Lorsque nous grattions les fonds de tiroir et étions sous-financés, le même type de qualité n'était pas là.

Alors, si nous parlons ici de deniers publics, je crois que la discussion sur ce qu'il faut en réalité offrir aux citoyens et le fait que nous voulons fournir des programmes de grande qualité afin

programs in order for those citizens to take advantage of. Let's invest in ensuring that the organizations have the tools to do it and stop focusing on the singular and wrong metric.

I've always said: Are questions about cost fair? Absolutely, because good organizations welcome accountability and transparency. But by themselves, they paint an incomplete picture of the work that the sector does and doesn't allow us to raise or earn the dollars necessary to deliver the program quality that Canadians expect.

Ms. McManus: I want to speak to this from a fundraiser's perspective because that's why I'm here. Fundraising is often the whipping post when we're talking about sector administrative costs. It often comes down to the fundraising costs.

If Bruce gave my organization \$100,000, and I took \$20,000 of that and raised another \$250,000 with that \$20,000 — math and percentages are not my strong suit but somebody can figure it out — that's a pretty impressive return on investment. But if out of that \$250,000 I raised, using Bruce's \$100,000 gift, I am now housing six more families, I am now getting 25 people off the street into at least affordable housing with supports or transition housing. That is actually making a significant contribution to the betterment of the community. But we never think of it that way, and we don't ourselves.

I think we need to do a better job of that because we are so focused on how much it costs to raise that money, not what that money does and not our ability to leverage a portion of your philanthropic gift which, by the way, the raising of philanthropic money is not a charitable purpose, which has always seemed kind of strange to me because we're raising philanthropic dollars for the charitable purpose but the raising of it is not.

It's a different way to look at it. It's looking at it from a return on investment as opposed to a cost perspective, which is more in line with the public sector and the private sector.

The Chair: It's the constant argument that the money paid to raise the money is somehow illegitimate; but try to survive without it.

Mr. MacDonald: For me, it's an odd narrative because a University of Calgary professor came out with a study about a year ago that showed the federal government was investing about \$3 billion to the tax system in the charitable sector, which we seem to spend a lot of time talking about. Yet at the same time there was about \$14.3 billion being invested through the tax

que les citoyens en tirent avantage... Réalisons des investissements en vue de nous assurer que les organismes possèdent les outils pour le faire et cessons de nous concentrer sur une seule mesure erronée.

J'ai toujours demandé : les questions concernant les coûts sont-elles justes? Absolument, parce que les bons organismes voient d'un bon œil la reddition de comptes et la transparence. Toutefois, à eux seuls, ils brossent un tableau incomplet du travail qu'accomplit le secteur, et cela ne nous permet pas de recueillir ou de gagner l'argent nécessaire pour offrir les programmes de qualité auxquels les Canadiens s'attendent.

Mme McManus : J'aimerais aborder la question du point de vue du bailleur de fonds parce que c'est la raison pour laquelle je suis ici. Les collectes de fonds sont souvent clouées au pilori lorsque nous parlons des coûts administratifs du secteur. Cela revient souvent aux coûts des collectes de fonds.

Si Bruce donnait 100 000 \$ à mon organisme et que j'utilisais 20 000 \$ de cette somme pour recueillir 250 000 \$ supplémentaires — les mathématiques et les pourcentages ne sont pas mon point fort, mais quelqu'un pourra le calculer —, c'est un rendement du capital investi assez impressionnant. Cependant, si des 250 000 \$ que j'ai recueillis en utilisant le don de 100 000 \$ de Bruce, j'héberge six familles de plus et je sors de la rue 25 personnes en leur offrant au moins un logement abordable assorti de mesures de soutien ou d'un logement de transition, c'est en réalité une contribution importante à l'amélioration de la collectivité. Toutefois, on ne voit pas la situation de cette manière, et nous non plus.

Je pense que nous devons faire un meilleur travail en ce sens parce que nous nous concentrons beaucoup sur ce qu'il en coûte de ramasser de l'argent et non pas sur ce que l'argent permet de faire ni sur notre capacité de tirer profit d'une partie des dons philanthropiques. La collecte de dons philanthropiques, soit dit en passant, n'est pas faite à des fins de bienfaisance; cela a toujours été un peu bizarre pour moi parce que nous recueillons des dons philanthropiques à des fins de bienfaisance, mais la collecte des dons, elle, ne l'est pas.

C'est une façon différente de voir les choses. On examine la situation sous l'angle du rendement du capital investi contrairement à celui des coûts, ce qui correspond plus au secteur public et au secteur privé.

Le président : C'est l'argument constant selon lequel l'argent qu'on dépense pour en recueillir est dans une certaine mesure illégitime, mais il faut essayer de survivre sans lui.

M. MacDonald : Pour moi, c'est un discours bizarre parce qu'un professeur de l'Université de Calgary a publié une étude il y a environ un an qui montrait que le gouvernement fédéral investissait environ 3 milliards de dollars du système fiscal dans le secteur de la bienfaisance, et il semble que nous passions beaucoup de temps à en parler. Pourtant, en même temps,

system in the private sector and there doesn't seem to be a lot of questions. I'm not suggesting we shouldn't invest in the private sector that way, but the difference is one seems to be viewed as an investment and the other as a cost.

I think it would be nice if this sector and the delivery of the programs — and Dan framed it quite nicely in terms of how this sector is delivering programs for citizens — is actually viewed as an investment in society rather than a cost to society. It's a different starting point.

The Chair: This is not a new argument. I've been in the sector for almost 50 years, and it's the same argument that I had the first time I entered the sector.

Mr. Wyatt: If I can add, senator, about the standard chart of accounts. I don't think we can emphasize too much the potential of those accounts. You've all written funding requests and you've all had to report on grants, and every one of them has a different format for the budget. What information does it need to be put in? Is it put in over the whole course or monthly? What is it?

Imagine, if you will, every department and agency of the federal government accepting the same format for the budget and accepting the same format for reporting. Imagine too that every time you enter that information in, it has meta tags so that you can then manipulate it whatever way you want to get the information you need for your particular agency. We would save hundreds of thousands of dollars a year of staff time if we adopted something like the standard chart of accounts. That means Treasury Board has to adopt it and make it the standard, and the Minister of National Revenue needs to prescribe it as the method for reporting on the T3010, but you would get huge cheers from anybody who has ever had to apply for or account for a grant.

Senator Omidvar: Mr. Wyatt, would this also mean that the government would agree to having a line item of administrative overhead? Could you stretch it that far so the Treasury Board and the CRA would accept the fact that administrative overhead is in fact an essential part of running a good not-for-profit and charity?

Mr. Wyatt: Senator Omidvar, I think we've got two different issues there. There's certainly the ability to determine what the numbers are for administrative overhead, but in fact under that, there would probably be 20 or 30 different categories.

14,3 milliards de dollars sont investis par l'intermédiaire du système fiscal dans le secteur privé, et on ne semble pas se poser beaucoup de questions là-dessus. Je ne dis pas que nous ne devrions pas investir autant dans le secteur privé, mais la différence, c'est qu'on semble en considérer un comme un investissement et l'autre comme un coût.

Il serait bien si le secteur et la prestation de programmes — et Dan a très bien expliqué la façon dont le secteur offre des programmes aux citoyens — étaient en réalité considérés comme un investissement dans la société au lieu d'un coût pour elle. C'est un point de départ différent.

Le président : Il ne s'agit pas d'un nouvel argument. Je suis dans le secteur depuis presque 50 ans, et c'est le même que j'ai entendu à mes débuts dans le secteur.

M. Wyatt : Si vous me le permettez, monsieur le sénateur, j'aimerais ajouter quelque chose concernant le plan comptable normalisé. Je pense qu'on ne saurait trop insister sur le potentiel de ce plan. Vous avez tous présenté des demandes de financement et vous avez tous dû faire des rapports sur des subventions, et chacun a un format différent pour le budget. Quelle information doit-on inscrire? Est-ce pour la durée du programme ou seulement de manière mensuelle? Qu'est-ce que c'est?

Imaginez, si vous voulez, que chaque ministère et organisme du gouvernement fédéral accepte le même format pour le budget et les rapports. Imaginez également que, chaque fois que vous entrez de l'information, il y a des métadonnées qui vous permettent de faire les manipulations que vous voulez pour obtenir l'information dont vous avez besoin pour votre organisme. Nous économiserions des centaines de milliers de dollars par année en temps de personnel si nous adoptions quelque chose comme le plan comptable normalisé. Cela signifie que le Conseil du Trésor doit l'adopter et en faire une norme, et le ministre du Revenu national doit le recommander comme la méthode à utiliser pour faire un rapport avec le formulaire T3010; quiconque a déjà présenté une demande de subvention ou fait rapport sur une subvention vous féliciterait chaleureusement.

La sénatrice Omidvar : Monsieur Wyatt, cela signifierait-il également que le gouvernement accepterait d'avoir un poste de frais généraux administratifs? Est-ce qu'on pourrait aller aussi loin pour que le Conseil du Trésor et l'ARC acceptent que les frais généraux administratifs sont en réalité une partie essentielle de la gestion d'un bon organisme sans but lucratif et d'un bon organisme de bienfaisance?

M. Wyatt : Sénatrice Omidvar, nous avons deux questions différentes ici, à mon avis. Il y a certainement la capacité de déterminer les montants des frais généraux administratifs, mais, en réalité, sous ces chiffres, il y aurait probablement de 20 à 30 diverses catégories.

In Australia, once the Queensland University of Technology developed the chart of accounts and were testing it with the Queensland government, it was a software developer that does bookmaking software that then came and said, “We can do a program for that.” So the charity bought an off-the-shelf product, ran their general ledgers the way they would normally do it and then fed it up into the standard chart of accounts.

Yes, you can see administrative overhead, but the issue of accepting that there’s administrative overhead is something that needs to be understood within government and within the public. There have been periods in recent history when the biggest complaints about administrative overhead were from within government, and the government should know better.

Senator Omidvar: What I’m trying to suggest is maybe we could skin the cat in one way and accomplish two objectives.

The Chair: It’s interesting, Mr. Wyatt. I think you may have struck on something that may be formulated as a recommendation, and it seems like such a simple one. Mr. Chunilall, you’re next.

Mr. Chunilall: Thank you. In addition to the comments already made, within frameworks of contribution agreement, there typically is a requirement for evaluation, monitoring and measurement of the outcomes that are to be delivered on. Oftentimes the provisions to do that work are simply not enough. What I mean by that, charities typically don’t have that type of infrastructure for the type of ongoing monitoring and evaluation that the government would like. It’s not uncommon to see that charities would dip into unrestricted resources to ensure they can comply with large contribution agreements from government.

There’s an additional consideration of how we ensure accountability within contribution agreements that don’t handcuff the charity or cause it to build out a different type of infrastructure to meet those demands that they don’t necessarily have inherently within the organization.

The Chair: Thank you. We have 35 minutes left, so I want to make sure we get a chance to have a crack at a few of the other questions posed to you.

Many witnesses acknowledged efforts by the Canada Revenue Agency to offer clear guidance and support to organizations seeking charitable status or already having status as charities or as qualified donees for charitable contributions.

En Australie, après que l’Université de technologie du Queensland a élaboré le plan comptable et effectué des essais avec le gouvernement du Queensland, un développeur de logiciel qui concevait des logiciels de tenue de la comptabilité a dit : « Nous pouvons concevoir un programme pour cela. » Alors, l’organisme de bienfaisance a acheté un produit commercial, tenu son grand livre général de la façon dont il le faisait normalement et intégré les données dans le plan comptable normalisé.

Oui, il peut y avoir des frais généraux administratifs, mais l’acceptation de leur existence est quelque chose que le gouvernement et le public doivent comprendre. Il y a eu des périodes récemment au cours desquelles les principales plaintes à l’égard des frais généraux administratifs provenaient du gouvernement, et ce dernier devrait être mieux renseigné.

La sénatrice Omidvar : Ce que j’essaie de dire, c’est qu’il est peut-être possible de réaliser ces deux objectifs en même temps.

Le président : C’est intéressant, monsieur Wyatt. Vous avez peut-être mis le doigt sur quelque chose qui pourrait faire l’objet d’une recommandation, et cela semble plutôt simple. Monsieur Chunilall, vous êtes le prochain.

M. Chunilall : Merci. En plus des commentaires qui ont déjà été faits, au sein du cadre des accords de contribution, on retrouve habituellement une exigence d’évaluation, de surveillance et de mesure des résultats qui doivent être obtenus. Souvent, les dispositions pour l’accomplissement de ce travail ne suffisent tout simplement pas. Ce que j’entends par là, c’est que les organismes de bienfaisance ne possèdent normalement pas le type d’infrastructure nécessaire pour ce genre de surveillance et d’évaluation continues que souhaiterait voir le gouvernement. Il n’est pas rare de constater que les organismes de bienfaisance ont recours à des ressources non affectées afin de s’assurer de pouvoir se conformer aux accords de contribution importants du gouvernement.

Il faut également veiller à ce que la reddition de comptes prévue par les accords de contribution n’empêche pas l’organisme de bienfaisance ou ne le force pas à mettre en place une infrastructure différente en vue de répondre aux demandes qu’il n’a pas à l’interne.

Le président : Merci. Il nous reste 35 minutes, alors j’aimerais m’assurer que nous ayons la chance d’examiner quelques-unes des autres questions qui vous ont été posées.

De nombreux témoins ont reconnu les efforts déployés par l’Agence du revenu du Canada pour offrir une orientation et un soutien clairs aux organismes qui cherchent à obtenir le statut d’organisme de bienfaisance ou qui ont déjà le statut

Further, in the government's response to the *Report of the Consultation Panel on the Political Activities of Charities*, the Minister of National Revenue noted that the CRA has launched the Charities Education Program, that other methods of communication with the sector would be explored and that its web pages would be reviewed and updated.

How could the Charities Education Program best support existing charities? How could it best support applicants? What other methods of communication would be most useful to the charitable and non-profit sector? What changes should be made to the CRA web pages? Look at the hands pop up here. These are riveting questions that I've asked you.

Mr. Chunilall: I have a quick comment, and my colleagues will be familiar with this because I've raised it before. When you go on to the CRA website, to locate where charities are, you have to go across the web page about eight or nine different sections to the right, click on a tab and go all the way to the bottom of that tab under which there are 10 items, and charities are the last one. So we're over on the right and down at the bottom to find information on charity, whether it's a T3010 filing, et cetera. I think that inherently sends a signal, at least within the context of that web page, that we're not that important. It certainly makes it difficult to find out any information on a charity when you have to go through those measures.

The other idea that's been brought up in previous conversations is having a home for the sector. I would encourage that when and if that happens, charities would have a dedicated web page in as few clicks as possible so the public can find out information on us.

The Chair: I really like that recommendation. Mark me down as yes. Mr. MacDonald.

Mr. MacDonald: Just a couple of thoughts here. In terms of the Charities Education Program, if the resources were available to the Charities Directorate making it possible for charities to request visits through the education program would help to ensure they're onside in their operation and reduce the likelihood of future compliance issues.

We understand the Charities Directorate is looking at reinstating road shows, regional workshops they used to hold to provide an education to charities. We think this would be

d'organisme de bienfaisance ou de donataire reconnu pour contributions de bienfaisance.

De plus, dans la réponse du gouvernement au *Rapport du Groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance*, la ministre du Revenu national a indiqué que l'ARC a lancé le Programme éducatif pour les organismes de bienfaisance, qu'elle examinera d'autres méthodes de communication avec ce secteur et que ses pages web seront révisées et mises à jour.

Comment le Programme éducatif pour les organismes de bienfaisance pourrait-il mieux soutenir les organismes de bienfaisance actuels? Comment pourrait-il mieux soutenir les demandeurs? Quelles autres méthodes de communication seraient les plus utiles au secteur de la bienfaisance et sans but lucratif? Quels changements devraient être apportés aux pages web de l'ARC? Voyez toutes ces mains se lever. Ce sont des questions captivantes que je vous ai posées.

M. Chunilall : J'ai une brève remarque à formuler, et mes collègues seront familiers avec ce que je vais dire parce que j'ai déjà soulevé ce point. Lorsqu'on va sur le site web de l'ARC, pour trouver les organismes de bienfaisance, on doit consulter huit ou neuf sections différentes situées à la droite de la page web, cliquer sur un onglet et descendre complètement au bas de la page où se trouvent 10 éléments, et les organismes de bienfaisance sont le dernier. Il faut donc aller à la droite et au bas de la page pour trouver de l'information sur les organismes de bienfaisance, qu'il s'agisse de présenter un formulaire T3010 ou autre chose. À mon avis, cela envoie le signal, du moins dans le contexte de cette page web, que nous ne sommes pas très importants. Il est certainement difficile de trouver de l'information sur un organisme de bienfaisance lorsqu'on doit faire tous ces clics.

L'autre idée qu'on a suggérée au cours de discussions antérieures, c'est d'avoir une page d'accueil pour le secteur. Je suggérerais que, si cela se produit, les organismes de bienfaisance aient leur propre page web pour que le public puisse trouver de l'information sur eux avec le moins de clics possible.

Le président : J'aime vraiment cette recommandation. Vous avez mon vote, monsieur MacDonald.

M. MacDonald : J'ai deux ou trois observations. Quant au Programme éducatif pour les organismes de bienfaisance, si les ressources étaient accessibles à la Direction des organismes de bienfaisance, les organismes de bienfaisance pourraient demander une visite dans le cadre de ce programme, ce qui les aiderait à s'assurer qu'ils sont conformes relativement à leurs activités et réduirait la possibilité de problèmes de conformité futurs.

Nous comprenons que la Direction des organismes de bienfaisance cherche à rétablir les expositions itinérantes et les ateliers régionaux qu'elle tenait par le passé pour fournir de

strongly welcomed by organizations. I think there's a real starting point that organizations want to be onsite, so ensuring they actually have the knowledge to do so.

There's obviously cost — and this is a very large country to do in-person stuff, so increased use of video conference, webinars and other technologies to be able to provide proactive opportunities for organizations to continually educate their staff and their board in these areas would be very helpful.

Ms. Smith: To my understanding, the Charities Education Program works off of a selection process, so I would be considering a report as to, out of the visits, which charities are being selected and why because perhaps there are some charities that are not being selected and they can't request the visit themselves and that could be an issue. I know they were considering an on-demand service.

I just want to ensure that charities have access to this resource and it's not disproportionate in terms of why they're being selected and why they aren't. Without that access, they won't have the information they may need to comply with their obligations. I know it's about 500 visits per year. Just wondering again why they being selected and how that process works.

The Chair: It's almost viewed as a negative thing that they've been selected because they assume your guilt in this process without any evidence. Someone may have complained, or if there is random selection, the random selection is not clear.

Mr. Wyatt: We need to be careful that we don't mix up the education program with the audit program. The education program, which I understand is designed for newer charities primarily after they have been around for a couple of years to make sure their books and records are the way they're supposed to be. I think it's a great concept. If there can be more, great. I fully concur with Mr. MacDonald's comments about using the technology.

The announcement of the road shows was greeted with great excitement across the country because they were always sold out, but they are an expensive proposition.

We need to be cognizant. Let's remember that 80 per cent of all registered charities in the country have annual revenue of less than \$250,000 a year. We've all been through that situation where the change of officers means one person handing a

l'information aux organismes de bienfaisance. Selon nous, les organismes accueilleraient cela très favorablement. Je pense que les organismes veulent vraiment être conformes, alors il faut s'assurer qu'ils possèdent les renseignements pour l'être.

Il y a évidemment des coûts. Le Canada est un très grand pays, et il est difficile de faire ce type de visite en personne, alors il serait très utile d'utiliser davantage la vidéoconférence, les webinaires et d'autres technologies afin d'offrir des occasions proactives aux organismes de former de manière continue leur personnel et leur conseil d'administration dans ces domaines.

Mme Smith : Si je comprends bien, le Programme éducatif pour les organismes de bienfaisance fonctionne selon un processus de sélection, alors j'envisagerais de rédiger un rapport, à la suite des visites, sur les organismes de bienfaisance qui ont été choisis, et la raison pour laquelle ils l'ont été, car d'autres qui n'ont pas été sélectionnés ne peuvent pas demander eux-mêmes une visite, ce qui pourrait poser problème. Je sais qu'on envisageait d'offrir un service sur demande.

Je veux seulement m'assurer que les organismes de bienfaisance ont accès à cette ressource et que le processus n'est pas disproportionné relativement aux raisons pour lesquelles ils ont été choisis ou non. Sans cet accès, les organismes de bienfaisance n'auront pas l'information dont ils ont peut-être besoin pour respecter leurs obligations. Je sais qu'il s'agit d'environ 500 visites par année. Je me demande seulement pourquoi ils sont choisis et comment fonctionne ce processus.

Le président : Le fait d'avoir été choisi est presque vu comme une chose négative parce que les organismes se sentent coupables dans ce processus sans avoir aucun renseignement. Une personne s'est peut-être plainte ou, s'il s'agit d'une sélection aléatoire, celle-ci n'est pas claire.

M. Wyatt : Nous devons faire attention à ne pas confondre le programme d'éducation avec le programme de vérification. Le programme d'éducation, selon ce que je crois comprendre, est conçu principalement pour les nouveaux organismes de bienfaisance qui existent depuis environ deux ou trois ans afin que ceux-ci puissent s'assurer que leurs livres et leurs registres sont conformes. Je crois que c'est un excellent concept. S'il peut y en avoir plus, ce serait merveilleux. J'adhère complètement aux commentaires de M. MacDonald sur l'utilisation de la technologie.

On a accueilli avec beaucoup d'enthousiasme partout au pays l'annonce d'expositions itinérantes parce qu'elles se tenaient toujours à guichet fermé, mais elles sont une proposition coûteuse.

Nous devons reconnaître une chose. N'oublions pas que 80 p. 100 de tous les organismes de bienfaisance enregistrés au pays ont des revenus annuels de moins de 250 000 \$ par année. Nous avons tous vécu une situation dans laquelle un changement

shoebox of receipts to the next person and then it ends up in the garage.

We need to make sure that, not only are we answering their questions before they get into problems, but that they know where those answers are. There have been some changes in recent years. CRA and the Charities Directorate decided it would no longer give preapproval on draft objects. I'm not sure what the workload was, but that's a huge issue for a small charity that has to hold a general meeting and may inadvertently approve something that will mean they can't get registered. We need to find ways to deal with the demographics of the sector as we now have it.

The Chair: The objective should be to help charities get out of the shoebox business and into some modern record keeping so that the transfer of records from one executive to another is smooth and professional.

Mr. Wyatt: Something like the standard chart of accounts?

The Chair: What a novel idea. Here we go again, coming up with ideas that will work. We had better cut that out.

Many witnesses from within and without government described the importance of the effective relationship to the delivery of government-mandated services and in supporting the sector more generally. Many witnesses suggested that the sector needs a home in the federal administration outside the auspices of the tax regulator, Canada Revenue Agency. What department or agencies are best suited to act as a home for the sector? Two, how would such a home benefit the sector? Three, what role if any might a standing committee of the House of Commons, the Senate or joint, play in supporting the sector at the federal level?

Ms. Speevak: There are many suitable places that could become the hub for the sector. One that comes to mind is within Employment and Social Development Canada, the branch that has the mandate to promote volunteerism but also social financing and the capacity of the sector. If we look at a number of different instruments and places and mechanisms that would go together, you could have an administrative group within Employment and Social Development Canada that would do the interdepartmental work and convene the interdepartmental committee related to the volunteerism sector. You could also have a joint mechanism, as suggested here, to bring together

de dirigeant signifiait qu'une personne remettait une petite boîte de reçus à son successeur, et la boîte se retrouvait dans le garage.

Nous devons nous assurer non seulement de répondre à leurs questions avant qu'ils éprouvent des problèmes, mais également qu'ils savent où trouver les réponses. Des changements sont survenus au cours des dernières années. L'ARC et la Direction des organismes de bienfaisance ont décidé qu'elles ne préapprouveraient plus les ébauches. Je ne suis pas certain de savoir quelle était leur charge de travail, mais c'est un problème énorme pour un petit organisme de bienfaisance qui a tenu une assemblée générale et peut avoir approuvé par inadvertance quelque chose qui fera en sorte qu'il ne pourra pas être enregistré. Nous devons trouver des façons de nous occuper des questions démographiques touchant le secteur tel qu'il est à l'heure actuelle.

Le président : L'objectif devrait être d'aider les organismes de bienfaisance à se moderniser afin que le transfert de registres d'un cadre à un autre se fasse sans heurt et de manière professionnelle.

M. Wyatt : Quelque chose comme le plan comptable normalisé?

Le président : Quelle idée novatrice. Voilà que nous trouvons encore une fois des idées qui fonctionneront. Nous ferions mieux de couper cette partie

De nombreux témoins de l'intérieur et de l'extérieur du gouvernement ont souligné que l'efficacité des relations entre le gouvernement fédéral et le secteur était importante pour la prestation des services confiés par le gouvernement et le soutien du secteur en général. Toutefois, de nombreux témoins ont avancé que le secteur a besoin, au sein de l'administration fédérale, d'une « place », et que celle-ci ne doit pas être l'Agence du revenu du Canada, qui s'occupe de la réglementation fiscale. Premièrement, quel ministère ou organisme est le mieux placé pour offrir une « place » au secteur? Deuxièmement, en quoi une telle « place » serait-elle avantageuse pour le secteur? Troisièmement, quel rôle, le cas échéant, un comité permanent sur le tiers secteur, qu'il s'agisse d'un comité de la Chambre des communes, d'un comité sénatorial ou d'un comité mixte, pourrait jouer pour appuyer le secteur à l'échelle fédérale?

Mme Speevak : De nombreuses places convenables pourraient devenir un centre pour le secteur. Je songe notamment à une place au sein d'Emploi et Développement social Canada, qui a le mandat de faire la promotion du bénévolat, mais également du financement social et de la capacité du secteur. Si nous examinons un certain nombre d'instruments, de places et de mécanismes qui pourraient aller ensemble, nous pourrions avoir un groupe administratif au sein d'Emploi et Développement social Canada qui s'occuperait du travail lié à divers ministères et convoquerait le comité interministériel chargé du secteur du bénévolat. On pourrait également mettre en place un mécanisme

people from the sector and from governments to deal with the relationship, as well as a federal-provincial-territorial table to deal in a more cohesive way with the issues that really belong in the provinces and territories.

There may be a secretariat hub in Employment and Social Development Canada that could resource these other mechanisms so that you're not just dealing with regulatory, monitoring and funding relationships.

Mr. Wyatt: I take a different view. I think it would be a mistake to put the sector within a department. If there is to be a home for the sector, it needs to be one of the central agencies so it has a pan-government mandate to look at issues.

The Chair: Such as?

Mr. Wyatt: PCO, probably. Going back to the time of the Voluntary Sector Initiative, there were some departments that did not want to play nice, to appoint people to the joint tables that had been established. It wasn't until the then clerk had a breakfast with the deputies and said, you need to understand that the Prime Minister has made this one of your objectives for the next year. Then some deputies started playing along. Without that weight, I think we will lose a lot of problems. Even ESDC is yet another department going to the Department of Finance. That looks different than PCO phoning the Department of Finance.

We can look at that. I fully agree with the idea that getting something on an federal-provincial-territorial conference table would be magnificent. The Australian National Standard Chart of Accounts was adopted at a meeting of first ministers of the Commonwealth and states.

I don't remember any time that an issue related to charities has been on a first ministers' agenda in Canada. I would like to change that.

Mr. MacDonald: I want to start with how such a home would benefit the sector. It goes back to Senator Omidvar's question around "what is the sector?" If you think about this, we have these constructs of charities and non-profits and emerging groups of social entrepreneurs, a whole swath of social finance instruments that fits in there.

We're seeking a place where social good can thrive in this country, a place where a holistic enabling look is taken when government thinks about this work. One of the challenges with CRA is that its role is not to create enabling policy. It is there, in

conjoint, comme il est proposé ici, pour regrouper les gens issus du secteur et des gouvernements pour se pencher sur la relation, ainsi qu'une table ronde fédérale-provinciale-territoriale pour régler de manière plus cohérente les problèmes qui relèvent vraiment des provinces et des territoires.

On pourrait créer un secrétariat au sein d'Emploi et Développement social Canada qui pourrait fournir d'autres mécanismes afin qu'on ne s'occupe pas seulement des relations de réglementation, de surveillance et de financement.

M. Wyatt : J'ai un point de vue différent. Je crois qu'il s'agirait d'une erreur que le secteur relève d'un ministère. Si on doit trouver une place pour le secteur, celle-ci doit se trouver dans un organisme central assorti d'un mandat pangouvernemental pour examiner les questions.

Le président : Par exemple?

M. Wyatt : Probablement le BCP. Si je reviens à l'époque de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, certains ministères étaient réticents à la nomination de personnes aux tables conjointes qui avaient été établies. Cela ne s'est réglé que lorsque le greffier de l'époque a rencontré les sous-ministres dans le cadre d'un déjeuner et qu'il leur a dit qu'ils devaient comprendre que c'était un des objectifs que leur avait fixés le premier ministre pour la prochaine année. Ensuite, certains sous-ministres ont commencé à faire preuve de collaboration. Sans ce poids, je crois que nous allons perdre beaucoup de batailles. Même Emploi et Développement social Canada, le EDSC, est un autre ministère qui relève du ministère des Finances. C'est différent de la relation de communication entre le Bureau du Conseil privé et le ministère des Finances.

Nous pouvons examiner cela. Je pense que l'idée de la mise en place d'une table ronde fédérale-provinciale-territoriale est tout simplement merveilleuse. On a adopté le plan comptable national normalisé de l'Australie lors d'une réunion des premiers ministres des États du Commonwealth.

Je ne me souviens pas du tout qu'une question liée aux organismes de bienfaisance ait été à l'ordre du jour d'une réunion des premiers ministres au Canada. J'aimerais que cela change.

M. MacDonald : J'aimerais commencer par dire qu'une telle place serait bénéfique pour le secteur. Cela revient à la question de la sénatrice Omidvar sur ce qu'est le secteur. Si on y pense, des organismes de bienfaisance, des organismes sans but lucratif et des groupes émergents d'entrepreneurs sociaux et tout un éventail d'instruments de finance sociale en font partie.

Nous cherchons un endroit où le bien public peut prospérer au pays et un lieu où le gouvernement adopte une approche holistique habilitante lorsqu'il pense à ce travail. Un des défis auxquels fait face l'ARC, c'est que son rôle ne consiste pas à

a sense, to monitor the policy that is set or the rules put in place for them.

We seek a place to have a conversation so that the economic strength of this sector, the ability to thrive community by community, to evolve and adapt, continues. We need a home. Whether that's PCO or ESDC, that's open for conversation, but this nation is less rich as a nation if we don't look after the health and well-being of this sector. I would argue that most Canadians don't think about these services until they need them and they have come around to expect and enjoy the privilege of having those services. We have to find a home in there so that when government is thinking of policies, they proactively think about the impact of social good.

Ms. Pearson: Bruce and I are co-chairs of a committee, but that doesn't necessarily mean we agree. I want to address this question and turn it on its head. I'm not sure I agree that there can be a single home within government for the sector. I would like to challenge that idea. The recent paper written by the Mowat Centre called "Breaking the Inertia" talks about the different roles in relation to this sector. That is a starting point.

You can't really, in my view, house all of those roles of the federal government in one place. The regulator, CRA, has to continue to do its regulatory job. One could argue about whether regulation could be done inside or outside government but that is one function. You have research, data, data collection — which we haven't talked about. That could be done in a different part of government. Policy and policy development work happen issue by issue, department by department, across government.

Funding and the structures and rules around funding, perhaps through grants and contributions, could be housed in Treasury Board as it is now. It would be difficult to think about one home within government. Government can certainly help in creating stronger homes in the sector.

To come back to a point made earlier, the sector's infrastructure is in desperate need of funding. The sector can't engage in these conversations with government. You could set up a hub inside government. There would be no one on the outside to try to talk to, except us in our very under-resourced organizations. To take another Commonwealth example, in the early 2000s, the U.K. government launched a series of coordinated efforts to build and support infrastructure within the sector. They were setting up an organization to do capacity building for organizations in the sector that provide social service delivery for government: "What works" centres,

élaborer des politiques habilitantes. Elle doit, en un sens, surveiller les politiques ou les règles mises en place à cet égard.

Nous cherchons une place où nous pourrions tenir une discussion afin que la force économique du secteur puisse continuer de s'épanouir, d'évoluer et de s'adapter à la situation dans toutes les collectivités. Nous avons besoin d'un endroit. Que ce soit le BCP ou EDSC, on peut en discuter, mais le Canada est moins riche en tant que nation si nous ne nous occupons pas de la santé et du bien-être de ce secteur. Je soutiendrais que la plupart des Canadiens ne pensent pas à ces services jusqu'au moment où ils en ont besoin, et ils s'attendent à bénéficier de ces services et à avoir ce privilège. Nous devons trouver un lieu pour que, lorsque le gouvernement réfléchit à des politiques, il pense de manière proactive à l'incidence du bien public.

Mme Pearson : Bruce et moi-même sommes coprésidents d'un comité, mais cela ne veut pas nécessairement dire que nous sommes d'accord l'un avec l'autre. J'aimerais répondre à cette question et l'aborder sous un angle différent. Je ne suis pas certaine de souscrire à l'idée qu'il y ait une seule place au sein du gouvernement pour le secteur. J'aimerais remettre en question cette idée. Le récent article rédigé par le Mowat Centre, intitulé « Breaking the Inertia », traite des divers rôles liés au secteur. C'est un point de départ.

On ne peut pas vraiment, à mon avis, regrouper dans un seul endroit tous les rôles que remplit le gouvernement fédéral. L'organisme de réglementation, l'ARC, doit continuer à faire son travail. On pourrait se demander si la réglementation pourrait se faire à l'intérieur ou à l'extérieur du gouvernement, mais il s'agit d'une seule fonction. Il y a les recherches, les données et la collecte de données, dont nous n'avons pas encore parlé. Cela pourrait se faire dans une partie différente du gouvernement. Les politiques et le travail d'élaboration de politiques se font étape par étape, ministère par ministère à l'échelle du gouvernement.

Le financement, les structures et les règles relatives au financement, peut-être par l'intermédiaire de subventions et de contributions, pourraient relever du Conseil du Trésor, comme c'est le cas à l'heure actuelle. Il serait difficile de penser à un seul endroit au sein du gouvernement. Le gouvernement peut certainement aider à créer des places plus fortes dans le secteur.

Pour revenir à un point soulevé plus tôt, l'infrastructure du secteur a désespérément besoin de financement. Le secteur ne peut pas participer aux discussions tenues avec le gouvernement. On pourrait mettre en place un centre au sein du gouvernement. Il n'y aurait personne à l'extérieur du gouvernement à qui s'adresser à part nous, dans nos organismes qui manquent clairement de ressources. Prenons un autre exemple du Commonwealth. Au début des années 2000, le gouvernement du Royaume-Uni a déployé une série d'efforts coordonnés en vue de bâtir et d'appuyer l'infrastructure du secteur. Il a mis en place une organisation pour s'occuper du renforcement des capacités

evidence-building centres to support policy work in the sector and in government, data collection, supporting all of us to do what we do better, advocacy, and policy development work on behalf of the sector as a whole.

I think the government should be thinking that way. How do we build homes for the sector in the sector and not within government alone?

That is just a suggestion in terms of thinking about that. It's something that would be a very helpful recommendation for us.

The Chair: I'm encouraged that both you and Mr. MacDonald will have a good discussion and start the process. I hope the discussions continue.

Mr. Clement: It's not an either/or answer. That is the point. First of all, I would ask the question: Are there a lot of conversations going on inside government within the various ministries as they are developing new strategic initiatives that say: Does this relate to the charitable sector? Should we build them into the program and spend hundreds of billions of dollars on infrastructure? Is anybody thinking about the opportunity in terms of building social capital?

If that conversation is not happening, you need a strong voice outside government to shape that conversation but you also need change on the inside. You need a representative voice who is paying attention and having a conversation to say that, actually, as a government and a series of departments, we're not paying attention to an entire sector of the economy that could be creating a significant opportunity.

I like the idea of doing both: that is, having a place inside government where you have change agents who are profiling the value and the importance the charitable sector across departments that are asking the questions that likely aren't being asked because no one is a champion.

I think it would be a little bit better if we can do both.

The Chair: You're making Senator Duffy happy.

Mr. Wyatt: There is a reference to a joint committee. I want to suggest an alternative to the joint committee and that's a caucus of parliamentarians concerned about the voluntary sector across benches in the House of Commons and Senate. Invite people from the sector to talk about current issues. This

pour les organismes du secteur qui fournissent des services sociaux pour le gouvernement : les « What Works Centres », des centres de collecte de données qui appuient le travail en matière de politique dans le secteur et au gouvernement, de même que la collecte de données, et qui soutiennent les organismes pour qu'ils fassent ce qu'ils font le mieux, la défense des droits, ainsi que le travail d'élaboration de politiques au nom du secteur dans son ensemble.

Je crois que le gouvernement devrait penser de cette façon. Comment pouvons-nous établir des places pour le secteur dans le secteur et non pas seulement au sein du gouvernement?

Ce n'est qu'une proposition à laquelle on peut réfléchir. Ce serait une recommandation qui serait extrêmement utile pour nous.

Le président : Je suis convaincu que vous deux et M. MacDonald tiendrez une bonne discussion et commencerez le processus. J'espère que les discussions se poursuivront.

M. Clement : Il ne s'agit pas de répondre d'une façon catégorique. C'est là le point. Tout d'abord, je me demande si on tient en ce moment beaucoup de discussions au sein de divers ministères au fil de l'élaboration de nouvelles initiatives stratégiques dans le cadre desquelles on pose les questions suivantes : cela concerne-t-il le secteur de la bienfaisance? Devrions-nous intégrer ces initiatives au programme et dépenser des centaines de milliards de dollars en infrastructure? Y a-t-il quelqu'un qui pense aux débouchés en ce qui concerne l'accroissement du capital social?

Si cette discussion ne se tient pas à l'heure actuelle, alors on a besoin d'une voix forte à l'extérieur du gouvernement pour entamer et guider cette discussion, mais également de changements à l'interne. Il faut une voix représentative qui est à l'écoute, et il faut tenir une discussion pour dire que, en réalité, le gouvernement et ses ministères ne tiennent pas compte d'un secteur entier de l'économie qui pourrait créer des retombées importantes.

J'aime l'idée de faire les deux : une place au sein du gouvernement où il y a des agents de changement qui établissent le profil de la valeur et de l'importance du secteur de la bienfaisance dans tous les ministères et qui posent les questions qui ne sont probablement pas posées parce qu'il n'y a pas à l'heure actuelle de champion du secteur.

Je crois que ce serait mieux si nous pouvions faire les deux.

Le président : Vous rendez le sénateur Duffy heureux.

M. Wyatt : On a fait référence à un comité mixte. J'aimerais proposer une solution de rechange à ce comité : un caucus de parlementaires de diverses allégeances politiques qui se préoccupent du secteur bénévole, issus tant de la Chambre des communes que du Sénat. Ensuite, il faut inviter des gens du

committee had its immediate impetus from such a caucus meeting.

The senators and members are then in a position to go to the various committees on which they sit and are questioning the departments that they're involved in on issues affecting the charitable sector, so we get some of what Don is talking about. If departments appearing before the House of Commons and Senate committees know there is likely to be one member who is asking about the impact of the program on the voluntary sector at every meeting, you're going to start getting answers and will start getting that attention. You'll become part of the thinking process.

The Chair: You're absolutely right, although I would add that the workload of members of Parliament and senators is significant. It is not that we can't do other things, it's the efficiency of these meetings. If you have a meeting that is a caucus on the charitable sector and it's voluntary to go, it's on your agenda but on your way to that meeting, another item could pop up. It's bumped off the agenda too easily.

I'm more anxious to have it in a structure where I have to go to this meeting because I'm on this committee or I have this responsibility. I'm on four committees and those four committees get my priority, but there are a whole bunch of other things going on that I want to go to. I don't have time to do it. I manage them out of my life because I only have a limited amount of time and physically it becomes demanding because you get here at eight o'clock in the morning. It is now 5:15. I'm not out of here yet, and this is Monday, and that is the easiest day of the week or us.

I don't disagree with that being a good place to start, but I wouldn't look for it to be the answer. It may be a good place to generate discussion.

The government's response to the *Report of the Consultation Panel on the Political Activities of Charities* announced the creation of a permanent advisory committee on the charitable sector. The ACCS will provide a recommendation sent to the Minister of National Revenue and the Commissioner of the CRA on important and emerging issues facing the charities and qualified donees on an ongoing basis.

The committee would be co-chaired by two sector representatives — I don't know who they would be, but they would probably be very good people — as well as CRA's Assistant Commissioner of the Legislative Policy and Regulatory Affairs branch and 12 other members from the sector and the federal government.

secteur à parler des enjeux actuels. Votre comité est né au cours d'une réunion d'un tel caucus.

Les sénateurs et les membres peuvent donc siéger aux divers comités et poser des questions aux ministères dans lesquels ils travaillent sur des problèmes qui touchent le secteur de la bienfaisance; cela revient donc un peu à ce qu'a mentionné Don. Si les ministères qui témoignent devant des comités de la Chambre des communes et du Sénat savent qu'il y aura probablement un membre qui va poser des questions concernant l'incidence du programme sur le secteur bénévole à toutes les séances, on va commencer à obtenir des réponses et à porter attention au secteur. On fera partie du processus de réflexion.

Le président : Vous avez tout à fait raison, mais j'ajouterais que la charge de travail des députés et des sénateurs est importante. Ce n'est pas que nous ne pouvons pas faire d'autres choses, il faut penser à l'efficacité de ces séances. Une séance facultative qui est un caucus sur le secteur de la bienfaisance sera inscrite à l'agenda du parlementaire, mais quelque chose peut survenir entretemps, et il n'y participera pas. Il est trop facile de retirer cette séance de l'agenda.

Je souhaiterais davantage qu'il y ait une structure dans laquelle je dois assister à la séance parce que je siége au comité ou j'ai cette responsabilité. Je siége à quatre comités, et ces quatre comités sont ma priorité, mais il y a toutes sortes de réunions auxquelles j'aimerais prendre part, mais je n'en ai pas le temps. J'ai décidé de ne pas y assister parce que le temps dont je dispose est limité et, sur le plan physique, cela devient exigeant parce qu'on est ici à 8 heures le matin. Il est maintenant 17 h 15. Je ne suis pas encore sorti, et nous sommes lundi, la journée la plus facile de la semaine pour nous.

Je suis d'accord pour dire que c'est un bon point de départ, mais je ne crois pas qu'il s'agit de la réponse. Cela peut peut-être servir à entamer une discussion.

Dans sa réponse au *Rapport du Groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance*, le gouvernement a annoncé la création d'un comité consultatif permanent sur le secteur des organismes de bienfaisance. Le comité consultatif formulera des recommandations à l'intention de la ministre du Revenu national et du commissaire de l'ARC sur les enjeux importants et émergents auxquels les organismes de bienfaisance et les donateurs reconnus doivent faire face de façon continue.

Le comité, coprésidé par deux représentants du secteur — je ne sais pas de qui il s'agirait, mais ce serait probablement des personnes très compétentes — et le sous-commissaire de la Direction générale des politiques législatives et des affaires réglementaires de l'ARC, réunirait 12 autres membres du secteur et du gouvernement fédéral.

Does this advisory committee constitute a sufficient home in government for the charitable and non-profit sector? What additional federal government representation would most meet the sector's need in its relationship with the government?

Ms. McManus: With all due respect to Hillary and Bruce, who are formidable, I would offer an unqualified no. The advisory committee would report through finance and I think that just furthers the connection to the Income Tax Act and compliance and regulatory affairs and would make the whole opportunity to build capacity in the sector subsumed to that.

Ms. Smith: I'm also of the view that it's more considered an inn and not a home, and I think that is something that I heard Bruce from Imagine Canada say. It is a great start, but I don't think it's sufficient as a home.

Going back to the last question talking about the benefits of having that home in the federal government, I think the centralization, transparency, accountability and efficiency of having something more permanent in the federal government is really important.

I think it speaks a lot more to the sense of priority the government is putting on the charitable sector and what can be done.

The vast majority of all these recommendations we're talking about cannot be done through this advisory committee. I think something more robust is really important.

The Chair: My opinion is that the election of the co-chairs has been an important step in the right direction because of the quality and the seniority of the co-chairs in the sector. The next part is just as important, if not more so, and that is the selection of the rest of the panel. That's where we'll get down to the places where the problems are. We need the leadership.

Senator Omidvar: I'm going to ask a question related to political activities. When we started our work, we were burdened with the question about political activities and that worry passed from us because the federal government made a policy decision. We know how the story unfolds from there.

I've heard a lot of concerns that it is, in fact, the directive that the CRA will issue to respond to the policy that is still not clear. People are very worried that that CRA will again embrace its role as the regulator to come down with guidelines, especially on direct versus indirect partisanship, in a way that muddies the water and is of great concern, obviously, to them.

Ce comité consultatif a-t-il une place suffisante au sein du gouvernement pour bien représenter le secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif? Quelle représentation supplémentaire au sein du gouvernement fédéral répondrait le mieux aux besoins du secteur dans ses relations avec le gouvernement?

Mme McManus : Avec tout le respect que je dois à Hillary et à Bruce, qui sont formidables, je dirais catégoriquement non. Le comité consultatif relèverait du ministère des Finances, et je pense que cela renforce davantage son lien avec la Loi de l'impôt sur le revenu et la conformité et la réglementation, et cela éliminerait l'occasion de renforcer les capacités dans le secteur.

Mme Smith : Je suis également d'avis que c'est davantage considéré comme un point d'entrée plutôt qu'une place et je pense que Bruce d'Imagine Canada l'a mentionné. C'est un excellent départ, mais je crois que cela ne suffit pas comme place.

Pour revenir à la dernière question qui portait sur les avantages d'avoir une place au sein du gouvernement fédéral, à mon avis, la centralisation, la transparence, la reddition de comptes et l'efficacité qui résulteraient de quelque chose de plus permanent au gouvernement fédéral sont très importantes.

Selon moi, cela montre davantage le sens des priorités dont fait preuve le gouvernement relativement au secteur de la bienfaisance et à ce qui peut être fait.

La grande majorité des recommandations dont nous parlons ne peuvent pas être mises en œuvre par l'intermédiaire de ce comité consultatif. Il importe d'avoir quelque chose de plus solide.

Le président : Selon moi, l'élection des coprésidents a été un pas important dans la bonne direction en raison de la compétence et de l'ancienneté des coprésidents dans le secteur. L'étape suivante est tout aussi importante, sinon plus, et c'est la sélection du reste du comité. C'est ainsi que nous pourrions nous pencher sur les endroits où surviennent les problèmes. Nous avons besoin de leadership.

La sénatrice Omidvar : Je vais poser une question relative aux activités politiques. Lorsque nous avons commencé notre travail, nous étions chargés d'examiner la question des activités politiques, mais nous ne devons plus nous en inquiéter parce que le gouvernement fédéral a pris une décision politique. Nous savons ce qui s'est passé par la suite.

Beaucoup estiment que c'est en fait la directive que l'ARC émettra pour répondre à la politique qui n'est pas encore claire. Les gens sont très inquiets que l'ARC joue encore une fois son rôle d'organisme de réglementation pour élaborer des lignes directrices, particulièrement sur la partisanerie directe ou indirecte, de façon à compliquer les choses, et c'est très préoccupant, évidemment, pour eux.

Is this something you will keep your eye on? Is this part of your mandate? Do you have a mandate?

Ms. Pearson: I think we are still talking to the Canada Revenue Agency about the mandate. There is a very general statement, and I think Tony Manconi and his colleague Sharmila Khare from CRA talked about this last week. The mandate is framed at a very high level and I think it's our job as a group of sector representatives to try to get more specific about that mandate and what it will include.

Hopefully, the fact that it is framed very broadly right now as being advisory to the agency on issues affecting the sector is a good thing because it hasn't taken anything off the table. Bruce and I have had this conversation and we are of the view that the committee should take on a broad range of issues, but should also be guided by what organizations and people in the sector want to convey to the regulator.

We understand that this is within the framework of regulation and it isn't able to, I don't believe, at this point, talk about some of the very broad policy issues we have been talking about today. I think there is room in the mandate for us to push forward. I do believe this is a two-way channel, so it's a committee of people who will advise the regulator, but I also believe we can go back to the sector and provide information to the sector in a way that we have not been able to do recently.

Again, going back in history, going back to 2005, one of the things that was clear at that point was that we needed this kind of permanent channel in order to be able to have these ongoing conversations with the regulator without us having to be supplicants or stand at the door, knocking on it and hoping the door would open. A committee was set up and unfortunately was de-funded when the Conservative government came in. However, we're trying again and it's important for us to see this as an ongoing conversation with the regulator.

Senator Omidvar: Mr. MacDonald, could you respond to the specific question about aligning direction and interpretation of guidelines with the policy ethos? There is always a dissonance and how do we address that?

Mr. MacDonald: Whether that falls into the purview of the advisory committee is yet to be determined. However, looking at the consequences of the ripple effect of that decision is definitely within the mandate of Imagine Canada. That's part of the work we do with and on behalf of the sector. We will be looking to see. This was not unanimous among even sectoral leaders around

S'agit-il d'une chose que vous allez continuer à surveiller? Cela fait-il partie de votre mandat? En avez-vous un?

Mme Pearson : Nous discutons encore du mandat avec l'Agence du revenu du Canada. Il y a un énoncé très général, et je crois que Tony Manconi et sa collègue Sharmila Khare de l'ARC en ont parlé la semaine dernière. Le mandat est défini de manière très générale, et je pense que c'est notre travail en tant que groupe de représentants du secteur d'essayer de le définir davantage ainsi que ses objectifs.

Nous espérons que le fait que le mandat soit actuellement défini de façon très générale comme un rôle consultatif auprès de l'Agence sur des questions qui touchent le secteur est une bonne chose parce que cela n'enlève aucune possibilité. Bruce et moi-même en avons discuté et nous sommes d'avis que le comité devrait aborder un large éventail de questions, mais devrait également être guidé par ce que les organismes et les gens du secteur désirent communiquer à l'organisme de réglementation.

Nous comprenons que cela s'inscrit dans le cadre de la réglementation, et je crois que le comité ne peut pas, en ce moment, parler de certaines des grandes questions d'ordre politique dont nous avons discuté aujourd'hui. Je pense que le mandat nous permet de faire progresser les choses. Je crois effectivement qu'il s'agit d'une communication qui se fait dans les deux sens; c'est donc un comité formé de personnes qui donneront des conseils à l'organisme de réglementation, mais je pense que nous pouvons également fournir de l'information au secteur d'une manière dont nous ne pouvions pas le faire récemment.

Encore une fois, par le passé, si on remonte à 2005, une chose qui était claire à ce moment-là, c'était que nous avions besoin de ce type de mécanisme permanent afin d'être en mesure de tenir des discussions continues avec l'organisme de réglementation sans devoir quémander ou cogner à sa porte en espérant qu'elle s'ouvre. On a mis en place un comité qui a malheureusement perdu son financement lorsque le gouvernement conservateur est arrivé au pouvoir. Toutefois, nous essayons encore une fois de régler le problème, et il est important pour nous de considérer cela comme une discussion continue avec l'organisme de réglementation.

La sénatrice Omidvar : Monsieur MacDonald, pourriez-vous répondre à la question précise sur l'harmonisation de l'orientation et de l'interprétation des lignes directrices avec l'esprit des politiques? Il y a encore une dissonance, comment pouvons-nous la résoudre?

M. MacDonald : On n'a pas encore déterminé si cela relèvera du comité consultatif. Toutefois, l'examen des conséquences de l'effet domino de cette décision relève certainement du mandat d'Imagine Canada. Cela fait partie du travail que nous faisons avec le secteur et en son nom. Nous nous pencherons là-dessus. Cette décision ne faisait pas l'unanimité même chez les

this decision. Most sector people were strongly in favour, but there were vocal advocates who were saying the sky will fall.

It's important for us to look at the implications of the decision. There was data out of Australia and New Zealand that showed a number of advocacy organizations went down after a similar decision, yet there were people saying you will have interest groups trying to get charitable status. This is part of our ongoing role at Imagine Canada and it may or may not fit into the overall role of the advisory committee.

The Chair: I want to say something to you two in particular. You see who is around the table. You've seen the witnesses we've had and heard the testimony. This is a sector that is hungry for change and hungry to be heard. If you read nothing into our report, read that there's a cry for help. We have been extremely impressed as a committee with the quality of presentations that we have had from big organizations, small organizations, from people we knew would come to talk to us and people who we were surprised came to talk to us. Our testimony is there. I would commend the testimony from all of our committee meetings to you and subsequently to your panel when it's assembled.

One of the problems we've always had in the sector is we haven't had a body of research. Well, we're about to provide you with a body of research. We hope it is of some help and if nothing comes of this committee report, other than the fact that we give you some of the information you need to do your job, that will be a success. However, there are specific recommendations we will be making that we hope the government acts on. We would also hope that once we make our report, as your panel gets established, you will want to comment on those, to whomever you will be making comments. We encourage you to do that.

Colleagues, this has been a tremendous session today. We've had two long panels this afternoon. It has been worthwhile and it was a different style of meeting. Those of you who have been here before will know that we have testimony and then we ask questions. This was a method where we hoped to generate some discussion — not necessarily debate but discussion — about questions that have arisen.

I want to thank you for participating. It has been very useful to us. And we also hope that it has been useful to all of you, but particularly Ms. Pearson and Mr. MacDonald. I can assure you, and I think I speak on behalf of committee members, we are available for any consultation after you get going if you so

dirigeants du secteur. La plupart des gens du secteur étaient résolument en faveur, mais d'ardents défenseurs disaient que le ciel allait nous tomber sur la tête.

Il est important pour nous d'examiner les répercussions de la décision. Des données de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont montré qu'un certain nombre d'organismes de défense des droits ont fermé leur porte à la suite d'une décision similaire, mais des gens disaient que des groupes d'intérêt essaieraient d'obtenir le statut d'organisme de bienfaisance. Cela fait partie du rôle continu d'Imagine Canada, et cela peut ou non cadrer avec la fonction générale du comité consultatif.

Le président : J'aimerais dire quelque chose à vous deux en particulier. Vous voyez qui est assis autour de la table. Vous avez vu les témoins que nous avons reçus et avez entendu leurs témoignages. Il s'agit d'un secteur qui a soif de changement et qui veut être entendu. Si vous ne retrouvez rien dans notre rapport, sachez qu'il s'agit d'un appel à l'aide. Nous avons été extrêmement impressionnés, en tant que comité, par la qualité des exposés de grands et de petits organismes, de personnes que nous nous attendions à entendre et d'autres qui nous ont surpris par leur présence. Les témoignages sont là. Je vous recommanderais, à vous ainsi qu'à votre comité, lorsqu'il sera mis sur pied, de prendre connaissance des témoignages de toutes les séances du comité.

Un des problèmes auxquels nous nous heurtons toujours dans le secteur, c'est l'absence d'un corpus de recherche. Eh bien, nous sommes sur le point de vous en fournir un. Nous espérons qu'il vous sera d'une certaine utilité, et, si rien ne ressort du rapport du comité sauf le fait que nous vous avons donné de l'information dont vous aviez besoin pour faire votre travail, ce sera une réussite. Cependant, nous formulerons des recommandations précises auxquelles, nous l'espérons, le gouvernement donnera suite. Nous souhaitons également que, après le dépôt de notre rapport, lorsque votre comité sera établi, vous voudrez examiner nos recommandations et présenter vos commentaires à quiconque sera intéressé de les entendre. Nous vous encourageons à faire cela.

Chers collègues, nous avons tenu une excellente séance aujourd'hui. Nous avons accueilli cet après-midi deux longs groupes de témoins. La séance en a valu la peine, et il s'agissait d'un style différent de réunion. Ceux d'entre vous qui ont déjà témoigné devant le comité savent que, d'habitude, les témoins présentent leur exposé, et nous posons des questions par la suite. Nous avons adopté cette approche dans le but de susciter une discussion — non pas nécessairement un débat, mais une discussion — sur des questions qui ont été soulevées.

J'aimerais vous remercier de votre participation. Cette séance nous a été très utile. Nous espérons qu'elle l'a été également pour vous, mais particulièrement pour Mme Pearson et M. MacDonald. Je peux vous assurer, et je crois que je parle au nom des membres du comité, que nous sommes disponibles si

desire. More importantly, we hope that you get to work quickly because the sector, as I said, has been saying we want a change and we want to do this quickly. There will be some recommendations that we hope if government responds quickly that may help along the way.

We didn't touch the last two questions. If you get a chance to read those two questions and have particular comments, please respond by sending a note to the clerk. And there is a small technical aspect of our closure. We'd like to take a picture with everyone tonight, over against that wall. Someone will organize that but I will not, although I will be in the picture.

Colleagues and witnesses, thank you very much.

(The committee adjourned.)

vous voulez nous consulter plus tard. Plus important encore, nous espérons que vous allez pouvoir commencer à travailler très rapidement parce que le secteur, comme je l'ai dit, a soif d'un changement rapide. Nous formulerons des recommandations qui, si le gouvernement y donne suite rapidement, seront utiles en cours de route espérons-le.

Nous n'avons pas abordé les deux dernières questions. Si vous avez l'occasion de les lire et avez des commentaires précis à formuler, veuillez les envoyer par écrit au greffier. Il reste un petit détail technique concernant la clôture de la séance. Nous aimerions prendre une photographie devant ce mur-là de tout le monde présent ce soir. Quelqu'un s'en occupera, mais ce ne sera pas moi; par contre, je ferai partie de la photographie.

Chers collègues et chers témoins, merci beaucoup.

(La séance est levée.)

Muttart Foundation:

Bob Wyatt, Executive Director.

Philanthropic Foundations Canada:

Hilary Pearson, President.

Volunteer Canada:

Paula Speevak, President and Chief Executive Officer.

Community Foundations of Canada:

Andrew Chunilall, Chief Executive Officer.

Association of Fundraising Professionals:

Andrea McManus.

Imagine Canada:

Bruce MacDonald, President and Chief Executive Officer.

United Way Canada:

Dan Clement, Acting President and Chief Executive Officer.

Muttart Foundation :

Bob Wyatt, directeur exécutif.

Fondations philanthropiques Canada :

Hilary Pearson, présidente.

Bénévoles Canada :

Paula Speevak, présidente et chef de la direction.

Fondations communautaires du Canada :

Andrew Chunilall, chef de la direction.

Association des professionnels en philanthropie :

Andrea McManus.

Imagine Canada :

Bruce MacDonald, président et chef de la direction.

Centraide Canada :

Dan Clement, président et chef de la direction par intérim.

WITNESSES

Board Voice Society of BC:

Terry Anne Boyles, Co-Chair.

Réseau de l'action bénévole du Québec:

Marilyne Fournier, Director General;

Irène Langlais, Volunteer, Canadian Red Cross.

Canadian Association for Disabled Skiing - National Capital Division:

Jeff Boucher, Coordinator, Canadian Adaptive Snowsports,
CADS-NCD Edelweiss.

Big Brothers Big Sisters of Canada:

W. Matthew Chater, National President and Chief Executive Officer;
Karine Pomilia Gauthier, National Youth Mentoring Advisory
Council Member.

Ottawa Food Bank:

Michael Maidment, Chief Executive Officer.

Héma-Québec:

Sylvie Allard, Vice-President, Customer Experience;

Miville Mercier, President of the Provincial Association of Blood
Donation Volunteers.

Drache Aptowitz LLP:

Adam Aptowitz, Lawyer, Charities and Not-for-Profits;

Karen Cooper, Legal Counsel.

Oyler Consulting:

David Oyler.

As individuals:

Susan Manwaring, Partner and Leader, Social Impact Group,
Miller Thomson LLP;

Adam Parachin, Associate Professor, Osgoode Hall Law School,
York University;

Kayla Smith, Student, Faculty of Law, University of Windsor.

(Continued on previous page.)

TÉMOINS

Board Voice Society of BC :

Terry Anne Boyles, coprésidente.

Réseau de l'action bénévole du Québec :

Marilyne Fournier, directrice générale;

Irène Langlais, bénévole, Croix-Rouge canadienne.

Sports de Glisse Adaptés Canada — Division de la capitale nationale :

Jeff Boucher, coordonnateur, Sports de glisse adaptés Canada,
Edelweiss CADS-NCD.

Grands Frères Grandes Sœurs du Canada :

W. Matthew Chater, président national et chef de la direction;
Karine Pomilia Gauthier, membre du conseil consultatif national
sur le mentorat des jeunes.

Banque d'alimentation d'Ottawa :

Michael Maidment, chef de la direction.

Héma-Québec :

Sylvie Allard, vice-présidente à l'expérience clientèle;

Miville Mercier, président de l'Association des bénévoles du don de
sang.

Drache Aptowitz LLP :

Adam Aptowitz, avocat, Secteur caritatif et à but non lucratif;

Karen Cooper, conseillère juridique.

Oyler Consulting :

David Oyler.

À titre personnel :

Susan Manwaring, associée et chef, groupe Impact social, Miller
Thomson LLP;

Adam Parachin, professeur agrégé, Osgoode Hall Law School,
Université York;

Kayla Smith, étudiante, faculté de droit, Université de Windsor.

(Suite à la page précédente.)